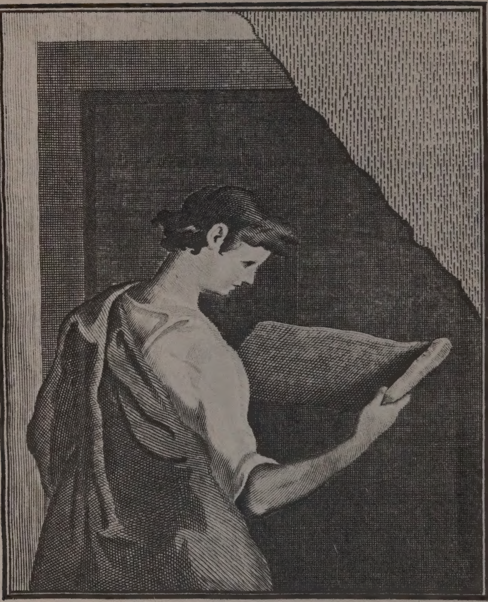

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1754.
2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1754.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1754.

A PARIS,

chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 663 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
170.	5.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	173 .	13.
1711.	12.	17.8.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1 15.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	2.	1746.	15.
17.0.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	17.0.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1754.

ARTICLE XXXVII.

RELATION DES MISSIONS du Paraguai, traduite de l'Italien de M. Muratori. (*Vol.* in-12. *pp.* 402) *sans l'Avertissement du Traducteur*, *&* *la Préface de*

l'Auteur. A Paris, chez Bordelet, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

CE Livre aura trois sortes de Lecteurs. Les uns en seront édifiés ; d'autres s'en amuseront simplement ; les troisiémes en feront un objet de censure. Quelle que soit l'idée de tous ces Lecteurs, il semble toujours que ceci est un Ouvrage agréable, & qu'on a bien fait de nous le donner dans notre Langue.

Nous supposons que le Traducteur a bien entendu le texte original ; & nous ne ferons point de comparaison à cet égard, parce que ce texte n'est point sous nos yeux. On avertit des changemens qui ont été faits dans la traduction : ils sont très-légers & très-raisonnables : par exemple, le Titre Italien étoit ainsi : *Il Christianesimo felice nelle Missioni de Padri della*

Compagnia di Giesu nel Paraguai. Il est évident que celui de *Relation des Missions du Paraguai* est plus simple & plus dans le goût de notre François qui n'affecte rien.

M. Muratori manque quelquefois d'ordre, & souvent il est prolixe ; son Traducteur met les choses à leur place, & les réduit à leur juste mesure. Du reste nul écart, nulle liberté pour le fonds des événements. On suit pas à pas le docte Italien, qui se flatte d'avoir été bien instruit. Les sources où il a puisé sont citées dans sa Préface ; & tout le détail du Livre décèle un Historien qui ne craint point d'être accusé de flatterie ou d'ignorance.

On ne nous trace point, à la tête de ce Volume, la Viede M. Muratori, parce qu'on la trouve dans le VI^e Tome des Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny. Nous en avons dit quelque chose dans no-

tre second Journal de Février. Ici nous ajouterons des particularités qui ne sont point étrangères au présent Ouvrage.

Puisque c'est l'Histoire des Missions du Paraguai, il faut bien qu'on y parle des Missionnaires, qui sont les Jésuites. L'Abbé Muratori donne les plus grands éloges à ces PP. Son Livre préconise partout leur zèle, leur courage, leurs travaux, leur patience; & ce témoignage est rendu par *un sçavant qui ne tenoit à la Société par aucun des liens qui peuvent rendre un Auteur suspect.* Telle est la réflexion du Traducteur: on pouvoit dire quelque chose de plus.

C'est qu'à l'occasion de ses Livres sur la Conception de la Vierge & sur le culte des Saints, M. Muratori a éprouvé bien des Critiques de la part des Jésuites. Outre le P. Mancusi qui attaqua en 1742 la manière dont on parloit

de la dévotion envers la sainte Vierge dans la Vie du P. Paul Segneri, Ouvrage donné par Muratori en 1720, nous pouvons nommer le P. Plazza, Jésuite Sicilien, dont on a deux in-4°, l'un pour venger l'immaculée Conception, ou plutôt le vœu ou serment de la défendre * ; l'autre pour servir d'Apologie générale au culte des Saints, & surtout de la Sainte Vierge. Le premier de ces Livres parut en 1748 ; le second en 1751. Nous avons vû le *Prospectus* de l'un, c'est-à-dire, du premier ; & nous possédons le dernier de ces Volumes, qui a pour titre : *Christianorum in Sanctos, Sanctorumque Reginam, eorumque Festa, Imagines, Reliquias propensa de-*

* Nous avons déja remarqué dans nos Mémoires de Février, II. vol. que Muratori s'étoit élevé fort mal-à-propos contre ce vœu ou serment.

votiò à præposterâ cujusdam Scriptoris reformatione... vindicata, simul & illustrata; Panormi, &c..*

* Ce Livre est divisé en trois parties: dans la première, l'Auteur venge le culte des Saints; dans la seconde, celui de la sainte Vierge; dans la troisiéme, celui des Images, des Reliques; la célébration des Fêtes de la Vierge & des Saints. L'Auteur paroît fort sçavant & bon Logicien. Il presse vivement son Adversaire (Muratori sous le nom de Pritanius.) Mais il nous semble qu'il y a un peu de prolixité dans l'Ouvrage, avec des hors-d'œuvres & des imputations que Muratori n'auroit point avouées. Cet Auteur étoit mort quand ce Livre parut en Sicile, mais avant sa mort il n'avoit pû ignorer l'autre Critique publiée par le P. Plazza; & peut-être que ce P. s'étoit signalé dès 1741. & 1742 contre le même Abbé: car durant ces années on vit en Sicile bien des Ecrits où Muratori étoit vivement attaqué. Au reste le Livre, *De rectâ Christianorum Devotione, &c.* qui a donné lieu au P. Plazza de composer le sien, ne se trouve point dans la Liste des Œuvres de Muratori: c'est un oubli.

Cet Ouvrage eſt la réfutation ſuivie & complete du Livre publié en 1747 ſous le titre : *De rectâ Chriſtianorum Devotione, Tractatus Lamindi Pritanii, &c.* nom emprunté que Muratori prenoit alternativement, avec ceux de *Lampridius* & de *Valdéſius* dans les querelles Théologiques qu'il eut à ſoutenir contre ſes Compatriotes. En un mot, on peut aſſurer que non-ſeulement cet Abbé *n'a tenu à la Société par aucun des liens qui peuvent rendre un Auteur ſuſpect ;* mais qu'il a trouvé même dans *la Société* de très-grands Adverſaires, dès qu'il a été queſtion du mauvais parti qu'il avoit pris à l'égard de l'Immaculée Conception & du Culte des Saints.

Après cette obſervation, qui peut ſervir de ſupplément à la réflexion du Traducteur, nous entrons dans le corps de l'Ouvrage, ſans promettre toutefois une Ana-

lyse suivie. Les Livres de ce genre perdent à être abrégés : c'est l'ensemble des faits qui les rend estimables & qui picque la curiosité des Lecteurs.

M. Muratori fait d'abord une description de l'Amérique Méridionale, & des vastes pays qu'y possèdent les Espagnols & les Portugais. Ce Préambule étoit comme nécessaire. On y rappelle encore le souvenir des violences tant de fois reprochées aux Espagnols. Il seroit temps de ne plus peindre ces scènes odieuses. Le Marchand avide, le Soldat licencieux, l'Aventurier sans mœurs & sans loix, sont, par tout pays, des hommes capables de faire honte à l'humanité : malheureusement les premiers Conquérans de l'Amérique furent tirés de ces trois Classes ; & ils se trouvèrent trop éloignés du centre de l'autorité pour en écouter la voix, ou pour en crain-

dre la vengeance. Dans un cas comme celui-ci, chaque Nation peut ſe demander à elle-même ce qui lui ſeroit arrivé, ſi, la première, elle avoit couru à la conquête; ſi, avant toute autre, elle avoit armé ſes plus mauvais Sujets, pour conſommer l'expédition? Il y a toute apparence qu'avec un peu de Philoſophie, qui renferme toujours la connoiſſance des hommes, on réſoudroit la queſtion de manière à ne pas s'enorgueillir ſoi-même, & qu'on apprendroit, ſinon à excuſer les crimes, du moins à ne pas croire que ceux à qui on les reproche en étoient ſeuls capables.

M. Muratori, parlant du grand Fleuve des Amazones, ne lui donne que 1000 à 1200 lieues de cours; il en a, ſelon M. de la Condamine, qui l'a deſcendu, plus de 1900, & plus de 60 à ſon embouchure; mais dans ce même

Chapitre, qui est le premier de l'Ouvrage, nous remarquons un mot qui tient à quelque chose d'important. L'Auteur parle des matières d'or & d'argent qui se tirent du Pérou; & il ajoute que ces richesses vont se perdre bientôt après *par le Commerce mal-entendu qu'en font les Européens dans les Royaumes de l'Asie.* Cette réflexion ne seroit-elle point dans le goût de celle que faisoit, il y a trois ou quatre ans, M. le Marquis Belloni, Auteur d'une Dissertation sur le Commerce? Cet Ouvrage avoit son mérite; mais il s'y étoit glissé un principe peu solide touchant les espéces d'or & d'argent que l'Europe répand dans l'Asie.

M. Belloni croyoit qu'*avec le temps ce Commerce devoit ruiner nos contrées, & nous ôter les moyens & l'espérance d'acquérir aucunes marchandises* de l'Asie. Or, ceci

est absolument faux, vû la grande quantité d'espéces d'or & d'argent que fournit l'Amérique ; car cette quantité surpasse toujours de beaucoup, chaque année, ce que le Commerce de l'Europe en fait passer dans l'Asie. On peut voir cette intéressante matière très-bien discutée dans une Lettre qui fait partie de nos Mémoires du mois d'Août 1751. Nous en rappellons le souvenir, parce qu'encore une fois M. Muratori pourroit bien avoir été dans les idées de M. Belloni à l'égard du Commerce de l'Asie ; & ces idées sont dépourvûes de tout fondement.

Comme c'est du Paraguai qu'il s'agit dans ce Livre, l'Auteur en donne une connoissance exacte. Il décrit les qualités du terroir, les fruits qu'il produit, les animaux qu'on y trouve, la température de l'air, &c. Ce pays est beau & bon : mais on n'y voit pas *une*

ſeule mine de quelque métal que ce ſoit.... On ne ſçauroit dire tous les ſonges qu'enfante l'avidité des Européens au ſujet de ces vaſtes contrées. S'ils apperçoivent une montagne, ils ſe figurent auſſitôt qu'elle eſt remplie d'or ... mais perſonne juſqu'à ce jour n'a tiré du Paraguai un ſeul grain de ce Métal ſi déſiré.

Les Indiens du Paraguai, & en général de l'Amérique Méridionale, ſont de deux ſortes : les uns barbares, habitant les forêts, vivant de chaſſe & de pêche, ou même de chair humaine, quand l'occaſion s'en trouve : ce qui arrive d'ordinaire à la ſuite des guerres qu'ils ſe font les uns aux autres : car il eſt d'uſage dans ce Pays-là de mettre en pièces les priſonniers, & de les dévorer. On peut juger que des hommes ſi féroces ont un Code de Loix très-abrégé, & une Religion qui ne

peut plaire qu'aux Démons. On entre ici dans un aſſez long détail, ſur les Cérémonies Idolâtriques de ce peuple. On fait ſentir après cela, combien il a été difficile de former des Peuplades de Chrétiens dans une Région ſi couverte de ténébres.

Car la ſeconde ſorte d'Indiens, gens ſoumis au Roi d'Eſpagne, profeſſent aujourd'hui le Chriſtianiſme; & ils ſont encore de deux eſpéces. Un grand nombre habitent & cultivent les poſſeſſions des Eſpagnols; on ne les traite pas bien; on leur donne mauvais exemple; & cela fait un peuple miſérable, & une Chrétienté peu floriſſante: c'eſt ce qui engagea les Miſſionnaires, vers le milieu du ſiécle dernier, à *s'aller établir au milieu des Sauvages les plus éloignés des Villes & des habitations Eſpagnoles. L'expérience leur avoit appris que c'étoit le ſeul*

moyen de faire des fruits solides & durables parmi ces Peuples. A force de travaux & de persévérance, ils vinrent à bout de former ces Peuplades du Paraguai, qu'on appelle *Doctrines* ou *Réductions* : Etablissemens qui ont donné au Roi d'Espagne de très-fidéles Sujets, & à l'Eglise de très-fervens Chrétiens.

M. Muratori dit que *les plus touchantes exhortations n'auroient peut-être pas suffi pour attirer ces peuples à la connoissance du vrai Dieu, si l'on n'avoit pas employé d'abord des moyens purement humains.* Ceci pouvoit être tourné autrement. Il falloit dire que c'est la Grace de J. C. qui touche les cœurs, qui les *attire à la connoissance du vrai Dieu*, & qu'il entre aussi dans l'œconomie de cette Grace, d'inspirer aux Prédicateurs Evangéliques, des industries louables, des conduites pleines de sa-

geſſe : *Moyens humains*, ſi l'on veut ne conſidérer que l'extérieur des actions, mais *moyens* très-ſurnaturels dans leur fin & dans les vûes de Dieu, qui ſeul prépare & conſomme la ſanctification des Ames.

L'Hiſtoire des Peuplades du Paraguai, de leur établiſſement, de leur gouvernement, de la police qu'on y obſerve, de la paix qui y régne, des exemples de vertu qu'on y donne eſt une choſe auſſi curieuſe qu'édifiante. Cette Hiſtoire remplit ici douze ou treize Chapitres qui reſſemblent, dans leurs détails, aux Annales des Ordres Religieux les plus fervens & les plus près des jours de leur première Inſtitution. On peint la modeſtie & la candeur de ces nouveaux Chrétiens; leur aſſiduité dans les Egliſes; les exercices de piété qui s'y pratiquent ordinairement; les cérémonies qu'ils obſervent dans les prin-

cipales Fêtes de l'année, ſurtout celles du S. Sacrement & du Patron de chaque Peuplade. On rend compte du Gouvernement Eccléſiaſtique, Civil & Militaire de ces Indiens. Ces trois articles méritent de l'attention à cauſe des divers rapports, vrais ou faux, qu'on en a faits en Europe. Auſſi l'Auteur déclare-t-il d'abord *qu'il ne dira rien* ſur cela *dont il ne ſe ſoit bien aſſuré.*

Par rapport au Gouvernement Eccléſiaſtique, il nous apprend que les Néophytes du Paraguai ſont ſoumis, comme tous les autres Fidéles, à la Juriſdiction des Evêques, dans les Diocèſes de l'Aſſomption, de Buenos-Ayres, de Cordoue & quelques autres encore, où l'on trouve des Peuplades Chrétiennes appellées *Réductions.* Que l'Egliſe de chaque Réduction eſt deſſervie par deux Jéſuites, dont l'un eſt le Curé, & l'autre

le Vicaire, ſans autres Prêtres, ni Clercs, ni Religieux, ni Communautés, ni Confrairies, *comme nous en voyons en Europe.* Que les Evêques viſitent quelquefois les Réductions pour y adminiſtrer la Confirmation aux Néophytes : voyages très-pénibles & très-longs; on compte, par exemple, 200 lieues de Buénos-Ayres aux premières Peuplades Chrétiennes; l'intervalle eſt un pays inculte & inhabité; il faut ſe pourvoir de vivres, & paſſer la nuit ſous des tentes durant cette marche laborieuſe. Mais le terme eſt conſolant pour les Prélats qui ont le zèle de viſiter leur troupeau.

» Les Indiens ne connoiſſent » point de plus grand bonheur que » celui de pouvoir une fois dans » leur vie recevoir & contempler » leur premier Paſteur. Ils l'invi- » tent de la manière la plus preſ- » ſante à venir les viſiter. Auſſitôt

» qu'ils apprennent que leurs priè-
» res seront exaucées, ils lui pré-
» parent le meilleur accueil qu'il
» leur est possible. Tous deman-
» dent avec empressement l'hon-
» neur de le servir. Les uns se char-
» gent d'applanir les chemins par
» où il doit passer; les autres veu-
» lent lui servir tout à la fois de gui-
» des, d'escorte & de défenses con-
» tre les entreprises des Indiens
» sauvages, & les attaques des bê-
» tes féroces.... Enfin, le Prélat
» est reçû par les Néophytes avec
» tout l'appareil & tous les égards
» imaginables. Jamais aucun Evê-
» que n'a visité les Réductions sans
» verser des larmes de tendresse,
» en voyant la ferveur de ces bons
» Chrétiens, la régularité de leurs
» mœurs, leur respect dans les
» Eglises, enfin, leur docilité en-
» vers ceux qu'ils regardent com-
» me les Pères & les Pasteurs de
» leurs ames. Mais ce que je dois

» ſurtout obſerver, c'eſt que les
» Jéſuites du Paraguai ont tou-
» jours ſouhaité plus que perſon-
» ne la viſite des Evêques, afin
» que ces Prélats viſſent par eux-
» mêmes avec combien peu de fon-
» dement on calomnie la conduite
» des Miſſionnaires, &c. «

Le Gouvernement Civil des Peuplades offre peut-être un ſpectacle digne de l'attention des Philoſophes. » Les Européens accoutu-
» més au luxe & aux plaiſirs au-
» ront peine à ſe perſuader qu'une
» Nation ſi pauvre ſoit véritable-
» ment heureuſe. Elle l'eſt cepen-
» dant, & ſa ſituation conſidérée,
» ſuivant les vrais principes, eſt
» préférable à celle des plus floriſ-
» ſantes Nations de l'Europe. Une
» liberté bien réglée, des provi-
» ſions abondantes de toutes les
» choſes néceſſaires à la vie, un
» logement étroit à la vérité, mais
» ſuffiſant; la paix, l'union, la

» concorde, n'est-ce pas là ce qui
» fait le vrai bonheur des Peuples?

Après ce début philosophique, l'Auteur expose tout l'ordre de ce Gouvernement. Les Habitans des Réductions Chrétiennes sont sujets du Roi d'Espagne; ils dépendent des Gouverneurs envoyés dans les Provinces du Tucuman, de Rio de la Plata, & du Paraguai; ils payent le tribut, qui est d'une piastre par tête; ils servent le Roi dans les expéditions militaires, *sans recevoir ni solde ni dédommagement*. Du reste ces peuples jouissent d'une entière liberté; ils forment une espéce de République dans chaque Réduction. Ils ont leurs Officiers, leurs Juges, leurs Surveillans; ils observent les Loix qu'ils ont faites ou acceptées de leur bon gré; ils punissent & ils récompensent; ils travaillent pour le Public, & ils reçoivent de ce Public tous les soulagemens nécessaires;

ceſſaires ; les Vieillards , les Infirmes , les Orphelins , ne ſont jamais en danger de ſuccomber ſous le poids de la misère. Il faut voir les détails dans deux ou trois Chapitres de ce Livre, & admirer avec l'Auteur comment le nœud de la paix, dans ces vaſtes contrées, eſt la Loi Chrétienne bien reſpectée, bien obſervée ; comment on y eſt heureux, parce que la poſſeſſion de l'or & de l'argent eſt totalement bannie de ces Peuplades ; comment on s'y conſerve d'autant mieux dans l'innocence qu'on y eſt plus éloigné du Commerce des Villes, & de la fréquentation des Peuples originaires d'Europe.

L'Article qui concerne le Gouvernement Militaire, n'eſt pas moins digne de conſidération. Ces bons Indiens ont eu beaucoup à ſouffrir de deux ſortes d'ennemis ; les premiers ſont les Indiens infidéles, gens ennemis du Chriſtia-

niſme, avides de butin & très-jaloux de la proſpérité des Réductions; les autres ſont les *Mammelus* du Bréſil : eſpéce d'hommes très-féroces, deſcendus de Portugais & de femmes Indiennes; ils habitent la Ville ou Fortereſſe de S. Paul, vers le Cap S. Vincent; & ils exercent de-là des brigandages ſur le Plat-Pays. Souvent ils ont fait des excurſions dans les Peuplades Chrétiennes, & y ont commis des excès de toute eſpéce.

C'eſt pour ſe garantir de pareilles inſultes & de celles des Indiens ſauvages, qu'on a pris le parti de s'armer dans les Réductions. On y entretient *des Compagnies de Fantaſſins & de Cavaliers, ſur le modéle des Troupes Eſpagnoles.* Ces Compagnies ont l'arc, les fleches, la fronde, la maſſue. *Les Néophytes n'ont pas beſoin d'autres armes pour ſe défendre contre les Infidéles. Mais comme les Mam-*

melus sont armés de piques, d'épées & d'armes à feu, on a permis aux Indiens l'usage des mêmes armes... mais on ne les leur met en main, que quand la nécessité l'exige ; il y a des Officiers chargés de les garder & de les tenir en bon état.

Des hommes tels que les habitans des Réductions, ne font point la guerre pour conquérir ; ils ne prétendent que repousser la force, sauver leurs familles, maintenir en paix leurs possessions. Mais des hommes aussi chrétiens que ceux-là, aussi ennemis du luxe & de la mollesse, doivent être redoutables s'ils sont bien disciplinés : or, c'est un point auquel on se rend très-attentif : il y a des exercices militaires dans les Peuplades, des jeux de force ou d'adresse, des leçons pour apprendre à manier les chevaux & les armes, &c. Qui pourroit donc s'étonner des exploits qu'on nous raconte ici de ces In-

diens ; de la terreur qu'ils inſpirent à leurs ennemis, & des bons ſervices qu'ils rendent dans l'occaſion à la couronne d'Eſpagne ? Tout ceci eſt à lire dans cet Ouvrage, qui intéreſſe toujours de plus en plus la curioſité, à meſure qu'on en dêveloppe les particularités & les anecdotes.

Nous finiſſons notre Analyſe, en avertiſſant que M. Muratori a très-bien connu tout ce qu'on objecte contre le Paraguai ; qu'à ce ſujet il remplit ſon Livre d'Apologies raiſonnées ; qu'il entre dans des diſcuſſions qui font connoître au moins que la vérité lui étoit précieuſe, qu'il la cherchoit, qu'il croyoit l'avoir trouvée, & qu'il n'eſtimoit pas que des diſcours tenus en Europe par des gens prévenus, ou en Amérique par des Marchands avides, puſſent détruire les relations autentiques dont il faiſoit uſage. Mais le Lecteur ju-

gera de tout ceci ; & il voudra bien croire, s'il lui plaît, que nous n'avons fait entrer, dans cet Article de nos Mémoires, ni intérêt d'amour propre, ni enthousiasme de profession, ni artifice propre à déguiser le vrai des choses ; ni attention marquée à louer le Traducteur Anonyme de ce Livre. Nous avons parlé au Public d'après Muratori, & nous croyons toujours que son Ouvrage est assez bon par lui-même, & assez bien dans notre Langue, pour intéresser beaucoup de Lecteurs.

On trouve à la fin trois Lettres d'un Jésuite nommé le *P. Gaëtan Cattaneo*, c'est une Relation de voyage aux Missions du Paraguai : Supplément utile à l'Ouvrage de M. Muratori. Nous ne doutons pas qu'on ne joigne la lecture de ces Lettres à celle de la Relation du Docte Italien : & nous avertissons que cette Relation doit avoir

une ſeconde partie qui a été imprimée en 1749, un an avant la mort de M. Muratori. Il ne ſeroit pas à propos que le Traducteur privât le Public de ce morceau; & nous l'invitons à le donner, comme étant la ſuite naturelle de ſon Volume.

ARTICLE XXXVIII.

IMITATION DES ODES D'ANACRÉON, en Vers François, par M. de S..... & la Traduction de Mademoiſelle le Févre, avec une Comédie-Ballet, en Vers & en Proſe, qui a pour titre, Anacréon. *In-*12. p. 195. Chez Prault l'aîné, Quai de Conti. MDCCLIV.

CE Titre explique tout ce qu'on a voulu donner au Public dans le préſent Ouvrage.

On n'a point prétendu y donner Anacréon ; car il ne ſe trouve pas dans la *Traduction* de Mademoiſelle le Févre : ce n'en eſt qu'une foible copie. Il eſt encore moins dans l'*Imitation*. Le Lecteur en jugera par deux exemples pris à l'ouverture du Livre.

ODE XI.

Traduction de Mademoiſelle
LE FÉVRE.

» Les femmes me diſent : Mon
» pauvre Anacréon, tu es vieux,
» prens un miroir, regardes com-
» me tes cheveux s'en ſont allés,
» & comme tout le devant de ta
» tête eſt chauve. Pour moi, je
» ne ſçais ſi j'ai des cheveux ou
» non ; mais je ſçais très-bien
» qu'un Vieillard doit d'autant
» plus ſe divertir qu'il eſt plus
» près de la mort. «

Imitation de M. de S.

Si voyant mes cheveux de mon front
disparoître,
J'étois délaissé des plaisirs,
Il ne me resteroit qu'à pousser des
soupirs ;
La douleur, non les ans, m'accableroit
peut-être :
Les femmes, mon miroir, tout dit que
je suis vieux,
Mais qu'importe si je l'ignore ;
Je consacre aux plaisirs les momens
précieux
Qui peuvent me rester encore.

ODE XIX.

» La terre boit la pluie ; les ar-
» bres boivent le suc de la terre ;
» la mer boit l'air ; le Soleil boit
» la Mer ; la Lune boit le Soleil ;
» tout boit enfin. Pourquoi donc,
» mes amis, ne voulez-vous pas
» que je boive ?

Imitation de M. de S.

Quand ce joyeux vieillard nous dit qu'il
est permis
De boire & de brûler de l'ardeur la plus
pure *;
Anacréon, mes chers amis,
N'est que l'écho de la nature.

On voit donc que l'Auteur a pris simplement quelques pensées & la mauvaise morale d'Anacréon; qu'il se les est rendu propres, & qu'il a fait des vers. Pour le naïf, le gracieux de l'original, il reste dans le Grec, & un peu dans le François de Mademoiselle le Févre. Cela ne signifie pas que M. de S... n'a point de génie, & que son Ouvrage ne vaut rien; nous voulons dire qu'en vain il s'est flatté d'imiter Anacréon: ce n'est pas le tout que des vers & des pensées, il faut

* Il n'y a rien de cela dans Anacréon.

le naturel & le ſentiment : deux choſes où Anacréon eſt peut-être inimitable.

ARTICLE XXXIX.

ESSAI SUR LA POLICE GÉNÉRALE des Grains. In-8°p. 53. A Londres 1754, & ſe trouve à Paris, chez Giſſey, Durand, Bordelet.

IL ſemble que cette Brochure eſt préférable à la plûpart des Volumes immenſes qui rempliſſent les Bibliothèques. On ſe propoſe de prévenir la diſette des grains & de l'empêcher; par conſéquent de ſouſtraire un nombre infini de malheureux aux horreurs de la famine ; & par-là combien de crimes épargnés aux Particuliers & à l'Etat ! Car la misère eſt une de ces épreuves qui ſuppoſent

des vertus ſupérieures : mais ces ſortes de vertus ſont rares ; & ceux qui ont en main l'autorité publique doivent bien plus ſonger aux foibleſſes de l'humanité, qu'aux généreux efforts de la patience.

L'Auteur Anonyme de cet Ecrit paroît contrarier les Loix reçûes parmi nous à l'égard de la Police générale des grains ; mais au fond il n'en contrarie point l'eſprit, il ne fait qu'expoſer & démontrer les inconvéniens de la lettre. Nos Princes & nos Magiſtrats ont eu en ce point les meilleures intentions. Qui pourroit ſoupçonner Louis XIV d'avoir voulu enlever la ſubſiſtance à ſon peuple par la Déclaration du 31 d'Août 1699 ? Mais il régnoit un préjugé, & cette idée n'a point encore diſparu : on craignoit les monopoles ; &, pour les empêcher, on s'imaginoit qu'il étoit à propos de gêner le Commerce des grains : de-là toutes ou

preſque toutes les diſpoſitions de cette Loi ſuprême de 1699.

Mais on s'eſt aſſurément trompé dans le principe. Gêner le commerce des grains, c'eſt mettre dans l'Etat une ſource de diſette & de monopole : au contraire laiſſer la liberté de ce Commerce, le favoriſer, l'encourager ; c'eſt chaſſer pour toujours la diſette, & réprimer les Monopoleurs, ſans employer la rigueur des Loix ni l'appareil des châtimens. Le ſage Auteur de cette Brochure ouvre les yeux à quiconque ne préfère pas les ténébres au plaiſir de reconnoître la vérité. On doit en convenir ſi l'on ne perd pas de vûe l'Analyſe ſuivante.

Il y a, dans cette matière, deux objets à conſidérer ; *l'aviliſſement du prix des grains*, & *leur trop grande cherté*. *L'aviliſſement* accable le Laboureur, le met hors d'état de payer ſes Maîtres, de ſatisfaire

aux impositions publiques, de soutenir le poids de ses travaux. Quel remède à cet inconvenient ? Point d'autre que la liberté du Commerce. Cette voie ouverte à tout le monde portera les grains dans tous les endroits où il y aura espérance de faire des profits ; & cette exportation fera refluer l'argent vers le Cultivateur qui en sera d'autant mieux encouragé à redoubler ses soins, à ensemencer ses terres, à défricher les cantons incultes, à mettre tout en valeur. Quoi de plus avantageux pour l'Etat, dont la première & même l'unique richesse est dans les fruits de la terre ! Car enfin, *dit si bien notre Auteur*, » tout ce » que l'art sçait ajouter à la nature, » ne produit que des richesses de » convention, sujettes à la vicissitude des temps & aux caprices » des usages. L'agriculture seule » ne peut éprouver ces révolu-

» tions. C'est toujours de la cul» ture des terres, c'est de cette » source féconde que coulent tous » les biens dont nous jouissons ; » & elle ne peut s'altérer sans cau» ser des dérangemens dans tou» tes les parties du Gouvernement.

La trop grande cherté des grains répand la misère partout : c'est ce qui ruine les familles & dépeuple les Provinces ; c'est un fléau plus terrible que le fer des Conquérans, une tempête qui ébranle les colonnes de l'Etat, une disgrace qui comprend ou qui amène toutes les autres calamités. Quel remede encore à ce désastre ? La liberté du Commerce, c'est ce qui excitera l'émulation : ce qui animera l'industrie. Comme on est toujours alerte sur ses propres intérêts, on portera des grains dans tous les lieux où ils pourront se vendre avantageusement ; mais de-là, comme d'une cause infailli-

ble, naîtra la concurrence, *ce principe le plus actif & le plus étendu du Commerce* : concurrence qui empêchera toujours que les profits ne ſoient exorbitans. Vous multipliez les Marchands de grains : dès-là cette denrée ſera maintenue dans un état & ſur un pied proportionné aux facultés des Acheteurs : concurrence par conſéquent qui mettra un frein aux monopoles ; qui les proſcrira même totalement, étant bien certain que les Monopoleurs ne profitent de la misère commune qu'en rappellant le Commerce à eux-ſeuls comme à un centre unique. Nous voudrions pouvoir expliquer tous les excellens effets de cette concurrence précieuſe : elle eſt dans l'Etat Politique, comme dans l'Empire des Lettres, l'ame des grandes choſes, & le gage de tous les ſuccès. Mettez les hommes en concurrence, vous intéreſſez tous

leurs sentimens, vous animez tous les ressorts de leurs connoissances & de leur industrie; vous faites de vrais Citoyens; & de-là quelles conséquences pour le bonheur de la Patrie!

Mais écoutons notre Auteur Anonyme sur cette *liberté de Commerce*, qui fait naître, sans effort, la *concurrence*, & avec elle tous les biens. » Si le Commerce des » bleds étoit toujours libre; s'il » étoit permis à tout le monde » d'en acheter sans aucune for» malité; s'il ne falloit pas de per» mission particulière pour les faire » passer d'une Province à l'autre; » si l'on pouvoit même les exporter » dans les temps d'une abondance » superflue, sans attendre l'auto» rité du Ministère; s'il n'y avoit » jamais de défense d'en faire sortir » que lorsqu'ils monteroient à un » certain prix; il n'est pas douteux » qu'il se formeroit dans le Royau-

» me des Magaſins qui ne coûte-
» roient rien à l'Etat. On s'adon-
» neroit à ce Négoce ſans crainte
» & ſans méfiance, parce que la
» Loi le protégeroit. Ces Mar-
» chands veilleroient exactement
» à la conſervation des grains,
» qui ſont ſouvent gâtés ou diſſi-
» pés chez le Cultivateur. Ils ſui-
» vroient la pratique ordinaire du
» Commerce, d'acheter quand la
» marchandiſe eſt à bas prix, & de
» vendre quand elle leur préſente
» des profits. Plus ces Marchands
» ſe multiplieroient, plus le La-
» boureur trouveroit de reſſource
» dans l'abondance, & le peuple
» dans la diſette. Ils feroient des
» avances à ceux qui ne ſeroient
» point en état de fournir aux
» frais de la culture. Ils profite-
» roient de la richeſſe de nos moiſ-
» ſons, en les faiſant paſſer à pro-
» pos chez l'Etranger; & ils ſçau-
» roient, dans les temps de ca-

» lamité, faire entrer des bleds
» dans le Royaume aux prix les
» moins onéreux, parce qu'ils se-
» roient au fait de ce Commerce.
» La rigueur de la Loi nous prive
» de tous ces avantages : nous n'a-
» vons ni Marchands ni Magasins.
» Ce sont les Etrangers qui ache-
» tent nos grains, quand ils sont
» à vil prix ; ce sont les Etrangers
» qui nous les revendent quand ils
» sont chers. «

Ce morceau comprend tout ce qu'on peut désirer dans la question présente, & l'on doit bien se ressouvenir que l'Auteur ne fait la critique ni des Loix émanées du suprême Magistrat, ni des sentimens de nos Princes pour leurs Sujets. Encore une fois, il rend justice aux intentions, & il fait voir seulement qu'on n'est point entré dans la route convenable aux besoins publics, & au désir qu'on avoit d'y satisfaire.

La ſuite de l'Ouvrage eſt comme le développement de ce qu'on vient de lire. Il a été défendu en divers temps de tranſporter des bleds d'une Province à l'autre ; mais qu'arriva-t-il en 1709, temps de la plus affreuſe & de la plus preſſante calamité ? Alors, comme ſi le cri de la Nature eût interdit celui des Loix, on permit à tout le monde le tranſport des bleds & de toutes ſortes de denrées dans toute l'étendue du Royaume, *ſans qu'il fût néceſſaire d'en donner avis, ni d'obſerver aucune des formalités ordinairement preſcrites.* Sur quoi notre Auteur Anonyme reprend ainſi : » On voit que l'intérêt général l'emporta pour » lors ſur toutes les conſidérations » particulières. On ſentit vivement » la néceſſité urgente des communications. On étoit accablé par » une guerre ruineuſe, preſſé par » la famine ; & l'on crut ne pou-

» voir apporter un remède plus ef-
» ficace à ces maux que de per-
» mettre à tous les Citoyens de
» partager leurs denrées, & de se
» prêter le secours mutuel dont ils
» avoient besoin... Mais si c'est
» pour le bien des Sujets que toute
» communication de Province à
» Province a été rendue libre dans
» des temps de disette, peut-on
» prétendre qu'elle ne leur seroit
» pas également avantageuse dans
» toute autre circonstance ? «

Dans les temps de disette, il seroit très-bien (comme l'Auteur le remarque plus haut) de laisser aux Marchands le soin d'acquérir des grains & d'en traiter avec l'Etranger. Ce Commerce fait par des gens de la Profession seroit soigné, bien entendu, sans appareil, sans fracas; & ceci tient à un principe de politique universellement reconnu. Il n'est point à propos que le simple peuple con-

noiſſe les grandes néceſſités de l'Etat ; qu'il meſure en quelque ſorte toute l'étendue des calamités publiques & de l'inquiétude qu'elles cauſent au Gouvernement. Mais qu'arrive-t-il dans la ſituation actuelle des choſes, & en conſéquence des Réglemens faits pour la police des grains ? Ici l'Auteur préconiſe fort *les attentions & la bonté* de ceux qui ſont chargés d'y veiller. » On les voit ſur les » premières apparences de cherté, » prendre toutes ſortes de précau» tions pour aſſurer la ſubſiſtance » des Provinces qui manquent, & » ſurtout de la Capitale. Ils font » ſouvent venir à grands frais ce » que la moiſſon ſemble nous avoir » refuſé dans de certaines années... » Mais ces ſoins empreſſés du Mi» niſtère, font ſouvent penſer que » le mal eſt plus grand qu'il ne » l'eſt en effet : la méfiance l'aug« mente, & ces attentions n'ont

» pas toujours le ſuccès qu'on au-
» roit lieu d'en eſpérer. En géné-
» ral toute opération publique ſur
» les bleds eſt délicate, diſpen-
» dieuſe, ſouvent même dange-
» reuſe. Le peuple confirmé dans
» ſes préjugés par les motifs & les
» formalités des Ordonnances, ne
» voit point tranquillement un
» tranſport de grains fait avec ap-
» pareil.... Il ſe plaint, ou que
» l'on épuiſe la Province par de
» mauvaiſes manœuvres, ou que
» les bleds étrangers ſont trop
» chers & de mauvaiſe qualité. Il
» n'eſt pas poſſible en effet qu'il ne
» ſe rencontre bien des inconvé-
» niens dans les achats pour le
» compte de l'Etat. Quand même
» ils ſeroient faits avec toute la fi-
» délité imaginable; on ne peut y
» apporter la même œconomie &
» le même ſoin que des Négocians
» qui chercheroient leur intérêt
» perſonnel.... D'ailleurs, lorſque

» le bruit se répand que l'Etat achete des grains, aucun Commerçant » ne se hazarde d'en faire venir ; » il craint, avec raison, de n'y pas » trouver son compte, il tourne » ailleurs ses fonds, & le public » est privé du bénéfice de la con- » currence, qui seule pourroit éta- » blir un prix convenable. Dans » ces occurrences où tout se passe » avec précipitation, & même avec » crainte, l'Etat ne peut sçavoir » quelles doivent être les bornes » de ses achats. S'il en fait trop » peu, son objet n'est point rem- » pli ; & dans l'intervalle d'un » achat à l'autre, on court risque » de sentir toute l'horreur de la » disette. S'il en fait trop, les bleds » se gâtent, excitent des murmu- » res, ou tombent en pure perte » pour l'Etat. «

Il ne faudroit que cette belle exposition pour donner une grande idée de l'Auteur & de son Ouvra-

ge. La suite fait connoître de plus en plus les avantages d'un Commerce libre, *tant pour l'intérieur que pour l'extérieur* ; & c'est à cette occasion que l'Anonyme explique aussi les heureux effets de la sortie *des grains hors du Royaume en tout temps*, excepté dans les cas très-rares où l'on jugeroit à propos de la défendre. Il cite à ce sujet les exemples de Dantzick, de la Hollande, & de l'Angleterre. Les Négocians de ces Nations ont toute liberté de faire la traite des grains avec les autres parties de l'Europe qui en manquent. On encourage même cette exportation, on la récompense en Angleterre, & depuis plus de soixante ans que, dans ce Royaume, on a suivi une *méthode qui paroît si étrange au premier coup d'œil*, on n'y a point éprouvé *les suites fâcheuses de la disette*. Est-ce donc que l'Angleterre est plus fertile en grains

grains que la France? Non ſans doute ; mais parce que cette eſpéce de Commerce y eſt libre & protégée, les terres y reçoivent plus de culture, l'activité des Négocians y eſt plus vive & plus induſtrieuſe : il faut voir, dans la Brochure de notre Auteur, tous les détails où il entre à ce ſujet.

S'il avoit pu faire uſage d'un Article très-remarquable, inſéré dans la Gazette d'Amſterdam, du 28 Septembre 1753, nous ne doutons point qu'il n'eût extrêmement inſiſté ſur cet exemple. Nous le rapporterons pour la ſingularité & l'importance de la choſe. Il eſt dit dans cette Gazette (Art. de Londres) que » les Irlandois commencent à faire de ſérieuſes réflexions ſur le triſte état où la négligence des Arts & de l'Induſtrie réduit leur pays ; qu'en effet on remarque que depuis 1739, il en eſt ſorti deux mil-

» lions vingt mille livres ſterling
» en eſpéces, pour le ſeul article
» des grains qu'il a fallu acheter;
» que depuis la même époque,
» 420 mille habitans ont été obli-
» gés de quitter leur Patrie, faute
» d'emploi, dont la plûpart ont
» paſſé aux Colônies Françoiſes en
» Amérique; que ces obſervations
» conduiſent naturellement à la
» ſoûrce du mal, & que l'on trou-
» ve que, pour y remédier, il eſt
» abſolument néceſſaire de tirer
» les Irlandois de leur indolence,
» en les encourageant par des ré-
» compenſes à la culture de leurs
» terres, dont plus de la moitié
» reſte en friche; que c'eſt dans
» cette vûe qu'il ſera (dit-on)
» propoſé à la prochaine Séance
» du Parlement d'Irlande, de
» paſſer un Acte pour accorder
» une prime ou gratification de
» cinq ſchellings par muid de
» bled, que l'on tranſportera

» dudit Royaume dans le Pays » Etranger. «

A la lecture de cet Article un homme d'esprit, une de ces têtes faites pour bien juger des choses, disoit : » Voilà un vrai Problème : » une Nation manque souvent de » bled, &, pour s'en procurer » l'abondance, elle veut propo- » ser des gratifications à quicon- » que transportera cette même » denrée dans le Pays étranger. » Quel système de Politique ! Mais » l'explication de ce prétendu » mystère se présente à quiconque » sçait réfléchir, c'est que par » l'attrait des gratifications, par » l'avantage de la liberté du Com- » merce, on excite le zèle de » l'Agriculture, & que ce zèle » étant une fois bien répandu dans » la Nation, non-seulement elle ne » manquera plus de grains pour » sa subsistance, elle pourra mê- » me en fournir à ses voisins, &

» s'enrichir à leurs dépens. «

Revenons à notre excellente Brochure, ou plutôt terminons le compte que nous avons cru devoir en rendre. L'Auteur déſireroit qu'on formât, dans la Capitale, un Bureau qui ne fût occupé que du ſoin d'encourager & de faire proſpérer l'Agriculture. Il explique toutes les fonctions de ce Tribunal, & il ajoute que *cette Compagnie rendroit plus de ſervices à l'Etat que toutes les Sociétés littéraires.* Cela eſt très-vrai ; & ne ſera même contredit par aucun de ceux qui compoſent nos Académies : car il eſt à croire que ces habiles gens ſont encore plus Citoyens qu'hommes de Lettres. En tout cas, voici toujours un très-bon Ecrivain qui leur donne l'exemple ; en lui le zèle de l'Agriculture ne fait tort ni à la nobleſſe des idées, ni à l'élégance du ſtile.

Nous ne ſçavons ſi cet Auteur,

qui nous eſt totalement inconnu, s'eſt reſſouvenu, en combinant ſes principes, d'un mot de Platon (Liv. VIII de la Rép.) *A l'égard des fruits de la terre* (dit ce Philoſophe) *qu'il ſoit libre à quiconque de les tranſporter par-tout où il voudra.* Voilà bien tout le fond & toute la ſubſtance du préſent *Eſſai ſur la Police des grains*. Mais ne croirions-nous pas plutôt que l'Auteur a eu connoiſſance d'un très-beau Mémoire qui fut préſenté, en 1742, à M. Orry, & qui eut l'approbation de ce Miniſtre ? Comme cette piéce a été imprimée depuis (en 1748, époque encore aſſez récente) nous allons en donner une courte Analyſe : elle a pour titre, *Mémoire ſur les Bleds, avec un projet d'Edit pour maintenir en tout temps la valeur des grains à un prix convenable au Vendeur & à l'Acheteur, in-4° p. 44.*

L'Auteur, aussi Anonyme, observe qu'il y a deux sortes de revenus dans l'Etat ; les fruits de la terre, & l'argent qui les représente : revenus d'une telle nature qu'il doit y avoir entre eux une juste proportion de valeur : car, si le possesseur du bled venoit à ruiner le possesseur de l'argent, ou si le possesseur de l'argent venoit à ruiner le possesseur du bled, ce seroient les membres du Corps Politique qui se déclareroient mutuellement la guerre ; & qu'en pourroit-il résulter autre chose que la destruction même, du moins l'extrême affoiblissement de ce Corps qui est l'Etat ?

Nous voyons déja, dans ce sage préambule, tout le fond du Mémoire. Le possesseur du bled ruine le possesseur de l'argent, lorsque le bled est trop cher ; & le possesseur de l'argent ruine le possesseur du bled, lorsque le bled est à trop vil

prix. Voilà deux écueils également dangereux. La cherté des grains fait que le peuple tombe dans l'abattement & dans les murmures ; qu'il périt de langueur, ou qu'il s'expatrie : deux extrémités qui privent l'Etat de toute sa force, en lui faisant perdre les Citoyens & l'espérance de leur postérité. » L'avilissement des grains est per- » nicieux à tous les Membres de » la Société, & par conséquent au » Souverain. Le riche n'a pas de » quoi faire travailler le pauvre. » La Laboureur ne peut payer son » Maître & les impôts ; il cesse de » cultiver les terres difficiles, & » fournit à peine les engrais aux » bonnes. «

Pour remédier à ces inconvéniens, l'Auteur du Mémoire propose, comme quelque chose d'essentiel, la liberté du Commerce. » Si le Commerce des grains étoit » constamment libre, ils ne man-

» queroient jamais. Plusieurs bons » Négocians en feroient leur principal objet ; ils achéteroient & » porteroient au-dehors ceux du » crû, quand ils seroient à bon » compte ; ils en améneroient de » l'Etranger quand ils seroient » chers : mais il ne faudroit pas accorder cette faculté exclusivement à quelques Particuliers ; » c'est une occasion de monopole » ou d'infidélité à laquelle il sera » toujours difficile de résister : il » ne faudroit pas non plus favoriser certains Marchands, en » leur permettant d'exposer leurs » bleds en vente, pendant que » l'on empêche les bâtimens des » autres d'approcher, jusqu'à ce » que les premiers soient vuides. » Le Commerce doit être libre, » sans égards, sans considérations, » sans préférences, & à la plus » grande utilité publique. «

Cette liberté, au reste, l'Au-

teur l'étend à l'intérieur du Royaume & au Pays Etranger. Quant à l'intérieur du Royaume, on ne conçoit pas comment le transport des grains d'une Province à l'autre a été si souvent défendu, gêné, molesté parmi nous. *Tous les Sujets d'un Etat ne sont-ils donc pas une même famille? Pourquoi refuser à l'un des enfans le superflu de l'autre?* Mais considérons la pratique des autres Nations nos voisines & nos rivales. En est-il une seule qui ne favorise cette liberté par toutes sortes de moyens? & ne devons-nous pas reconnoître que nous sommes *peut-être le seul Corps de République où il se forme une division & une scission générale d'intérêts, précisément dans les circonstances où tous les Membres devroient se réunir & se donner des secours mutuels?* .....

A l'égard de la sortie des grains hors du Royaume, l'Angleterre

peut & devroit nous ſervir d'exemple. Il y a 52 ans * qu'on a pris la méthode dans ce Royaume, de récompenſer ceux qui tranſportent des bleds au-dehors, lorſqu'ils ſont à bas prix. On conſacre à ces récompenſes environ deux millions par an, monnoye de France; & l'on eſt bien indemniſé de cette dépenſe par les matières d'or & d'argent que ce Commerce fait entrer dans l'Etat. » Il y a 52 ans » que, moyennant cet établiſſe» ment, l'Angleterre n'a connu » ni les horreurs de la ſtérilité, ni » les inconvéniens de la ſuperflui» té. Il y a 52 ans qu'aucun Sei» gneur Anglois n'a reçu de Let» tres de ſes Gens d'affaires, qui » concluent comme celle que je » viens de voir entre les mains d'un » Seigneur François. *De mémoire*

* C'eſt la date qu'on met dans le Mémoire compoſé en 1742.

» *d'homme* (lui mande-t-on) *la*
» *récolte n'a été si abondante dans*
» *ce pays : vos fermiers ne sçavent*
» *déja plus où loger leurs bleds ;*
» *par conséquent, vous devez-vous*
» *attendre à ne pas toucher un sol*
» *de votre terre cette année.* »

L'Auteur ne porte pas ses vûes jusqu'à l'imitation entière & absolue de la *Pratique Angloise*. Cet Article surtout des *récompenses*, pour la sortie des grains hors du Royaume, est un point qui ne conviendroit peut-être pas à notre Gouvernement ; mais la liberté, la facilité, la protection même de ce Commerce est toujours l'objet capital & essentiel, qu'il est aisé de remplir.

C'est en conséquence de ces réflexions & d'une multitude d'autres répandues dans le Mémoire, que l'Auteur trace son *projet d'Edit*, en 26 Articles, *pour maintenir en tout temps la valeur des*

grains à un prix convenable au Vendeur & à l'Acheteur. On peut concevoir, par le peu que nous avons dit, qu'il règne, dans ce projet, beaucoup de traits d'une ſage Politique; qu'on y a prévû & combiné tous les cas; qu'on y facilite toutes les opérations.

Nous avertiſſons nos Lecteurs que des perſonnes très-diſtinguées, & qui influent même dans le Gouvernement, ont ſouhaité que les deux Ecrits, dont on vient de voir l'Extrait, *fiſſent quelque impreſſion dans le public*. C'eſt ce qui nous a fait entrer dans cette importante diſcuſſion : heureux ſi nous étions parvenus à ſatisfaire des déſirs, qui témoignent clairement que les perſonnes en place cherchent le bien; qu'elles aiment la vérité, & qu'elles ne ſont point fâchées de la voir briller aux yeux du Public !

ARTICLE XL.

LETTRE SUR LA MUSIQUE, à M. le Comte de Caylus, Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Peinture. In-8° p. 36. MDCCLIV.

CEtte Lettre n'eſt qu'un plan d'Ouvrage ; mais pour former un tel plan, & pour le propoſer dans le goût que nous voyons ici, il faut être très-habile, & très-capable de bien exécuter. L'Auteur (M. l'Abbé Arnaud) obſerve que la Muſique a eu ſes Grammairiens, qui ont donné les élémens de cet Art ; ſes Philoſophes qui en ont examiné les rapports & les combinaiſons ; mais perſonne qui ait entrepris de *nous*

indiquer les formes particulières ausquelles la Musique doit ses images, sa passion, sa Poësie; personne qui ait sçu *nous éclairer sur l'usage que nous devions faire de ces formes pour tirer plus sûrement à l'effet.* Cela signifie, dans la pensée de l'Auteur, qu'on n'a point encore donné la *Rhétorique de la Musique :* expression qui mérite encore d'être expliquée, & qui en a besoin.

Il y a dans tous les Arts, d'imitation surtout, une éloquence qui leur est propre; & cette éloquence n'est autre chose que la force de plaire, d'émouvoir, de procurer ce qu'on appelle l'*Effet.* Ainsi M. Coypel donna-t-il, peu de temps avant sa mort, un très-agréable morceau sur l'Eloquence de la Peinture; & M. l'Abbé Arnaud (notre Auteur) a sans doute dessein de nous faire connoître

l'Eloquence de la Musique : cependant il ne nous annonce que la *Rhétorique* de cet Art ; parce qu'il est question d'enseigner aux Artistes & aux Amateurs la route qui peut les conduire à cette *Eloquence* tant desirée dans la Musique : or l'on sçait que la *Rhétorique* est à l'*Eloquence*, ce qu'est l'étude de la Philosophie à la Sagesse : la *Rhétorique* est l'art qui comprend les préceptes ; l'*Eloquence* est le fruit de la *Rhétorique* ; & l'impression qui passe de l'organe à l'ame, est l'effet de l'*Eloquence*. Notre Auteur *a cru qu'il ne pouvoit traiter son sujet avec succès qu'en le coupant par Chapitres, à l'exemple des Institutions Oratoires de Quintilien.* Ce mot seul expose assez le goût de cette *Rhétorique* ; voici cependant quelque chose qui explique encore mieux le dessein de M. l'Abbé Arnaud. *Je parcours*

(dit-il) *tous les tropes, toutes les figures dont la Musique se sert, ainsi que l'éloquence, pour plaire, pour toucher & pour persuader.*

Tel est donc le *principal objet* de cet homme d'esprit. Nous disons *le principal, parce qu'il traitera au-long de la Musique des Anciens & de tout ce qui y a rapport.* Cette Musique des Anciens comprenoit le Rhytme, la Mélodie, l'Harmonie : trois choses qui seront examinées dans l'Ouvrage, & qu'on ébauche déja dans cette Lettre.

Le Rhytme étoit la principale partie de la Musique. C'en étoit l'*ame*, tandis que la Mélodie n'en étoit que le *corps*. On définissoit le *Rhytme*, l'*assemblage de plusieurs temps qui gardent entr'eux certaines proportions :* telle est la définition que donne Aristide-Quintilien. Mais elle n'est pas assez clai-

re ; & nous aimons mieux dire que le Rhytme étoit la proportion de la durée du Chant avec la durée des ſyllabes ; qu'ainſi pour les ſyllabes breves on employoit une meſure prompte & vive ; qu'on inſiſtoit davantage ſur les ſyllabes longues, & qu'enfin (comme l'obſerve judicieuſement M. l'Abbé Arnaud) *la valeur de chaque Note répondoit exactement à celle de chaque ſyllabe.* Or, c'eſt dans cette juſte proportion que conſiſtoit en grande partie la force & l'éloquence de la Muſique... L'Auteur cite un exemple : Valère Maxime (dit-il) nous apprend que » c'eſt » en frappant l'Anapæſte (pied de » deux brèves & une longue) que » les inſtrumens de guerre diſpo- » ſoient les Lacédémoniens au » combat : c'eſt par la véhémence » & l'impétuoſité de ce pied que » Tyrtée ranima leur valeur que » des pertes réitérées avoient en-

» tiérement éteinte *. Nos Arti-
» ſtes l'employent encore tous les
» jours dans lesChants belliqueux,

---

* Il y a ſur ce point une difficulté que M. l'Abbé Arnaud entrevoit dans la note miſe au bas de la page 6. Valère Maxime dit que les Lacédémoniens s'excitoient au combat par la véhémence & l'impétuoſité de l'Anapæſte : d'un autre côté Thucydide rapporte que la Muſique militaire des Spartiates étoit majeſtueuſe & tranquille, moins faite pour exciter le courage, que pour tempérer l'ardeur & régler la marche des Soldats. *Mais*, ajoute M. l'Abbé Arnaud, *cela ne ſert qu'à mieux prouver l'effet que dûrent faire ſur eux les ſons impétueux & redoublés du pied dont ſe ſervoit Tyrtée pour ranimer leur courage.* On trouve quelque choſe, en ceci, qui a beſoin d'explication. Les Spartiates avoient une Muſique compoſée de flutes, laquelle ſervoit (dit Thucydide) à les mener au combat lentement & d'un pas égal. D'un autre côté, Valère Maxime aſſure que par le ſon de la flute & par l'Anapæſte ils étoient animés au combat, *qu'ils prenoient feu*, &c. Cicéron dit auſſi (Tuſ-

» & M. Rameau.... fait frapper
» continûment l'Anapæſte par la
» ſymphonie qui annonce le Chant
» ſublime & vigoureux de Tyrtée.

Ceci n'empêche pas l'Auteur de ſe plaindre du peu d'attention que donnent la plûpart de nos Compoſiteurs au Rhytme muſical. » Nous profitons tellement
» (dit-il) de la liberté que nous
» laiſſe la Proſodie trop ignorée de
» nos Langues, qu'à force de bri-
» ſer & de hâcher nos ſons, nous
» affoibliſſons de jour en jour la

---

cul. 1.) que ce Peuple marchoit au combat *ad modum, ad tibiam, nec adhibetur ulla ſine Anapæſtis pedibus hortatio.* Il faut donc reconnoître ces deux choſes. 1°. Que le ſon des flutes retenoit les Spartiates, les empêchoit de ſe débander, lorſqu'ils marchoient à l'ennemi. 2°. Que le ſon de ces flutes, frappant l'Anapæſte, les animoit, les rempliſſoit d'ardeur, lorſqu'ils en venoient aux mains.

» partie la plus nerveuſe de l'ex-
» preſſion muſicale. Je fais donc
» ſentir à nos Muſiciens combien
» il leur importe de connoître le
» Méchaniſme de leur Langue ;
» & ſur-tout de réfléchir ſur l'éner-
» gie des pieds dont chaque mot
» eſt composé. Je leur expoſe les
» avantages conſidérables qui ré-
» ſulteroient de cette étude. C'eſt
» au moyen du choix & du mé-
» lange judicieux de ces pieds &
» de ces nombres, qu'ils décide-
» roient l'expreſſion toujours va-
» gue & ſouvent défectueuſe de
» leur ſymphonie. «

On voit de plus en plus le deſſein de M. L'Abbé Arnaud ; on apprend à connoître les qualités de ſon ſtile, qui eſt propre du ſujet, c'eſt-à-dire, intelligible, grave, didactique, orné de temps en temps, comme dans le morceau qui ſuit, où il eſt queſtion des Modes de la Muſique ancienne. Cet

ndroit doit être lû ; on y reconnoîtra l'étendue des réflexions qu'a fait l'Auteur ſur la Muſique des Grecs. Il règne dans tout ce qu'il dit, à ce ſujet, un goût d'antiquité qu'il n'eſt pas ordinaire de voir agréé de nos Modernes. Mais M. l'Abbé Arnaud ne doit pas redouter les critiques ou les dédains du Vulgaire : ſon Ouvrage ſera bon & très-bon, s'il reſſemble à ſa Lettre.

En la ſuivant, nous trouvons l'eſquiſſe de ce qu'il doit nous dire ſur la Mélodie & ſur l'Harmonie : » Je » définis (dit-il) la Mélodie en » général, ou ce que nous appel» lons du *beau Chant*, un tiſſu de » ſons amis & proportionnés qui » s'entre-exigent les uns les autres, » & ſubſiſtent en quelque ſorte par » eux-mêmes *. Et comme, ſelon

* Ceci manque d'un dégré de clarté : ſi ces ſons *s'entre-exigent* mutuellement,

» l'obſervation des vrais Philoſo-
» phes, le Chant, dans chaque
» Langue, doit être auſſi différent
» que l'accent naturel ; puiſque,
» ſans cela, ce qui peindroit bien
» une paſſion dans une Langue,
» l'exprimeroit fort mal dans l'au-
» tre ; j'ajoute que ces ſons doi-
» vent être conformes à ceux dont
» la Nation abonde.... J'applique
» à la Mélodie ce *repos* que les
» Architectes & les Peintres re-
» commandent avec tant de ſoin,
» dont l'inobſervation jette le dé-
» ſordre & l'embarras dans toutes
» les parties, & par lequel, dans
» la Muſique, l'ame jouit du chant
» préſent, de celui qui l'a pré-
» cédé, & preſſe celui qui doit
» le ſuivre : beauté précieuſe &
» malheureuſement négligée par

---

comment *ſubſiſtent-ils par eux-mêmes*, c'eſt-à-dire, indépendamment les uns des autres?

» la plûpart de nos Artistes, mê-
» me les plus célébres. « Cette observation est d'une finesse exquise. Il faut (dit Plutarque) du *repos* pour la Musique ; & c'est pour cela qu'Homère représente Achille chantant les exploits des Héros, dans sa tente ; lorsque sa querelle avec Agamemnon le tenoit éloigné des combats. Mais ce n'est point là le *repos* qu'exige notre Auteur, c'est ce contentement de l'ame qui résulte d'une mélodie bien ordonnée, parce qu'elle est bien suivie : *repos* néanmoins qui doit différer de celui qu'on goûte vis-à-vis d'un morceau d'Architecture ou d'un Tableau : car dans ces derniers Ouvrages, on voit tout l'ensemble des rapports existans ; au lieu que, dans une composition de Musique, la mélodie étant la succession des accords, il faut que l'ame devine ceux qui doivent suivre, à l'occasion de

ceux qui exiſtent ; & que ces mêmes ſons exiſtans lui rappellent ceux qui ont paſſé : opération laborieuſe, à moins que l'art du Muſicien ne ſoulage l'oreille & le ſentiment de l'Amateur ; mais c'eſt-là juſtement que paroît la force du génie & l'excellence des talents. ....

Sur l'Harmonie, M. l'Abbé Arnaud nous promet auſſi des choſes fort recherchées & fort ſçavantes, puiſqu'il ſoutient déja dans ſa Lettre, que *les Anciens ont connu l'harmonie, & qu'ils en ont fait uſage.* On doit ſe reſſouvenir que l'*Harmonie* eſt l'art d'unir les ſons; qu'on appelle faire uſage de l'*Harmonie* quand on compoſe & qu'on chante en parties, quand on employe les Deſſus, les Tailles, les Baſſes. M. Burette nie fortement que les Anciens ayent eu cette pratique : notre Auteur le réfutera, *quelque reſpect* qu'il conſerve *pour*

la

la Mémoire de ce ſçavant Académicien : ainſi nous verrons ſe renouveller une controverſe qui autrefois occupa beaucoup nos Mémoires ; & ce ſeront de nouvelles richeſſes acquiſes au profit de l'Art.

M. l'Abbé Arnaud termine ſa Lettre par un morceau digne d'être tranſcrit en entier : » Voilà, Mon-
» ſieur, (il parle à M. le Comte
» de Caylus) une légère eſquiſſe
» d'un Ouvrage que je méditois
» au fonds de la Province, dans
» les ombres du Cabinet, & dans
» le ſilence de la réflexion. Ami de
» l'obſcurité, dont la douceur & le
» repos m'ont toujours paru infi-
» niment préférables à l'éclat ſou-
» vent accompagné du trouble &
» de l'inquiétude, je ne chantois, ſe-
» lon l'expreſſion d'un Ancien,
» que pour moi & pour les Mu-
» ſes : d'ailleurs, ſi d'un côté le
» zèle du progrès des Arts m'ani-
» moit & me faiſoit oublier pour

» quelques inſtants ma foibleſſe ;
» de l'autre, l'étendue & la diffi-
» culté de l'entrepriſe m'épou-
» vantoient, & le peu de reſſour-
» ces que j'avois pour la remplir
» avec ſuccès, achevoit de me dé-
» courager, & me bornoit à des re-
» grets ſtériles. Je me plaignois que
» ce deſſein n'eût pas été formé par
» un homme dont l'autorité fût
» reſpectable dans la République
» des Lettres & des Arts. J'enviois
» à la Peinture d'avoir mérité que
» vous lui conſacriez vos tra-
» vaux & l'étendue de vos con-
» noiſſances. Mais depuis que je
» vous ai communiqué mon pro-
» jet, & que vous avez bien voulu
» m'encourager, toute mon ar-
» deur s'eſt réveillée : votre ſuf-
» frage a fait diſparoître les obſta-
» cles qui m'avoient arrêté juſ-
» qu'à préſent ; & dès que je puis
» me flatter que vous ſoutiendrez
» mes efforts, & que vous m'ai-

» derez de vos lumières, il n'est
» rien que je n'ose & que je n'en-
» treprenne.«

ARTICLE XLI.

LOIX FORESTIÈRES DE FRANCE, Commentaire Historique & raisonné sur l'Ordonnance de 1669, les Réglements antérieurs, & ceux qui l'ont suivie: auquel on a joint une Bibliotèque des Auteurs qui ont écrit sur les matières d'Eaux & Forêts, & une Notice des Coutumes relatives à ces mêmes Matières. Dédié à Monseigneur le Garde de Sceaux, par M. Pecquet, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France au Département de Normandie, 2 vol. *in*-4°, le premier de 672 p. & le second de 532 p. A Paris, chez Prault, père. MDCCLIII.

On ne ſçauroit trop accueillir un Ouvrage qui doit rendre la ſcience des *Loix Foreſtières de France* auſſi facile, & auſſi familière que l'uſage en eſt néceſſaire & journalier. L'adminiſtration de la Juſtice concernant les Eaux & Forêts du Royaume, n'eſt point aſſez connue, parce qu'elle n'a point encore été rédigée dans un corps d'Ouvrage qui embraſſe exactement & développe méthodiquement toutes les parties de droit, & de coutumes relatives à cet objet. Ordinairement on n'eſt inſtruit des *Loix Foreſtières* que par la contrainte qu'on en ſouffre, preſque toujours fort impatiemment. En vain le bien public juſtifie leur rigueur: l'intérêt particulier n'y cede qu'à peine; & quand il croit pouvoir l'adoucir impunément, il ne ſe croit pas obligé d'en reſpecter l'autorité. Si

des Officiers vigilans oppòsent à ces fraudes, ou à ces rapines, une fermeté inflexible; s'ils punissent les délits avec une juste sévérité, on éclate en murmures & en plaintes contre leur zèle : la fidélité la plus incorruptible n'est pas à l'abri des soupçons, des imputations, des calomnies; ce sont-là les traits que saisit la vengeance populaire, & dont jamais elle ne se reproche l'injustice, quand ils ne tombent que sur les Officiers chargés par état des intérêts du Roi, & fidéles aux engagemens qu'ils ont contractés.

Pour autoriser les fonctions qu'ils exercent, & pour justifier la police qu'ils entretiennent, rien n'est donc plus important que d'instruire le Public de leurs droits & de ses obligations; de leurs régles & de ses devoirs : c'est ce qu'on trouvera exécuté dans l'Ouvrage que nous annonçons, dans ce

Code complet de Jurisprudence Forestière. Nous en sommes redevables à M. Pecquet, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département de Normandie. Devenu, par une longue étude, profond dans l'Histoire & dans l'esprit de sa profession, il en a rassemblé tous les monumens, & recueilli toutes les Loix avec le même soin qu'il les fait observer. C'est donc ici un Livre qui nous manquoit, & qui nous étoit si nécessaire qu'on ne peut trop témoigner de reconnoissance à l'Auteur qui le publie.

Dans sa Préface, M. Pecquet remonte à l'origine des Loix Forestières : en peu de pages, il seme sur cette matière, une érudition qui s'étend depuis les premiers jusqu'aux derniers règnes de notre Monarchie. Il observe judicieusement que de tout temps on a eu de l'attention à la conservation des

Forêts ; mais que dans les différens âges, l'étendue de cette attention, ſes principes & ſes objets ont été différens.

Le plus ancien, le plus général, & le plus conſtant des motifs qui ont animé le zèle de nos Monarques, a été l'amour de la chaſſe : nos Rois & nos Seigneurs François ont toujours été jaloux d'un ſi noble exercice ; il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ayent uſé de toute leur autorité pour s'en réſerver le plaiſir. A cet égard ils ont porté des Loix dont on a modéré la rigueur, à meſure qu'on s'eſt éloigné des mœurs barbares de nos ancêtres, ces anciens Germains dont l'établiſſement dans les Gaules forme une époque ſi intéreſſante pour notre Nation. Enfin, Louis XIV, ce Prince auſſi facile à ſe relâcher ſur ce qu'il y avoit de trop onéreux pour ſes Sujets, que jaloux de les tenir dans une

dépendance juſte de ſon autorité, a ſupprimé ce que nos Loix Foreſtières avoient de trop rigoureux.

Un autre motif qui animoit nos Rois à la garde de leurs Forêts, c'eſt qu'ils avoient des domaines aux environs. Dans ces *Métairies Royales*, on entretenoit avec ſoin des jardins, des vergers, & des pâturages. Les Officiers qui avoient l'Intendance des Vergers, s'appelloient Verdiers, *Viridarii*; on nommoit *Agiſtati* ceux qui veilloient ſur les pâturages, & *Regardati* les Gardebois.

Ces Domaines Royaux étoient cultivés ſelon le goût & l'intention, ou même ſelon les beſoins du Monarque. Car c'étoit dans ces lieux agréables, qu'on ſemoit des fleurs & des légumes, qu'on élevoit des plantes & des arbres, & qu'on nourriſſoit tous les animaux qui pouvoient ſervir à la table du Roi, ou à ſes autres plai-

ſirs : auſſi la conſervation de ces campagnes chéries étoit alors un objet, dont il eſt aiſé de ſentir l'importance.

Autrefois les Loix Foreſtières avoient un motif tout contraire à celui qui les anime à préſent : alors le bois étoit trop commun pour avoir une valeur digne du fond qu'il occupoit : ainſi, pour défricher ces terres incultes & ſauvages, pour les rendre d'un meilleur revenu, on ordonnoit d'en couper & d'en arracher les bois ; on défendoit d'y faire de nouvelles plantations. Aujourd'hui, en France, le bois diminue, & la conſommation augmente dans une progreſſion dont le cours rapide épuiſeroit bientôt une eſpèce ſi précieuſe & ſi néceſſaire : de-là les précautions du Gouvernement pour en prévenir la diſette, & les ordres qui en ſont émanés pour obliger à planter autant qu'on per-

met d'abbatre. Voilà le but principal, où tendent maintenant la plûpart de nos Loix Foreſtières.

Dans le reſte de ſa Préface, M. Pecquet nous rappelle quels étoient anciennement les différens Juges, ou Œconomes qui avoient la régie des Eaux, Forêts, & Domaines adjacents; il touche en paſſant la nature de leurs fonctions, & la forme de leur adminiſtration. On voit comment s'eſt formée la Juriſdiction des Eaux & Forêts. Les Maîtres furent d'abord en trop petit nombre pour connoître & ſuivre en détail toutes les affaires qui regardoient un Domaine ſi étendu; on en portoit une partie aux Tribunaux des Baillifs & des Sénéchaux: mais enfin peu à peu le Tribunal de la Juriſdiction particulière des Eaux & Forêts devint complet: on le pourvut d'un nombre compétent d'Officiers, & dès-lors la connoiſſan-

ce des affaires de ce district fut interdite à tous les autres Juges dont on avoit jusques-là emprunté le service.

L'établissement de cette Jurisdiction ne laissa pas de souffrir des contradictions : les Grands du Royaume & les Prélats ne souffrirent pas volontiers qu'on les gênât dans la jouissance & dans l'administration de leurs Forêts. Ils réclamèrent contre les ordres qui les assujettissoient à ce nouveau Tribunal, ils furent enfin obligés d'en reconnoître l'autorité & de s'y soumettre. Alors nos Rois & leur Conseil se trouvèrent en état de pourvoir, en cette partie, au bien commun du Royaume, & ils le firent par des loix plus simples, plus constantes & plus universelles.

De ces détails recherchés dont nous ne présentons que l'annonce, l'Auteur passe aux révolutions

qui ſont arrivées dans les Offices créés pour l'adminiſtration des Eaux & Forêts, il en expoſe la multiplication, la ſubordination, & les fonctions ; mais (comme on en convient ici) le Tribunal des Eaux & Forêts ne fut guéres en régle, & l'on n'eut proprement un corps de Juges & de Juriſprudence parfait, qu'en 1669, après la publication de l'Ordonnance générale des Eaux & Forêts, ouvrage digne de la ſageſſe de Louis XIV.

Cette célébre Ordonnance eſt la *baſe* de l'Ouvrage que nous annonçons, elle en eſt comme le texte. Ces deux Volumes en ſont l'explication, ou plutôt le *Commentaire*. M. Pecquet ne ſe propoſe pas de dire des *choſes neuves*, mais ſimplement de faire un choix régulier des matières, & de les mettre dans un ordre méthodique qui en découvre les rapports, qui

les étende, & qui répande ſur toute la ſcience des Loix Foreſtières, une clarté nouvelle. Les Auteurs qui ont écrit depuis 1669, n'ont pas ſçu digérer & éclaircir les matières ; ils ne ſe ſont pas attachés à en ſaiſir le principe général, & à en déduire les conſéquences de proche en proche. Cependant ſans ces procédés analytiques, comment pourroit-on développer cette ſuite de Loix, en montrer la ſimplicité, l'uniformité, la liaiſon, la dépendance, & l'accord qu'elles tirent de leur origine commune ? Voilà le ſervice important que M. P. rend à la Juriſprudence Foreſtière.

Dans l'Ordonnance de 1669, il obſerve *cinq objets fixes & diſtincts*, ſçavoir, la Juriſdiction ou la compétence ; la police & les droits des différents Tribunaux, qui ſont prépoſés à l'adminiſtration des Eaux & Forêts ; les loix & les pratiques qu'il faut mainte-

nir pour la conſervation & l'amélioration des Eaux & Forêts que le Roi poſſéde actuellement ; les parties des Eaux & Forêts qui n'appartiennent pas au Roi, mais à ſes Sujets ; enfin les peines & les amendes qui ſont répandues dans toute l'étendue de l'Ordonnance, à meſure que les différens cas de contravention s'y préſentent.

Ces cinq objets ont fourni la matière d'autant de Chapitres qui font la diſtribution de cet Ouvrage en cinq parties : le tout forme plutôt un Traité Hiſtorique qu'une compilation méthodique. Dans les queſtions qu'il agite, l'Auteur ne manque point de ſéparer ce qui eſt d'opinion de ce qui eſt de droit, & d'en avertir ſon Lecteur : ainſi ſes leçons ſont sûres ; la ſcience qui les dicte, ne leur donne point une valeur que la préſomption ait exagérée.

Le premier titre de l'Ordon-

nance,avec ſes 15 articles,a fourni ſeul le premier Chapitre, ou la première partie de l'Ouvrage entier: c'eſt auſſi le titre principal, puiſqu'il établit la *Juriſdiction des Eaux & Foreſts* : l'Auteur, ſuivant ſa méthode,en a appuyé tous les Articles par une foule d'Arrêts, d'Ordonnances & de Monumens, dont les uns antérieurs à 1669 avoient de loin préparé, & preſque digéré ces articles; les autres, depuis la même époque, les ont éclairçis, expliqués & confirmés. Les décifions qui regardent un titre, ſe trouvent ici quelquefois à la ſuite d'un autre qu'elles intéreſſent encore davantage. M. P. en avertit à la fin de ſon premier Chapitre, il ne pouvoit mieux placer cette obſervation : » car, » indépendamment (dit-il) du » nombre de déciſions que l'on » a citées dans le corps de ce ti- » tre, rendues particuliérement &

» ſpécialement en faveur de la
» compétence & de l'étendue de
» la Juriſdiction en matière d'Eaux
» & Forêts, on trouvera dans le
» corps de cet Ouvrage que les dé-
» tails particuliers ſur les différens
» titres de l'Ordonnance, ſont
» autant de preuves de cette mê-
» me compétence & de cette
» même Juriſdiction. Les Juges
» des Eaux & Forêts n'ont pas
» toujours été troublés dans l'exer-
» cice de leurs attributions ; tous
» les actes qu'ils ont faits ſans
» trouble, ſont autant de ſupplé-
» ments de preuve ; enſorte qu'on
» pourroit ramener cet Ouvrage
» au titre de la Juriſdiction, &
» regarder ce premier Chapitre
» comme une ſimple eſquiſſe de ce
» qu'on s'eſt propoſé d'y établir.

Le Chapitre ſecond contient XII Sections & autant d'Articles de l'Ordonnance : ces Sections ſont comme autant de diſſertations ſur

chacun de ces Articles. Dans la première Section, il s'agit des Officiers des Maîtrises. En voici le début qui montre combien on a toujours exigé de mérite & de vertu pour ces Offices : » Jusqu'en » 1554 (dit M. P.) les Officiers des » Eaux & Forêts n'étoient point en » Charge ; on voit par l'Histoire » qu'ils étoient commis, les uns » par le Roi, d'autres par les » Grands-Maîtres, dont les pré- » rogatives & le pouvoir étoient » alors fort étendus. Il étoit censé » que ces Commissions étoient dé- » férées au mérite : au moins voit- » on par l'Ordonnance de Melun » du mois de Juillet 1576 que l'on » exigeoit que les Officiers sçussent » les Loix & Coutumes du Pays » de leur établissement. On exi- » geoit aussi d'eux une grande pu- » reté & un grand désintéresse- » ment. Le Roi Jean, par son Or- » donnance de 1355 défendoit aux

» Officiers d'Eaux & Forêts d'exer-
» cer commerce ni marchandise :
» Charles V Régent en 1356 re-
» nouvella la même défense. Ils
» étoient du nombre des Officiers
» ausquels les Etats d'Orléans au
» mois de Janvier 1560, défen-
» doient de prendre aucuns pré-
» sens, si ce n'étoit de la vénai-
» son prise ès Forêts des Seigneurs
» & Gentils-Hommes.

La seconde Section traite des Grands-Maîtres. » L'Histoire (dit
» M. Pecquet) prouve la grandeur
» & la dignité de leur Charge : ils
» sont à la tête d'une administra-
» tion précieuse & importante ; ils
» exercent une autorité fort éten-
» due, & ils jouissent de plusieurs
» prérogatives... Ces places ont
» toujours été recherchées, ou pos-
» sédées par des Grands-Seigneurs,
» ou du moins par des personnes
» d'une condition distinguée ; sur-
» tout dans les temps que, n'y ayant

» qu'un ſeul Grand-Maître, leurs
» fonctions avoient plus de relief,
» parce qu'elles s'étendoient ſur
» toutes les parties du Royaume. «

La multiplication de ces Grands-Maîtres, d'abord au nombre de ſix en 1575, reſſerra les bornes de leur reſſort, ſans reſtreindre ni le fond de leur pouvoir ni l'étendue de leurs fonctions en elles-mêmes, puiſqu'en 1689 ces ſix Grands-Maîtres, augmentés juſqu'au nombre de 16, furent *créés chacun au même rang, honneurs & prérogatives dont avoit joui ou dû jouir le ſieur Clauſſe de Fleury, qui l'étoit ſeul lors de la ſuppreſſion faite en 1575.*

C'eſt un principe, en matière de Juriſprudence Foreſtière, que *les Maîtriſes ſont Bailliageres :* c'eſt-à-dire, que le reſſort des Maîtriſes ſuit celui des Bailliages, enſorte que, ſi une Maîtriſe opéroit dans le reſſort de l'autre ſans ſon

concert, la Maîtriſe intéreſſée auroit droit de réclamer ; & dans la troiſiéme Section du ſecond Chapitre, où il s'agit des Maîtres particuliers, M. P. obſerve que, quand une Maîtriſe a réclamé le principe en queſtion contre les entrepriſes d'une autre Maîtriſe, le jugement intervenu a toujours été conſéquent à ce principe, & l'a confirmé.

Si nous pouvions ſuivre l'Auteur dans les détails où l'engagent la création des différens Offices & leurs fonctions, nous y recueillerions une foule de traits & d'obſervations hiſtoriques, qui pourroient faire goûter ces Inſtitutions Foreſtières à bien des Lecteurs fort indifférents ſur cette ſorte de Juriſprudence. Au moins tous les Grands-Maîtres, tous les Maîtres particuliers de France, tous les Lieutenans, Procureurs du Roi, Gardes-Marteau, Greffiers,

Gruyers, Gardes, & Arpenteurs ſeroient inexcuſables, s'ils négligeoient d'étudier ici l'origine de leurs emplois, la création de leurs Offices, les fonctions qui y ſont attribuées, & l'eſprit qui doit en animer & en ſoutenir le fidéle exercice. Dans ce Chapitre, chacun de ces Officiers trouvera une Section deſtinée à ſon inſtruction ſpéciale. Les dernières Sections de ce Chapitre ſont ſans contredit les plus curieuſes & les plus importantes : le Titre de la XI^e^ eſt le 13^e^ de l'Ordonnance des *Tables de Marbre & des Juges en dernier reſſort ;* celui de la XII^e^ eſt le 14^e^ des Appellations. L'établiſſement de ces Tribunaux ſupérieurs, leur conſtitution, leurs *attributions véritables*, l'ordre judiciaire qu'il faut ſuivre, ſoit pour s'y pourvoir par appel, ſoit pour en appeller au Parlement ou au Conſeil, tous ces articles ſont ſuſceptibles de

grandes diſcuſſions : en les traitant, M. P. fait connoître la ſolidité de ſon jugement, l'abondance de ſa doctrine, & la profondeur de ſes recherches.

Le Chapitre troiſiéme de ſon Ouvrage comprend 13 Sections : nous ne pouvons qu'indiquer les matières de ce Chapitre & des ſuivans : celles du troiſiéme ſont les *Aſſiſes*, *les Ventes des bois*, *les Récollemens*, *les Chablis*, *les Glandées & Paiſſons*, *les Pâturages & Panages*, *les Chauffages*, *les Maiſons Royales*, *la Police des Forêts*, *les Routes*, *Chemins Royaux*, *&c. les droits de Péages*, *les Chaſſes*, *& la Pêche.*

Le quatriéme Chapitre regarde *les Bois engagés*, *les Gruries*, *& Grairies*, *Tiers & danger*, *les Gens de main-morte*, *les Communautés Laïques*, *les Bois des Particuliers.* Ces ſeuls titres ſuffiſent pour faire ſentir à une infinité de Citoyens,

l'intérêt qu'ils doivent prendre à un Ouvrage comme celui-ci. Nous nous ſerions volontiers livrés à tous les détails qu'il embraſſe, mais ils nous euſſent occupés trop long-temps, & la plupart de nos Lecteurs ſe ſeroient bientôt ennuyés de revenir ſi ſouvent à une Juriſprudence qui leur eſt étrangère : ceux que des motifs d'intérêt auroient pû rendre attentifs à notre travail, aimeront encore mieux conſulter l'Ouvrage même que de ſe borner à nos Mémoires.

Après le cinquiéme & dernier Chapitre qui traite des *Amendes*, l'Auteur ajoute une *concluſion* qui doit paroître importante. C'eſt l'Apologie de l'Ordonnance de 1669, contre les Critiques, pour ne pas dire, les murmures qu'elle excita. On ſe plaignit qu'elle étoit trop ſévère ; qu'elle réſervoit l'adminiſtration à trop peu d'Officiers; & qu'enfin pour les délits, elle fi-

xoit une Juriſprudence ſommaire & toute particulière. La nature du mal (répond M. P.) exigeoit la violence du reméde : les abus étoient énormes & invétérés ; les délits étoient fréquens & impunis : pour couper la racine des abus, & pour prévenir l'impunité des délits, il falloit une loi ſevère, un Tribunal expéditif, une exécution prompte & ſans appel. Au reſte, le bien commun n'étoit qu'un vain prétexte dont on coloroit la plainte : on n'eût point fait ces reproches à cette Ordonnance, ſi l'intérêt particulier n'y eût pas été ſagement ſacrifié à l'intérêt public.

Dans ſa Bibliothèque Chronologique des Auteurs *qui ont traité de la matière des Eaux & Forêts, Pêche & Chaſſe*, M. P. ne s'eſt propoſé de parler que des Ecrivains qui en ont fait l'objet principal & direct de leurs ouvrages. Cette Bibliothèque ne donne aucun Extrait de

de ces Livres, elle se borne à en marquer le titre, le nom de l'Auteur & de l'Imprimeur, avec la date de l'Edition. A la suite de ce Catalogue de Livres, on trouve les Ordonnances de François I & de Henri IV, rendues, l'une en 1515, l'autre en 1597. A la fin de ce second Volume, M. P. a placé une *Notice raisonnée des différentes Coutumes sur les principaux points concernant les matières d'Eaux & Forêts*. Si on n'est pas encore bien convaincu de l'injustice des cris élevés contre l'Ordonnance de 1669, on n'en pourra douter après la lecture de cette *Notice*; on y reconnoîtra, que, dans la rédaction de cette Ordonnance, on a conservé religieusement tout ce que les Coutumes avoient de plus parfait & de plus conforme aux principes de l'équité naturelle, & qu'on n'y a guéres fait de changemens que dans des articles qui pouvoient

ou nuire, ou ne pas ſuffire à la conſervation des Forêts.

Les dates qu'on trouve dans cet Ouvrage ſont exactes, à en juger par quelques-unes que nous avons vérifiées : il y a cependant quelques exceptions ; par exemple, dans la Préface, on dit que Louis le Débonnaire ordonna en 847 une Aſſemblée d'Evêques à Reims ; & que ces Prélats préſentèrent au Roi des Articles de réformation. Louis le Débonnaire mourut en 840, c'eſt-à-dire, 7 ans avant l'ordre qu'on lui fait donner à ces Evêques.

ARTICLE XLII.

ESSAIS HISTORIQUES sur Paris. Par M. de Saintfoix Première Partie, in-12, *p. 196*. A Londres. MDCCLIV.

IL en eſt de l'Hiſtoire comme des Voyages. C'eſt aux mœurs qu'on doit s'attacher. Celui qui, en voyageant, ne remarqueroit que les routes, les rivières & les édifices, mériteroit de n'être jamais ſorti de ſa Patrie; & celui qui, en écrivant l'Hiſtoire, ſe borneroit à diſcuter des Epoques, ou à narrer ſeulement des faits, n'auroit preſqu'aucun droit à la reconnoiſſance de la poſtérité. Les mœurs, encore une fois, ſont l'eſſentiel de l'Hiſtoire, parce que c'en eſt la partie philoſophique. » Mon deſſein (dit l'Auteur de cet

» Eſſai) n'a été que de préſenter un » Tableau des anciennes Mœurs » & Coutumes, par des détails » de faits ſinguliers, peu connus, » & dont j'ai tâché de raſſembler » les circonſtances les plus intéreſ- » ſantes. « Voilà l'Ouvrage de M. de Saintfoix : il s'eſt connu en formant l'idée de cette entrepriſe. Pour l'exécuter, il faut de la naïveté dans l'eſprit ; de l'aménité dans le ſtyle ; de l'adreſſe dans le choix des Anecdotes ; de la juſteſſe dans certains points de critique. Peut-être le déſir de plaire a-t-il dû mettre en œuvre toutes ces qualités : mais ce déſir eſt quelquefois une tentation, parce qu'il y a des Lecteurs qui étendent trop loin leur curioſité.

L'Auteur fait, en 28 pages, toute l'Hiſtoire de Paris, c'eſt-à-dire, qu'il indique les Antiquités de cette Ville, l'étymologie de ſon nom, ſes divers accroiſſements,

le progrès de ſes richeſſes & de ſa gloire. Il y a de la Critique dans ce morceau ; comme quand on obſerve que *M. de Mautour ſe trompe, lorſqu'il ſoutient que la Déeſſe Iſis n'a point été adorée dans les Gaules, même après qu'elles furent ſoumiſes aux Romains.* L'obſervation eſt judicieuſe : les Antiquaires ont découvert des monumens qui prouvent l'exiſtence de ce culte dans les Gaules, depuis que les Romains eurent conquis nos Provinces *. Mais cela ne favoriſe point l'opinion de ceux qui veulent que le mot *Pariſii* vienne d'*Iſis.* Car ce mot étoit en uſage longtemps avant la conquête des Romains ; & l'on n'a point de preuve convainçante que la Déeſſe *Iſis* fût adorée des Gaulois avant cette conquête. Auſſi M. de Saintfoix

* On peut voir à ce ſujet l'*Alſatia* de M. Schoepflin, p. 80.

ne se déclare-t-il point pour l'étymologie de *Parisii* venant d'*Isis* : il prétend seulement réfuter la pensée de M. de Mautour, laquelle en effet est très-fausse.

Dans ce même Abrégé de l'Histoire de Paris, il y a, durant six ou sept pages, un Tableau très-agréable & très-ressemblant des diverses situations de cette Capitale. On n'en perdra aucun trait ; voici le dernier : » Enfin Louis » XIV régna, & bientôt Paris » n'eut plus d'enceinte : ses portes » furent changées en Arcs de » triomphe, & ses fossés comblés » & plantés d'arbres, devinrent » des promenades. Quand on considère ce Monarque ; le bruit » qu'il fit dans l'Univers ; quarante » ans de victoires ; sa grandeur, » sa magnificence, sa dignité dans » les plaisirs, les ressources qu'il » sçavoit tirer de ses dépenses mêmes, son goût pour les Arts

» qu'augmentoit encore son avi-
» dité pour la gloire : quand on
» pense que ses divertissements,
» pendant la paix, n'étoient pas
» seulement pour sa Cour, pour
» sa Capitale, pour ses Peuples,
» mais des fêtes qu'il donnoit à
» l'Europe ; il semble que Paris
» auroit dû s'embellir encore da-
» vantage. «

L'Histoire du Local de Paris exige nécessairement le détail de ses rues ; & comme, ici, tout doit se rapporter aux anciennes Mœurs & Coutumes, il faut s'attendre que le détail des rues contiendra des Anecdotes, c'est-à-dire, des faits un peu recherchés ; des traits qui n'entrent pas communément dans l'Histoire Générale d'une Nation. La Capitale d'un Empire possede toujours des richesses en ce genre. Comme c'est là que toutes les passions jouent leur rôle, il est naturel d'y remarquer des scènes aussi

curieuſes que variées, des cataſtrophes auſſi ſingulières qu'amuſantes. Si l'on eût voulu faire autrefois des *Eſſais Hiſtoriques ſur Rome*, quels traits n'euſſent point fourni les divers quartiers de cette Ville immenſe ! Mais on n'y eût point trouvé de ces combats féroces, de ces duels inſenſés dont le récit ſe rencontre ſi ſouvent dans l'Hiſtoire de Paris ; en voici un exemple.

» A l'entrée de la rue des Tour-» nelles, Quelus, Maugiron, & » Livarot ſe battirent en duel à » cinq heures du matin, le 27 » Avril 1578 contre d'Entragues, » Riberac & Schomberg. Maugi-» giron & Schomberg, qui n'a-» voient que 18 ans, furent tués » roides ; Riberac mourut le len-» demain ; Livarot d'un coup ſur » la tête reſta ſix ſemaines au lit ; » d'Entragues ne fut que légére-» ment bleſſé ; Quelus de dix-neuf

» coups qu'il avoit reçus, languit
» trente-trois jours, & mourut
» entre les bras du Roi le 29 de
» Mai, à l'Hôtel de Boiſſy, dans
» une chambre qu'on peut dire
» avoir été ſanctifiée depuis, ſer-
» vant à préſent de Chœur aux
» Filles de la Viſitation de Sainte
» Marie. «

M. de Saintfoix nomme aux marges de ſon Livre la plûpart des Auteurs d'où il tire ſes récits. Quelquefois il oublie de tranſcrire ces citations, ou d'articuler poſitivement l'endroit du Livre dont il a fait uſage. D'ordinaire il eſt exact, littéral même, & nous avons vérifié cette exactitude dans un très-grand nombre de faits que nous pourrions indiquer. Mais en quelques endroits il ſupprime ou change les circonſtances, Nous faiſons à ce ſujet les obſervations ſuivantes : ſi elles paroiſſent légères, au moins ſommes-nous sûrs de

faire plaisir à l'Auteur, qui désire la perfection de son Livre.

Page 39. Il est parlé d'une *peste qui ravagea Paris en 1533*, c'est 1554, comme le marque Sauval. Cependant il y eut aussi une maladie contagieuse *en 1533*.

Pag. 68. *Rue du Bout-du-Monde; ainsi nommée* (dit Sauval) *d'une Enseigne où l'on avoit peint* un Bouc, un Duc, & un Monde, *avec cette Inscription :* au Bouc-Duc-Monde.

Voici l'énoncé de Sauval : » Cette Rue s'appelle ainsi, à cause » d'un méchant Rébus de Picardie qui s'y voit dans une Enseigne, où on a peint un *Os*, un » *Bouc*, un *Duc*, & un *Monde*, » avec cette Inscription au bas : » *Au Bouc-Duc-Monde.*

P. 100, où l'on fait mention de l'entrée de Louis XI, il est dit (dans Malingre) que les *Sirènes chantoient de petits Motets de Ber-*

gères, non de *Bergerettes*, comme a lû notre Auteur.

Même page, sur l'Entrée de la Reine Anne, on ajoute une circonstance peu convenable, & de plus nullement fondée dans la Relation de Sauval (Tom. 2. p. 643) ni dans celle du Cérémonial François (T. 1. p. 692.)

P. 131. On rapporte à l'an 1424 l'Anecdote du Jeu de Paume de la rue Grenier-Saint-Lazare. Pasquier, qu'on cite ici, marque l'année 1427, & il dit des particularités que notre Auteur supprime.

P. 151. *Tite-Live parle d'un endroit... qu'on appelloit l'Eminence de Mercure-Theutates.* L'Auteur paroît s'en rapporter aux mauvaises éditions de Tite-Live, où il y a: *Versus Scipio in Tumulum quem Mercurium Teutatem appellant.* La vraie leçon est, *In tumulum quem Mercurii vocant*, com-

me en avertissent les bons Commentateurs de Tite-Live. Mais cela n'empêche pas que chez les Gaulois *Mercure* & *Teutates* ne fussent la même chose. On peut voir en particulier l'Alsace de M. Schoepflin.

Après ces observations qui sont des bagatelles ; nous revenons à quelques morceaux très-bien peints par M. de Saintfoix. Sur Charles VI, par exemple, il s'exprime avec autant de vérité que de sentiment : » On ne sçauroit lire la vie de ce » Prince, sans être attendri. Il » étoit d'une figure majestueuse, » d'une force & d'une adresse éton- » nante à toutes sortes d'exerci- » ces, libéral, affable & plein » d'humanité. Les cris du peuple, » dès qu'il se portoit un peu mieux, » l'instruisoient de l'administration » tyrannique de ses oncles ; & la » bonté de son cœur lui rendoit » alors l'état de sa santé encore

» plus cruel. Il voyoit qu'on pro-
» fitoit de ſa maladie pour mettre
» de nouveaux impôts, & que le
» Duc d'Orléans ſon frère & la
» Reine s'approprioient les reve-
» nus de la Couronne, & les diſ-
» ſipoient en dépenſes ſuperflües,
» tandis que le Dauphin manquoit
» du néceſſaire. Il fit venir un jour
» la Gouvernante de ſes enfans,
» qui lui avoua, que *ſouvent n'a-*
» *voient que manger ne que vêtir.* Je
» ne ſuis pas mieux traité, répon-
» dit-il en ſoupirant, & en lui don-
» nant, pour la vendre, une cou-
» pe d'or dans laquelle il venoit
» de boire. C'eût été un grand Roi,
» s'il ne fût pas tombé dans cette
» funeſte maladie qui occaſionna
» tous les malheurs de la France,
» & les triomphes des Anglois. «

La Deſcription de l'Hôtel S. Paul, bâti par le Roi Charles V, eſt bien dans le goût naïf qui caractériſe tous les Ouvrages de no-

tre Auteur. » Les jardins n'étoient
» pas plantés d'Ifs & de Tilleuls,
» mais de Pommiers, de Poiriers,
» de Vignes, de Cérisiers. On y
» voyoit la Lavande, le Romarin,
» des Pois, des Féves, de longues
» Treilles & de Belles Tonnelles..,
» Les basses-Cours étoient flan-
» quées de Colombiers & remplies
» de Volailles que les Fermiers des
» Terres & Domaines du Roi
» étoient tenus de lui envoyer, &
» qu'on y engraissoit pour sa ta-
» ble, & pour celle de ses Com-
» mensaux. Les poutres & les so-
» lives des principaux apparte-
» mens étoient enrichies de fleurs-
» de-Lys d'étain doré. Il y avoit
» des barreaux de fer à toutes les
» fenêtres avec un treillage de fil
» d'archal *pour empêcher les pi-*
» *geons de venir faire leurs ordu-*
» *res dans les chambres*.... Les
» siéges étoient des escabelles, des
» formes & des bancs : le Roi avoit

» des chaises à bras, garnies de
» cuir rouge avec des franges de
» soye. . . . Charles V. dînoit vers
» onze heures, soupoit à sept; &
» toute la Cour étoit ordinaire-
» ment couchée à neuf en Hyver,
» & à dix en Eté. *La Royne du-*
» *rant le repas* (dit Christine de
» Pisan) *par ancienne coutume des*
» *Rois bien ordonnée, pour obvier*
» *à vagues & vaines paroles & pen-*
» *sées, avoit un Prudhomme en*
» *état au bout de la table, qui, sans*
» *cesser, disoit gestes & mœurs*
» *d'aucun bon trépassé.* «

A ce détail si simple pour le fond des choses, & si agréable pour la manière dont elles sont racontées, nous souhaiterions qu'on eût ajouté les traits de grandeur qui caractérisèrent aussi notre sage Monarque Charles V. Ce Prince étoit très-uni dans son domestique & dans ses actions ordinaires; mais quand la dignité du thrône exi-

geoit de l'éclat, perſonne ne ſçavoit repréſenter avec plus de magnificence. On a, dans l'Hiſtoire de l'Abbé de Choiſi, l'état des vaſes d'or & d'argent deſtinés au ſervice de ſa Maiſon & de ſa Chapelle : rien n'eſt plus ſplendide ; le premier article énonce juſqu'à 20 Couronnes d'or chargées de diamants & de perles. On a, dans toutes nos Hiſtoires, la magnifique réception que Charles fit à l'Empereur ſon Oncle en 1378. Tout y annonce l'opulence, la nobleſſe, le goût même & les attentions délicates, ſans compter les vûes de ſageſſe & de louable politique qui étoient toujours l'ame des actions de Charles V.

M. de Saintfoix dit ordinairement beaucoup de choſes en peu de mots : Voici deux exemples :

Sur la Baſtille : *C'eſt un Château qui, ſans être fort, eſt un des plus redoutables de l'Europe, & ſur le-*

quel je ne rapporterai aucune Anecdote.

Sur l'Hôtel du Connétable de Cliſſon, qui fut acheté dans la ſuite par François, Duc de Guiſe : *Henri ſon fils, ſurnommé le Balafré, ſe promenant un jour dans une Gallerie où Cliſſon avoit fait peindre les principales actions de ſa vie & & de celle de Bertrand Dugueſclin,* je regarde toujours avec plaiſir (dit-il) ce Dugueſclin ; il eut la gloire de déthrôner un Tyran (D. Pedre de Caſtille). Ce Tyran n'étoit pas ſon Roi, *lui répondit fièrement le Sénéchal* (de Carcado ou Kercadó) *fils de ce Jean le Sénéchal, Gentilhomme de la Chambre de François I, qui voyant, à la bataille de Pavie, un Arquebuſier qui alloit tirer ſur ce Prince, ſe précipita au-devant du coup, & fut tué.*

Notre Auteur charge quelquefois ſes réflexions d'un mot qui les

dépare. Après avoir rapporté que Pierre de Craon sollicita auprès du Roi la Déclaration par laquelle on abolissoit la coutume de refuser des Confesseurs aux Criminels condamnés à mort : Déclaration que n'avoit pû obtenir quelque temps auparavant Philippe de Maizières, Chancelier de Chypre; M. de Saintfoix ajoute qu'on avoit cru sans doute, & avec raison (en ne se rendant pas aux instances de Maizières) *Que le refus de la Confession étoit une barrière de plus contre le crime.* Ceci est une conjecture qui pourroit bien n'être fondée ni sur les monumens de l'Histoire, ni sur la nature des choses & des hommes.

1°. Les Gens du Conseil du Roi, qui refusoient des Confesseurs aux Criminels, n'avoient point pour motif l'idée que leur prête l'Auteur, du moins il n'en existe aucun vestige dans les Historiens,

Ces Magiſtrats & ces Miniſtres s'appuyoient ſur l'ancienne Coutume, ſans ſe reſſouvenir aſſez que cette Coutume ne prouvoit rien, puiſque durant une longue ſuite de ſiécles, on n'avoit puni la plûpart des crimes, en France, que de peines pécuniaires. *Voyez le Gendre, Mœurs & Coutumes des François.* 2°. Il eſt fort douteux que des ſcélérats ayent jamais été retenus par la crainte de mourir ſans confeſſion. Quand on médite un meurtre ou quelqu'autre crime digne du dernier ſupplice, on ne ſonge guères ſi l'on aura, ou ſi l'on n'aura pas le moyen de s'en repentir aux pieds d'un Prêtre. La paſſion & l'eſpérance de l'impunité, c'eſt tout ce qui domine dans le cœur. Enfin, rien n'eſt plus louable & plus conforme à la Religion & à l'Humanité que la Loi qui accorde des Confeſſeurs aux Criminels. La Juſtice humaine ne

perd rien de ſes droits en uſant de cette ſage condeſcendance ; & il ne paroît par aucun monument, ni par aucun exemple, qu'on ait remarqué des inconvéniens ou des abus dans l'uſage ſi bien établi depuis près de quatre ſiécles.

Il y a dans ce Livre des détails ſur les Duels : eſpéce de manie qui a régné chez nos Ancêtres, au point de rendre fameux certains quartiers de Paris. L'Auteur condamne avec raiſon *cette malheureuſe coutume de ſe faire juſtice par ſoi-même.* Il obſerve (comme tout le monde) qu'elle n'étoit pas connue des Romains ; & il ajoute que ſi elle avoit eu lieu dans cette Capitale de l'Empire, *les combats de Gladiateurs l'auroient fait tomber.* Cette penſée eſt peut-être plus vraie que celle de Montagne, qui croit que *les Romains dreſſoient le peuple à la vaillance, & au mépris des dangers & de la mort, par*

ces furieux ſpectacles de Gladiateurs & Eſcrimeurs à outrance qui ſe combattoient, & entretuoient en leur préſence. Eſt-il vrai-ſemblable en effet que les Romains euſſent voulu prendre des leçons de bravoure, des plus miſérables de tous les hommes; & ne faut-il pas plutôt croire que l'exemple des Gladiateurs, imité par nos Duelliſtes, les auroit révoltés, les auroit même guéris de cette fureur, s'ils l'avoient eue?

Mais quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt que dans une ſorte d'hypothèſe abſtraite & idéale, qu'on voit ici notre Auteur former le projet de certains *divertiſſements de duel* qui auroient pour but de détruire *les funeſtes préjugés du point d'honneur par la honte & le ridicule.* Cette fin eſt bonne, mais le moyen ſeroit criminel; il reſſembleroit à cette fantaiſie des Lacédémoniens qui faiſoient enyvrer les Elotes,

afin que les Citoyens voyant l'état où le vin auroit réduit ces Eſclaves, conçuſſent de l'horreur pour un pareil excès.

Nous avons dit au commencement de cet Extrait, que le déſir de plaire étoit quelquefois une tentation. On l'apperçoit, cette tentation, dans le préſent Ouvrage, & il paroît que l'Auteur n'y a pas toujours réſiſté. Les Anecdotes ſe ſont accumulées ſous ſa plume; & toutes ne ſont pas marquées au coin de la décence. Les grandes Villes (il eſt vrai) ont toujours dequoi fournir à la Chronique ſcandaleuſe: mais la queſtion eſt de ſçavoir s'il convient de recueillir ces petits faits qui ſont aux mœurs des Citoyens, ce que les boues ſont aux places publiques & aux rues. On peut auſſi demander, ſi, dans l'Hiſtoire des *anciennes Mœurs & Coutumes*, les actions de vertu ne devroient pas trouver leur place?

On voit chez les Romains, le Palais de la Justice déshonoré par l'infâme Décemvir Appius Claudius; mais on y voit aussi le Pont du Tibre défendu par Horatius Coclès. La Maison de Catilina, au Mont Palatin, étoit un lieu de débauches & de fureur; mais celle de Cicéron, dans la Voye sacrée, étoit le rempart de la Patrie & le séjour de la probité. On trouveroit de même dans l'Histoire de Paris toutes sortes d'objets; les uns odieux, les autres très-louables: & nous estimons que ceux-ci ne doivent pas moins entrer que ceux-là dans le portrait de nos Ancêtres.

ARTICLE XLIII.

ÉTAT DU CIEL, pour l'An de Grace MDCCLIV, calculé sur les Tables de M. Halley, & rapporté à l'usage de la Marine. Par A. G. Pingré, Chanoine Régulier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Associé de celle de Rouen. Vol. in-8°, *p. 193.* A Paris, chez Durand, rue S. Jacques, au Griffon; & Pissot, Quai de Conti, à la Sagesse.

LEs Astronomes sont communément beaucoup plus curieux de l'*Etat du Ciel* que des Phénomènes de la Terre. Ce fut une singularité dans Galilée d'aimer l'Agriculture, & de quitter de temps en temps la contemplation des Astres, pour considérer les fleurs

fleurs de ſon jardin. Il ne fut peut-être pas moins extraordinaire de lui voir ſupporter gayement la perte de ſes yeux plus de trois ans avant ſa mort. Mais Galilée étoit un Philoſophe, & le Téleſcope ſeul ne donne pas cette qualité.

L'Etat du Ciel a cela d'attrayant qu'il ne change point : on eſt sûr d'y retrouver ce que le calcul annonce ; d'y revoir ce que les ſaiſons promettent : mais tous les Aſtronomes n'ont pas également connu ce pays immenſe. Un de ceux qui en ont mieux décrit les routes, eſt le célèbre Halley, dont les Tables ſont enfin parvenues à toutes les Nations & ont été traduites dans toutes les Langues. M. Pingré (notre Auteur) a travaillé d'après ces Tables, il les a priſes pour la baſe de ſon Ouvrage. Mais voici ſon deſſein particulier.

Il a voulu raſſembler ce que l'Aſtronomie peut fournir de plus

intéreſſant à la Marine. Son plan s'annonce dès l'Epitre Dédicatoire à l'Académie de Breſt : Etabliſſement deſtiné aux progrès de la Navigation, par conſéquent à perfectionner nos connoiſſances, à étendre le Commerce, à mettre de nouvelles forces & des thréſors dans l'Etat.

Or, pour remplir cette tâche, l'Auteur s'eſt attaché principalement à bien repréſenter tous les mouvements de la Lune. Il a marqué la longitude & la latitude de cet Aſtre deux fois par jour, ſçavoir, à Midi & à Minuit pour le Méridien de Paris ; ſa Déclinaiſon & ſon Aſcenſion droite à Midi ſeulement ; ſon Paſſage au Méridien de Paris, & au Méridien diamétralement oppoſé à celui de Paris. Ces deux paſſages ſont déterminés par heures, minutes & ſecondes. On trouve enſuite l'Argument annuel de la Lune (ou la

diſtance du Soleil à l'Apogée de la Lune) & la diſtance de la Lune au Soleil pour tous les jours à Midi; le jour & l'heure des moyennes & extrêmes diſtances de la Lune à la terre; le Diamètre horizontal, la Parallaxe horizontale, & le mouvement horaire de la Lune aux temps de ſes moyennes & extrêmes diſtances; enfin, les conjonctions de la Lune avec toutes les Planètes & les Etoiles fixes de la 5^e^ grandeur & au-deſſus, lorſque la diſtance de l'Etoile au centre de la Lune n'eſt que d'environ deux minutes.

Par rapport aux Planètes, on a mis le lieu, la latitude, la déclinaiſon, le paſſage par le Méridien de Paris, l'élongation, les conjonctions de chacune, tant entr'elles qu'avec le Soleil, & leurs oppoſitions avec le Soleil (il faut entendre les oppoſitions de Saturne, de Jupiter, de Mars; car Vé-

nus & Mercure ne ſont jamais en oppoſition avec cet Aſtre.) On a de plus fait graver les phaſes de Vénus, & l'on a averti de celles de Saturne & de Mercure.

Les mois ſont ſuivis de différentes Tables, dont l'uſage principal eſt de rapporter facilement à tout Méridien les calculs précédents faits pour le ſeul Méridien de Paris. On y a joint des Tables d'Arcs-Sémidiurnes & d'Amplitudes, par le moyen deſquelles on peut trouver facilement le Lever, le Coucher, & l'Amplitude du Soleil, des Planètes, des Etoiles, de la Lune même : le tout avec la plus grande exactitude, & pour quelque latitude que ce ſoit entre le Cercle Polaire & l'Equateur.

A ces Tables en ſuccèdent d'autres ſur l'heure des Marées dans les principaux Ports connus ; ſur l'anticipation des Marées ; ſur la

longitude & la latitude des Villes Maritimes & principaux Ports de Mer ; ſur la longitude, latitude, Déclinaiſon & Aſcenſion droite des Etoiles.

L'Ouvrage enfin eſt terminé par l'explication & l'uſage de tout ce que nous venons d'indiquer : c'eſt en quelque ſorte l'ame & l'eſprit de ce Livre très-bien fait & très-digne des éloges que lui donnent les Commiſſaires de l'Académie Royale des Sciences. On voit leur rapport à la fin du Volume.

ARTICLE XLIV.

ELÉMENS DE MÉTAPHYSIQUE, tirés de l'expérience ou Lettres à un Matérialiſte ſur la nature de l'ame. A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. Vol. *in*-12. p. 453. MDCCLIII.

VOICI encore un Livre que nos Matérialistes ne liront point, parce qu'il combat de front les principes du Matérialisme, & que d'ailleurs le goût de frivolité, ajoûté à l'esprit d'indolence, ne leur permettra pas d'en suivre le fil & d'en soutenir la lecture. Il y a plus: on s'exposeroit au risque trop évident d'être détrompé. Or, quels troubles cruels viendroient saisir l'ame, si, par l'effet inévitable d'une démonstration qu'on redoute, on se trouvoit tout à coup convaincu, malgré soi, que l'homme effectivement n'est point une pure machine! L'avenir est un sujet de terreur très-important, & les conséquences en sont affreuses pour quiconque a résolu de sacrifier ses devoirs à ses plaisirs. » Car c'est » toujours par intérêt, quoiqu'ils » n'en fassent pas l'aveu, que la » plûpart tiennent au dogme im-

» pie du Matérialiſme ; & cet in-
» térêt humiliant une fois détruit,
» peu leur importe que leur ame
» ſoit ou ne ſoit pas immatérielle.«

On ſuppoſe cependant qu'il y a dans Paris un Théiſte *innocent & pur*. C'eſt à lui que s'adreſſent *ces Elémens de Métaphyſique , &c.* Ouvrage ſubtile & profond, mais dont l'Auteur refuſe également de ſe découvrir. On croiroit que ces deux hommes, ſans ſe rien dire, ſont convenus l'un & l'autre de garder entr'eux & à l'égard du public, un inviolable *incognito*.

L'Auteur Anonyme eſt perſuadé qu'un Philoſophe qui veut pénétrer le fond même de ſon être, ne doit point s'arrêter à l'écorce. Par cette raiſon, il n'a pas cru pouvoir choiſir de moyen plus efficace, pour convaincre ſon Adverſaire, que de le ramener ſans ceſſe à des vérités de fait. La conſcience, ou le témoignage du ſen-

timent intérieur ; voilà le point d'où il part & l'unique route dans laquelle il s'engage de conduire le Matérialiste jusqu'au terme de la Révélation. Cette manière de procéder ne peut manquer d'être conforme au goût des impies. » Ne » crient-ils pas de toutes leurs for- » ces & en toute occasion, qu'il » faut abandonner la voie de Phi- » losopher par abstraction, & rap- » peller tout aux expériences ? «

Hors d'état de travailler sur un fond étranger, l'Observateur a essayé sur lui-même, à plusieurs reprises, des expériences de Métaphysique dont le résultat a été une foule de Phénomènes évidemment sensibles, qui servent de preuves incontestables à la distinction très-réelle de l'ame & du corps. Il veut d'abord qu'il y ait de certains momens d'un silence actif, où l'ame, privée de toute communication avec les objets ex-

térieurs, uniquement abîmée dans le ſoin de ſon individualité, & réduite au pur ſentiment, ne perçoit d'autre idée actuellement préſente, que la connoiſſance abſtraite & préciſe de ſon exiſtence. Ce dégagement abſolu des ſens & de la machine n'eſt point une ſituation auſſi rare que le premier inſtant de la réflexion pourroit nous le figurer. Locke a reconnu dans l'ame une ſorte d'inertie qui la tiendroit perpétuellement appliquée à la même penſée, ſi quelque mouvement extérieur ne l'avertiſſoit. Mais il ajoute, ſuivant l'eſprit de ſon mauvais ſyſtême, qu'une méditation ſi profonde lui paroît très-machinale. Le P. Malebranche n'a pas ignoré cette poſition de l'ame. Un recueillement ſi parfait pouvoit-il échapper à l'intelligence d'un homme livré ſans ceſſe aux exercices de la contemplation? Mais il a voulu qu'a-

lors l'eſprit fût attentif à l'Immenſité divine.

L'Auteur, ſans s'arrêter à contredire cette ſingulière opinion, expoſe de ſuite les divers Phénomènes qu'il a reconnus dans ces précieux momens d'extaſe naturelle. Ils ſont réduits au nombre de ſeize, & entrelaſſés de quelques corollaires, à l'aide deſquels on conçoit ſans peine comment l'ame rencontre dans le fond de ſa nature les notions d'effet & de cauſe, d'activité, de liberté, de dépendance, de variété ſucceſſive dans les manières d'être, d'unité dans la ſubſtance & de pluralité dans les modalités.

Cette ſorte d'expérience réitérée, au moins bien ſaiſie une première fois, conduit néceſſairement à croire que Dieu exiſte, & qu'une infinité d'êtres ſemblables à ſoi, ſont poſſibles. En effet, je ne ſçaurois avoir le ſens intime de mon

existence que par l'opération d'une cause toute puissante : sa volonté m'est connue comme infiniment productrice. Je considère donc Dieu comme souverain modèle de perfection, dans le même temps que je l'envisage comme souveraine puissance : & alors » ma substance pro-
» pre devient sous un coup d'œil,
» un Type, un modèle conformé-
» ment auquel je ne puis douter
» que ce Tout-Puissant n'ait pû
» produire une multitude infinie
» d'êtres semblables à moi... Cette
» considération rend universelle la
» notion que j'ai de moi-même :
» elle devient idée, & comprend
» toutes les ames possibles. Voilà
» la clef de la Métaphysique. «

Mais outre les perceptions pures, il est une espéce d'affection mixte que l'esprit & les sens partagent & revendiquent à la fois. Ce sont les sensations, la grande ressource de l'impie dans ses pré-

tentions contre la ſpiritualité de l'ame. On convient avec lui que ces ſortes d'opérations, au ſuccès deſquelles concourent la machine & l'intelligence, n'étant que de ſimples modalités, qui par conſéquent n'ont d'exiſtence que celle du ſujet où elles ſubſiſtent; le ſentiment de notre exiſtence n'eſt pas réellement diſtingué de celui de nos ſenſations. Mais quel étrange paradoxe de ſoutenir que l'ame tire la connoiſſance de ſon exiſtence des impreſſions des objets! L'Auteur démontre d'une manière également ſubtile & concluante que l'ame recevant au même inſtant un grand nombre de modifications diſparates, ne peut apprendre d'aucune d'elles en particulier, des nouvelles de ſon exiſtence, ſuppoſé qu'elle ne la connoiſſe pas d'ailleurs; & conſéquemment qu'il faut qu'elle conſtitue un être *ſimple*, & *vraiment un*.

» En un mot, pour ſuppoſer que
» la matière penſe, il faut s'ima-
» giner qu'une maſſe d'argile ſent
» ſon exiſtence : imagination ab-
ſurde & chimérique qu'on s'eſt dé-
fendu d'adopter juſqu'à l'inſtant
fatal où le cœur a eu le pouvoir de
pervertir l'eſprit & d'aveugler la
raiſon.

Juſqu'ici nous n'avons rendu compte que des quatre premières Lettres ; la cinquiéme roule en grande partie ſur le rapport qui règne entre la perception de l'exiſtence d'un être contingent, & l'idée de l'exiſtence réelle d'une intelligence néceſſaire, active & toute-puiſſante. N'oublions pas le *talent* qu'on reconnoît ici dans nos *Philoſophes Petits-Maîtres : talent*, qui conſiſte à ſçavoir rajeunir les *opinions ſurannées*. Rien aſſurément n'eſt plus vrai : *Nos Philoſophes petits-Maîtres* &, généralement parlant, la plûpart des im-

pies n'ont tout au plus l'honneur que d'être les vils Copiſtes des anciens. Ils nous préſentent de vieilles opinions revêtues de termes à la mode. C'eſt le même fond de Tableau, il n'y a que quelques nuances de plus ou de moins. Ainſi (comme on l'a déja obſervé) Machiavel & Hobbes, dont on adopte aujourd'hui les principes, ſe reconnoîtroient dans Epicure. Le ſyſtême des Spinoſiſtes ſeroit celui de Xénophanes ; & ſi les Sadducéens reparoiſſoient au monde, ils ne déſavoueroient pas ceux de nos incrédules qui rejettent la ſpiritualité des ames.

De l'exiſtence de l'ame apperçue par le ſens intime, l'Obſervateur Métaphyſicien deſcend à la connoiſſance que nous avons de l'exiſtence d'une portion numérique de matière qui lui eſt aſſociée. Pour la bien ſentir cette exiſtence, il faut en uſer, dans cette ſe-

conde opération, à peu-près comme dans la première; il faut surprendre le corps dans le moment où nous ne sentons ni froid ni chaud, ni douleur, ni plaisir. Ces précautions exactement prises, le retour de la conscience, non-seulement fera connoître à chaque homme la co-existence de son corps sous ses trois dimensions, longueur, largeur & profondeur, » mais en comparant ce corps avec » la cause première, il verra la » possibilité d'une infinité d'êtres » semblables qui ont aussi trois » dimensions; il sentira dans son » corps des divisions par la distri- » bution de ses membres, des sou- » divisions dans les articulations.« La conclusion de tout ceci est que l'ame sent son individualité si différemment de la manière dont elle sent celle du corps, qu'il n'est pas possible que l'individualité de l'un soit identique avec celle de l'autre.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettant pas d'entrer avec l'Auteur dans la question du mouvement par rapport à l'ame, qui seule, aidée du secours de Dieu, possède la faculté de le produire & de le modifier ; nous examinerons avec quelle force & quelle subtilité il combat & détruit l'objection que le Matérialiste emprunte de l'Anatomie. Imbu des principes de M. Ferrein, & plein de la lecture du Livre des Institutions de Boerhaave, il distingue trois ordres de faits ; le premier, sur les nerfs ; le second, sur les muscles ; le troisiéme, sur le *Sensorium*. 1°. Si les nerfs sont regardés comme les organes de la sensation, assurément ils n'en sont point le sujet ; autrement le méchanisme d'une fibre nerveuse & la sensation d'une coupure seroient la même chose : mais comme je doute de la réalité du Méchanisme, & que je ne dou-

te nullement de la vérité de ma douleur, car rien n'eſt plus vif ni plus précis, il eſt donc faux que ma douleur & tel méchaniſme d'une fibre nerveuſe ſoient des choſes identiques. 2°. Le même raiſonnement peut s'appliquer au jeu des muſcles. En effet, ſoit qu'on admette la circulation des eſprits animaux, ou que, fondés ſur une expérience de Ruiſch, les Phyſiologiſtes expliquent l'action des fibres muſculaires avec le ſeul reſſort qui leur eſt propre, il eſt toujours eſſentiel de conclure qu'aucun acte de la volonté n'eſt un effet méchanique ni des nerfs, ni des muſcles; parce que ſi la volonté de remuer le bras, & le mouvement du bras étoient la même choſe; la cauſe & l'effet, le terme de la volonté & la volonté ſeroient pareillement identifiés.

3°. Du *Senſorium*. On cite à cette occaſion le ſyſtême extrava-

gant d'un Médecin François Sectateur de Deſcartes, & qui le premier abuſa de ſes principes pour faire de l'homme une pure machine : il diſoit » qu'au fond de la » glande pinéale étoient tous les » ſubſtantifs ; qu'au ſommet de la » glande piramidale réſidoit le Verbe ſubſtantif *je ſuis* ; que dans » l'intervalle, tous les adjectifs » étoient confondus. Quelques eſ» prits venoient-ils à ébranler la » glande pinéale ? un ſubſtantif ſe » détachoit du fond de la glande & » montoit pour s'accrocher au ver» be ſubſtantif *être* ; un adjectif » alloit auſſi chercher le même ver» be : ſi l'adjectif convenoit au » ſubſtantif, c'étoit une vérité ; » s'il ne lui étoit pas aſſorti, c'étoit » une erreur. « C'eſt ainſi qu'on raiſonne, lorſqu'on veut réduire l'homme à l'Etre purement machinal.

Comme l'expérience a mille fois

lépoſé contre la glande pinéale, on a recours au corps calleux. Mais, demande notre Auteur, la ſubſtance du corps calleux ſent-elle ſon exiſtence & ſa manière d'être? L'obſervation de M. de la Peironnie prouve au contraire que cette eſpéce de *Senſorium* eſt lui-même inſenſible, puiſque la preſſion qu'éprouvoit le corps calleux dans un enfant malade, au lieu d'occaſionner une douleur très-vive, ne faiſoit que ſuſpendre dans le reſte du corps le ſentiment & l'uſage de la liberté. Que l'impie ceſſe donc de nous répéter ce pitoyable raiſonnement, *Je ſuis corps, & je penſe.* Sera-ce tout le ſolide de ſon corps qui pourra dire *Je ſuis corps, & je penſe*? Mais ne lui ſemble-t-il pas que ſes penſées partent de la tête? Au moins eſt-il vrai qu'il pourroit perdre bras & jambes, ſans perdre une ſeule vérité métaphyſique,

mathématique ou morale. Quelle est aussi cette partie de la tête qui peut dire *je suis corps & je pense?* Ne seroit-ce point la substance corticale du Cerveau? La réponse de l'Auteur est encore l'expérience. Il appelle l'impie au Tribunal du sens intime, il lui demande
» s'il la distingue, cette substance
» corticale, de toutes les parties qui
» l'environnent; s'il désigneroit
» bien l'endroit précis qu'elle oc-
» cupe dans sa tête; quel est son
» volume, quelle est la figure de
» sa surface actuelle, ou la confi-
» guration de ses parties; si elle-
» même distingueroit bien sa ma-
» tière propre de tous les petits
» corps étrangers solides ou fluides
» qui résident ou qui coulent dans
» ses pores, &c.

Le Matérialiste demeure court; mais chassé de ce premier retranchement il se réfugie dans un autre. L'aspect d'une certaine Arai-

gnée qui fabrique ſa toile de façon qu'un grand nombre de rayons partent du même centre, & ſont aſſujettis par des fils de traverſe qui les uniſſent, lui a fait imaginer un corps primitif, réſidant dans quelque point du cerveau où aboutiſſent tous les nerfs. Selon lui, voilà notre ame. Il faut remarquer que cet homme en petit aura ſes bras, ſes jambes, ſa tête, &c. enſorte que chaque nerf doit naître de la partie du corps primitif, correſpondante à celle où il porte le ſentiment & le mouvement dans le corps groſſier. Quelle hypothèſe! à quelles extravagances conduit l'eſprit d'irréligion enté ſur la corruption du cœur! Au reſte que l'impie ne s'applaudiſſe point de l'invention d'un pareil ſyſtême: la honte en eſt dûe aux Anciens, parmi leſquels pluſieurs néanmoins diſtinguoient l'ame de l'eſprit.

Sans doute (lui objecte-t-on) vous parlez d'après l'expérience ? vous ſentez ce petit homme exiſter dans votre cerveau ? vous y diſtinguez une tête, un tronc, des bras, des jambes ? l'endroit d'où jailliſſent tous les nerfs vous eſt connu ? Sans doute que ce corps primitif renferme autant de petits individus, qu'il y a de points ſenſibles dans le corps groſſier ? Ne ſeroit-ce point plutôt un point mathématique, un être abſtrait ? Mais ne préſentant aucune ſurface aux principes des nerfs, en ſentira-t-il, en pourra-t-il même recevoir l'impreſſion ?

Ici nous ne faiſons guères que copier ; en voulant déguiſer les termes de l'Auteur, nous aurions craint d'en affoiblir la vérité & l'expreſſion. Il pourſuit l'impie avec la même ardeur ; & ſi l'impie s'obſtine à ſoutenir que le bon ſens dans l'homme, n'eſt qu'un certain

ton, une certaine harmonie du cerveau, & qu'une pensée, une sensation, un vouloir sont des jeux différens exécutés sur un instrument bien monté, on l'arrête encore par l'expérience. » Premié-
» rement, nous sentons notre état
» de bon sens; nous percevons nos
» sensations, nos pensées, nos vo-
» lontés. Secondement, nous ne
» percevons point cette harmonie
» de notre cerveau, ni les jeux qui
» répondent à nos sensations, à
» nos raisonnemens, à nos choix.
» Il est donc démontré que nos
» fonctions spirituelles sont fort
» distinguées, & de l'état, & des
» jeux méchaniques, & de tout le
» physique de notre cerveau. «

La dixiéme Lettre remet comme sous un coup d'œil toutes les démonstrations précédentes. Un parallèle suivi des phénomènes que produit le sens intime de notre ame, & celui de la coexistence

de notre corps, acheve de prouver d'une manière aussi sensible qu'évidente, que l'ame ne sçauroit allier l'idée d'un être simple, avec celle qu'elle a d'une substance grossière & matérielle.

C'est par là que nous a semblé finir la première partie de cet Ouvrage, qu'on peut bien nommer *un cours de Métaphysique expérimentale.* L'attention suivie que nous avons apportée, en le lisant, est une preuve de la grande subtilité de l'Auteur. Les traits dont il a tissu le corps de son Livre nous ont paru si déliés, les nuances souvent si imperceptibles, les liaisons si fines, les réflexions si neuves & si profondes, qu'il ne sçauroit éviter le juste reproche d'avoir trop peu ménagé les Lecteurs ordinaires. Mais si cette extrême délicatesse d'idées & de style est un défaut; c'est, après tout, le défaut d'un homme d'esprit. Nous ne parlons

parlons point des vûes de l'Auteur, de ſon zèle & de ſon attachement à la Religion. Ces qualités ſont au-deſſus de tout éloge. *Le reſte de l'Extrait dans un autre Article.*

ARTICLE XLV.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains, depuis Auguſte juſqu'à Conſtantin. Par M. Crevier, &c. A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c. MDCCLIII. Tom. VII^e & VIII^e.

NOus voici arrivés au bel âge de l'Empire Romain. Des ſept Princes dont l'Hiſtoire eſt compriſe dans ces deux Volumes, il y en a deux qu'on peut appeller de bons Empereurs; & trois qui ſont des modèles. Mais le premier & le dernier ont été des monſtres: c'eſt dommage que l'Hiſtorien eſti-

mable & laborieux qui donne au public cette ſuite, n'ait pas eu à mettre en œuvre des Mémoires plus détaillés, plus ſuivis, plus ſûrs; il a grande raiſon de ſe plaindre qu'un Trajan manque d'Hiſtoriens, tandis que la vie d'un Néron eſt écrite par un Corneille Tacite. Ce ne ſont donc guères ici que des Faſtes; encore ne ſont-ils pas toujours complets. Mais M. C. a ſçû faire un judicieux uſage de ce qui s'eſt rencontré ſous ſa main: c'eſt tout ce qu'on a droit d'exiger de lui.

DOMITIEN.

Un Empereur tel que Domitien, placé d'un côté entre Veſpaſien & Titus; entre Nerva & Trajan de l'autre, ſe montre dans un jour bien défavorable. Mais ſon portrait, fût-il iſolé, n'en ſeroit pas moins difforme. On ſçait qu'il fut appellé *Néron le Chauve*. M. Crevier

lui trouve plus de ressemblance avec Tibère: nous y voyons, comme fondus ensemble, les trois caractères de Tibère, de Néron, & de Caligula.

Néron pour la cruauté & pour la débauche, » il goûtoit un plaisir barbare dans les gémissemens » & dans les larmes de ceux qui » souffroient. Néron (dit Tacite) » épargnoit au moins ses regards... » Sous Domitien le comble de la » douleur étoit de voir & d'être » vû. Il venoit présider aux assem» blées du Sénat, où l'on devoit » lui livrer ses victimes. Il interro» geoit lui-même les accusés, & » il se faisoit amener des prison» niers pour les examiner seul, » prenant dans sa main le bout de » la chaîne, dont ils étoient atta» chés. «

Il badinoit assez spirituellement sur sa *Calvitie*: dans un petit écrit de sa façon *sur le soin que deman-*

dent les cheveux, il paroît ſe conſoler aſſez courageuſement de cette diſgrace ; mais malheur au premier qui eût oſé prononcer en ſa préſence le ſeul nom de *Chauve.* Une femme s'étoit déshabillée devant la ſtatue de l'Empereur : quel crime ! Auſſi fut-elle miſe à mort comme coupable de ſacrilége. Le Hérault par mégarde, en proclamant Conſul ſon couſin Flavius Sabinus, met *Empereur* au lieu de *Conſul :* en faut-il davantage ? voilà Sabinus criminel de lèze-Majeſté. Salluſtius Lucullus ſouffre qu'on appelle de ſon nom *Lucul-liennes* certaines lances d'une nouvelle forme : la mort peut ſeule expier un pareil forfait. Elius Lamia aura le même ſort pour quelques mots de plaiſanterie lâchés contre Domitien, avant qu'il fût Empereur, & bien pardonnables à un homme dont ce Tyran avoit enlevé la femme.

Un caractère singulier de sa cruauté fut de s'attaquer au peuple comme aux Grands. Pendant les jeux du Cirque, il échappa à un Bourgeois de dire, » le *Thrace* » pourroit bien tenir tête au *Mir-* » *millon*; mais il ne peut résister » au pouvoir de celui qui protege » son adversaire: (il vouloit dire » l'Empereur protecteur des Mir- » millons.) Pour cette seule paro- » le, Domitien fit enlever de sa pla- » ce l'imprudent spectateur, & il » ordonna que sur le champ on » l'exposât à des chiens furieux » avec un Ecriteau qui portoit: » *Fauteur de Thrace, qui a tenu un* » *langage impie.* «

Domitien avoit fait assassiner en pleine rue le fameux Pantomime Pâris: s'il est vrai que cet insolent fût trop bien avec l'Impératrice, il méritoit la mort; mais quiconque parut le regretter, *fut envoyé lui tenir compagnie.* On

poignarda même par les ordres de l'Empereur un enfant qui avoit moins de quatorze ans, & qui étoit actuellement malade. On n'avoit à lui reprocher que d'être un des Disciples de Pâris, & de lui ressembler *par l'adresse de son jeu & par la figure.*

Il n'est pas étonnant qu'un Prince ennemi de tout bien ait persécuté le Christianisme. Les Chrétiens sous ce règne étoient en grand nombre dans la Capitale du monde, & jusques dans le Palais de l'Empereur. Il fit souffrir la mort à son autre cousin Flavius Clémens, oncle de l'illustre Vierge Flavie Domitille, pour cause de Judaïsme, disent les Auteurs Payens, c'est-à-dire, pour la Religion de J. C. Le Christianisme & le Judaïsme se prenoient souvent l'un pour l'autre dans ces premiers temps.

» Domitien ne fut pas moins » excessif dans la débauche que

» dans la cruauté, & il mêla mê-
» me souvent ces deux vices en-
» semble. C'est ce qui parut sur-
» tout dans l'horrible conduite
» qu'il tint à l'égard de Julie, fille
» de son frère. D'abord on voulut
» le marier avec elle; mais préve-
» nu d'un ardent amour pour Do-
» mitia, il refusa opiniâtrément
» d'y consentir : & depuis que
» cette même Julie eût épousé Fla-
» vius Sabinus son cousin, il la
» corrompit pendant que Tite vi-
» voit encore. Enfin, lorsqu'elle
» fut restée sans père & sans époux,
» il ne se cacha plus de sa passion
» incestueuse pour sa niéce; & ce-
» pendant il lui causa la mort, en
» la forçant de se procurer l'avor-
» tement. Julie est un exemple, &
» non le terme de l'incontinence
» de Domitien «, &c. M. C.
passe rapidement sur le reste, &
dit beaucoup en peu de paroles.
Ce sont là les traits de Néron, en

voici du génie de Tibère ; c'est sa défiance outrée & sa profonde dissimulation.

Quand il caressoit, c'étoit le moment où l'on avoit tout à craindre. Il feignoit de demander grace pour ceux qu'il vouloit perdre. Un jour il se transporta au Sénat pour signaler sa clémence ; & il dit aux Sénateurs : » accordez, je » vous prie, aux accusés le libre » choix d'un genre de mort. Par-» là, vous épargnerez à vos yeux » un spectacle trop triste, & l'on » reconnoîtra l'effet de ma pré-» sence au Sénat. « Il se faisoit à lui-même l'application d'un mot de Démosthène, & disoit *que si la défiance est la sauvegarde des peuples contre les tyrans, elle est celle des tyrans contre tous. Les Princes* (ajoutoit-il) *qui punissent peu, doivent se croire plus heureux, mais non pas meilleurs que les autres.* Tibère étoit son guide, & cet homme

qui sembloit s'être interdit toute autre lecture, lisoit assidûment les Mémoires sécrets de cet Empereur, pour y étudier les maximes de la tyrannie.

L'extrême vanité, ou, si l'on veut, l'orgueil insensé lui fut commun avec Caligula. La manie de Caligula fut de se faire adorer comme Dieu : & ce fut la grande passion de Domitien. Martial ne rougit point de l'appeller *Dominum Deumque nostrum* ; la chose étant, en quelque sorte, passée en coutume. » Oh, qu'il étoit insensé, dit Pline !... Il se faisoit une » même chose avec ses Dieux, & » ses Gladiateurs avec lui même. « C'est le tour latin : *Quum se idem quod Deos, idem Gladiatores quod se putaret.* Si l'on disoit : *il se mettoit en même temps au rang de ses Dieux, & au niveau de ses Gladiateurs*, la Traduction ne seroit-

elle point un peu plus du goût de notre Langue ?

Jamais Prince n'a tant haï les Lettres, surtout les Philosophes; & il ne laissoit pas de se dire *fils de Minerve*. Il se fit élire Consul jusqu'à dix-sept fois : personne ne l'a tant été. Quoique toujours battu, il voulut être proclamé vingt-deux fois *Imperator* ; c'étoit le nom dont les Soldats Romains décoroient leur Général après la victoire. Il ne présidoit au Sénat qu'en robe triomphale. Flaccus, un de ses Lieutenants en Afrique, avoit exterminé les Nasamons petite Nation de Numides qui s'étoit soulevée : Domitien s'enfla tellement de cet avantage, qu'il s'en vint dire gravement aux Pères Conscrits : *J'ai voulu que les Nasamons cessassent d'être, & ils ne sont plus.* Rien ressemble-t-il mieux à Caligula ?

Ce n'est pas que Domitien n'ait

été louable en quelque chose : mais qu'est-ce qu'une bonne qualité noyée dans un déluge de vices ? La Police dans Rome fut très-exacte sous son gouvernement. Il y veilloit par lui-même en qualité de Censeur perpétuel, & les châtimens exercés sans miséricorde contre les délinquants, tenoient chacun dans le devoir. Mais sa sévérité naturelle dégénéroit souvent en cruauté. D'abord il sembla détester les délateurs. *Princeps qui delatores non castigat, irritat. Le Prince* (disoit-il) *qui ne châtie pas les délateurs, les anime & les enhardit.* Beau sentiment, mais trop-tôt démenti ! Bientôt il n'eut plus de confiance qu'en ces sortes de gens, ni de récompenses que pour eux. Il donna aussi quelques marques de désintéressement ; mais dans la suite, dit M. C. » les biens » des vivants & des morts furent » confisqués sur le plus frivole

» prétexte. « Perſonne ne pouſſa plus loin la magnificence. Spectacles, jeux de toutes ſortes, conſtructions ſuperbes, largeſſes au peuple, gratifications aux ſoldats, rien ne lui coûtoit. » La reconſtru-
» ction du Capitole conſumé de
» nouveau par l'incendie arrivé
» ſous le Règne de Tite, étoit un ou-
» vrage néceſſaire; mais Domitien
» l'exécuta avec une ſomptuoſité
» qui paſſoit toute meſure. Nous
» pouvons conjecturer quelle fut
» la dépenſe totale par l'article
» ſeul des dorures qui excédèrent
» la ſomme de douze mille talents,
» c'eſt-à-dire, ſuivant notre eſti-
» mation, de trente-ſix millions
» de livres tournois. «

Mettrons-nous au nombre des Réglements utiles, l'Edit qu'il porta pour faire arracher les vignes dans une année où les bleds avoient manqué? Il le révoqua dans la ſuite, frappé, dit-on, d'un

Diftyque Grec qui, fait originairement contre le bouc, fut appliqué à l'Empereur.

> *Κήν με φάγης ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,*
> *Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.*

C'eft-à-dire : » Quand tu me rongerois jufqu'à la racine, je porterai encore affez de fruit pour » fournir aux libations qu'il faudra faire fur la tête de Céfar » quand on l'immolera « ou plus briévement : *pour fournir aux libations, quand on immolera Céfar.*

Le Tyran eut beau avoir peur, & fe tenir fur fes gardes, jufqu'à faire incrufter d'une pierre nommée *Phengite*, c'eft-à-dire, *lumineufe*, les murs de fes appartemens, pour voir comme dans un miroir tout ce qui fe paffoit autour de lui : il ne put éviter fa malheureufe deftinée. Il fut affaffiné dans fa chambre même par Etien-

ne Intendant de Domitille, Parthénius son Chambellan, & quatre autres gens sans nom. L'Auteur observe que Dion Cassius confond l'Histoire de Domitien avec celle de Commode, quand il dit que les Conjurés trouvèrent entre les mains d'un enfant, qui servoit de jouet à l'Empereur, une liste de ceux qu'il destinoit au dernier supplice, & dans laquelle ils étoient compris. Ce Prince avoit, lorsqu'il fut tué, 44 ans, dix mois, & 26 jours. Son règne avoit duré quinze ans, & cinq jours.

M. C. qui ramasse avec goût tout ce qu'il y a d'intéressant, ajoute de nouvelles remarques sur le caractère de Domitien; sur son esprit qui n'étoit pas médiocre, mais fort mal tourné; sur son aversion pour toute science & pour tout mérite; sur son extérieur même, qui étoit majestueux, & trompoit le monde par une apparence

de modeſtie. On dit qu'*il rougiſſoit très-aiſément*, & l'on produit ce mot de Tacite : *ſævus ille vultus & rubor à quo ſe contrà pudorem muniebat :* » la rougeur habi-
» tuelle de ſon viſage étoit en lui
» un préſervatif contre la honte,
» qui n'avoit plus de ſigne par où
» ſe manifeſter : « ce qui prouveroit apparemment que cette couleur étoit plutôt un témoignage d'impudence, qu'une preuve ou une annonce de modeſtie.

On apprécie au reſte, ſelon leur juſte valeur, trois prédictions prétendues. L'une eſt d'Apollonius de Thyane. Il étoit alors à Ephèſe ; & parlant dans une grande aſſemblée, il rêva (dit-on) quelque temps, & puis ſe mit à crier tout à coup : » Frappe le Tyran, frap-
» pe : tout l'Auditoire demeura
» ſurpris. Meſſieurs (dit Apollo-
» nius) ayez bon courage : le Ty-
» ran a été tué aujourd'hui. Que

» dis-je, aujourd'hui ? Dans l'in-
» ſtant même, de par Minerve,
&c. L'autre eſt d'un Aſtrologue nommé *Aſclétarion*, qui avoit (dit-on) prédit la maniere & le jour de la mort de Domitien. Celui-ci informé du fait, lui demanda : *& de quel genre de mort mourras-tu toi-même ?...* Je ſerai mangé par les chiens, répondit l'Aſtrologue. Pour le convaincre de faux, Domitien le fit brûler vif. Mais une groſſe pluie ſurvint, éteignit le feu, & les chiens dévorèrent le cadavre à demi-rôti, au grand étonnement de l'Empereur qui en eut connoiſſance.

Enfin, L. Antonius s'étant révolté en Germanie fut vaincu près du Rhin par L. Maximus & périt dans le combat. Or, on prétend que la nouvelle s'en répandit dans Rome au moment précis où la choſe étoit arrivée, & Plutarque lui-même y reconnoît du prodige.

Supposé la vérité des faits qui est fort douteuse ; » nous n'avons » aucun intérêt à les nier (dit » M. C.) puisqu'ils n'excèdent » pas la puissance des démons. «

On joint ici la vie d'Agricola d'après l'Historien Tacite son gendre. Sans ce beau morceau de Tacite, ce grand & sage Capitaine, ce Héros Philosophe seroit à peine aujourd'hui connu, *sinon dans quelques lignes assez peu exactes ; & encore moins intéressantes de l'Abbréviateur de Dion.*

On n'a pas oublié non plus l'Histoire de cet insigne imposteur Apollonius de Thyane, que les Payens voulurent autrefois opposer à J. C. On sçait que Philostrate, cent ans après la mort de son Héros, entreprit d'en écrire la vie, à la prière de Julie, épouse de l'Empereur Sévère. Il y a mêlé tant d'anachronismes, tant de bévûes, de contes puériles, que,

pour le réfuter, M. C. n'a eu besoin que d'en donner comme le précis. Ce point d'Histoire est bien traité & bien écrit. Car nous comptons pour une bagatelle ce qui est dit de l'entrevûe de Domitien & d'Apollonius : Tel *que Domitien nous est représenté.... il n'est pas aisé de croire qu'un homme qui lui auroi ttenu ce langage, remportât sa tête sur ses épaules.*

Quintilien, Epictete, Silius Italicus, Juvénal, Martial, & quelques autres vécurent sous ce règne. Il sera encore mention des quatre derniers. Pour ce qui est de Quintilien, nous trouvons qu'il fut Précepteur des enfans de Flavius Clémens, ce zélé Chrétien, cousin de l'Empereur : mais l'Histoire ne nous apprend point ce que devinrent ses Elèves. Nous avons aussi des fragments d'une Satyre de Sulpicia, Dame Romaine, qui se distingua par le talent de la Poësie.

En voici quelques vers dont l'objet est l'*engourdissement qui tenoit les talents dans l'inaction, & en étouffoit presque le germe.*

Dic mihi, Calliope, quidnam Pater ille Deorum
Cogitat? An terras & patria sæcula mutat?
Quasque dedit quondam, morientibus eripit artes?
Nosque jubet tacitos, & jam rationis egenos,
Non aliter primo quàm quum surreximus ævo,
Glandibus, & puræ rursus procumbere lymphæ?

NERVA.

L'Empire Romain respira sous cet Empereur. On ne prétend pas le disculper d'avoir été d'intelligence avec les meurtriers de son prédécesseur: & il paroît indubi-

table que les Conspirateurs s'étoient assurés de son consentement avant l'exécution. Aussi fut-il dès le jour-même salué Empereur, au grand contentement du Sénat, & de tous les gens de bien.
» Il est le premier Empereur qui
» ne fût pas d'origine Italienne.
» Sa famille étoit Crétoise, mais
» devenue Romaine, au moins
» depuis son bisayeul, qui eut
» grande part à l'amitié d'Auguste.
» Pour lui, il naquit à Narni dans
» l'Ombrie, & fils, petit-fils, &
» arrière-petit-fils de Consul, il
» fut élevé lui-même deux fois au
» Consulat, avant que de parve-
» nir à l'Empire. «

Ce fut un très-bon Prince, mais déja vieux, & par-là même un peu foible. Il commença par rappeller les Exilés, bannir les Délateurs, abolir l'action de léze-Majesté, si commune sous Domitien. Cependant, pour n'irriter person-

ne, il ſe contenta de punir un Sénateur nommé Publicius Certus, l'un des plus indignes flatteurs de Domitien, en le privant du Conſulat qui lui étoit deſtiné. Pline ſe fit l'accuſateur de ce méchant homme, & y acquit d'autant plus de gloire, qu'il eut à ſurmonter de plus grands obſtacles. L'Empereur imita auſſi le beau trait de Titus. Car ayant découvert une conſpiration dont étoit Chef Calpurnius Craſſus, » il fit aſſeoir les » Conjurés à côté de lui dans un » ſpectacle, & il leur mit en main » les épées des Gladiateurs... les » rendant ainſi maîtres de ſa vie.«

Enfin, il ſignala le court eſpace de ſon Règne par mille traits de ſageſſe & de bonté, dont on nous donne quelque détail; » il conſa» cra des ſommes conſidérables à » acheter des terres qu'il diſtribua » enſuite aux pauvres Citoyens. Il » pourvut à la nourriture, & à

» l'éducation des enfans de l'un & » de l'autre sexe, nés de parents » pauvres dans toute l'étendue de » l'Italie. Il soulagea par ses libé- » ralités plusieurs Villes affligées » de différents fléaux. Il fit remise » des accroissemens de taxe, dont » on avoit chargé ceux qui étoient » lents à payer les tributs, &c. «

La violence que les Soldats lui firent, en le contraignant de leur livrer les meurtriers de Domitien, qu'ils mirent en piéces, le détermina à chercher un appui, & il jetta les yeux sur Trajan qui commandoit dans la Pannonie, & qui venoit de remporter un avantage considérable. » Le nom seul de Trajan, dit M. C. abbattit tout d'un » coup la sédition, rétablit le cal- » me dans la Ville : & sa vigueur » acheva l'ouvrage, en vengeant » l'insulte faite à la Dignité impé- » riale. Nerva lui avoit demandé » cette vengeance par ce vers » d'Homère :

Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν.

» c'eſt-à-dire : que les Grecs ex-
» pient par vos traits les larmes
» qu'ils m'ont fait répandre. «

Il étoit temps : trois mois après, Nerva mourut après un règne d'environ ſeize mois, âgé de ſoixante & douze ans. Victor & Dion ne le font pas mourir ſi vieux ; mais on aime mieux s'en rapporter à Eutrope & à S. Jérôme dont le récit s'accorde mieux avec ce que dit Pline du grand âge de Nerva.

M. Crevier fait ici l'éloge de Virginius Rufus. Ce généreux Romain, après avoir défait Vindex qui prétendoit à l'Empire au temps de la mort de Néron, l'avoit ſouvent refuſé pour lui-même, & menoit depuis long-temps une vie privée. Nerva le déſigna Conſul pour la troiſiéme fois dans la 33[e] année de ſon âge ; mais ayant ſon inſtallation, il mourut d'une chû-

te, & Corneille Tacite, Conſul ſubſtitué, prononça ſon éloge funèbre. Virginius cultivoit les Lettres & fit lui-même ſon Epitaphe rapportée par Pline :

Hic ſitus eſt Rufus pulſo qui Vindice
quondam,
Imperium aſſeruit, non ſibi, ſed Patriæ.

TRAJAN.

» Trajan paſſe avec raiſon pour » le plus grand & le meilleur » Prince qu'ayent jamais eu les » Romains. On peut en citer qui » l'ayent égalé en bonté. On peut » lui trouver parmi ceux qui l'ont » précédé ou ſuivi, des rivaux » pour le mérite de la guerre. Sa » gloire propre eſt d'avoir réuni » les talents & les vertus, d'avoir » mérité également l'admiration » & l'amour. Ces deux caractères » ſont imprimés ſur toutes les » parties de ſa conduite pendant

» un règne de près de vingt ans, » & lui assureroient le premier » rang d'estime entre tous les Em» pereurs Romains; s'il n'avoit » pas été trop héros, pour être un » Prince accompli. « Quelques-uns trouveroient peut-être que le caractère de *Héros* ne gâte rien au mérite du *Prince accompli*; mais on veut dire probablement que Trajan aima trop la guerre.

Il étoit Espagnol né à Italica, Colonie Romaine dans la Bétique ou Andalousie; aujourd'hui *Sevilla-Vera*: & c'est ici que nous devons dire à la gloire de l'Espagne, que la plûpart des meilleurs Empereurs Romains, Trajan, Marc-Aurele, Vespasien, Théodose, & peut-être encore Adrien, lui doivent, ou leur naissance, ou leur origine. Son père, Consulaire & Triomphateur sous Vespasien, paroît avoir été le premier de cette famille, qui soit parvenu aux hon-

neurs dans Rome. Mais sa plus grande gloire est d'avoir formé un tel fils.

Sur l'article de la bonté & de la clémence, nous copierions tous les récits de M. C. si les bornes d'un Extrait nous le permettoient. Il est vrai que la plûpart des preuves qu'on en cite sont tirées des Lettres de Pline, & du fameux Panégyrique, qu'il prononça pendant son Consulat, l'Empereur présent; mais heureusement pour Trajan, tout le monde a parlé de lui, comme son Panégyriste. Nous nous contenterons de citer un trait.

» On avoit voulu lui rendre » suspect Licinius Sura, qui lui » étoit très-attaché, & qui paroît » même avoir contribué à le faire » adopter par Nerva. Trajan alla » souper chez Sura : en entrant » dans la maison, il renvoya tou- » te sa garde : il employa le mi- » nistère du Chirurgien de ce Sé-

» hateur pour quelques ſoins que
» demandoient ſes yeux : il ſe fit
» raſer par ſon Barbier, & après
» avoir pris le bain & ſoupé, il
» dit le lendemain à ceux qui
» avoient tenté de faire naître dans
» ſon eſprit des ombrages : *Si*
» *Sura eût eu deſſein de me tuer,*
» *il l'auroit fait hier.* «

Quel bien ne fit-il pas à ſes Sujets ! Les Délateurs punis, les Concuſſionnaires châtiés, la brigue réprimée, la juſtice rendue ſans acception de perſonnes, l'abondance aſſurée dans Rome & dans tout l'Empire, les pauvres ſoulagés par tous les moyens poſſibles, l'ordre remis dans le Sénat & partout ailleurs ; l'amitié, la franchiſe, la cordialité, la gaieté modeſte, & une eſpéce de douce liberté, qui, des mœurs du Maître ſembloient paſſer à tous les Sujets, ont fait de ce règne l'âge d'or des Romains. Auſſi fut-il appellé par excellence

le *Père de la Patrie*, & très-bon Prince, *Optimus*. Ce nom devint son attribut spécial, & dans les acclamations qu'on fit ensuite à ses successeurs, on ne manquoit pas de leur dire, au rapport d'Eutrope : puissiez-vous être plus heureux qu'Auguste, meilleur que Trajan ! *Felicior Augusto, melior Trajano*. Souvent en sa présence (dit Pline) on s'écrioit : » Heureux Citoyens ! » heureux Empereur ! Puisse-t-il » renouveller toujours les mêmes » traits de bonté ! Puisse-t-il entendre » dre toujours sortir de notre bou» che, les mêmes vœux ! Et à de si » tendres paroles, Trajan rougissoit » & versoit des larmes de joie. «

Il se fit cependant une conspiration contre lui, dont l'Auteur fut encore un nommé Crassus, mais différent de celui qui avoit conspiré contre Nerva. Trajan ne punit cette entreprise que par l'exil : tant ce bon Prince épargnoit le sang

Romain. Il avoit dit à Saburanus, nouveau Préfet du Prétoire, en lui donnant l'épée qui étoit la marque de sa dignité : *je vous confie cette épée, pour l'employer à me défendre, si je gouverne bien : ou contre moi, si je me conduis mal :* Parole qui marque bien la confiance que lui inspiroit sa vertu.

Modeste & frugal pour lui-même, dès qu'il fut question de la commodité ou de la magnificence publique, il n'épargna rien. L'Italie lui fut redevable des deux Ports de *Civita-Vecchia* & d'Ancone. Il fit construire une magnifique chaussée qui traversoit les marais Pomptins d'un bout à l'autre : *Travail immense, mais infructueux* (dit M. C.) l'art n'a jamais pû vaincre la nature. » Pline fait mention » de Portiques, de Temples élevés ou achevés par ses ordres, » d'une augmentation importante » faite au Cirque, dans laquelle

» il ne voulut point se dresser de
» loge séparée, content d'être as-
» sis aux Spectacles, comme les
» simples Citoyens. « Il bâtit &
réédifia plusieurs Villes dont on
fait le dénombrement. Son plus
célébre ouvrage » est la nouvelle
» place qu'il bâtit dans Rome, &
» qui porta son nom. Pour en pré-
» parer le sol, il fallut couper une
» colline de 128 pieds de hauteur.
» Il l'environna de galleries & de
» belles maisons, & il érigea au
» milieu la fameuse colonne qui
» subsiste encore aujourd'hui sous
» son nom, destinée à lui servir
» de tombeau, & dont la hauteur
» marque, ainsi que le porte l'in-
» scription, celle à laquelle s'éle-
» voit anciennement le terrein qui
» a été applani. C'est cette colon-
» ne Trajane qui, suivant les ex-
» plications de Ciacconius & de
» Fabretti, représente dans ses
» bas-reliefs les principaux ex-

» ploits de Trajan dans ses deux » guerres contre les Daces. « Priscien dit que Trajan avoit lui-même écrit l'histoire de cette guerre. Mais M. C. croit ce grand Prince, quoique d'ailleurs protecteur des Sçavans ; plus propre à fournir la matière des événements, qu'à en arranger la composition.

Nous remarquons avec l'Auteur que le règne de Trajan a été l'époque de la plus vaste étendue où soit jamais parvenu l'Empire Romain. Vers le Nord, il conquit la Dacie, qui comprend aujourd'hui la Transylvanie, la Moldavie, la Valachie & partie de la Hongrie ; sans parler de plusieurs Nations voisines qu'il subjugua. Décébale leur Roi, plusieurs fois vaincu & jamais soumis, fut enfin réduit à se tuer. Il avoit fait enterrer ses trésors au fonds d'une Riviere dont il avoit détourné le cours ; mais Trajan en fut averti ; il

triompha deux fois à cette occasion, & en obtint le nom de *Dacique*. M. d'Anville a dressé une Carte de toutes ces anciennes Régions avec sa précision & son érudition ordinaires. On la trouve à la fin du Volume. Les Amateurs verront encore avec plaisir la description du fameux Pont de Trajan sur le Danube au-dessus de l'ancienne Ville de *Viminacium*, à peu de distance du lieu où est aujourd'hui Zwerin dans la Basse-Hongrie, & la sçavante Dissertation que le même Géographe y a jointe.

Du côté de l'Orient, la Mésopotamie, l'Assyrie, l'Arménie, l'Arabie, une grande partie du pays des Parthes, &c. conquises, & pour la plûpart même reconquises, portèrent les Aigles Romaines jusqu'au fonds de l'Asie. Il est bien vrai qu'aussitôt après la mort de Trajan, la plûpart de ces conquêtes échappèrent aux Romains;

mais c'est que son successeur ou ne put, ou peut-être ne voulut pas les conserver.

La construction d'un pont de batteaux sur le Tigre, & la manière des Romains en ce genre; le furieux tremblement de terre qui ruina Antioche du temps de ce Prince, & dans lequel il pensa lui-même être enveloppé; son voyage sur le Tigre jusqu'au Golfe Persique, & de-là jusqu'à l'Océan; la belle ordonnance de ses troupes; la rapidité de ses marches & de ses victoires, &c. paroîtront des morceaux dignes de la curiosité du Lecteur. Jamais Trajan n'eut qu'un seul revers; c'est au siége d'Atra, Ville habitée par des Arabes, mais située vers le Haut-Tigre, non loin de Nisibe en Mésopotamie : il fut forcé de le lever par les incommodités du terrein & de la saison. Enfin, après tant de travaux, Trajan meurt à Sélinonte (depuis Tra-

janapolis en Cilicie) d'un flux de ventre (suivant Eutrope) d'apoplexie, au rapport de Dion. Il avoit vécu près de 64 ans & régné 19 ans six mois & quinze jours : son corps entra dans Rome en triomphe, & son plus beau triomphe furent les larmes de ses sujets.

» Trajan n'eut aucun des vices » qui nuisent directement à la So» ciété, & il posséda même en un » haut dégré les vertus contraires. » Le genre humain, heureux sous » son gouvernement, lui a témoi» gné sa reconnoissance par une es» time, & une admiration qui subsi» stent encore.« Il ne laisse pas d'avoir eu quelques taches que l'Auteur remarque, en-même temps qu'il réfute la Fable du salut de Trajan obtenu par S. Grégoire le Grand.

M. C. n'a garde d'oublier la fameuse Lettre de Pline à Trajan, au sujet des Chrétiens, ni la ré-

ponſe de cet Empereur. Jamais il ne porta d'Edit à la vérité contre la Réligion Chrétienne, quoique ſon règne ait eu bien des Martyrs. » Mais quelle inconſéquence, que » de défendre d'une part que l'on » recherchât les Chrétiens, & d'or- » donner de l'autre qu'ils fuſſent » traités en criminels, lorſqu'il ſe » trouveroit quelqu'un qui les dé- » nonçât !

Pline le jeune & ſon grand ami, Corneille-Tacite, Frontin, Quintilien, Silius Italicus, Juvénal & Martial étoient morts avant Trajan. Quoique celui-ci ne ſe piquât pas de ſcience, il aimoit les gens de Lettres; auſſi remarque-t-on que Pline, Corneille-Tacite, Frontin, Quintilien & Silius Italicus, parvinrent tous au Conſulat, aux Gouvernements, à tous les honneurs qui pouvoient leur convenir. Martial & Juvénal n'ont guères figuré que ſur le Parnaſſe.

Nous ſouſcrivons au jugement de l'Auteur, ſur tous ces Ecrivains. Nous demanderions ſeulement un peu plus d'indulgence pour Juvénal, dont on ne fait pas grand état, & auquel on préfère Perſe, ce Poëte ſi énigmatique, qu'on ne ſçait s'il s'eſt bien entendu lui-même. Voici le jugement de notre Hiſtorien : » Je ne craindrai point » de dire que Juvénal me paroît » même au-deſſous de Perſe, qui » eſt plus modeſte ſans comparai- » ſon, plus nourri de choſes, & » dont le ſtile obſcur, mais ſans » emphaſe, annonce un Ecrivain » perſuadé de ce qu'il dit. « *Nous donnerons dans un autre Article l'Extrait du VIII Tome de cette Hiſtoire.*

ARTICLE XLVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LORRAINE.

De Nancy.

On a imprimé dans cette Ville un *Discours prononcé le 20 Octobre 1753, à la Séance publique de la Société Royale & Littéraire, par le P. de Menoux, Jésuite, Membre de cette Académie.* L'objet de l'Auteur est de tracer des règles pour bien écrire l'Histoire. Le détail où il entre est abondant. Les éloges qu'il falloit distribuer sont tempérés par des observations utiles. Les vûes qu'on propose sont presque par-tout grandes

& ſublimes. Les écueils qu'on fait appercevoir peuvent effrayer ou conſoler par l'exemple de ceux qui n'ont pas ſçû les éviter. Ce Diſcours a été beaucoup lû ; & nous ne craindrions pas d'en ſouhaiter de pareils pour toutes les parties de la Littérature ; on les liroit de même. Il faut ajouter que l'admiration qu'on y témoigne, pour les grandes actions du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, n'égale encore ni l'idée qu'on a de ce Prince, ni le caractère qu'en fera la poſtérité.

Mémoire ſur la Lorraine & le Barrois, ſuivi de la Table Alphabétique & Topographique des Lieux. In-4° p. 600, chez Henri-Thomas, à la Bible d'or, *& ſe trouve à Paris, chez Ganeau, rue S. Severin, aux Armes de Dombes.* Tout ce qu'on peut déſirer de ſçavoir ſur la Lorraine & le Barrois ſe trouve dans ce Livre. Voici l'eſ-

quiſſe qu'en donne l'Auteur * :
» Après avoir parlé de la ſituation
» du Pays, de ſa diviſion, du cli-
» mat, des productions de la ter-
» re ; des Diocèſes, des Loix & de
» quelques uſages ; des Rivières &
» principaux ruiſſeaux, lacs, eaux
» minérales, Sources ſalées ; du
» Gouvernement Militaire ; des
» Conſeils, Cours Souveraines &
» autres Tribunaux ; des choſes
» relatives à l'adminiſtration ; de
» l'Univerſité, & de ce qui a rap-
» port aux Sciences & aux Arts ; j'en-
» tre dans le détail des Bailliages
» Royaux créés en 1751, qui font
» une nouvelle diviſion. Je les ai
» rangés, de ſorte qu'ils répon-
» dent à l'ancienne, autant qu'il
» eſt poſſible ; je marque la ſitua-
» tion de chacun ; de quels Diocè-

* C'eſt M. Durival, Greffier en chef des Conſeils d'Etat & des Finances de Lorraine.

» ses ils sont, sous quelles Coutu- » mes, quelles sont les principales » productions du Sol, &c. « Il faudroit copier tout le reste de l'Avertissement qui est écrit, ainsi que tout l'Ouvrage, avec beaucoup de méthode & de clarté. On peut désirer pour ce Volume une bonne Carte qui présente aux yeux tous les détails compris dans le Livre.

FRANCE.

DE LYON.

On publie dans cette Ville un *Almanach Astronomique & Historique de Lyon & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.* Vol. *in*-8° très-bien imprimé & très-rempli de détails. La première idée de cet Ouvrage parut en 1711. L'exécution fut foible durant plusieurs années. En 1740, il prit de la vigueur; il devint Astronomique & Historique. Ces

qualités ont crû avec les années ; & il est ou sera bientôt au point de sa perfection. C'est un Tome considérable, & dont le prix ne devroit pas être médiocre, vû l'étendue des matières & la difficulté de l'Edition. Cependant on assure dans le *Prospectus* qu'il se donne encore à *très-bon marché. On le trouve à Lyon, chez Aimé de la Roche, & à Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, & chez Delaguette, rue S. Jacques.*

De Paris.

On nous adresse le Caractère suivant, & l'on nous assure que ce n'est ni un éloge feint, ni un portrait d'imagination. Sur cette assurance, nous transcrivons le morceau sans y rien changer, & nous nous félicitons de vivre dans un siécle où il se trouve encore des Citoyens de ce mérite.

» L'esprit, le caractère & la

» complexion se trouvent en lui
» dans la proportion la plus exa-
» cte. Comme il n'a ni vice à ca-
» cher, ni vertu sociale à sup-
» pléer ; il a toujours fait paroître
» plus de politesse que de civilité,
» plus de bonté & de franchise
» encore que de politesse. C'est un
» Spartiate élevé à Athènes. S'il
» paroît à la Cour, il n'a ni les
» manières d'un Courtisan, ni la
» contenance d'un Etranger ; son
» air est à lui. Il réussit, il plaît
» sans intrigue, sans manège ; la
» force & la justesse de sa vûe le
» conduisent au vrai & font ses
» succès. Il sçait d'abord tout ce
» qu'une longue expérience peut
» seule apprendre aux autres. Dans
» les différentes places où son mé-
» rite littéraire l'a conduit, il en
» a connu les devoirs, les décen-
» ces, les bienséances ; & il a trou-
» vé en lui-même les ressources
» nécessaires pour les remplir. Es-

» prit ferme, agréable, étendu,
» pénétrant, rapide, qui voit
» avant les autres, & quand les
» autres ne *voyent plus*; qui *produit*
» les maximes les plus réfléchies &
» les saillies les plus agréables; qui
» dicte des loix parmi les Philoso-
» phes & qui fait les délices des
» Sociétés. Généreux, désintéres-
» sé, bienfaisant; incapable d'hu-
» milier, même par des bienfaits,
» un ennemi qui le réclame; il
» oublie l'injure, & ne voit que
» le malheureux. *Sérieux & sévère*
» *avec ses amis*; exact avec lui-
» même, plein d'indulgence pour
» les autres & pour leurs ouvra-
» ges; Patriote, Citoyen, Ami
» des hommes, des talens & de
» ses rivaux. «

Quoique tout ceci soit peint avec soin, nous croyons cependant que l'Auteur auroit pû donner encore quelques touches au

Tableau. Ce travail doit être aisé quand on a sous les yeux un si beau modèle.

Instructions sur la Pénitence du Carême, tirées de l'Ecriture, des Conciles & des Pères, par M. Ballet, ancien Curé de Gif, Prédicateur de la Reine. Vol. *in*-12. *p.* 292. Ce Livre, divisé en 46 Chapitres, rappelle aux Chrétiens leurs obligations par rapport à la *Pénitence du Carême*. On y a rassemblé d'excellentes règles de conduite, & des morceaux précieux de la Tradition. On y cite ce mot de S. Chrysostôme, *Epulatur anima*: c'étoit comme le précis des avantages que ce saint Docteur découvroit dans le jeûne du Carême; & ce seul mot dit tout. On distribue ces *Instructions chez Prault*, *père, Imprimeur des Fermes, Quai de Gêvres*.

Despilly, fils, rue S. Jacques, a des Exemplaires d'un Ouvrage *In-16* de près de 400 pages, intitulé : *Thesaurus Sacerdotum & Clericorum*, fort bien imprimé à Orléans, chez Couret de Villeneuve. Ce Livre est un Manuel de Piété pour les Ecclésiastiques, surtout les Prêtres. On y trouve 1° un petit Office pour obtenir la grace de connoître l'excellence du saint Ministère. 2° Un Exercice ou Réglement pour bien faire toutes les actions de la journée. 3°. Une Instruction tirée de l'Ecriture, des Pères & des Conciles sur la dignité & les devoirs de l'Etat Ecclésiastique. 4°. Une Explication de la Messe, & de la manière d'offrir dignement ce saint Sacrifice.

Eloge du Roi, prononcé dans une Séance publique de l'Académie Royale d'Angers, par M. le Corvaisier, Sécrétaire perpétuel de cette Avril, 1754.

Académie, Associé de celle de la Rochelle, & de la Société Littéraire d'Orléans. (*in-8°* de 80 pp.) A Paris, chez Augustin-Martin Lottin, Libraire & Imprimeur, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, au Coq. 1754. Avec Approbation & Privilége du Roi. (24 f. broché.) — Le même, grand format, broché, 30 f.

Traité des Evolutions Militaires les plus simples & les plus faciles à exécuter par l'Infanterie, ainsi que des divers feux dont elle peut faire usage; proposé par M. le Comte de Bombelles, Lieutenant Général des Armées du Roi; dédié à Monseigneur le Comte d'Argenson, Ministre & Sécrétaire d'Etat de la Guerre. (In-8° de 288 pp. avec XII Planches en Taille-douce.) A Paris, chez J. Th. Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. 1754. Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE DES ARTICLES

D'Avril, 1754.

ARTICLE XXXVII. *Relation des Missions du Paraguai, &c.* pag. 773

ART. XXXVIII. *Imitation des Odes d'Anacréon,* 798

ART. XXXIX. *Essai sur la Police générale des Grains, &c.* 802

ART. XL. *Lettre sur la Musique, à M. le Comte de Caylus, &c.* 829

ART. XLI, *Loix Forestières de France, &c.* 843

ART. XLII. *Essais Historiques sur Paris, &c.* 867

ART. XLIII. *Etat du Ciel pour l'an de Grace MDCCLIV, &c.* 888

ART. XLIV. *Élémens de Métaphysique, &c.* 893

ART. XLV. *Histoire des Empereurs Romains, &c.* 913

ART. XLVI. *Nouvelles Littéraires,* 949

ERRATA
De Janvier, 1754.

Pag. 182, en Note : Sur la Naissance de S. A. S. des Vers qui furent bien reçus du Public, & agréés de Monseigneur le Duc, père de M. le Comte de Clermont, *lisez*, sur la Naissance de Monseigneur le Prince de Condé, qui furent bien reçus du Public, & agréés de Monseigneur le Duc, père du jeune Prince.

De Février, 1754. I Vol.

P. 243. l. 20. 55e *lis.* 5e.

De Mars, 1754.

P. 556. *lis.* 656. P. 611. l. pénult. propotion, *lis.* proposition.
P. 674. l. dernière, valent *lis.* vaillent.

D'Avril, 1754.

P. 823. l. 16. la, *lis.* le.
P. 825. l. pénult. es, *lis.* des.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Mars, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. *I Vol.*

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science. CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 664 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	6.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754.

ARTICLE XLVII.

RELIGIONIS NATURALIS, & Moralis Philoſophiæ Principia, &c. C'eſt-à-dire, *les Principes de la Religion Naturelle, & de la Philoſophie Morale, digérés ſelon la Méthode des Ecoles, à l'uſage de la Jeuneſſe qui*

en fréquente les Académies. Par M. l'Abbé L. J. Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie en Sorbonne, 3 vol. *in-8°. A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques. MDCCLIII & MDCCLIV.*

M. L'ABBÉ Hooke embrasse la Religion Naturelle dans toute son étendue, c'est-à-dire, autant qu'elle comprend tous les devoirs de l'Humanité. On peut considérer l'homme quant à son origine, quant à son être propre, & quant à son état civil : de ces trois rapports, comme de leur source, coulent tous ses devoirs envers Dieu, envers lui-même, & envers le Prochain. C'est delà que se tirent les régles & la nature du culte qu'il doit professer, des sentimens qu'il doit avoir, & des œuvres qu'il

doit pratiquer. M. H. en a tiré la division de son Ouvrage. La première partie contient la *Théologie Naturelle ;* la seconde, la *Philosophie Morale ;* la troisiéme, les *Elémens du Droit Naturel.*

Première Partie : l'*Existence de Dieu, sa Nature, & sa Providence.*

Les Ecrivains licencieux ne se lassent point de répéter leurs blasphêmes contre la Divinité. Des Docteurs Chrétiens pourroient-ils se lasser de confondre leur audace sacrilége, & de venger l'honneur de la Réligion ? On ne nous oppose rien qu'on n'ait cent fois entendu : pourquoi notre zèle craindroit-il d'être excessif, tandis que l'activité des Impies est sans bornes & sans mesure ?

Si l'Angleterre a eu le malheur d'enfanter les Hobbes, les Toland, & tant d'autres Docteurs d'Athéisme, dont nos Ecrivains licencieux ne sont que les échos, ce même

Royaume a produit les Clarke, les Sherlok & beaucoup d'autres perſonnages célèbres qui ont combattu avec ſuccès les principes d'irréligion ſi répandus dans leur Patrie. M. Hooke a profité des armes que les uns lui ont fournies contre les autres : entre ſes mains elles n'ont rien perdu de leur force ; & par cet endroit, entr'autres, ſon Ouvrage doit être précieux à tous ceux qui aiment la Religion, & qui entreprennent ſa défenſe. Il n'en a pas moins remonté juſqu'à l'antiquité la plus reculée, & s'il y montre le berceau de l'incrédulité moderne, il y fait voir également le tombeau où elle fut enſevelie dès ſa naiſſance ; deſorte que, malgré les efforts qu'ont fait, dans tous les âges, quelques génies ſinguliers pour ranimer ſes cendres, jamais il n'en eſt ſorti, ni une Secte complette, ni un peuple entier d'Athées : en s'ac-

cordant contre la Divinité, ils se divisoient sur tout le reste, ils étoient même plus opposés dans leurs autres opinions, qu'ils n'étoient unis dans leur impiété.

Dans l'Extrait de cet Ouvrage, nous ferons un choix qui n'aura rien de trop suranné: en retranchant ce qu'on peut aisément trouver ailleurs que dans le Livre de M. l'Abbé Hooke, nous aurons encore la peine d'abréger beaucoup, & le regret d'omettre une infinité d'excellentes choses.

D'abord l'Auteur expose les systêmes des anciens Athées, on y reconnoît presque toutes les piéces qui entrent * encore aujourd'hui dans l'édifice du Matérialis-

* Ce seroit contre notre intention, & contre la justice qu'on appliqueroit ceci à des Ecrivains qui, comme nous le sçavons, sans être Athées, ni Matérialistes, ont employé dans leurs systêmes quelques-unes de ces *piéces*.

me. C'eſt d'Anaximandre qu'on a emprunté l'infinité & l'éternité de la matière avec ſon immutabilité totale & abſolue, quoique, dans ſes parties, elle ſoit ſujette à des changemens qui s'opèrent dans leurs qualités & dans leurs formes ſubſtantielles par la voie d'une génération & d'une corruption ſucceſſives.

Leucippe & Démocrite, ne pouvant accorder leurs principes ſur l'impoſſibilité de la création avec la naiſſance & l'anéantiſſement des formes ſubſtantielles d'Anaximandre, imaginèrent des figures & des atômes de toute eſpéce, & firent éclorre l'Univers de leur mêlange confus, & de leurs mouvemens irréguliers. Epicure réduiſit ces mouvemens trop vagues, à deux mouvemens; l'un perpendiculaire, l'autre oblique; c'eſt ſon *Clinamen*. Ici on reconnoît le germe de l'Attraction Neutonienne: nous de-

vons cependant remarquer que ſon Auteur n'en a jamais fait l'uſage qu'en font aujourd'hui ceux de ſes diſciples qui ſont en même temps Epicuriens : il ne la conçut jamais comme indépendante du premier Moteur ; c'eſt donc contre ſon intention qu'on en a formé une des baſes du Matérialiſme.

Ne pouvant trouver dans le mouvement aucun principe de ſentiment & d'intelligence, Straton plaça dans la matière une *vie* & une *énergie naturelles*, ou des germes (*initia*) de mouvement, de ſentiment, de raiſon & de conſeil ; il y ajouta une *force génératrice* qui ſe donne ou qui reçoit d'une autre portion de matière, toutes les qualités que nous attribuons à nos ames ; quoique cette *force* elle-même agiſſe *ſans raiſon* & *ſans conſeil*. Ne ſont-ce pas-là les *molécules vivantes*, dont nous voyons les cendres ſe ranimer en-

tre les mains de quelques-uns de nos Phyſiciens ?

Les Stoïciens admettoient dans la maſſe de l'Univers, une nature qui n'avoit ni ſentiment ni raiſon, mais qui, dans un ordre régulier, formoit, engendroit & développoit tous les êtres par un aſſemblage de parties, d'où réſultoient, tantôt des êtres ſans raiſon, comme les animaux, tantôt des êtres raiſonnables, comme l'homme; & toutes ces productions étoient l'ouvrage, non du haſard, mais d'un Méchaniſme immuable. N'eſt-ce pas d'après ce ſyſtême qu'on a formé celui de l'Etre, ou de l'animal *unique & prototype*, dont tous les autres naiſſent ſans différer entr'eux, qu'autant qu'ils en dégénèrent plus ou moins?

Il y eut auſſi des Stoïciens qui enſeignèrent que le monde n'étoit qu'un animal capable de ſentiment & de raiſon: dans toute ſa

masse ils répandoient une divinité dont la nature étoit *ignée*. Seneque adopta ce système ; mais dans l'explication qu'il nous en a laissée, l'erreur qui en fait le principal vice, affecte plûtôt la substance que les attributs de la Divinité. Si nous voulions serrer de plus près ces vieux systêmes, sans aucune violence nous en ferions sortir les molécules *mortes* avec les *vivantes*, & l'*inertie* * des unes aussi-bien que l'*énergie* des autres. Delà s'ensuit évidemment que le nouveau Matérialisme n'est que l'ancien renouvellé ou retourné, & que le peu de changements qu'on y a faits, tombe plûtôt sur le vocabulaire que sur les notions élémentaires.

* Par cette *inertie* nous entendons ce que nos Physiciens modernes entendent & expriment par le terme de *force d'inertie*.

A tous ces monſtrueux ſyſtêmes d'Athéiſme, M. l'Abbé Hooke oppoſe des argumens moraux, phyſiques, & métaphyſiques.

I°. Il eſt de l'intérêt perſonnel & commun qu'il y ait un Dieu, & que la perſuaſion de ſon exiſtence ſoit univerſelle : ſans elle la ſociété tombe, l'ordre en eſt banni. L'Athéiſme eſt un cahos affreux, où l'homme ne ſçauroit ſe plonger ſans être ſaiſi d'une horrible triſteſſe, ſans conſentir à l'aviliſſement de ſon eſpéce, ſans ſoumettre tout ſon être à l'empire d'un haſard aveugle, ou d'une fatalité déſeſpérante, &c.

L'Athéiſme ne laiſſe de reſſource aux Malheureux que dans le jeu fortuit des atômes ; il ne fait appercevoir aux Heureux que la mort & le néant; il lâche la bride aux paſſions : le vice avec toutes ſes horreurs & toutes ſes ſuites eſt l'appanage le plus cher aux Athées.

Mais (dira-t-on) dans l'Athéiſme on n'a rien à craindre, la liberté eſt entière : eſt-il dans la vie de plus grand bonheur ?

Quoi donc ! le bien de la ſociété ne demande-t-il pas que les hommes aient un frein qui les retienne ? L'abus de la liberté peut-il faire leur bonheur ? Tout ce qui peut prévenir cet abus, de l'aveu d'Epicure & de Lucréce ; n'eſt-il pas un avantage précieux à l'humanité ? Eſt-ce donc un malheur que de vivre ſous l'Empire d'un Dieu ſage & bienfaiſant, protecteur de l'ordre, & vengeur du déſordre ? La nature même, ſi on la conſulte, ne ſe complaît-elle pas ſous la loi d'une aimable & juſte Providence ? Il n'y a que des ſcélérats qu'un joug ſi doux peut bleſſer : n'eſt-ce pas une maxime adoptée par les plus anciens Athées, qu'on ne vit avec agrément qu'autant qu'on vit avec

honneur, *Non posse jucundè vivi, nisi honestè vivatur?*

Sans la foi d'un Dieu, tous les liens de la société sont sans force, tous ses devoirs sans obligation. Les idées du bien & du mal moral, ne sont plus que de vains préjugés; plus de Législateur, plus de loi, plus de régle: les anciens Athées, comme Protagoras & Héraclite; les modernes, comme Hobbes & Spinosa, en conviennent. Tout est donc livré au goût, à la fureur, à la violence des passions; la force ou la fraude, voilà les arbitres du sort des humains. Les hommes seront donc en armes, ou en garde les uns contre les autres, sans que rien puisse arrêter leur brigandage, ou calmer leur défiance? Dans cette vie, ils n'ont que leurs passions à assouvir; au-delà ils n'ont rien à craindre ou à espérer: tout autre motif que la cupidité, est impuissant, parce

que tout autre intérêt eſt nul & frivole.

Dans l'Athéiſme, les idées & les ſentimens naturels de juſtice & d'injuſtice ſont de foibles barrières, ou plûtôt de vains phantômes : tout dépend d'un haſard ſans règle, ou d'un deſtin ſans raiſon. Ainſi, plus de liberté, plus d'obligation, il faut que le ſyſtême ſe démente, ſi l'on veut laiſſer ſubſiſter les loix & les devoirs. Sans religion être vertueux ! Privilége bien rare : il n'eſt accordé qu'à certaines ames, en qui le Créateur a gravé ſi profondément des ſentimens honnêtes, que les erreurs de l'eſprit, quelque contraires qu'elles ſoient à ces ſentimens, ne peuvent les effacer. Le commun des hommes n'a point ces avantages : mais enfin ſi, avec des principes de vertu, les hommes en général ſont ſi vicieux, que doivent-ils être quand ils viennent à

regarder ces principes comme des foiblesses ou comme des préjugés vulgaires ?

Au reste, quand on nous montreroit des Athées plus vertueux que bien des Chrétiens, ce ne seroit encore dans les uns & dans les autres, qu'une de ces inconséquences dont on connoît les hommes si capables : entre le Christianisme & l'Athéisme, l'essentielle différence sera toujours que l'un ne dispense d'aucune vertu, & ne tolère aucun vice, & que l'autre ne condamne aucun vice, & ne commande aucune vertu : cette différence ne peut être levée par aucun parallèle entre les mœurs des Chrétiens & les mœurs des Athées.

L'amour de la gloire & la crainte de l'opprobre ne seront pas des ressorts plus efficaces : les passions, dont on veut qu'ils rompent le cours, n'ont-elles pas mis ces mo-

tifs humains dans leurs intérêts ? Pour être honoré, faut-il être vertueux ? Ne suffit-il pas d'être riche ou puissant ?

La Philosophie ne prend guères sur les passions, ses maximes ne prévalent point contre leurs intérêts : la cupidité n'adopte jamais ces maximes aux dépens de ses appétits. On ne voit que trop les passions triompher de la Philosophie, aidée de la Réligion : restant seule, la Philosophie fera-t-elle une meilleure résistance ? Mais quand même quelques Philosophes nous montreroient leurs victoires, ces exemples ne feroient point la loi, ils n'en seroient que l'exception : on n'en seroit redevable qu'à d'heureuses inclinations que la nature a formées, & que l'Education a cultivées, ou qu'à ces craintes & à ces respects humains qui n'agissent que sur des Particuliers. On ne trouvera point de nation où

de si foibles principes aient établi le règne de la vertu.

Après tout ce ne sont-là que des freins extérieurs qui forcent à une contrainte publique dont on se dédommage avec usure dans l'impunité d'une licence privée : on ne donne à la vertu, ou plûtôt à la loi externe & à ses vengeurs, que des dehors trompeurs & passagers : tout le reste est réservé & abandonné à la corruption & à la dépravation des penchants intérieurs. Sans la Réligion, la loi n'a que des châtimens & des récompenses sensibles ; ainsi partout où ces motifs ne peuvent agir, la loi reste sans force & sans armes. Nos devoirs, dit Séneque, sont bien plus étendus que la Sphère de la Loi publique : si l'on bornoit l'innocence, la justice & la probité à ces devoirs d'éclat & d'appareil, combien d'autres devoirs deviendroient superflus ou indifférens ;

combien de crimes permis ou tolérés ! Si nous n'étions comptables de nos œuvres qu'aux hommes, d'eux-mêmes ſi ſujets à l'illuſion, ſi faciles à tromper, & peut-être à corrompre, que nos paſſions ſeroient au large ; que de déſordres ſeroient autoriſés ! Il nous faut donc un Dieu pour témoin, & pour juge de nos diſpoſitions, de nos vertus & de nos ſermens : il nous faut une Réligion, pour qu'il y ait à notre égard des obligations de conſcience, des devoirs ſacrés & inviolables. Auſſi tous les Légiſlateurs ont-ils cité les hommes à ce Tribunal inévitable ; & les Athées eux-mêmes veulent qu'on en conſerve la foi parmi les peuples pour armer les loix, d'une force qui ſoit convenable au bien & au ſalut des Etats.

Aucune nation n'a jamais profeſſé l'Athéïſme ; ou ſi quelques-unes en ont été ſoupçonnées, ou

accusées, outre qu'elles sont en très-petit nombre, elles sont d'ailleurs si barbares qu'on doit les regarder comme l'opprobre de l'humanité : quand toutes les autres sont d'accord sur quelque article, c'est-là le vrai sentiment de tout le genre humain : le suffrage de ces peuples sauvages qu'on nous oppose, doit être compté pour rien, quand il contredit tout le reste de l'Univers.

Pour que le consentement unanime des hommes prouve l'existence de Dieu, il n'est pas nécessaire qu'il soit formel dans chacun d'eux; il suffit qu'en général l'homme ne puisse penser à Dieu, ni en entendre parler sans se sentir invinciblement porté à en croire l'existence; il suffit que sa raison la goûte, l'agrée & ne puisse, sans remors, la rejetter.

On sçait qu'en faveur de leur cause, les défenseurs de l'Athéïsme

ont mendié, chez les Auteurs anciens & modernes, & rassemblé une foule de témoignages, pour prouver qu'en bien des pays Dieu n'est ni connu, ni honoré. M. l'Abbé Hooke, que nous avons toujours écouté jusqu'ici, n'est point effraié de cet étalage d'érudition; la sienne, en ce genre, supérieure & plus exacte, démontre la fausseté, l'infidélité & la témérité de toutes ces rélations, dont Bayle & ses Copistes tachent de se prévaloir. Nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même de l'Auteur : il leur indiquera des sources plus sçavantes & plus pures que celles où puisent nos Athées.

Dans un autre argument, M. H. invoque les sens naturels : tous déposent en faveur de sa Thèse; & leur accord, comme il le démontre, ne peut être que la voix de la nature. Cette douce sécurité, que la pratique de la vertu répand

dans nos consciences, ce trouble amer que le goût des vices y laisse, n'est-ce pas autant de gages intérieurs qui nous assurent de notre immortalité ? n'est-ce pas autant d'oracles domestiques qui de loin nous annoncent le bonheur ou le malheur d'une autre vie, & qui en fondent l'espoir, ou la crainte sur l'innocence, ou la licence de nos mœurs, sur la pureté de nos cœurs, ou sur leur corruption ?

Ce qui donne à tous ces sentimens une force & un poids invincible, c'est leur universalité : c'est ce qui les élève au niveau des premiers principes, de ces principes qu'on ne sçauroit contester sans se vouer sans retour au Pyrrhonisme le plus général. Car enfin, sur tous ces sentimens naturels, le sçavoir le plus éclairé n'est pas plus privilégié que la simplicité la plus rustique : ce qui prouve évidemment que ce n'est ni l'éducation ni le préjugé,

préjugé; mais la nature elle-même, ou plûtôt son Auteur qui, dans la conscience de tous les hommes, se rend un témoignage si éclatant. Quel autre que lui en effet auroit pû le graver dans le fond de leur être, en caractères si vivans & si ineffaçables? Sa voix s'est fait reconnoître jusques dans l'école d'Epicure, ses disciples les plus intrépides en étoient frappés dans leurs revers: leur frayeur a démasqué leur foiblesse; c'est leur consternation que nous peint Lucréce, quand il dit: *Eripitur persona, manet res.* Si quelqu'un se vantoit d'être au-dessus de ces terreurs, Séneque l'accuse de mensonge: *Mentiuntur qui dicunt se non sentire Deum.*

C'est, dira-t-on avec Lucréce & nos Athées, c'est aussi cette frayeur qui est la mère des Dieux & la fondatrice de leur culte. . . . Comme si cette frayeur elle-mê-

me, si naturelle & si universelle, n'étoit pas le pur langage de la nature, qui veut qu'on reconnoisse son Auteur, qu'on le réclame & qu'on l'honore : langage par-conséquent qu'on ne peut soupçonner de fanatisme, de superstition, ou d'ignorance, sans faire injure à la nature même.

Qu'on demande aux Athées le fondement de cette crainte dont personne ne peut se défendre, jamais ils n'en assigneront de cause raisonnable, tandis qu'ils refuseront de remonter à un souverain être & à sa providence. Vouloir s'en prendre à l'adresse des Législateurs, dont les Loix n'ont d'autorité absolue sur les peuples qu'autant que la Réligion est censée les consacrer, c'est prêter à de simples Législateurs humains, une intention qui ne suppose dans eux qu'un pouvoir frauduleusement surpris & usurpé : or, comment

des nations entières en feroient-elles si facilement & si long-temps la dupe, malgré les efforts que font, aussi inutilement que constamment, les Athées pour rompre ce qu'ils appellent le charme des peuples, & pour dévoiler l'imposture des Tyrans ?

Qu'ont donc gagné les Athées par leur vivacité contre ce joug religieux qui captive tous les peuples? Rien autre chose que de se rendre des objets d'horreur ou de mépris aux Nations les plus sensées. Tant il est vrai que l'empire de la Religion, tout gênant qu'on le suppose, est toujours pour les hommes un empire aussi nécessaire qu'avantageux : quel intérêt auroient les peuples à y être si attachés, s'ils n'étoient convaincus qu'il est aussi légitime que puissant ? Quel motif pousse donc les Athées à en briser le sceptre ; ou les peuples à le révérer ? Si, pour en juger, on

conſulte le bien de la ſociété, & la lumière de la raiſon, tout ſe révoltera contre l'Athéiſme en faveur du Théiſme. En ſuivant les argumens de l'Auteur, on remarquera que ſes principes & ſes réponſes font toujours face aux difficultés de ſes adverſaires: ce ſont des batteries oppoſées, & des attaques réciproques. De-là réſulte une ſorte de contraſte perpétuel qui tourne à la gloire de la Religion & à la confuſion de l'impiété.

Dans une queſtion ſi importante, ſi on conſultoit les monumens antiques, les Traditions humaines, les Hiſtoires publiques, les Fables même ſur l'origine des Nations, tout dépoſeroit contre l'Athéiſme, ſurtout contre le plus eſſentiel de ſes principes, l'éternité du monde. Ariſtote ſe vante d'avoir été le premier qui l'ait ſoutenue, du moins ne cite-t-on pour elle qu'un ſeul Auteur plus ancien

qu'Ariſtote. Mais nous touchons de trop près à ſa naiſſance des Arts, ou à leur enfance, pour que le monde ſoit éternel ou même fort ancien. La vanité des peuples qui ont ſaiſi juſqu'aux fables les plus groſſières pour placer leur berceau dans la plus haute antiquité, cette vanité, dis-je, n'a jamais prétendu à l'éternité. Ici, M. H. déploye la plus vaſte érudition pour remonter à l'origine des Arts, des Sciences & des Peuples.

Il ne montre pas une moindre connoiſſance de ſa bonne Phyſique en réfutant ces modernes Naturaliſtes, qui, voulant s'écarter de la révélation, ont imaginé, à grands frais, pour la formation de la terre & la diſpoſition de toutes ſes parties, les hypothèſes les plus inſuffiſantes & les plus contraires aux Loix naturelles. Ce ſont-là de ces diſcuſſions où nous avons aſſez d'autres occaſions d'entrer : elles

étoient néceſſaires dans cet Ouvrage, mais 1°. dans le compte que nous en rendons, nous nous bornons à ce qu'il y a de plus important & de plus ſenſible. D'ailleurs des ſyſtêmes auſſi forcés que ceux qu'on nous oppoſe, ne feront jamais, ni auprès du peuple, ni auprès des vrais ſçavants, aucune impreſſion préjudiciable à nos Hiſtoires ſacrées : l'état de l'Univers, avec tous ſes phénomènes, s'accorde trop avec nos ſaints Livres. Toute la Nature s'élève contre ces génies préſomptueux qui oſent nous donner leurs *penſées* & leurs *rêveries* pour le véritable ſyſtême du monde.

2°. Cette même Nature viſible rend l'hommage le plus ſenſible à la puiſſance, à l'intelligence & à la providence de ſon Auteur. Ces cieux où règne un ſi bel ordre, ces aſtres dont le cours eſt ſi régulier, l'éclat de leur ſplendeur, l'influen-

ce de leurs mouvemens ſur notre globe ; nos mers, nos campagnes, nos forêts, toutes les parties de cet Univers annoncent la riche magnificence du Créateur : il n'y a point d'homme aſſez ſtupide qui n'entende & ne conçoive cet harmonieux concert de louanges, pour peu qu'il y prête l'oreille. Sont-ce donc des Philoſophes, ſont-ce des êtres raiſonnables qui, dans un ſpectacle ſi éloquent, ne voyent qu'un concours fortuit d'atômes errans dans l'eſpace, ou qu'une combinaiſon particulière de molécules agitées au haſard, ou aſſociées & aſſorties par une ſympathie motrice : vertu *ſourde*, qui forme des corps organiques, & les perpétue par une réminiſcence conſervée dans leurs particules ſéminales, c'eſt-à-dire, par un ſouvenir de leur ancienne ſituation ; ſouvenir aſſez efficace pour les rappeller, les raſſembler &

les replacer dans le même ordre, où elles reprennent les mêmes formes & les mêmes fonctions. Si c'est là de la Philosophie, il faut avouer que la raison y trouve moins de vraisemblance, moins de possibilité que dans les rêves les plus bizarres, & les délires les plus insensés.

Nous ne faisons qu'indiquer de fort loin la carrière où entre M. l'Abbé H. c'est la Physique elle-même qui le conduit, en quelque sorte, dans tous ses règnes, & qui lui montre l'attention du Créateur à en peupler, embellir & enrichir toutes les parties. Dans l'organization des plantes, des animaux & des minéraux, quelle multitude admirable d'espéces, conservées au milieu d'une succession d'individus qui se détruisent, & se reproduisent par la voie d'un instinct ou d'un méchanisme aussi fécond que régulier, aussi

ſimple qu'impénétrable, auſſi commun que merveilleux ! Notre Auteur ouvre ce vaſte théâtre de la Nature, & défie le Matérialiſme d'en remplir la ſcène avec autant d'intelligence, de la diverſifier avec autant d'ordre & de profuſion, d'en dreſſer & d'en entretenir les reſſorts avec autant d'aiſance, d'en manier & d'en animer les élémens avec autant de puiſſance & de majeſté, &c.

Enſuite il admire l'enchaînement & la ſubordination des cauſes & des effets, le rapport des moyens avec leurs fins, des organes avec leurs fonctions, des inſtrumens avec leurs uſages. C'eſt une ſymmétrie, où toutes les proportions ſont exactes, toutes les progreſſions graduées... La ſeule Optique n'eſt-elle pas le chef-d'œuvre du Méchaniſme le plus géométrique ? Et l'on voudroit que ce ne fût l'ouvrage que de vi-

les molécules ; où réside essentiellement je ne sçai quel espéce de mouvement & de sentiment ? Il faut que la thèse de M. H. soit bien solide, puisque, pour l'ébranler, ses adversaires, avec tout leur génie, n'ont pû imaginer que des systêmes risibles, *risu ab omnibus excepti sunt*, dit Bacon. M. H. venge ici fort à propos ce grand homme de l'outrage que lui font les ennemis des *causes finales*, en l'associant à leur secte : il croyoit ces causes dignes des recherches d'un Philosophe, *Philosophi inquisitione dignissimæ* ; mais il pensoit que cette recherche étoit plus du ressort de la Métaphysique que de celui de la Physique : il ne les bannissoit donc pas absolument de la Philosophie, comme le prétendent nos Sophistes ; mais il en transportoit la doctrine, d'une partie de la Philosophie dans une autre, où il la croyoit mieux placée. Non-seu-

lement M. H. a ſolidement affermi la vérité des cauſes finales contre tout ſyſtême & contre toute impiété qui les méconnoît, mais il en a encore juſtifié l'étude contre des Philoſophes Chrétiens qui les croient inacceſſibles à nos regards.

Toutes les ſubſtances, eſprit & matière, toutes leurs qualités, les penſées de l'un, & les mouvemens de l'autre, ont toujours fourni aux Philoſophes ſenſés, des argumens invincibles pour prouver l'exiſtence de Dieu : tous les efforts qu'on a jamais tentés, & qu'on redouble aujourd'hui, pour affoiblir ces argumens, ne font qu'en augmenter la force. L'Athéiſme ne peut ſe fortifier ni ſe retrancher que dans des hypothèſes dont l'abſurdité ne fait aux yeux de la raiſon qu'affermir les vérités qu'il voudroit ébranler.

Nous ne ſçaurions trop exhor-

ter les Philoſophes à étudier ce genre de controverſe dans l'Ouvrage que nous parcourons, ils y trouveront une érudition abondante, une Phyſique profonde, dont il leur ſera aiſé de s'approprier le tréſor précieux; ils y verront la fragilité des appuis, & la futilité des objections dont l'Athée ſe fait un rempart contre l'évidence qui découvre par-tout la puiſſance, l'intelligence & la ſageſſe infinie du ſouverain être: dans toute la nature, ſes perfections brillent d'un éclat ſi frappant, qu'on ne ſçauroit eſſayer de l'obſcurcir & de l'éclipſer qu'en s'aveuglant ſoi-même pour embraſſer les ſyſtêmes les plus incroyables, & en dévorer les plus honteuſes abſurdités.

5°. Des régions phyſiques, M. H. paſſe aux eſpaces métaphyſiques; du monde ſenſible au monde intelligible: ce n'eſt plus la natu-

re & ſes élémens, ce ſont les eſſences même des êtres & leurs attributs qu'il interroge : ce ne ſont plus ſes ſens, ce ſont ſes idées qui lui adminiſtrent de nouvelles démonſtrations de l'exiſtence de Dieu. La ſource de ces argumens eſt trop connue pour nous y arrêter : on n'en ſent la force qu'autant qu'on approche des pures intelligences : ces preuves ne ſont les plus claires, les plus lumineuſes & les plus efficaces que pour des eſprits dont le commerce des ſens, & les charmes de l'imagination, n'ont ni émouſſé la pointe, ni énervé la vigueur. C'eſt pour cela qu'avec M. H. nous avons appuyé davantage ſur les argumens moraux & phyſiques ; ils ſont plus à la portée du commun des hommes, dont la plûpart n'ont point appris à s'élever au-deſſus des choſes ſenſibles.

En effet, pour finir par une ob-

ſervation, qui en ce genre nous paroît auſſi déciſive que naturelle ; que les Athées (c'eſt un défi que nous leur adreſſons) recueillent tout ce qu'ils ont jamais écrit en faveur de leur dogme, qu'ils le mettent dans la forme qui leur plaira le plus, jamais ils n'en formeront un poids qui puiſſe contrebalancer ces réflexions raiſonnées : *Je ſens qu'il y a un Dieu, & je ne ſens point qu'il n'y en a point, cela me ſuffit ; tout le raiſonnement du monde m'eſt inutile : je conclus que Dieu exiſte. Cette concluſion eſt dans ma nature ; j'en ai reçû les principes trop aiſément dans mon enfance ; je les ai conſervés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les ſoupçonner de fauſſeté. Mais il y a des eſprits qui ſe défont de ces principes : c'eſt une grande queſtion, s'il s'en trouve de tels ; & quand il en ſeroit ainſi, cela prouve ſeulement*

qu'il y a des monſtres. Ce raiſonnement eſt de M. de la Bruyère : c'étoit un vrai Philoſophe & un ſi beau génie, que nos impies n'oſeront pas, du moins nous l'eſpérons, le releguer parmi *ces têtes* qu'ils diſent *troublées par la ſuperſtition.*

Nous ne diſconviendrons pas que M. H. n'ait quelquefois adopté des principes & des ſentimens conteſtés ; mais, en y renonçant, il ne perdroit rien de ſes avantages : la critique en ſeroit donc ici auſſi déplacée pour les Athées que pour nous.

ARTICLE XLVIII.

REMARQUES SUR LES AVANTAGES & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats. Traduction de l'Anglois du Chevalier John Nickolls. (*In*-12. *pp.* 408.) A Leyde, & se trouve à Paris chez les Frères Etienne, rue S. Jacques.

IL règne présentement un goût de politique qui engage les Particuliers même à dire leurs pensées sur les divers Gouvernemens. Cette mode n'est point un mal, si l'on s'en tient, comme fait l'Auteur de ce Livre, à des observations exemptes de mauvaise humeur, & nullement montées sur

ſe ton de la Satyre. Nos Ancêtres étoient ſi peu verſés dans les matières de Commerce & d'adminiſtration publique, qu'il ne leur venoit pas en penſée de compoſer des Livres dans le goût de celui-ci. Ils étoient d'ailleurs ſi défiants qu'ils auroient peut-être regardé comme de mauvais Citoyens, comme des traîtres à la Patrie, ceux qui ſe ſeroient aviſés de manifeſter le fort & le foible des Etats. Il en étoit de cela comme des Villes frontières dont on ne communiquoit point les plans, de peur que l'ennemi n'en prît occaſion d'attaquer & de vaincre. Mais toutes ces fineſſes ont diſparu devant le grand jour des Sciences & de la Philoſophie. Les hommes ſont devenus communicatifs, les uns par zèle, d'autres par vanité ; & l'on a pu compter aſſez ſur les paſſions qui empêchent le bien, pour ne pas craindre que la connoiſ-

ſançe qu'on donneroit de ce bien fît ombrage à quelque partie de la Société. Il y a tant de diſtance entre propoſer des devis utiles, & en voir l'exécution !

Le titre de ce Livre en expoſe la diviſion : il s'agit d'abord des *avantages & des déſavantages de la France par rapport au Commerce, &c.* Enſuite des mêmes choſes relativement à la Grande-Bretagne. Nous nous croyons très-peu capables d'intéreſſer nos Lecteurs par l'Analyſe de ces grands objets; cependant nous ne laiſſerons pas de la donner, de la partager même en deux Articles pour ne rien confondre.

L'Auteur Anglois a fait, parmi nous, un ſéjour de deux ans, & *le ſpectacle de nos Villes n'a point été le ſeul objet de ſa curioſité : le génie de notre Nation & les principes du Gouvernement, par rapport au Commerce & aux autres*

ſources de la puiſſance des Etats, ont été quelquefois le ſujet de ſes conſidérations. On pourroit demander ſi deux ans ſuffiſent à un Etranger pour bien connoître une grande Nation. Mais le François aime à ſe communiquer, il raconte volontiers toutes ſes affaires, il dit ſans façon le bien & le mal qu'il éprouve, &c.

Quoiqu'il en ſoit, ſelon l'Auteur, les *Avantages de la France, par rapport au Commerce*, viennent des productions naturelles du climat ; de la ſubordination & de la docilité des Habitans ; de la bonté des chemins & du grand nombre des Rivières ; de la ſage inſtitution d'un Conſeil de Commerce composé de différens Membres à qui l'adminiſtration du Commerce eſt confiée ; du grand produit des Colonies Françoiſes adonnées à la culture des ſucres. » Mais un avan-
» tage ineſtimable pour la France,
» c'eſt l'eſpéce de manie avec la-

» quelle les autres Nations ont » adopté les goûts & les façons » Françoiſes. Par quel enchante- » ment un peuple léger & frivole » a-t-il pû étendre dans tout l'U- » nivers l'empire ruineux & tyran- » nique de ſes modes ? Cette Na- » tion avide de gloire & de répu- » tation a prétendu à l'honneur » d'être la première en puiſſance, » en talens, en ſcience, en agré- » ments, dans tous les genres en- » fin ; & elle eſt parvenue à ſe » donner au moins l'apparence de » cette ſupériorité univerſelle. La » Cour de France eſt la plus bril- » lante de l'Europe ; ſes armées » ſont les plus nombreuſes ; le luxe » le plus grand & l'extérieur le plus » opulent règne dans ſes Villes ; » les Arts utiles & agréables, les » Sciences, l'eſprit même y a ſes » Ecoles & ſes Académies particu- » lières : le goût exceſſif du Fran- » çois pour la parure, ſon humeur

» qui le porte à jouir avec oſtenta-
»tion, fait valoir encore tous ces
» avantages,& préſente aux Etran-
» gers curieux un ſpectacle qui les
» ſéduit en les éblouiſſant. Tous
» les Peuples doivent donc à la
» France un tribut au moins de
» curioſité, mais qui ne ſe borne pas
» toujours à ce ſeul ſentiment: je ne
» parle pas ſeulement de l'argent
» qu'ils y dépenſent & qui monte
» à de grandes ſommes : le plus
» grand mal eſt que chaque voya-
» geur emporte, en retournant
» dans ſon pays, une affection,
» un goût, une mode de France :
» nous-mêmes (Anglois) que no-
» tre fierté & la rivalité a le plus
» garantis de la corruption fran-
» çoiſe, nous nous parons d'habits
» & d'étoffes de France, même
» dans les jours de Fête de la Na-
» tion : nous donnons la préfé-
» rence aux vins de France, &

» nous avons des Cuisiniers Fran-
» çois. «

Voilà un morceau qui dit des vérités, quoique d'un ton où il entre quelque soupçon de jalousie. Nos modes en effet & nos gentillesses ont presque autant d'empire sur les autres Nations de l'Europe, que l'Eloquence & les Arts des Grecs en eurent sur les Romains. Il importe peu au fond que ces modes soient des bagatelles ou des fantaisies: dès qu'elles remuent l'imagination, c'est une hypothèque infaillible sur le cœur & sur la bourse des Curieux : heureuse la Nation qui sçait que ses voisins ne sont point Philosophes ; & qui profite de ses talents pour détourner vers elle une partie de leurs trésors !

Mais si l'Auteur reconnoît des *avantages* dans le François, & s'il en paroît un peu jaloux ; bientôt il semble se consoler par le dé-

tail d'une foule d'inconvéniens où nous tombons.

I. *Désavantages par rapport à la propagation & à l'emploi des hommes.*

On dévine d'abord les réflexions de l'Auteur sur les Célibataires de Profession, telles que sont toutes les personnes du Clergé tant Séculier que Régulier. On fait monter ici cette multitude à cinq cents mille, 40^e partie des habitants de la France. Sur quoi nous osons dire qu'il peut y avoir de l'abus, non dans la loi du Célibat, qui est très-sainte, mais dans l'extension de la loi à un si grand nombre de Citoyens; que cependant la loi, bien observée, répand dans l'Eglise un éclat dont les Politiques même, s'ils sont Chrétiens, doivent être édifiés; que dans les Pays Protestants où la loi n'est point reçûe, on s'est trouvé souvent embarrassé de l'état des Ministres ou Pa-

ſteurs qui meurent d'ordinaire chargés de dettes & de famille.

Mais voici une queſtion : d'où viennent la plûpart des objections qu'on forme aujourd'hui, en France, contre la loi du Célibat ? N'eſt-ce pas des Célibataires même, non de profeſſion & d'engagement ; mais de fantaiſie ou de prétendue néceſſité ? Notre Auteur Anglois a bien connu cette Claſſe de Citoyens, & les mauvais prétextes qui l'ont groſſie : par exemple, „ l'excès du luxe a diminué le nom„ bre des Mariages, même parmi „ les gens aiſés : pluſieurs reſtent „ Célibataires, parce qu'il eſt „ plus *honnête* d'avoir ſix chevaux „ dans ſon écurie, que de donner „ des enfans à l'Etat, & de vivre „ dans la médiocrité. « On conviendra que cette obſervation de l'Auteur eſt très-ſage, & qu'elle ne porte point ſur des hypothèſes chimériques.

Il n'y a guères parmi nous que deux Classes, celle des Laboureurs, & celle des Artisans & Commerçants ; *qui puissent entretenir des familles nombreuses* : mais quant à la première, il y règne si peu d'aisance, ou plutôt la misère y est si commune, qu'elle *doit perdre tous les jours des Sujets : aussi voit-on le luxe des Villes enlever à la Campagne des habitants utiles, pour en faire des Laquais, ou des Citoyens oisifs dans d'autres professions.*

Bien des raisons tendent aussi à diminuer la Classe des Artisans ; de ce nombre sont la longueur des Apprentissages, les Priviléges des Maîtrises, la multiplicité des Communautés, &c. & dans le détail de ce qui gêne le travail des Ouvriers, l'Auteur n'oublie pas la multitude des Fêtes, *c'est-à-dire, des jours prescrits par la Religion Romaine.* » Quoique la

» France, (ajoute-t-il) ait supprimé quelques-unes de ses Fêtes, nous avons encore (en Angleterre) au moins 40 jours de travail de plus qu'elle, c'est-à-dire que, toutes choses égales, l'Ouvrier François travaillera un neuviéme de moins que le nôtre : ce qui rendra son travail plus cher d'un neuviéme, & sa subsistance d'autant plus difficile dans cette Classe. Quelques autres Pays Catholiques ont sagement réduit les jours de Fête, à la seule obligation de la Messe avec permission de travail. «
Cette observation est encore très-judicieuse, & de plus très-conforme à la liberté que le Pape (Benoît XIV) a laissée en Italie, de retrancher ou de modifier le nombre des Fêtes. Plusieurs Evêques de ce pays-là ont considéré que les Dimanches & quatre ou cinq grandes Solemnités suffisoient au peuple, & qu'il ne

falloit pas lui laisser, dans une multitude d'autres Fêtes, le prétexte ou l'occasion de perdre son temps, son argent, son innocence, & le fruit de l'instruction des Pasteurs. En conséquence, les retranchements ont été faits; & après quelques petites contradictions, qui étoient le cri de la coutume plûtôt que de la piété, tout le monde a été content.

Parmi nous, la Classe des Commerçants se dépeuple, surtout à cause de la vanité qui nous domine. On veut être noble ou vivre noblement, & l'on regarde le Commerce comme quelque chose qui avilit & qui dégrade: dès qu'un Commerçant a fait quelques gains sur mer ou autrement, il achète une charge qui le tire de la Classe des Roturiers; il vit en Seigneur, il s'allie avec des familles titrées: dès ce moment voilà son industrie & ses

fonds perdus pour le Commerce. En vain nos Rois, Louis XIV en particulier, ont fait les plus belles Ordonnances pour encourager les Nobles à commercer en gros : ce sont des loix en pure perte ; notre vanité nous maîtrise ; c'est la seule voix que nous écoutons. Il faudroit aujourd'hui n'accorder la Noblesse aux Commerçants qu'à condition de rester dans le Commerce & d'y élever leurs enfans ; avec menaces de supprimer ces priviléges, si la famille sortoit jamais de sa Profession. C'est la pensée de notre Auteur, que nous suivons toujours, & dont chaque mot mérite d'être recueilli, conservé ; combien plus mériteroit-il d'être reduit en pratique !

Il avance un principe très-vrai sur *la Finance*, *le Clergé*, *la Magistrature*, & *le Militaire* : » On ne » peut disconvenir (dit-il) qu'il ne » fût désirable que les fonctions de

» ces différents ordres fussent exer-
» cées par le moins d'hommes qu'il
» est possible. « La vérité de ce principe se présente à quiconque sçait réfléchir. Cependant il seroit à souhaiter que l'Auteur en eût donné quelques raisons. Celle-ci nous frappe, quoiqu'elle ne soit ni la première ni la principale : c'est que la multitude des employés, dans les quatre ordres susdits, ne met souvent que de la confusion dans les emplois. Mais il faut voir ici les réflexions de l'Auteur sur chacune de ces professions. Nous ne recueillons que ce mot qui regarde le Clergé.

» Il y a sans contredit, en Fran-
» ce, beaucoup plus de Ministres
» de la Réligion qu'il n'en faut
» pour l'enseigner & pour en con-
» server le dépôt. « Nous aurions ajouté que ce nombre est infiniment trop grand dans les Villes, & trop borné dans les Campa-

gnes : c'eſt encore apparemment un effet du génie National qui aime l'éclat & qui redoute, comme un mal, les fonctions obſcures. Quand les Prélats impoſent les mains, ils comptent procurer des Paſteurs à toutes les parties de leur troupeau ; mais l'Ordination conſommée, ce qu'il y a de mieux élevé ou de plus inſtruit, parmi ces Miniſtres, prend ſon vol vers les grandes Villes, ſurtout vers la Capitale, & tâche de s'y procurer un établiſſement ſouvent très-inutile pour la Patrie & pour l'Egliſe. En ceci nous ne faiſons point la Satyre du Clergé ; & nous ne répétons que les diſcours ſortis cent fois de la bouche des plus ſaints Evêques.

II. *Déſavantage de la France, quant à l'emploi du génie & de l'eſprit de ſes Habitans.*

» La France eſt le pays de l'Eu-
» rope qui contient le plus d'Eco-

» les, de Colléges, d'Académies » de tout genre. La Langue Fran-» çoise a dans la Capitale son Aca-» démie particulière : les Belles-» Lettres & les Antiquités, les » Sciences, la Peinture & Sculp-» ture, la Musique, y ont aussi les » leurs. « Tel est le début de l'Auteur qui auroit pû observer que le siége naturel des Académies est la Capitale, à cause du concours des talents, de la protection du Souverain, & de l'éclat qui convient à la première Ville d'un Empire. Mais » toutes les Provinces, jalou-» ses de la Capitale, ont érigé des » Académies à l'envi les unes des » autres. « C'est ici que la Raison & la Politique forment des objections réelles. » L'ambition d'y » être admis fait naître une infi-» nité d'Ecrivains qu'elle enlève à » l'Agriculture, aux Arts utiles & » au Commerce. Car en France » un Auteur ne fait qu'écrire, &

» s'interdit abſolument toute pro-
» feſſion utile. Les Auteurs ſont
» une eſpéce de Nobles ou de gens
» vivant noblement de la gloire
» de leurs ouvrages & de la prote-
» ction des gens riches. Pluſieurs
» d'entre ces Ecrivains cependant
» euſſent peut-être mieux labouré
» la terre, mieux fabriqué du pa-
» pier, qu'ils ne font des Livres,
» & ſûrement euſſent été plus uti-
» les à l'Etat. «

Delà l'Auteur entre dans l'expoſition des différens objets dont s'occupent nos Académies: on y lit, on y couronne beaucoup de belles choſes dans la Sphère des Sciences, des Belles-Lettres, de la Peinture & de la Sculpture : mais *on n'a point encore imaginé de prix pour multiplier les Manufacturiers, les Agriculteurs..... On a enrichi avec ſoin la Langue Françoiſe des Poëſies & des Romans de toutes les Nations. On a traduit quelques-*

uns de nos Poëtes & de nos Romanciers bons & mauvais. Nos Auteurs sur le Commerce & sur l'Agriculture seront les derniers connus *.

Veut-on sçavoir pourquoi nous faisons si peu d'accueil aux Arts utiles & aux ouvrages qui les concernent? C'est que de pareils objets ne mettent point en jeu notre imagination, & n'intéressent nullement notre vanité. Tirez de la charrue les Dictateurs & les Con-

* Ici l'Auteur préconise beaucoup l'ouvrage de M. du Hamel du Monceau *sur la Culture des terres*, & le Traité du même, *sur la Conservation des grains*. Nous avons parlé de l'un & de l'autre dans nos Mémoires. La seconde Edition du premier a paru l'année dernière ; & quoique nous n'en ayions pas donné un Extrait dans les formes, parce que nous avons été obligés de courir à d'autres objets moins importants ; nous conservons fort le souvenir de ce bon ouvrage. *Il se trouve chez Guérin, rue S. Jacques.*

ſuls, couronnez de laurier l'Auteur d'un bon Ouvrage ſur l'Agriculture ; vous verrez tous les eſprits en mouvement. Cela ſignifie qu'on ne fera point goûter les meilleures choſes, ſi l'on ne vient à bout de les rendre belles. Nous aimons *Lycidas* dans une Eglogue, & nous ne voulons point de *Pierrot* dans ſon Village : ainſi, les hommes, les François ſurtout, ſont faits. Ils liront tous l'excellent Livre de notre Auteur, ils diront que ſes obſervations ſont bonnes ; mais ils ne changeront rien à leur conduite, & ce ſera toujours *le monde comme il va.*

III. *Déſavantage de la France dans l'économie de la diſtribution des richeſſes.*

L'inégale diſtribution des richeſſes eſt néceſſaire dans un Etat ; mais elle ne doit être ni exceſſive, ni tellement ordonnée que tous les tréſors de l'Empire ſoient com-

me réunis dans un ſeul point. C'eſt pourtant ce qui arrive parmi nous.
» Tous les Riches ont fixé leur domicile à Paris par préférence
» pour le voiſinage de la Cour.
» Une portion ſi conſidérable des
» richeſſes de l'Etat, fixée dans un
» même lieu, n'a pû répandre ſes
» influences qu'à une certaine di-
» ſtance; les terres voiſines & cel-
» les qui ont pu y envoyer leurs
» denrées s'en ſont reſſenties, cha-
» cune en proportion de ſon éloi-
» gnement. Il en a été de même
» des Manufactures néceſſaires
» aux beſoins & au luxe : les ter-
» res & les Manufactures qui man-
» quent des commodités du tranſ-
» port, ont été négligées ou aban-
» données, faute de trouver une
» conſommation ſuffiſante ſur les
» lieux ou à des diſtances propres :
» le beſoin a attiré à la Ville les
» habitans des Campagnes, & le
» luxe les a employés avec excès

» dans toutes les professions néces-
» saires & superflues: de-là un nom-
» bre immense de Laquais & de Va-
» lets de tout rang, de Perruquiers,
» d'Artistes, & de Maîtres des Arts
» les plus frivoles, de Solliciteurs
» de procès & autres gens d'indu-
» strie : nombre qui s'accroît tous
» les jours au point que, pour ré-
» tablir l'économie qui convient à
» la population, Paris devroit en-
» voyer des Colonies dans les par-
» ties du Royaume qui se sont dé-
» peuplées pour lui. « Voici encore une chose qui ne se fera point; mais il est toujours bon de comprendre qu'une Ville de huit cents mille ames est un grand malheur dans un Etat, parce que c'est un centre unique qui ne peut animer toutes les parties de la circonférence : ajoutez le préjudice qu'un tel séjour cause aux Mœurs & à la Religion.

L'Auteur finit par des considé-

rations sur *l'intérêt de l'argent plus haut en France qu'en Hollande & en Angleterre.* Cet intérêt est en France à cinq pour cent ; en Hollande, & en Angleterre, il est près de la moitié moindre : de-là résultent beaucoup de désavantages pour nous : Car, 1°. *l'argent* de nos voisins *vient chercher l'intérêt le plus fort, & nous fait débiteurs de sommes considérables.* 2°. Ce haut intérêt de l'argent fait une multitude de Rentiers oisifs, réduit l'industrie, borne le Commerce : &c. 3°. La Hollande & l'Angleterre peuvent entreprendre les mêmes affaires de Commerce à trois pour cent de meilleur marché que la France.

Nous n'ajoutons ici qu'un mot de l'Auteur : charmé de nos *avantages*, surpris de nos *désavantages*, il s'écrie : *O sua si bona norint !*

La seconde partie de ce Livre nous donnera un second Extrait.

Mai, 1754. I Vol.

ARTICLE XLIX.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crévier, Professeur Emérite de Rhétorique, &c. Tom. VIII. *In*-12. pp. 509. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c. MDCCLIII.

ADRIEN.

AU plus grand & au meilleur des Princes, succède un Empereur dont la réputation est assez problématique. C'est Adrien né à Rome, mais originaire d'Italica, Patrie de Trajan. Il tenoit à celui-ci par plusieurs endroits. Le père d'Adrien, Ælius Adrianus Afer, étoit cousin-germain de Trajan, à qui l'Histoire ne donne ni enfans ni frères, mais une sœur.

appellée *Marcienne.* Auſſi Trajan fut-il ſon Tuteur (d'Adrien) conjointement avec Tatianus ou Attianus, & dans la ſuite il lui fit épouſer Julia Sabina ſa petite-niéce, & ſa plus proche héritière. C'eſt Adrien que Nerva députa pour porter à Trajan la nouvelle de ſon adoption. Il fut choiſi de même par le Sénat pour lui apprendre la nouvelle de la mort de Nerva, & pour le ſaluer Empereur. Malgré cela, Trajan ne voulut jamais l'adopter, ſoit qu'il n'aimât pas Adrien, & qu'il ſe défiât de ſon caractère; ſoit qu'il voulût laiſſer aux Romains la liberté de ſe choiſir un Maître.

Adrien n'ayant gagné que fort peu de choſes auprès de Trajan par ſes complaiſances ſerviles, réuſſit mieux par une autre voie. Il eût grand ſoin de faire ſa Cour à l'Impératrice Plotine, Princeſſe comparable, pour la bonté & pour la modeſtie, à Trajan ſon époux.

mais qui écouta plus en cette occaſion l'amitié que la bonne foi. » Plotine, ſecondée par Tatien, » ſe rendit maîtreſſe des derniers » moments de ſon mari ; libre de » feindre ce qu'elle voudroit, elle » répandit dans le public une pré- » tendue adoption d'Adrien par » Trajan, & elle en envoya avis » au Sénat ; mais la Lettre ſignée » de Plotine, & non pas de Tra- » jan, déceloit ſa ſupercherie. « Cependant le Sénat voulut bien ſe contenter de cette piéce, d'autant plus qu'Adrien étoit déja reconnu par l'armée.

Nous commençons par les bonnes qualités de cet Empereur : ami de la paix, il l'entretint pendant tout ſon règne, mais il fut toujours prêt à faire la guerre, s'appliquant la maxime : *Si vis pacem, para bellum.* Dion, Spartien & Végèce font une peinture admirable du bel ordre qu'il mit dans le

Militaire : auſſi fut-il également craint & chéri de tous les Soldats.

La ſeule guerre de ſon règne fut celle des Juifs : elle acheva de diſſiper cette malheureuſe Nation, & de juſtifier les divins oracles. Cinq cents quatrevingt mille Juifs y périrent en moins de trois ans : le reſte fut emmené en ſervitude, la Ville même perdit ſon nom de Jéruſalem, & s'appella déſormais *Ælia.* Ses anciens habitans n'eurent permiſſion d'y venir qu'au jour anniverſaire de ſa deſtruction. S. Jérôme, dans un texte cité & traduit par M. Crevier, nous repréſente la déſolation dont il avoit été témoin en ce jour. » L'entrée » de Jéruſalem (dit-il) leur eſt in- » terdite, ſi ce n'eſt en un jour de » triſteſſe & de gémiſſements. En- » core faut-il qu'ils achetent la li- » berté de pleurer ſur les ruines de » leur Ville : & de même qu'ils » ont acheté autrefois à prix d'ar-

» gent le Sang de Jesus-Christ, ils
» achètent maintenant leurs pro-
» pres larmes, & leurs pleurs mê-
» mes ne peuvent couler gratuite-
» ment, &c. «

Adrien abandonna toutes les conquêtes de Trajan en Orient : l'Euphrate redevint, comme auparavant, la barrière de l'Empire de ce côté-là : peu s'en fallut même qu'il ne renonçât à la Dace, mais il n'osa pas. Le Dieu *Terme* recula donc pour cette fois encore, malgré l'oracle prétendu. Il fit encore démolir ce fameux Pont sur le Danube dont nous avons parlé, & voulut à tout prix acheter la paix des Barbares. Fut-ce jalousie contre la mémoire de Trajan, comme on a tout lieu de l'en soupçonner ? Fut-ce impossibilité de conserver ce que son prédécesseur avoit acquis ? Il est probable qu'il y entra un peu de l'un & de l'autre. » Tel est le procédé (dit M. C.)

» qu'il ſuivit conſtamment à l'é-
» gard de tous les Barbares voiſins
» de l'Empire. Par des préſents,
» par des penſions, il arrêtoit leur
» fougue, & les tenoit dans le cal-
» me; & il s'applaudiſſoit beau-
» coup d'une ſi ſage conduite : il
» ſe glorifioit d'avoir plus gagné
» par le repos, que les autres par
» les armes; mais cette prétendue
» ſageſſe étoit une vraie lâcheté,
» qui, imitée par ſes ſucceſſeurs,
» devint une des principales cau-
» ſes de la ruine de l'Empire. «

C'eſt dans ce même eſprit de paix qu'Adrien témoigna de la modération à l'égard des Chrétiens. » Les clameurs forcenées des peuples firent pluſieurs Martyrs; » mais le Prince n'y prêta point ſon » autorité. « Il ne permit même, ſuivant le rapport d'Euſèbe, de pourſuivre les Chrétiens, qu'en cas de contravention aux Loix.

Il fut grand Juſticier, & c'eſt

un des endroits par où il mérita le plus d'estime. M. Crévier en cite plusieurs traits qui lui font honneur, mais principalement l'*Edit perpétuel* que Salvius Julianus grand Jurisconsulte dressa par ses ordres, Edit qu'on peut appeller le précis de tous les Réglemens anciens les plus utiles & les plus sages. On a de lui (Adrien) bien d'autres Ordonnances en faveur des pupilles, des esclaves, des peuples opprimés par les Gouverneurs, &c. Lui-même rendoit la justice, & il fit gloire d'imiter l'action de Philippe père d'Alexandre. » Car, » comme il ne se dispensoit d'é» couter personne qui eût recours » à lui, il reçut docilement une » leçon que lui donna à ce sujet » une pauvre femme qu'il avoit » d'abord rebutée, en lui disant » qu'il n'avoit pas le temps de l'en» tendre. *Ne soyez donc point no» tre Prince*, repliqua cette fem-

» me avec une liberté pleine d'in-
» dignation.« Adrien l'écouta tant qu'elle voulut. Son Empire, en un mot, fut celui des Juriſconſultes, comme le Règne de Trajan avoit été celui des bons Généraux.

Mille traits de clémence, de bonté, de modération, de libéralité, de magnificence rapportés par l'Auteur, ornent beaucoup cette Hiſtoire. Quel trait, par exemple, que celui-ci! » Adrien
» oublia les anciennes injures, &
» lorſqu'il fut parvenu à la ſouve-
» raine puiſſance, il dit à l'un de
» ceux de qui il avoit reçu les plus
» grandes preuves de haine : *Vous*
» *voilà ſauvé.* «

Il fit dans Rome des largeſſes immenſes, » & étendit ſa magni-
» ficence à tout l'Empire par une
» remiſe entière & abſolue de tout
» ce qui reſtoit dû par les Villes &
» par les particuliers, ſoit au Fiſc
» Impérial, ſoit au Tréſor public.«

» La somme dont il faisoit don...
» se montoit à neuf cents millions
» de sesterces qui, selon notre
» évaluation, équivalent à cent
» douze millions cinq cents mille
» livres de notre monnoie. « Partout il laissa des traces de son amour pour les peuples, & l'énumération abrégée qu'en fait M. C. suffit pour donner une idée de sa grandeur d'ame.

» Nul Prince ne paroît avoir
» égalé Adrien pour la multitude
» & la magnificence des Ouvrages
» publics.... Il chérissoit singuliè-
» rement la Grèce comme la mère
» & la source de toute doctrine;
» & l'on voit par Pausanias qu'il
» la remplit de beaux édifices....
» A Rome, il répara le Panthéon,
» plusieurs temples, la place d'Au-
» guste, les Bains d'Agrippa.... Il
» se construisit à lui-même un
» tombeau qui est devenu la Cita-
» delle de Rome, sous le nom de

» Château-S. Ange. « Sa maison de Campagne près de *Tibur*, appellée aujourd'hui *Tivoli-Vecchio*, étoit un ouvrage admirable. Il n'en reste plus que des ruines : mais les fondations & les voutes souterraines sont aussi bien conservées que si elles venoient d'être construites. Nous avons parlé dans nos Mémoires de Juillet 1751 des Curiosités Egyptiennes dont le Canope (c'étoit une partie de ce Palais) étoit décoré , » & qui, dé-» terrées dans ces derniers temps » ont été placées par le Pape Be-» noît XIV à Rome dans le Ca-» pitole. «

» Adrien avoit l'esprit très-pé-» nétrant & très-étendu, & une » mémoire prodigieuse, se souve-» nant de tout ce qu'il avoit vu & » lu.... Après avoir lu un Livre, » il le répétoit sur le champ d'un » bout à l'autre. Si on lui avoit » récité une Liste de noms mêlés

» confuſément, il les rendoit ſans » ſe tromper. C'étoit un eſprit ſi » aiſé & ſi préſent, que dans le » même temps il écrivoit, il di- » ctoit à un Sécrétaire, il donnoit » audience, il converſoit avec ſes » amis. « On cite auſſi de lui des reparties fort ingénieuſes, comme celle-ci : *J'ai déja refuſé à votre père ce que vous me demandez ;* c'eſt ce qu'il répondit à un homme qui lui ayant demandé une grace en cheveux blancs, vint de nouveau lui préſenter la même Requête avec une chevelure teinte en noir.

Il fut paſſionné pour les Sciences & pour les Sçavants, mais c'eſt ici, à proprement parler, que commence l'hiſtoire de ſes vices. Sa curioſité alloit juſqu'à embraſſer toutes les connoiſſances, ſans en excepter ni l'Aſtrologie judiciaire, ni la Magie même ; juſqu'à le rendre redoutable dans le commerce de la vie, parce qu'il

recherchoit

recherchoit le secret des famille ; jusqu'à lui inspirer de la jalousie à l'égard des gens de Lettres tant morts que vivants. Cependant ses lumières & son goût n'égaloient pas sa vivacité & son ardeur. Il mettoit sans façon un Poëte, aujourd'hui inconnu, au-dessus d'Homère ; Caton l'ancien au-dessus de Cicéron ; il préféroit à Salluste un vieil Historien nommé Cælius Antipater : telle étoit la finesse de sa critique, ou plûtôt le travers de son esprit.

Par rapport aux vivants, il aima d'abord extrêmement Denys de Milet, Héliodore, & Favorin natif d'Arles dans les Gaules ; ensuite il les persécuta par envie. C'est du dernier qu'est ce mot si connu : *Y pensez-vous ?* dit-il à ses amis qui lui reprochoient d'avoir cédé trop aisément à l'Empereur dans la dispute ; *Vous voulez qu'un homme qui a trente Légions à son*

ſervice n'ait pas raiſon ? L'Architecte Apollodore fut puni d'abord par l'exil, enſuite par la mort. Son crime étoit d'avoir fait connoître qu'Adrien ne s'entendoit point en Architecture.

Capricieux dans ſes amitiés, comme dans tout le reſte, ou bien il ſe familiariſoit ſans meſure, ou il ſe dégoûtoit de ſes amis pour des bagatelles. Tous eſſuyèrent l'un après l'autre de cruelles diſgraces; il dépouilla les uns, exila les autres, en fit mourir pluſieurs, ſur des ſoupçons quelquefois légitimes, mais ſouvent légers. Cornelius Palma, Lucius Quiétus, Martius Turbo (c'eſt-à-dire, les trois Capitaines les plus eſtimés de Trajan) Tatien ſon tuteur, ſa propre épouſe, Julia Sabina, à qui il étoit redevable de l'Empire, mais avec laquelle il vivoit fort mal; furent les victimes de ſon caractère ombrageux: le

plus ſage de tous ſes amis fut Similis, Préfet du Prétoire, qui n'attendit pas la diſgrace pour quitter la Cour : il ſurvécut ſept ans, retiré dans une campagne, & ordonna d'inſcrire ſur ſon tombeau : *Ci gît Similis qui a paſſé 76 ans ſur la terre ; & qui n'en a vécu que ſept.* » De toutes les perſonnes avec » qui ce Prince eut des liaiſons » étroites, on ne trouve que Plo» tine à qui il ait témoigné une » reconnoiſſance conſtante. Il l'ho» nora vivante, & lorſqu'elle mou» rut, il en porta le deuil pendant » neuf jours, il lui bâtit un Tem» ple, & compoſa des Hymnes à » ſa louange. «

On lui impute auſſi les plus honteuſes débauches, *la licence des Adultères*, & ſa paſſion ſi connue pour le jeune Antinoüs. Il répandit le bruit, & écrivit même qu'Antinoüs qui le ſuivoit par-tout, s'étoit noyé dans le Nil ; mais il demeura

constant que, prévenu d'une superstition magique, aussi-bien qu'Adrien, ce jeune homme se dévoua lui-même pour conserver les jours de l'Empereur. Celui-ci *pleura comme une femme celui qu'il avoit immolé ;* il lui éleva un Temple, lui décerna des Autels & des Prêtres, lui fit même rendre des oracles, & voulut qu'on donnât son nom au nouvel Astre qui parut alors. Il fit plus, il bâtit en son honneur une Ville nommée *Antinople* sur les ruines de Beza, Ville de la Thébaïde sur le Nil. Les débris de la Ville & du Temple subsistent encore, & le P. Sicard, Missionnaire Jésuite, qui les a vûs, en atteste la magnificence.

» De tous ces traits (dit l'Au-» teur) il résulte un tableau ex-» trêmement varié, & même dis-» cordant. Ce Prince réunissoit en » lui les qualités les plus opposées ; » gai & sevère, haut & affable,

» impétueux & circonſpect, écono-
» me juſqu'à l'avarice & libéral,
» cruel & uſant de clémence. Il eſt
» bien difficile de faire un tout de
» parties ſi diſparates. « Il meurt
enfin à Baies le 10 de Juillet, 889
de Rome, 117 de J. C. dans la
63ᵉ année de ſon âge, & la 21ᵉ
de ſon Empire : Philoſophe en apparence, diſant, débitant ſur ſa
mort prochaine les petits vers que
chacun connoît ; mais en effet déſeſpéré jusqu'à tenter à pluſieurs
repriſes, de ſe délivrer de la vie ;
il fallut toute la prudence de ſon
ſucceſſeur déſigné, pour l'en empêcher. Il avoit adopté par un
choix aſſez bizarre Céionius Commodus, Prince voluptueux & efféminé, qui, pour le bonheur de
l'Empire, mourut avant lui, laiſſant deux fils dont nous parlerons.
Ce fut à l'occaſion de cette mort
qu'Adrien faiſant alluſion à l'Apothéoſe de Commodus, qu'on ne

manqua pas de faire, s'écria : *Ego mihi Divum adoptavi, non filium.* Je pensois me donner un fils, & c'est un Dieu que j'ai adopté.

L'Auteur cite une Lettre curieuse de cet Empereur, où il paroît n'estimer guères, ni Alexandrie, ni les Egyptiens. Après avoir décrit la manière dont ils font éclorre les poulets par la chaleur du fumier; pour toute vengeance, il leur souhaite de s'en nourrir. M. Crévier observe dans une note que ce *sécret ingénieux & utile ne mérite pas le dédain exprimé dans cette Lettre, & qu'il commence à réussir, parmi nous, par les soins d'un des plus fameux Naturalistes de nos jours.* (M. de Réaumur.)

Pendant ce Règne, le goût des Lettres étoit déchû. On n'y remarque, parmi les Latins, que Suétone & Florus, deux médiocres Historiens. Les Grecs se soutinrent un peu mieux; c'est le temps de

Plutarque, d'Arrien & de Phlegon; cet Astronome qui rapporte l'Eclipse singulière de Soleil arrivée le jour de la Passion de J. C. Epictète vécut aussi sous ce Prince, & parut à sa Cour : c'est peut-être la première & la dernière fois qu'un Esclave Philosophe fut & sera honoré des Maîtres du monde.

ANTONIN.

Après la mort de Ceïonius Commodus, Adrien avoit adopté Tite-Antonin, & par cette adoption (dit très-bien notre Auteur) *Il racheta tous les torts qu'il pouvoit avoir* ; c'est-à-dire, que cette belle action fait oublier, en quelque sorte, ses défauts. La famille d'Antonin étoit originaire de Nismes dans les Gaules, & depuis long-temps les Consulats y étoient héréditaires. Antonin, suivant l'usage qui s'introduisoit alors, portoit une multitude de noms : il

s'appelloit *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus*. Jamais Prince ne mérita mieux le beau nom de *Père de la Patrie*, & Pausanias auroit voulu qu'on l'appellât comme Cyrus, le *Père des hommes*. Voici l'ébauche de ses vertus par M. C.

» Antonin montra dès son enfance un heureux naturel : doux, aimable, rendant à tous ses proches ce qu'il leur devoit ; il s'attira ainsi leur amitié, & ils lui en donnèrent des preuves effectives ; son beau-père, plusieurs de ses cousins & de ses alliés le firent leur héritier. A mesure que son caractère se développoit, il se fit estimer de plus en plus ; & parvenu à l'âge d'homme, il réunit en lui tous les avantages du corps & de l'ame, qui pouvoient fixer en sa faveur le jugement du Public : une physionomie en même temps douce & majestueuse, un

» esprit orné, le talent de parler
» avec dignité & avec grace, une
» grande douceur de mœurs, une
» modération parfaite. Désintéres-
» sé, équitable, ennemi de l'in-
» justice, libéral & bienfaisant,
» renouvellant le goût des anciens
» Romains pour l'exercice inno-
» cent de l'Agriculture; il ne don-
» na dans aucun excès, il ne con-
» nut nulle affectation : il étoit na-
» turellement tout ce qu'il devoit
» être, & la vaine gloire n'entroit
» pour rien dans les motifs qui le
» faisoient agir... Il ne lui manqua
» (conclut-on) que la lumière du
» Christianisme. « Le portrait magnifique, que Marc-Aurèle nous a laissé de cet Empereur, est trop long pour trouver place ici. Nous invitons à le lire dans l'ouvrage même. C'est beaucoup pour un sage d'être loué par un autre sage, beaucoup plus encore de l'être par son successeur.

On trouve néanmoins une conspiration contre ce bon Prince, mais étouffée aussitôt que née. Des Conjurés, le Sénat proscrivit l'un, nommé *Attilius* : Priscianus le second, se fit justice en se donnant la mort. On ne dit pas ce que devint le troisiéme, appellé *Celsus*. Antonin arrêta toute recherche contre leurs complices, » & il » ajouta agréablement : *Ce ne se-» roit point une chose qui pût me » faire ni honneur ni plaisir, qu'il » se trouvât par les informations que » je fusse haï d'un grand nombre » de mes Concitoyens*..... Cette dou-» ceur réussit ; il n'est plus parlé » d'aucune intrigue contre un Prin-» ce qui se vengeoit si noblement.«

Il eut quelques guerres à soutenir contre les Daces, les Alains, les Maures, & les Brigantes dans la Grande-Bretagne, mais elles furent bientôt terminées par ses Lieutenants. Dans la dernière, on

ſe contenta de conſtruire un ſecond mur au Nord de celui d'Adrien. Cellarius croit qu'il s'étendoit obliquement depuis la rivière d'Esk juſqu'à l'embouchure de la Twede. Les Romains, à l'exception de Trajan, n'étoient plus depuis quelque temps ſi avides de conquêtes. Ce qu'ils auroient acquis de plus, leur eût apporté plus d'incommodité que de profit.

Ainſi le Règne d'Antonin fut à peu-près pacifique, & l'Empereur, sûr du dehors comme du dedans, ſe donna tout entier au gouvernement des Peuples. Il le fit avec la même indulgence (dit Capitolin) qu'un bon père de famille met à gouverner ſa maiſon. *Tantâ diligentiâ ſubjectos ſibi populos rexit, ut omnia & omnes, quaſi ſua eſſent, curaret.* Bien éloigné de perſécuter les Chrétiens, il fit même des reſcrits en leur faveur. On les

trouve cités par S. Justin & par Eusèbe.

M. C. rapporte plusieurs belles Ordonnances de ce Prince. De ce nombre est un Réglement loué par S. Augustin ; en vertu duquel le mari ne pouvoit poursuivre sa femme pour cause d'adultère, à moins qu'il n'en fût lui-même innocent. *Periniquum enim mihi videtur esse, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipse non exhibet.*

On aura peine à croire jusqu'à quel point les Etrangers portèrent la vénération pour ce vertueux & sage Empereur. Dion, Capitolin, Victor entrent sur cela dans un détail dont on trouvera ici le précis.

Capitolin parle d'une concubine qu'Antonin prit après la mort de Faustine sa femme, qui mourut vingt ans avant lui : épouse peu digne d'un tel époux, & qui n'avoit que trop exercé sa patience,

Marc-Aurèle en fit autant, après avoir heureuſement perdu ſon épouſe, la ſeconde Fauſtine, pire encore que la première. Mais M. C. conjecture qu'il faut entendre par *concubine* une femme de moindre rang, légitime épouſe, quoique non Impératrice. Il n'y a preſque point de doute là-deſſus.

Antonin aimoit moins à bâtir qu'Adrien; mais il reſte encore de lui d'anciens monuments. Niſmes, Patrie de ſes ancêtres, lui attribue avec beaucoup de probabilité les deux plus ſuperbes monuments qui ſubſiſtent parmi nous, de la magnificence Romaine, les Arênes, & le Pont du Gard. La Colonne Antonine eſt un monument que la reconnoiſſance de ſon ſucceſſeur, du Sénat & du peuple conſacra à ſa mémoire, & qui, rétabli par le Pape Sixte-Quint,

fait un des principaux ornements de Rome.

Après vingt-deux ans & demi de règne, Antonin meurt d'une indigestion dans sa 74^e année, & n'est pas moins pleuré que s'il avoit été enlevé à la fleur de l'âge. On ne demande pas si les honneurs divins prodigués à tant de monstres lui furent décernés; mais ce qu'il y a de plus glorieux à ce grand Prince, » c'est que la vénération » pour son nom fut si grande, que » pendant près d'un siécle tous les » Empereurs voulurent le porter, » même ceux qui ne lui apparte- » noient, ni par le sang, ni par » l'adoption. «

Justin, Abbréviateur de Trogue-Pompée; Appien Alexandrin, Auteur d'une histoire Romaine assez médiocre & *morcélée*, dit M. C; le fameux Ptolémée; Astronome & Géographe; Maxime de Tyr, Philosophe Platonicien; Cornélius

Fronto, Hérode Atticus, deux grands Orateurs dont les ouvrages ont péri, sont les Ecrivains les plus connus du règne d'Antonin, qui lui-même étoit sçavant, mais *en Prince*, sans affectation & sans étalage.

MARC-AURELE.

Céïonius Commodus qu'Adrien avoit adopté en premier lieu, laissa deux fils, Marc-Aurele l'aîné, & Annius Vérus, auparavant appellé *Commode*. Il paroît démontré qu'Antonin, charmé des heureuses dispositions qu'il voyoit dans Marc-Aurele, n'avoit adopté que lui seul; mais le nouvel Auguste n'eut rien de plus pressé, pour ainsi dire, que d'associer son frère à l'Empire, avec l'agrément du Sénat: rare exemple de modération. M. Crévier doute avec raison que cette action ait été aussi prudente qu'elle étoit généreuse.

Vérus étoit un mauvais ſujet qui trop ſouvent nuiſit au bien que vouloit ſon frère. Ce partage d'ailleurs n'étoit-il point une ſource de diviſions dans la famille & dans l'Etat ? Quoiqu'il en ſoit, on vit, pour la première fois, deux Auguſtes Collegues dans le Conſulat, ce qui ne fut plus une rareté dans la ſuite.

Au reſte, » il eſt néceſſaire d'ob- » ſerver que les deux Auguſtes ne » partagèrent point entr'eux les » Provinces de l'Empire, comme » avoient fait autrefois Octavien » & Antoine. Il les gouvernèrent » en commun.... Mais, comme » dans une ſociété de puiſſance la » balance néanmoins ne peut ni » ne doit pas être abſolument éga- » le, Marc-Aurele avoit ſur ſon » frère la prééminence que donne » la ſupériorité de l'âge & du mé- » rite, malgré l'égalité du pou- » voir. «

A ce ſeul trait on reconnoît d'abord le caractère de Marc-Aurele, ce Prince Philoſophe, dans qui brillèrent toutes les vertus, mais quelquefois un peu gênées, un peu outrées, d'où vient que notre Auteur lui préfère ſans façon le caractère d'Antonin *plus net, plus ferme, plus décidé.*

Les commencements de ce Règne furent tranquilles, & laiſsèrent le temps à Marc-Aurele de ſe perfectionner dans la Philoſophie (Stoïcienne) & dans les belles connoiſſances : ce fut toujours là ſa paſſion, & c'eſt pour lui que cet Ancien ſemble avoir dit : *Oh! Plût aux Dieux que les Philoſophes régnaſſent, ou que les Rois fuſſent Philoſophes !*

M. C. entre dans le détail de la jeuneſſe de cet Empereur, de ſes études, de ſes Maîtres, de ſon application, de ſa docilité, de ſa reconnoiſſance, de ſon beau na-

turel, &c. » Un jour qu'il pleuroit la mort de celui qui avoit élevé son enfance, les Courtisans lui reprochoient cette sensibilité comme une foiblesse. Mais Antonin les reprit en ces termes : » *Permettez-lui d'être homme ; car ni le rang suprême ni la Philosophie n'étouffe le sentiment.* « Pour abréger, nous dirons qu'on reconnut en lui toutes les vertus d'Antonin, & qu'à une si bonne école il profita beaucoup plus, qu'à celle de tous ces grands Maîtres à qui il donne de si beaux éloges.

Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est l'excès de bonté porté si loin que notre Auteur y soupçonne quelque grain de vanité philosophique. C'est peut-être en partie à ce défaut, qu'on pourroit attribuer les débauches outrées de son frère ; la conduite infâme de son épouse fille d'Antonin, représentée par les Historiens comme

une ſeconde Meſſaline, & tous les malheurs de ſon fils Commode, pour qui il eut toujours trop de molleſſe & de complaiſance. A l'égard de Fauſtine, quand on lui remontroit le déshonneur qui en réjailliſſoit ſur lui : *Si je la renvoie* (diſoit-il) *il faut donc lui rendre ſa dot, c'eſt-à-dire, l'Empire.*

Marc-Aurele n'eut d'abord qu'à ſe louer de Vérus : ſon aſſocié n'étoit en quelque ſorte que ſon Lieutenant ; mais les mauvais conſeils le gâtèrent : il voulut agir à ſa tête, & dès qu'il ne fut plus ſous les yeux de ſon frère, livré tout entier à la volupté, à la crapule même, il n'exécuta plus rien de bon. Mais l'Empire & ſon frère en furent bientôt délivrés. » Pendant » qu'ils étoient enſemble & dans » la même voiture, Vérus fut at- » taqué d'une apoplexie violente... » & au bout de trois jours il mou-

» rut... âgé de 39 ans, dont il en
» avoit régné près de neuf avec
» Marc-Aurele.« La calomnie voulut imputer cette mort à son frère; mais nul Historien n'y ajoute foi, & Capitolin dit en termes formels : *Hoc nefas est de Marco putari.*

Tout pacifique qu'étoit l'Empereur, il se vit deux grandes guerres sur les bras, pour ne rien dire de quelques autres mouvements qui n'eurent pas de suites. Dans la première, il eut affaire à Vologèse, Roi des Parthes, qui commençoit à remuer dès la fin du précédent Règne. Vérus que Marc-Aurele envoya contre lui, se divertit 4 ans à Antioche. Mais Statius Priscus, Avidius Cassius, & Marcius Vérus, Lieutenants des Empereurs, étoient d'habiles Généraux qui firent triompher leurs Maîtres. M. C. toujours justement offensé du silence des Historiens,

raſſemble les morceaux qu'il a trouvés épars ; & il en réſulte que les Parthes furent chaſſés de l'Arménie, de la Syrie, de la Méſopotamie, &c. & que leur propre Capitale *Ctéſiphon* tomba au pouvoir des Romains.

Dans les guerres de Germanie, l'Auteur diſtingue comme trois époques. Dans la première & dans la ſeconde guerre, les événements furent un peu variés, mais toutefois beaucoup plus à l'avantage de Marc-Aurele ; il voulut pour le coup être à la tête de ſes armées, & l'univers vit avec admiration le Philoſophe transformé comme ſubitement en grand Capitaine. Dans la troiſiéme guerre, le ſort des armes ne fut plus douteux ; les Marcomans, anciens habitants de la Moravie, de la Bohème, &c. qui menaçoient l'Empire, ligués avec une multitude de Nations barbares, furent battus partout.

Le fruit de ces victoires fut que ces peuples ſe ſoumirent, & que Marc-Aurele vainqueur, prit le nom de *Germanique.* Mais l'Empereur mourut de la peſte, avant que d'avoir mis la dernière main à ce grand ouvrage. Ce fut à *Vindobona*, aujourd'hui Vienne en Autriche, à l'âge d'environ 59 ans, après un règne d'un peu plus de 19 années. Hérodien rapporte l'excellent diſcours qu'il adreſſa au lit de la mort à ſon fils Commode : belles leçons, mais très-mal ſuivies.

Ce fut pendant cette guerre des Marcomans qu'arriva la grande révolte d'Avidius Caſſius, qui ſe fit ſaluer Empereur par les troupes d'Orient. Mais au bout de trois mois, ſes propres troupes lui coupèrent la tête & l'envoyèrent à l'Empereur ; ce morceau eſt curieux dans M. C. & fort honorable à Marc-Aurele, qui ſignala ſa

clémence dans cette occasion. On trouve encore ici les commencements de Pertinax, qui de Maître d'école devenu Soldat, parvint par dégrés & par son mérite jusqu'à la souveraine puissance. Une autre observation est sur la pluie miraculeuse qui sauva l'armée Romaine. Les Écrivains Payens en attribuent la cause aux vertus de l'Empereur. Mais M.C. d'après les Auteurs Ecclésiastiques, en revendique justement la gloire aux premiers Chrétiens. La plus terrible peste dont on ait entendu parler survint pendant ce Règne, & ravagea tout l'Empire Romain. Les troupes l'avoient apportée du fonds de l'Asie; & bientôt les hommes manquèrent, en plusieurs endroits, pour cultiver les terres, & pour ensevelir les morts. Ce malheur fournit à Marc-Aurele une belle occasion de faire éclater sa tendresse pour ses Sujets. C'est dom-

mage qu'un si bon Prince ait persécuté les Chrétiens ; mais *il étoit attaché jusqu'à la superstition, au culte idolâtrique dont le Christianisme est la ruine.*

Sous un Empereur Philosophe, la République sçavante ne produisit guères que des Philosophes ; Crescent Cynique, & Celse Epicurien, ces deux grands adversaires du Christianisme ; Sextus Empiricus Pyrrhonien trop connu ; Apulée Africain, moitié Magicien, moitié Philosophe ; Démonax, dont Lucien a écrit la vie ; Lucien lui-même cet Auteur ingénieux, enjoué, qui s'est frayé une nouvelle route en se mocquant des autres Philosophes: ajoutons Marc-Aurele, » Auteur d'un Ouvrage » qui, négligé pour le style, mais » tissu de maximes excellentes, » établit la morale la plus pure, à » laquelle puisse s'élever la raison » humaine. « On vit aussi sous ce

Règne,

Règne ; Pausanias, Auteur des voyages de Grèce ; Aulugelle, Grammairien qui a son mérite, quoiqu'il fût homme de peu de goût ; Polyénus, Auteur d'un Livre de stratagêmes ; Hermogène, célébre Orateur qui, à l'âge de 24 ans, oublia tout, & tomba en enfance. C'est de ce dernier qu'on a dit : ἐν παῖσι μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς.

Vieillard dans son enfance, enfant dans sa vieillesse.

Pour éviter la prolixité, nous ne dirons presque rien de Commode, qui cependant régna près de 13 ans. Son Empire est l'époque des malheurs de Rome, & le commencement d'un siécle de fer. Licence effrénée des gens de guerre, méptis du Sénat, bassesses, cruautés inouies, débauches de toute nature, l'Etat en proie à des affranchis & des scélérats, un or-

gueil insensé, un Prince sans esprit & sans autre mérite que sa bonne mine, voilà l'idée en raccourci de Commode & de son Règne : il mourut empoisonné par Martia sa concubine, & étranglé par ses domestiques dans sa 35e année. Ceux qui veulent de plus grands details, auront recours à l'Histoire très-estimable qui vient de nous occuper.

ARTICLE L.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE Bretonne, où l'on voit son Antiquité, son affinité avec les anciennes Langues ; l'explication de plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte & des Auteurs profanes, avec l'etymologie de plusieurs mots des autres Langues. Vol. in-fol. *pp.* 928, *sans la Préface.* Par Dom

Louis le Pelletier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez François Delaguette, rue S. Jacques. MDCCLII.

ON convient assez aujourd'hui que la Langue Bretonne est un Dialecte de l'ancien Celte : il ne faudroit que cette raison pour faire estimer le Dictionnaire que nous annonçons. Tout ce qui contribue à perpétuer ces beaux restes d'Antiquité, doit être précieux aux Gens de Lettres. Si le Breton est rélégué présentement dans les Campagnes, il faut penser que son origine n'en est pas moins noble. Notre Langue Françoise est venue de la barbarie ; du mélange informe des idiômes dont usoient les Gaulois & les Conquérans des Gaules. Le Breton, que nous méprisons, est un langage presque aussi ancien que la terre

où l'on le parle ; un langage qui prouve, ou que les Ancêtres de ceux qui le parlent n'ont point été vaincus, ou qu'ils ont conservé assez de philosophie & de grandeur d'ame pour ne pas se soumettre à la langue de leurs vainqueurs.

On sçait que les Gallois d'Angleterre & nos Bas-Bretons parlent la même Langue : ce qui prouve aussi, ou que ces deux peuples sont de toute antiquité dans le pays qu'ils habitent, ou que l'un des deux est une Colonie de l'autre; mais il est vraisemblable que les Bretons Insulaires sont venus des Bretons du Continent : telle est la marche ordinaire des établissements de Colonies. Les Isles ne sont peuplées qu'après la terre ferme, parce qu'il faut des vûes & du courage pour s'exposer aux événements d'une Navigation.

Quoique les Gallois & nos Bas-

Brétons parlent la même Langue ; chacun de ces peuples a son Dialecte, & il y a même, dans notre Breton-Armorique, quatre espéces de Dialectes différens, lesquels se comptent par Diocèses ; car on distingue le Breton de S. Pol-de-Léon, le Breton de Cornouaille, le Breton du Pays de Vannes, & le Breton de Tréguier. Tout ceci est expliqué dans la Préface du Dictionnaire : nous en transcrivons ce morceau : » Ceux de Léon passent pour avoir la prononciation » plus douce, c'est-à-dire, qu'ils » appuyent moins que les autres » sur les aspirations. Cela vient » peut-être de ce qu'il y a, dans ce » Diocèse, plus de Noblesse, plus » de Ports de Mer, & par conséquent plus d'Officiers de Marine » dont la politesse a adouci le langage & les mœurs. En Cornouaille, ce changement est moins sensible parmi le peuple. C'est un

» pays de montagnes, de forêts, » de landes & de terres incultes. » Les gens qui habitent ce pays » n'ont de commerce qu'avec les » Payſans qu'ils rencontrent aux » Foires & aux marchés où ils vont » vendre leur bétail. Mais ce ſont » les mêmes Payſans qui ſont dé- » poſitaires du plus pur Breton, » parce qu'ils y mêlent moins de » François, & qu'ils ont le goſier » & les poûmons plus propres à la » prononciation des fortes aſpi- » rées de leur Alphabet. De plus ils » ſemblent chanter en parlant: » leurs accents ſont fréquents, & » ils élèvent & baiſſent la voix, » comme ſi leurs mots étoient no- » tés: auſſi ſont-ils tous grands » chanteurs, & amateurs des Haut- » bois & des muſettes. Les airs de » leurs chanſons, quoique ſauva- » ges, ont un certain agrément.« A la ſuite de ce morceau, on explique les différences des Dialectes.

Cela ne va pas loin ; car il ne faut pas se figurer des discussions semblables à celles qu'on trouve dans les Livres composés sur la différence des Dialectes Grecs. Nous traitons ici d'une langue très-ancienne, très-énergique, mais très-pauvre.

Il y a une chose qui doit surprendre tout homme qui sçait réfléchir. La Langue Bretonne a été plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Peu à peu elle se resserre dans les campagnes : mais autrefois elle a dominé dans les Villes ; par conséquent on devroit trouver d'anciens Actes écrits en cette Langue ; & quand nous parlons d'Actes, nous entendons des diplômes de Princes, des donations faites par les Seigneurs aux Eglises ; des transactions, des baux, des contrats de Mariages, &c.

Cependant rien de tout cela n'existe dans l'étendue de quatre

Diocèses ; ni dans toute l'Armorique, ni dans aucune Bibliothèque publique ou particulière. Voilà le sujet d'étonnement. On n'a qu'un manuscrit de l'année 1450, qui est un recueil de prétendues Prophéties ; une vie de S. Gwenolé, premier Abbé de Landevenec écrite en vers ; un petit Drame dont le Sujet est la prise de Jérusalem par l'Empereur Tite ; une espéce de Dictionnaire de Cas de Conscience à l'usage des Prêtres Bretons. A quoi il faut ajouter quelques Livres modernes, presque tous destinés aux exercices de piété & au service des Missions. Telle est absolument toute la Littérature Bretonne : *On jugera par cette énumération que les Bibliothèques de ceux qui ne parlent pas d'autre Langue que le Bas-Breton, ne sont pas fort nombreuses.* Elles sont aussi fort bornées dans le pays de Galles ; mais on y a les Livres de

la Bible traduits en cette Langue, avec une Grammaire imprimée dès l'an 1592. Ce qui prouve qu'on a pris soin de fixer des régles, & qu'on n'a pas abandonné ce langage au caprice de ceux qui le parlent.

Nos Bas-Bretons n'ont point songé à tout cela. Réduits à la Campagne & aux soins de l'Agriculture, ils n'ont pas imaginé que leur Langue fût bonne à autre chose qu'à lier le Commerce nécessaire, soit dans leurs familles; soit dans les Cantons voisins. Toujours ils sont demeurés fidéles à la terre qui les avoit vû naître; & pour ceux que les cas imprévus ou les ordres du Prince ont expatriés, le comble du malheur a souvent été de ne plus voir leurs foyers domestiques, & de porter dans le Pays Etranger une Langue que personne n'entendoit. Il y a peut-être, dans le fonds de cette Bretagne

Armorique, une tradition de Philosophie, comme de langage : car le bonheur de l'homme suppose-t-il la connoissance de ce qui se passe au loin? & ne peut-on être heureux en se contentant d'une Langue qui dit le nécessaire, & qui exclut les frivolités du bel esprit ?

Quoiqu'il en soit, voici un très-bon Dictionnaire de la Langue Bretonne ; il en existoit déja deux ; mais beaucoup moins étendus & moins parfaits que celui-ci. L'Auteur est Dom Louis le Pelletier, Réligieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Il étoit né au Mans en 1663, & il est mort dans l'Abbaye de Landevenec en 1733. Il avoit employé 25 ans à la composition de cet Ouvrage, dont il n'a point vû l'édition. C'est Dom Taillandier, Réligieux du même Ordre, qui a pris soin de le donner au Public, avec l'agrément & sous la protection des Etats de Bretagne.

Nous avons parcouru pluſieurs Articles de cet eſtimable Ouvrage; ils nous ont paru ſçavants & judicieux. On y apperçoit au coup-d'œil la ſimplicité précieuſe de ce Peuple héritier de la Langue des anciens Celtes. Tous les Arts néceſſaires ont ici leurs termes. Tous les travaux de la Campagne, tous les inſtrumens de l'Agriculture ſont nommés. En vain chercheroit-on, dans cette Nomenclature, les mots qui ſuppoſent le luxe, ou qui en expliquent les rafinements. Cette Langue eſt comme celle des premiers Habitants de la Terre, courte, ſimple, modeſte, point jalouſe des autres, & ne formant jamais un objet de jalouſie.

ARTICLE LI.

***ESSAI HISTORIQUE** Sur les différentes situations de la France par rapport aux Finances sous le Règne de Louis XIV, & la Régence du Duc d'Orléans.* Par M. Déon de Beaumont. In-12. pp. 186. A Amsterdam, &c.

CET Ouvrage contient l'Histoire de nos Finances durant près d'un siécle : par conséquent on y a peint les divers Ministres chargés de ce département ; on y a tenu compte des révolutions favorables & désavantageuses ; des entreprises utiles & préjudiciables ; des situations d'aisance, & de calamité. Il en seroit de même, si l'on vouloit suivre l'état des Finances dans tous les Empires & durant

tous les siécles. Car le monde a toujours été du même train : il s'y est trouvé du bien & du mal ; des hommes intelligens & des esprits bornés ; des sujets fidéles, & des ames pleines de passions ; de bons & de mauvais Ministres. Mais il faut reconnoître, avec notre Auteur, que long-temps il a *régné dans la Finance, autant de préjugés & d'ignorance que dans la Philosophie.* Cela veut dire que nos Ancêtres eurent peu de principes sur les Finances : partie si essentielle au Gouvernement. Il nous fallut un Colbert pour fonder en quelque sorte cette science parmi nous. On fait ici le plus beau portrait de ce grand Ministre ; on dit le fort & le foible de ses successeurs dans l'administration des Finances : ceux qui s'éloignèrent de ses principes, ne purent subvenir aux charges de l'Etat ; ceux qui furent animés de son génie, trouvè-

rent des ressources dans le temps des plus grandes calamités. L'Auteur parcourt nos guerres, & nos malheurs depuis 1700, jusqu'à la mort de Louis XIV. Il y a peu de choses neuves dans ces détails; mais on est bien aise de rappeller ce qu'on a sçû, & ce Livre d'ailleurs est plus fait pour nos neveux que pour nous.

La Régence offre un autre point de vûe, & dans ce tableau on distingue le fameux systême: chose très-vraie, quoique non vraisemblable: événement qui réalise presque tout le merveilleux des anciennes Histoires.

On nous dit ici quelle fut la fortune du trop célébre Jean Law, Ecossois, fils d'un Orfévre; personnage qui vraisemblablement n'auroit pas trompé les gens du X^e^ siécle; & qui joua néanmoins tous les forts esprits du XVIII^e^. Il faut de ces exemples au monde, afin

qu'il ſçache combien ſes lumières ſont bornées, & combien ſa prudence eſt trompeuſe. On lira volontiers toutes ces belles révolutions dans cet Eſſai, qui n'eſt pourtant pas écrit avec aſſez de chaleur & d'intérêt. Il y règne une ſorte de Monotonie, & nous doutons que les portraits ſoient par-tout bien fidéles. Mais, en ceci, nous pourrions nous tromper : ainſi nous renvoyons à la lecture de l'Ouvrage, qui donne toujours très bonne idée des connoiſſances & des ſages réflexions de l'Auteur.

ARTICLE LII.

PETRI JOANNIS PERPINIANI VALENTINI è Societate Jesu Opera, &c. *Les Œuvres du P. Perpinien, Jésuite, IV Tomes, grand* in-12. A Rome, chez les Pagliarini. MDCCXLIX.

CETTE nouvelle Edition des Œuvres de Perpinien nous étoit connue depuis long-temps ; mais elle nous a été communiquée trop tard pour que la Notice, qui va faire l'objet de cet Article, puisse apprendre quelque chose aux Italiens, chez qui l'Edition s'est faite. A l'égard de la France & de Paris, nous croyons la matière assez neuve ; mais peut-être trop peu intéressante, parce qu'il ne doit être ici question que de très-bon Latin : denrée dont la valeur intrinsèque surpasse de beaucoup le prix que

nous y mettons aujourd'hui.

Quand Perpinien mourut, M. de Thou le regretta. » C'étoit un » homme (dit-il) qui se faisoit ad» mirer de Manuce & de Muret : » deux des plus grandes lumières » de la Littérature. On l'avoit en» voyé à Paris pour donner de l'é» clat à la Société des Jésuites dont » il étoit Membre ; & après avoir » prononcé quelques harangues » dans cette Ville, il y mourut » très-regretté des gens de Let» tres. « M. de Thou parle-là d'un temps très-favorable aux Etudes Latines. Le XVI^e^ siécle étoit tout Cicéronien ; il l'étoit même au point de mériter quelquefois les reproches des bons Critiques : car s'il est beau d'imiter Cicéron, il est encore mieux de ne rien affecter ; & si l'on doit prendre l'esprit & le style de ce grand Orateur, on ne doit pas le copier servilement. Mais ces sortes d'avi-

ſont peu utiles aujourd'hui : l'imitation de Cicéron, bien loin d'être extrême parmi nous, ne s'eſt peut-être pas même conſervée au premier dégré : on n'en ſçait preſque plus la méthode, & ces deux grandes leçons ; la première, de lire beaucoup Cicéron ; la ſeconde, de compoſer ſouvent d'après lui, ſeront bientôt une Théorie renfermée & confinée dans les Livres. Nous ſerions bien-aiſes que cette critique ou cette conjecture fût réfutée par l'événement.

Mais, quoiqu'il en ſoit, on aimoit ſi fort la belle Latinité, quand Perpinien parut à Paris vers le milieu de l'année 1566, qu'il attira une multitude prodigieuſe d'Auditeurs dans le Collége de Clermont où il prononçoit ſes harangues. Cet Orateur étoit Eſpagnol, né dans le Royaume de Valence* élevé

* A Elche, Ville du Diocèſe d'Orihuela.

en partie dans le Collége de Conimbre * en Portugal, puis à Rome. Les Jésuites d'alors, très-nouveaux dans le monde, éprouvoient de grandes difficultés pour leur établissement à Paris : on les regardoit tous comme des Etrangers, quoiqu'il y eût parmi eux des François ; on leur reprochoit d'être attachés à la Cour d'Espagne dont en effet plusieurs étoient sujets. Cependant quand Maldonat & Perpinien ouvrirent la bouche dans cette Capitale, tout le monde voulut les entendre; & ces deux hommes célébres n'eurent que des actions de graces à rendre aux Parisiens : c'est ce qui se voit surtout dans les harangues & dans les Lettres de Perpinien. A la vérité, les Calvinistes déja très-mul-

* Perpinien se fit Jésuite en 1551. Il étoit à Conimbre en 1555, à Rome en 1561, à Lyon en 1565, à Paris en 1566.

tipliés dans Paris, excitèrent quelque tumulte durant ses deux premiers Discours; il y eut même des épées tirées dans une de ces occasions; mais la très-grande partie de l'Auditoire ne donna que des applaudissements, & les autres harangues qui suivirent, au nombre de quatre, furent très-tranquilles.

C'est une chose assurément digne de remarque que, dans ces temps de trouble, un Jésuite Espagnol ait eu plus d'Auditeurs & de succès à Paris qu'il n'en avoit eu à Rome. Nous apprenons cette particularité de Perpinien lui-même : *Je puis vous assurer*, écrit-il à un de ses amis, (Lettre 32) *que notre France fait beaucoup d'accueil à un Orateur exilé en quelque sorte de l'Italie* *. Et de quoi s'agissoit-il

* *Summa sit orationem meam quam Italia vestra exilio mulctandam judicavit, Galliæ nostræ valdè placere.*

encore dans les harangues de Perpinien ? d'un objet unique, sçavoir, de la nécessité d'être fidéle à l'ancienne Réligion, *De veteri Religione retinendâ* : c'est le sujet de cinq Discours prononcés dans le Collége de Clermont depuis le mois de Juin 1566 jusqu'en Octobre de la même année ; nous ne parlons pas d'une dernière harangue sur *l'Etude de la Philosophie divine & humaine*, parce que ce n'est qu'une annonce des Exercices publics qui alloient commencer dans ce Collége.

Perpinien se loua infiniment des Parisiens ; mais une mort prématurée l'empêcha de recueillir les fruits de la bonne volonté qu'on lui témoignoit. Il mourut à 36 ans le 28 d'Octobre * 1566, six

* Non le 9 Novembre, comme on lit dans la Bibliothèque des Ecrivains de Valence.

mois après ſon arrivée dans cette grande Ville ; & M. de Thou nous apprend qu'il fut inhumé dans la Paroiſſe de S. Benoît. C'eſt le ſeul Auteur qui ait conſervé cette Anecdote.

Nous parlons beaucoup des rapports que Perpinien eut avec la France, parce que c'eſt l'époque de ſa vie qui nous intéreſſe le plus & qui le diſtingue davantage. Dans la nouvelle Edition qu'on nous donne de ſes Œuvres, tout ce qu'il a fait, dit ou écrit, eſt expliqué ſi au long, que cette partie de l'Ouvrage forme un gros Volume. Il y a ſans doute en ceci de la prolixité, ſurtout dans les endroits où à l'occaſion de quelques traits de ſes harangues, on ſe livre à des diſcuſſions critiques, hiſtoriques, théologiques, &c. Mais il faut toujours reconnoître que l'Editeur a beaucoup d'érudition, & qu'il écrit d'une manière digne de Perpinien ſon Héros.

On avoit déja plusieurs Editions des Œuvres de cet Auteur, mais aucune qui égalât l'étendue de celle-ci. Car telles sont les piéces qui la composent.

I°. 19 Harangues, en y comprenant le Panégyrique de sainte Elisabeth de Portugal, distribué en trois Livres. Cy-devant on ne comptoit que 18 Harangues de Perpinien, parce qu'on n'avoit point celle qui est intitulée *pro Societate* JESU *ad Carolum Cardinalem Lotharingum*. Elle n'a jamais été prononcée; l'Auteur la présenta manuscrite au Cardinal: c'étoit dans le mois de Mai 1566 très-peu de jours après l'arrivée de Perpinien à Paris. L'Editeur * a trouvé cette pièce dans un MS.

* C'est le P. Pierre Lazeri, Jésuite de Rome. L'Edition est dédiée à la Reine d'Espagne Régnante par le P. Emmanuel de Azevedo, Jésuite Portugais.

avec quelques autres Diſcours du même Orateur.

II°. La Vie de ſainte Eliſabeth de Portugal en trois Livres : Hiſtoire très-bien écrite , & dont l'Editeur prend la défenſe contre les Bollandiſtes qui ont dit dans leur II^e^ Tome de Juillet, que cette vie eſt plus dans le ſtyle d'Orateur que d'Hiſtorien : *Stylo potiùs Oratorio quàm Hiſtorico.* Quoique cette obſervation ſoit modeſte , l'Editeur n'en eſt pas content ; *Mallem* (dit-il en parlant de l'Auteur Hagiographe) *de narrationis veritate, quod commodiùs fortaſsè facere poterat , judicium tuliſſet : de ſtylo nihil attinuit eum dicere.* Après quoi il entre dans une longue diſſertation pour faire voir qu'il eſt louable d'orner le genre hiſtorique.

III°. Trente-trois Lettres, dont 22 de Perpinien , & onze de ſes amis. On n'en avoit que trente

dans

dans l'Edition qu'avoit commencé le P. Vavasseur, & qui fut achevée & donnée en 1683 par le P. Lucas. D'ailleurs quelques-unes (de cette Edition de 1683) n'étoient pas aussi entières qu'elles le sont ici : nous pouvons mettre de ce nombre la première, la sixiéme, la vingt-neuviéme.

IV°. Seize petits Discours intitulés, *Proëmia & Gratiarum Actiones ad publicas Philosophiæ, Theologiæ, Jurisprudentiæ disputationes.* Chacune de ces piéces est une sorte de prélude ou d'épilogue pour des Actes Scholastiques. C'est une addition assez considérable aux Œuvres qu'on avoit de Perpinien. L'Éditeur auroit dû nous dire comment ces petits morceaux sont parvenus à sa connoissance.

Quant à la Notice qui concerne la Vie de Perpinien, quoiqu'on nous la donne fort bien dans le IV^e Tome de cette Edition, il ne

ſera pourtant pas néceſſaire d'y recourir, ſi l'on a le dernier Supplément de Moréri par M. l'Abbé Goujet. L'Article qu'il contient ſur *Perpinien* eſt très-exact ; il ne faudroit ajouter, dans une nouvelle Edition, que la Nomenclature des Œuvres, telle que nous venons de la donner.

ARTICLE LIII.

TRAITÉ DES ÉVOLUTIONS MILITAIRES les plus ſimples & les plus faciles à exécuter, par l'Infanterie, ainſi que des divers feux dont elle peut faire uſage, propoſé par M. le Comte de Bombelles, Lieutenant Général des Armées du Roi, dédié à Monſeigneur le Comte d'Argenſon, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat de la Guerre. 1 Vol

in-12. pp. 233. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

CE TRAITÉ est divisé en 36 Articles : ils sont précédés d'une Préface qui en contient la substance : en la lisant avec attention, on se pénétrera de l'esprit qui anime toute cette composition, on s'en rendra l'intelligence plus aisée & la lecture plus agréable. Tout l'Ouvrage est le fruit des observations les plus saines, & des réflexions les plus profondes, sur toutes les pratiques, & sur toutes les manœuvres qui forment aujourd'hui la Tactique de notre Infanterie, ou ses *Évolutions Militaires.* Ce Traité en trace tous les mouvemens, en dirige l'exécution, & en expose l'effet. En le composant, l'Auteur n'a songé qu'au bien du Service du Roi, & qu'à l'instruction de nos jeunes Officiers ; dans

son Livre, on apprend la guerre comme on la fait; ses leçons ont toute la clarté & toute la précision qui conviennent aux commandemens militaires.

M. le C. de Bombelles nous prévient, dans sa Préface, qu'il n'y a que l'ignorance du métier qui puisse faire douter de l'utilité des Évolutions; qu'il n'en faut pas juger par certains cas où elles sont impraticables, & où tout mouvement seroit dangereux; que ces exceptions n'empêchent point que des troupes dressées à combattre dans le meilleur ordre n'y soient entraînées par une heureuse *habitude, qui les met dans la nécessité de charger ensemble & de se rallier aussitôt.* Tout le monde sçait (ajoute-t-il) que ce sont les deux points essentiels de perfection dans l'Art Militaire. Cette habitude jette, dans tous les mouvemens d'une troupe, une justesse & un

vivacité aisée, avec une contenance hardie, dont le spectacle suffit souvent pour intimider l'ennemi.

» Les François (selon M. le C. » de B.) ont été les premiers qui » ont perfectionné les Evolutions. » Par leur exécution nos armes sont » devenues formidables... Mais les » anciennes Evolutions étoient » trop compassées & assujetties à » des calculs que la guerre rend, » la plûpart du temps, impratica- » bles ; au lieu qu'on s'est attaché » à simplifier celles qu'on se pro- » pose, afin d'éviter tout ce qui » peut occasionner la confusion, » & d'établir ce qui est capable » d'apporter le bon ordre dans les » mouvemens. «

L'arrangement des Compagnies & des Bataillons est le premier objet qui fixe l'attention du sçavant Militaire. Son intention dans ce Traité, est de tracer une Mé-

thode aisée & sûre de rendre une troupe docile, souple & prompte à tous les mouvemens qu'on lui ordonne, sans qu'on soit obligé de marquer les files & les rangs à chaque commandement : il veut épargner les ordres & les signaux sans que leur exécution en soit moins vive, moins précise, moins étendue. C'est pour cela qu'il s'applique d'abord à arranger tellement les moindres parties, que leur seule disposition réponde de leur concours & de leur concert à prendre l'impression & la forme d'où doivent résulter, dans le corps entier, le mouvement le plus unanime, & l'harmonie la plus parfaite.

Pour donner à nos Bataillons une légéreté, une mobilité si bien entendue, M. le C. de B. leur propose une méthode éprouvée dans l'*ancienne guerre*, & le Régiment qu'il y commandoit, n'est

pas le ſeul qui l'ait pratiquée avec ſuccès. » Elle conſiſte (dit-il) à » diſpoſer chaque compagnie en » quatre Eſcouades de bataille éga- » les, les Caporaux & les Anſpe- » ſades compris ; de ſorte que cha- » que Eſcouade compoſe un rang » de la Compagnie, quand elle » eſt en bataille : la place de cha- » que Soldat y eſt fixée... Ces Eſ- » couades ſont réglées par un Of- » ficier, de concert avec les Ser- » gens de chaque Compagnie ; ils » obſervent de les compoſer, au- » tant qu'il eſt poſſible, de Sol- » dats de même chambrée. « Il nous faudroit tranſcrire l'Article en entier pour rendre cette mé- thode auſſi ſenſible que nous le ſouhaiterions.

M. le C. de B. s'accorde ici avec ceux de nos Militaires qui écrivent aujourd'hui ſur la guerre : tous tra- vaillent à établir, dans nos trou- pes, cet ordre parfait & inviola-

ble qui s'obſervoit dans les armées des anciens Grecs & Romains : chacun de leurs Officiers & de leurs Soldats avoit dans ſon nom, dans ſes habits, dans ſes armes autant de ſignes qui marquoient la place qu'il devoit occuper, non-ſeulement dans la Décurie ou Centurie, mais même dans ſa légion ou dans ſa phalange, & dans l'armée rangée en bataille. A la fin on imaginera quelque choſe d'équivalent pour nos troupes ; tous nos grands Généraux appuyent ſur ce point avec une émulation dont on doit tout attendre. Charger enſemble, & ſe rallier promptement, ſont les deux points eſſentiels de leur art : ils auront toujours à les perfectionner juſqu'à ce qu'ils ayent atteint toute la forme de l'ancienne Tactique.

Après avoir arrangé les Compagnies & les Bataillons, M. le C. de B. regle les diſpoſitions des

Officiers, des Sergens & des Tambours ; mesure les distances des Compagnies & des Piquets ; fixe les intervalles des Bataillons & des Brigades. Dans la même Brigade d'un Bataillon à l'autre, il ne met qu'un espace de 10 à 12 pas au plus ; d'une Brigade à l'autre, l'intervalle de 40 à 50 pas lui paroît suffisant. Il expose ensuite la *manière de défiler*, & le plan des *Revûes de parade* ; enfin il arrive au *pas militaire*, & à la *manière de l'exécuter* : c'est-là un Article très-important dans les Evolutions Militaires ; l'illustre Auteur s'y arrête avec complaisance, & en fait sentir toute la conséquence, en remontant aux premiers principes de la Science Militaire.

C'est l'exacte union des troupes qui en fait la force, quand elles sont en mouvement : ce n'est que l'accord & l'uniformité de ces mouvemens qui peut conserver

cette union ; on ne ſçauroit donc trop les habituer à exécuter dans le meilleur ordre tous les mouvemens qui leur ſont commandés. *Jamais Nation* (dit M. le C. de B.) *n'a eu tant de beſoin d'en contracter l'habitude que la Françoiſe dont le génie eſt auſſi vif qu'impétueux*. Il ne faut pas s'étonner ſi cet habile Général s'applique avec tant de ſoin à définir les différens pas ; *le pas grave*, *le pas ordinaire*, *le pas allongé*, *le pas de côté*, & à en fixer la méſure : ce ſont-là les élémens de la *méthode infaillible* qu'il donne pour *marcher en bon ordre à l'ennemi* ; il y joint les ſignaux qui ſont néceſſaires pour marquer les pas militaires, & tous les autres mouvemens auxquels il faut exercer les troupes.

En comparant la doctrine de M. le C. de B. avec celle des anciens Maîtres de l'Art Militaire

nous avons le plaisir de remarquer, entre ses principes & les leurs, une conformité qui prouve sensiblement que les mêmes idées & les mêmes vûes se sont présentées, dans tous les temps, aux génies éclairés par une expérience consommée. Les premières leçons (dit Végèce) qu'il faut donner aux nouvelles recrues, c'est sur le pas militaire : *Primis ergò meditationum auspiciis, tyrones militarem edocendi sunt gradum.* Dans une marche & dans une bataille, il n'y a rien de si important que de faire garder à tous les Soldats l'ordre qu'ils doivent suivre : *Nihil enim magis in itinere vel in acie custodiendum est quàm ut omnes milites incedendi ordinem servent.* On ne les y accoutumera jamais qu'en les exerçant assidûment à marcher d'un pas vif & uniforme : *Quod aliter fieri non potest, nisi ut assiduo exercitio ambulare celeriter &*

æqualitèr discant. Devant l'ennemi, une armée ne court guères de plus grand risque que quand la division & le désordre troublent ses rangs : *Periculum enim sæpè ab hostibus gravissimum sustinet divisus & inordinatus exercitus.*

Des mouvemens, M. le C. de B. passe aux feux de l'Infanterie, & d'abord il observe que » le propre » de la Nation Françoise est de » combattre l'ennemi, bayonnette » au bout du fusil, sans tirer ; » qu'une longue expérience a prouvé que cette attaque audacieuse » lui a presque toujours réussi. » Mais (ajoute-t-il) comme il y a » une infinité d'actions où elle ne » peut profiter de cet avantage, il » est important de lui apprendre à » se servir de son feu avec ordre » & avec succès. Il n'y a donc » aucun exercice plus nécessaire » que celui de faire tirer les soldats ; non-seulement pour leur

» apprendre à le faire avec hardiesse, afin de bien ajuster leurs » coups, mais encore pour les accoutumer à faire un feu vif, & » à ne s'en servir à propos que par » les ordres de leurs Officiers. On » ne peut y parvenir que par l'exacte instruction des Soldats depuis » les plus petites choses jusqu'aux » plus essentielles, sur ce qu'ils » doivent pratiquer pour tirer avec » autant d'adresse que de justesse. «

Après ces observations & quelques autres de la même espéce, M. le C. de B. entre dans un détail d'instruction, pour faire tirer d'abord chaque soldat séparément, ensuite par rangs, tantôt un seul, tantôt plusieurs rangs à la fois. Les *Feux redoublés*, les feux de *peloton*, soit de pied ferme, soit en marchant en avant, soit en retraite; enfin les feux *de colonne* sur une chaussée, tant en marchant en avant, qu'en retraite, fourniſ-

ſent à l'Auteur une matière abondante, où il déploie la ſcience la plus sûre & la plus profonde de l'Art Militaire.

Dans la défenſe des chemins couverts & des autres retranchemens, on tire rarement de ſon feu tout l'avantage qu'on en pourroit attendre : M. le C. de B. a fait là-deſſus des obſervations ſolides. » La foible défenſe de la plûpart de ces Ouvrages vient (dit-il) » du déſordre qui ſe met dans les » troupes qui les défendent : la vi» vacité tumultueuſe avec laquelle » les Soldats des derniers rangs ſe » pouſſent pour parvenir ſur la » banquette, fait qu'ils tirent avec » tant de précipitation, qu'ils ne » peuvent aſſez plonger leurs coups » qui portent ainſi beaucoup trop » haut. D'ailleurs ils ſe dégarniſ» ſent preſque toujours de leur feu » en même temps, avec ſi peu de » progrès & dans une ſi grande

» confusion, que voyant l'enne-
» mi qui continue de s'avancer
» avec fermeté, ils abandonnent
» souvent le retranchement sous
» prétexte d'aller recharger leurs
» armes. S'ils y reviennent & qu'ils
» y fassent une seconde décharge,
» c'est dans un si grand désordre
» que ce second feu a encore moins
» d'effet que le premier : alors il
» arrive presque toujours qu'ils
» s'éloignent assez du retranche-
» ment, pour donner le temps à
» l'ennemi d'y entrer. L'audace
» est aussi naturelle dans le Soldat
» qui attaque, que la crainte dans
» celui qui est attaqué ; on ne sçau-
» roit donc chercher avec trop de
» soin les moyens, non-seulement
» de maintenir ce dernier dans le
» bon ordre, qui fait sa principale
» force, mais encore de rendre son
» feu plus meurtrier & plus conti-
» nuel. « On les trouvera, ces

moyens réduits en méthode dans l'Article XVII^e^ de ce Traité.

Pour la rendre familière aux Troupes (cette Méthode) M. le C. de B. en propose une autre qu'il croit nécessaire, c'est une espéce de prélude, une sorte d'apprentissage : il s'agit d'enseigner *aux Soldats à tirer avec justesse dans un blanc.* Cette pratique rentre encore dans le cours des exercices que les Anciens prescrivoient aux jeunes Soldats. On les faisoit s'escrimer contre un poteau, comme contre un ennemi, tantôt avec des massues, tantôt avec des javelots plus pésans que ceux dont on se servoit en guerre : cet exercice les formoit à frapper & à tirer à coup sûr, il augmentoit la vigueur de leur bras, ils y acquéroient l'habitude & l'adresse nécessaire pour bien lancer le javelot. On leur apprenoit également à tirer de l'arc à pied & à cheval :

dans ces jeux militaires les arcs, dont ils se servoient, n'étoient que de bois, & leurs fléches étoient sans armures, ils les décochoient contre des pieux. On n'accordoit ce genre d'exercice qu'à des Soldats d'élite; l'œil & le courage s'y formoient de concert à tirer juste. C'étoit l'Ecole où l'on dressoit ces excellents Archers dont les anciennes armées étoient si bien pourvûes. Il y avoit de pareils exercices pour apprendre à manier toutes les autres espéces d'armes, à jetter des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main, à nager, à sauter, &c. Tous ces exercices étoient journaliers, on les faisoit à une heure réglée, & pendant un temps marqué; & rien n'étoit si recommandé que de choisir les Maitres les plus capables pour donner ces leçons militaires, & pour présider à ces exercices. Alors, peut-être encore plus qu'aujour-

d'hui, on en connoiſſoit l'extrême importance *.

On nous pardonnera une digreſſion qui ne peut que confirmer les réflexions de M. le C. de B. » Ces exercices qu'il propoſe, ten- » dent (nous dit-il) à inſtruire par » gradation le Soldat à ſçavoir ſe » ſervir de ſon feu avec cette ju- » ſteſſe qui décide du ſuccès. Le » grand feu n'eſt pas toujours le » plus à craindre ; le mieux ajuſté, » quoique moins vif, eſt le plus » dangereux. «

Nos Militaires ſont partagés de ſentiment ſur ces différents feux propoſés par M. le C. de B. Le

* Tyro.... haſtilia ponderis gravioris quam vera futura ſunt adversùs palum tanquam adverſus hominem jactare compellitur, &c. Pars juniorum, quæ aptior reperiri poterit, arcubus ligneis ſagittiſque luſoriis ad illos ipſos ſemper exercenda palos. At Doctores ad hanc rem & Artifices eligendi, &c. *Veget.*

point capital (ſelon lui) conſiſte dans le choix judicieux qu'on en doit faire ſelon les différentes circonſtances. Du reſte il convient que les feux par un ou deux rangs, embraſſant tout le front de l'attaque, en impoſent plus à l'ennemi ; qu'ils s'exécutent avec plus de facilité & plus d'ordre ; qu'ils ſont plus analogues au génie de notre Nation ; pourquoi donc (reprend l'Auteur) ne pas faire exécuter à nos troupes avec ordre une manœuvre ſi eſtimable, en laiſſant une certaine aiſance entre les files, afin de donner aux dernières la facilité de tirer entre les premières ? *Cette obſervation* (ajoute-t-il) *mérite l'attention la plus réfléchie.* La vivacité du feu étranger qu'admirent quelques-uns de nos Militaires, n'eſt (ſelon M. le C. de B.) qu'un tonnère effrayant » dont les » effets ſont d'autant moins à » craindre, qu'ils dépendent preſ-

» que toujours du hasard. La pré-
» cipitation avec laquelle le Sol-
» dat est obligé de charger son fu-
» sil, ne lui permet pas de le bourrer
» assez, ni de mettre en joue pour
» bien ajuster son coup. Son fusil
» s'engraisse & s'échauffe si forte-
» ment qu'il en arrive plusieurs
» accidens... Enfin cette extrême
» précipitation étourdit le Soldat,
» le trouble, il n'entend plus le
» commandement, il ne sçait plus
» ce qu'il fait ; de-là un désordre
» infaillible.... Ce précieux sang-
» froid, si nécessaire aux hommes
» courageux, doit nous dicter l'im-
» portance de calmer cette préci-
» pitation, en recommandant aux
» Soldats d'observer le silence, de
» se donner le temps de bien char-
» ger leurs armes, d'écouter le
» commandement, & d'ajuster
» leurs coups... Un feu réglé &
» ajusté avec fermeté est beaucoup
» plus meurtrier qu'un feu dont la

» précipitation ne peut produire
» qu'une confusion qui en détruit
» l'effet. «

M. le C. de B. n'adopte point la méthode étrangère de serrer les files les unes sur les autres : par cette manœuvre, qui *ne lui paroît bonne que pour des automates*, *l'Infanterie* (dit-il) *peut marcher méchaniquement avec plus de solidité* ; mais il ne croît pas que cet avantage compense le risque qu'on court de perdre beaucoup plus d'hommes par le feu ennemi.

Nous ne sçaurions entrer dans tous les autres détails practiques, où M. le C. de B. est entraîné par la nature de son sujet : ce n'est que dans son Traité qu'on peut, avec le secours des 12 plans qu'il y a joints, entendre toutes ses leçons sur les *Evolutions à files & rangs ouverts* ; sur *les doublemens de files, & de rangs* ; sur les *contre-marches par files, par rangs, par*

demi-rangs & par quarts de rangs; ſur les *haies*, ſoit qu'il faille en *border* ou en *former*; ſur les *converſions tant ordinaires que centrales*; ſur le *paſſage du défilé, ou du pont*; ſur la *manière de former & de déployer la colonne*; ſur le *Bataillon quarré, tant à centre plein, qu'à centre vuide*; ſur les *différens ſaluts de l'Eſponton*; ſur le *maniement de l'Eſponton & de la Hallebarde, &c.*

Nous devons avertir que l'Auteur a renvoyé & placé à la fin de ſon Traité l'exécution de ſa *Méthode infaillible* pour marcher en bon ordre à l'ennemi. Au milieu de tous ces préceptes un peu arides, M. le C. de B. a ſemé des obſervations & des réflexions qu'on doit d'autant plus eſtimer qu'elles ſont le fruit d'une expérience acquiſe par de longs & glorieux ſervices. Beaucoup de nos Officiers Généraux ont écrit ſur leur mé-

tier ; mais leurs inſtructions ſont meilleures pour les anciens que pour les jeunes Officiers : il manquoit à ceux-ci, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, un bon *Rudiment :* dans l'Art Militaire, comme dans tous les autres, il faut être un grand Maître pour en bien digérer les premières leçons, pour les plier à une méthode claire, facile & abondante. Il étoit réſervé à M. le C. de Bombelles de rendre cet important ſervice à nos jeunes Officiers : ils doivent lui en ſçavoir d'autant plus de gré, que ſon travail ne ſera eſtimé ce qu'il vaut que par les Connoiſſeurs, dont le nombre, dans tous les Arts, eſt plus borné qu'on n'oſeroit le dire.

ARTICLE LIV.

ÉLOGE DU ROI, prononcé dans une Séance publique de l'Académie Royale d'Angers. Par M. le Corvaiſier, Sécrétaire perpétuel de cette Académie, Aſſocié de celle de la Rochelle & de la *Société* Littéraire d'Orléans. *In-*12. p. 72. *A Paris, chez Lottin, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

LE Panégyrique d'un Roi eſt une action de Citoyen. La gloire du Maître honore les Sujets. Le ſouvenir de ſes vertus intéreſſe la Nation. Le reſpect qu'on inſpire pour la Majeſté du thrône maintient le bon ordre. Il n'eſt plus queſtion, pour les Monarques, de Temples ni d'Apothéoſes. C'étoit une impiété auſſi frivole que monſtrueuſe. Un Empereur Romain

Romain devenoit Dieu, après avoir été moins qu'un homme ; & les mêmes mains qui lui offroient de l'encens, avoient souvent dégradé & dépouillé sa personne.

La raison condamne ce culte sacrilége : elle reconnoît, dans ceux qui gouvernent, les plus beaux traits de la Divinité ; mais elle ne franchit point l'intervalle qui sépare le Ciel de la Terre ; elle s'abstient même de ces hommages qui, tout humains qu'ils sont, portent l'empreinte de la flatterie. Elle sçait *qu'on est en garde contre les éloges qu'on donne* aux Maîtres du Monde ; *qu'on est souvent révolté d'avance contre ceux même qui sont les plus légitimes, parce qu'on craint d'être séduit, &c.*

Ainsi débute le Sécrétaire d'une des plus *anciennes* & des plus *vertueuses* Académies de France. Nous joignons ici la *Vertu* à l'*Ancienneté*: parce que les hommes de Lettres,

qui composent la Société d'Angers, se glorifient encore plus de la première qualité * que de la seconde : Exemple qui seul pourroit détruire les reproches ou les soupçons formés contre la Littérature & contre ses Partisans. Les belles connoissances ne sont point un principe de corruption. Elles peuvent faire naître des dangers ; mais on nous montre des Sages qui les évitent : elles ont leurs écarts & leurs abus ; mais on ne manque encore ni de bons esprits qui se renferment dans les bornes du vrai, ni de Censeurs qui découvrent & qui condamnent les excès.

M. le Corvaisier entreprend de célébrer *Louis Pacifique par choix, & il essaie de rassembler les avan-*

---

* Une preuve de cette *Vertu*, c'est qu'on ne lit dans l'Académie d'Angers aucune piéce de galanterie : Usage qu'il est tout-à-fait louable & nécessaire même de maintenir.

tages que nous procurent ses vertus pacifiques. Ainsi, *l'amour du Roi pour la paix*, c'est la première partie ; *les fruits heureux de cet amour de la paix*, c'est la seconde. Nous citerons quelques endroits qui donneront une idée favorable de cette composition.

On a toujours un grand avantage quand on loue un Monarque pacifique. Cet Eloge tracé dans le silence des armes, & publié dans le sein de la paix, trouve tous les esprits heureusement disposés. Alors les lauriers de Mars paroissent, ce qu'ils sont, le fruit du sang & des larmes, le prix du carnage & de la mort. Alors tous les cœurs, sensibles aux droits de l'humanité, se réunissent pour reconnoître les beautés d'un tableau, où le Héros, couronné de l'olive, & foulant aux pieds des monceaux d'armes, n'annonce au monde que des bienfaits.

Mais quand on fait voir que ce Héros *s'est déclaré pacifique* par prédilection, par choix ; qu'il a pû, dès le printemps de son âge, combattre & triompher, mais qu'*il redoutoit l'éclat d'un triomphe qui hasarde le salut des Citoyens;* c'est pour un Orateur le moment du plus grand succès. » Quel Prince » (dit M. le Corvaisier) pouvoit » mieux que Louis se faire connoî- » tre par l'effroi de ses armes, dès » l'aurore de son Règne ? Orné » de qualités *personnelles* pour la » guerre, *qui depuis ont fait l'ad- » miration de l'Europe*, sûr de la » valeur de ses Sujets, disons mieux, » de leur ardeur à prodiguer leur » sang dès que leur Roi a parlé, » que ne pouvoit point entrepren- » dre Louis ? les prétextes ne lui » auroient point manqué, il s'est re- » fusé à plusieurs qui eussent paru » légitimes. Eh ! quels événements » n'a-t-il point fallu pour le ren-

» dre belliqueux ? Ils étoient si
» pressants & si décisifs qu'ils n'ont
» point donné atteinte au glorieux
» caractère de Roi pacifique ; les
» guerres qu'il a soutenues étant
» aussi nécessaires, loin de l'alté-
» rer, en font la preuve la plus écla-
» tante «

La suite de l'Eloge rappelle l'Histoire de nos deux dernières guerres ; & voici encore un des avantages du sujet : (avantage qui ne contrarie point celui dont nous avons parlé plus haut). C'est que quand le Héros pacifique a été contraint, par les circonstances, de prendre la foudre, & de soumettre ses ennemis, ce contraste de gloire relève infiniment les vertus tranquilles que fait naître, ou que suppose l'amour de la paix. Il y a toujours, dans les exploits militaires, pris en grand, cet éclat qui frappe l'imagination ; cette pompe qui donne de la magnificence au

ſtyle ; ces charmes impérieux que le préjugé , l'habitude , la raiſon peut-être autoriſent.

Ici néanmoins le caractère du Monarque ſe ſoutient toujours : au milieu de la guerre, & dans le feu des combats, il eſt *pacifique ;* parmi ſes triomphes, il n'aſpire qu'au moment de donner la paix. » François, vous comptiez les trophées » de votre Roi ; vous nommiez » déja les nouveaux peuples qui lui » étoient ſoumis; peut-être ſouhai- » tiez-vous qu'il donnât à ſon em- » pire les limites les plus reculées : » vous ſçaviez combien il eſt digne » de régner, vous conſultiez ſa » gloire & votre amour, mais il » conſultoit vos vrais intérêts & » ſon cœur. «

La ſeconde Partie roule ſur *les avantages que nous procurent les vertus pacifiques* du Roi. On conçoit qu'un homme d'eſprit, tel qu'eſt le Sécrétaire de l'Académie

d'Angers, a dû remplir aiſément ce morceau. *Le progrès des Sciences & des Arts, l'embelliſſement du Royaume, les Réglemens néceſſaires à la tranquillité des Sujets, les Etabliſſemens utiles;* voilà ce qui occupe l'Orateur. Ses détails feront plaiſir aux gens de Lettres: nous ne leur mettons ſous les yeux que le Projet Royal de l'Ecole Militaire. »Quel ſpectacle intéreſ- » ſant! Louis découvre, dans le » fond des Provinces, des hommes » pour leſquels une illuſtre naiſſan- » ce eſt un péſant fardeau, dont » les ſervices paſſés forment la diſ- » grace préſente, parce que l'Etat » le plus floriſſant ne peut tout ré- » compenſer. Louis pénètre juſ- » ques dans ces familles qui, ſous » ſes prédéceſſeurs, avoient acquis » *ſur le Royaume*, des droits in- » conteſtables de reconnoiſſance. » Il y compte des enfans que la » valeur déſintéreſſée de leurs Au-

» teurs a rendus malheureux, qui,
» n'ayant d'autres biens que leurs
» titres, font oublier, à force d'in-
» digence, qu'ils les poſſedent, &
» qui ſont peut-être eux-mêmes
» ſur le point de ne s'en plus ſou-
» venir. Louis les enlève à leur ca-
» lamité; il en devient le père.
» Cinq cents ſeront élevés par ſes
» ſoins & ſous ſes yeux; une no-
» ble éducation leur ſera donnée;
» on ſuivra leur fortune; Louis ſe
» charge de tout; il les remet à
» leur place: ce que leurs Ancê-
» tres avoient conſacré à l'Etat,
» leur ſera rendu par l'Etat mê-
» me; l'équité du Monarque en a
» tracé le projet, ſa magnificence
» fera les frais de l'exécution. «

On peut juger, par ces cita-
tions, de la manière & du ſtyle
de cet Eloge. L'Auteur met beau-
coup de ſentiment dans l'exécu-
tion de ſon deſſein; il écrit conve-
ablement au Sujet. On remarque

quelque embarras dans un petit nombre d'endroits : c'eſt un léger défaut racheté par mille beautés. Enfin l'Edition eſt magnifique, & fait bien de l'honneur au ſieur Lottin, jeune Imprimeur, qui brillera dans ſa Profeſſion, s'il continue de préférer les ſoins qu'elle exige, au déſir de s'enrichir rapidement.

ARTICLE LV.

*LETTRE A M*** Sur la Chronologie de la Génèſe *.*

VOus me demandez, Monſieur, ce que je penſe de la Diſſertation inſérée dans le Jour-

---

* Cette Lettre a été écrite à l'occaſion d'une Diſſertation qu'on lit dans le Journal de Verdun (Avril 1754). Nous avons cru la matière aſſez intéreſſante

nal de Verdun (Avril 1754) sous le titre d'*Examen de l'Apologie de M. de Prades touchant la Chronologie de Moyse*. Je puis vous assurer que ce morceau m'a fait beaucoup de plaisir ; que je l'ai trouvé très-bien raisonné & très-concluant ; qu'il m'a paru saisir le vrai point de la controverse ; & qu'enfin je ne crois pas qu'il reste aucune trace de difficulté dans la fameuse objection des trois Chronologies. Permettez que je réduise à un seul Syllogisme toute l'opinion de l'Abbé de Prades sur cette question ; je vous ferai sentir en peu de mots le fort de la réponse comprise dans la Dissertation du Journal de Verdun : après quoi je tirerai quelques Corollaires qui manquent peut-être à cette Dis-

---

pour adopter, dans nos Mémoires, cette Lettre qui n'est que le résultat ou le Supplément de la Dissertation.

ſertation. Je ſuppoſe au reſte que, ſous l'énoncé général des trois Chronologies, vous entendez, comme moi, les calculs de l'Hébreu ordinaire, de l'Hébreu Samaritain, & de la Verſion Grecque des LXX : Calculs qui occupent près de deux Chapitres de la Genèſe, ſçavoir, le V^e^ & le XI^e^ où ſont racontées les générations d'Adam & les générations de Sem.

Le ſyſtême de M. de Prades ſe réduit donc à ce Syllogiſme : » Moyſe n'eſt Auteur d'aucune des » trois Chronologies, ſi les diffé» rences qui ſe remarquent entre » ces trois Chronologies ne ſont » point telles qu'on puiſſe les at» tribuer à la négligence ou à l'i» gnorance des Copiſtes ; ſi ces dif» férences ſont trois ſyſtêmes ſui» vis ; ſi elles ſuppoſent de la ré» flexion : or, c'eſt ce qu'on doit » aſſurer « & l'Abbé prouve cette mineure par beaucoup de raiſon-

nements qu'on peut voir dans son Apologie & dans le Journal de Verdun : Donc, &c.

L'Auteur Anonyme de l'*Examen* s'attache d'abord à nier la Majeure, que le Bachelier ne se met pas même en devoir de prouver, quoique ce soit la base de son systême ; & je reconnois, Monsieur, que cette Majeure est très-bien niée : je vois évidemment que, quand on accorderoit qu'il y a de la *réflexion*, du dessein dans les trois Chronologies, & dans les différences qui s'y remarquent, il ne s'ensuivroit pas qu'aucune des trois n'est de Moyse. En effet, comme l'observe judicieusement l'Anonyme, les différences des trois Chronologies peuvent être *réfléchies*, sans que toutes ces Chronologies soient fausses & par conséquent indignes de Moyse. Qu'il y ait deux de ces Chronologies où les différences énoncent le faux,

il en restera une où les différences pourront énoncer le vrai. Que les calculs du Samaritain & des LXX aient été fabriqués à dessein, il ne faudra pas en conclure que le calcul de l'Hébreu ordinaire a eu le même sort. En déduisant ce dernier calcul, Moyse aura usé de *réflexion* pour exposer le vrai : au lieu que les LXX & les Auteurs du Samaritain auront usé de *réflexion* pour écrire le faux. En un mot, l'hypothèse de la *Réflexion*, manifestée dans les trois Chronologies, ne manifeste pas la fausseté de ces trois Chronologies, mais seulement la fausseté de deux d'entr'elles : ce qui suffit pour détruire la Majeure & tout le principe de l'Abbé de Prades.

L'Auteur de l'*Examen* passe à la Mineure de ce Bachelier ; & il ne la trouve pas plus juste que la Majeure. Car il n'est point prouvé que les différences des trois Chro-

nologies supposent de la *réflexion*. Il y a des cas où deux de ces Chronologies s'accordent, du moins dans l'essentiel : tels sont, par exemple, l'Hébreu ordinaire & le Samaritain, pour les temps qui précedent le Déluge. Or, si ces Chronologies s'accordent dans l'Essentiel, il peut se faire que l'une soit simplement la copie de l'autre : ce qui ne suppose point de *Réflexion*; de celle du moins qui accompagne l'ordonnance d'un Ouvrage & la composition d'un systême. On pourroit dire à peu-près la même chose des LXX & du Samaritain, pour les temps postérieurs au Déluge; parce que ces deux calculs sont assez conformes entr'eux. Ici, comme vous voyez, notre Anonyme a encore de très-grands avantages sur le Bachelier.

Je passe les autres discussions de l'*Examen*; elles m'ont toutes paru très-bien, & je vous réitère

le témoignage du plaisir que m'a fait tout cet Article du Journal de Verdun : permettez présentement que j'en vienne à mes Corollaires.

1°. S'il n'est pas démontré que les trois Chronologies sont fausses ; il ne l'est pas non plus que Moyse ne puisse être l'Auteur de quelqu'une des trois.

2°. Si Moyse peut être regardé comme l'Auteur de quelqu'une des trois Chronologies, il doit aussi être regardé comme tel ; n'y ayant aucune raison de lui enlever une si grande partie, c'est-à-dire, deux Chapitres de la Génèse : Ouvrage que la tradition de tant de siécles reconnoît pour être sorti de sa plume.

3°. Moyse peut & doit être regardé comme l'Auteur de la Chronologie de la Génèse, quand même on ne pourroit distinguer celui des trois Calculs qui est le seul vrai, & par conséquent le seul digne de

Moyse. La raison de cela, c'est qu'une vérité ne perd rien de ses droits, & ne cesse pas d'être une vérité, quoique nous ne puissions parvenir à la connoître individuellement.

4°. Quand on ne pourroit pas dire laquelle des trois Chronologies est la vraie, il résulteroit pourtant une grande vérité de ces trois Chronologies prises même en général & sans détermination : c'est que l'origine du monde ne remonte pas à huit mille ans de nous. En effet, prenez le plus long calcul qui est celui des Septante, & prenez-le même suivant les Editions qui l'étendent le plus *, vous

* L'Auteur entend sans doute les *Editions* célèbres & estimées des Sçavans : car, du reste, il ne peut ignorer que quelques Chronologistes ont compté près de 7000 ans avant la Naissance de J. C. d'autres, 6484 ; d'autres, 6310. On ne suit point ces Auteurs ; mais,

ne trouverez pas deux mille ans au-dessus du Calcul de l'Hébreu ordinaire, qui est le plus court : voilà en quelque sorte les termes de la durée du temps & des choses humaines qui nous ont précédés. Cette durée sera dans sa moindre étendue, si vous choisissez l'Hébreu ordinaire ; elle sera un peu plus longue, si vous vous en tenez au Samaritain ; elle sera à son dernier période de longueur, si vous préférez les LXX. Or, ceci, disons-nous, est *une grande vérité* ; puisqu'il s'ensuit, & que le monde a eu un commencement, & que ce commencement ne remonte pas aussi haut que plusieurs ennemis de la révélation l'ont prétendu.

5°. En examinant de près les

en tout cas, il n'y auroit toujours pas neuf mille ans d'ici à l'origine du Monde : ce qui suffit pour le raisonnement qu'on fait ici.

trois Chronologies, je pourrois dire laquelle me paroît préférable aux deux autres : je pourrois marquer les caractères qui favorisent le calcul de l'Hébreu & celui de notre Vulgate : je pourrois peut-être même entreprendre de concilier les trois Calculs, & montrer qu'au fond ils ne se contredisent pas : mais tout ceci ne tient plus à la Dissertation du Journal de Verdun ; & je ne vous ai écrit qu'à l'occasion de ce Morceau que j'estime. Ainsi, je finis, Monsieur, & je suis, &c.

ARTICLE LVI.

GÉOGRAPHIE PARISIENNE, en forme de Dictionnaire, contenant l'explication de Paris ou de son Plan, mis en Carte Géographique du Royaume de France, pour servir d'Introdu-

ction à la Géographie générale, &c. Par M. Teisserenc, Prêtre, Bachelier en Théologie. Vol. *in*-12. pp. 355, sans la Préface. A Paris, chez la Veuve Robinot, Quai des Augustins, & la Veuve Amaury, Grand-Salle du Palais. MDCCLIV.

ON a dit, depuis long-temps, que la Capitale d'un Royaume étoit le Royaume en petit. Cette idée est peut-être venue à M. Teisserenc, quand il a voulu composer son Ouvrage. Au moins regarde-t-il ici Paris, comme pouvant faire connoître toute la France. Voici le systême ingénieux de cet Auteur.

Il prend une Carte Générale du Royaume; il l'applique sur le Plan de Paris, tel que l'a dressé M. l'Abbé de la Grive. On conçoit que ce Plan pourra servir de quadre & de modele à quelqu'un qui

voudra orienter nos Provinces, comme elles le ſont dans le Royaume ; c'eſt-à-dire, qu'il ſera poſſible de faire correſpondre les divers Cantons de la France aux diverſes rues de la Capitale ; que Paris même, dans ce devis général, aura ſon point fixe, imitant à-peu-près le Local qu'il occupe dans l'Empire François : nous ne ſçavons ſi nous nous faiſons bien entendre. Voici la même explication d'une manière plus étendue & mieux ſpécifiée.

On nous donne ici, dans la Topographie de Paris, la Géographie du Royaume. Imaginez Paris placé à l'Egliſe & Paroiſſe de S. Leu, rue S. Denis : emplacement qui repréſente aſſez la ſituation de cette Capitale par rapport au Royaume entier. Tirez, après cela, des lignes à l'Orient, à l'Occident, au Nord, au Midi, & aux points intermédiaires, Sud-Eſt, Nord-

Est ; &c. ces lignes seront autant de rues qui se distribueront dans les quartiers de Paris fixés au nombre de vingt par l'Arrêt du Conseil de 1702. Concevez présentement que chacune de ces rues porte le nom d'une des Villes du Royaume, en observant toujours de garder la position convenable ; ensorte, par exemple, que Rouen corresponde & donne son nom à une rue qui soit au Nord-Ouest de S. Leu, parce que cette Ville est au Nord-Ouest de Paris ; vous trouverez toutes les rues de cette Capitale comme transformées en autant de Villes de France ; & le Plan de Paris vous représentera toute la Carte de ce grand Royaume.

Mais quelle peut être l'utilité de cette doctrine ? C'est que le Bourgeois de Paris, sans sortir de sa Ville, pourra reconnoître, au simple coup d'œil, toutes les Villes &

toutes les Provinces de la France. Comment cela ? Ici le ſyſtême & le projet de M. Teiſſerenc ſe développe.

Il ſeroit queſtion de *mettre au commencement & à la fin de chaque rue un Ecriteau* déſignant le quartier de Paris, la Province & la Ville correſpondante à cette rue, avec l'intervalle ou le nombre des lieues qu'il y a entre Paris & ladite Ville : par exemple, comme dans le projet ci-deſſus expliqué, Rouen tomberoit à la rue Montmartre qui eſt du VI^e Quartier de Paris, l'Auteur voudroit qu'à la tête & à la fin de cette rue *Montmartre*, qui ceſſeroit pourtant de porter ce nom, on mît un Ecriteau qui fût ainſi (*VI. Q. Normandie. Rue de Rouen. 28 lieues.*) Vous voyez que dans cette Inſcription gravée ſur la pierre ou ſur le cuivre, ſeroient marquées quatre choſes ; 1°. le Quartier de Paris ; 2°. la Provin-

ce correſpondante ; 3°. la Ville qui donneroit ſon nom à la rue ; 4°. le nombre de lieues entre cette Ville & Paris. Il en ſeroit ainſi de toutes les autres Provinces & Villes du Royaume.

D'où il faut conclure que toute l'exécution de ce projet ſe borneroit à changer les noms actuels des rues, & à leur en donner d'autres, qui ſeroient ceux des Provinces & des Villes de notre France : Provinces & Villes encore une fois, orientées ſuivant le local qui leur eſt propre. L'Auteur ſuggère des facilités : on pourroit pour toujours ou pour un temps conſerver les anciens noms des rues avec les nouveaux (ceux des Provinces & des Villes.) On pourroit ne rien changer aux dénominations des Places, des Portes, des Ports, des Ponts, des Fontaines, &c.

Outre l'avantage d'inſtruire ainſi par les yeux le Pariſien con-

centré dans sa Ville, les habitans des Provinces apprendroient aussi, sans voyage & sans étude, à connoître Paris & le reste du Royaume. Un Plan de la Capitale, dressé suivant la nomenclature qu'on vient de dire, feroit tous les frais de l'Instruction. On entend assez que ce projet pourroit se réaliser dans tous les Etats du monde, puisqu'il n'en est point qui n'ait une Ville Capitale dont le Plan puisse servir à tous les Pays de la même domination.

Il y a, dans le détail de ce systême, des particularités que le Livre de M. Teisserent expose. Nous y renvoyons ainsi qu'à tout le développement de son Dictionnaire, où l'on remarque quelques corrections à faire en ce qui concerne l'Historique des Villes, leur distance de Paris, le nombre de leurs habitans, &c. Mais l'essentiel de l'Ouvrage consiste dans le projet :

Il

Il semble qu'on l'a déja exécuté en partie, puisque plusieurs rues de cette Capitale portent les noms de nos Provinces & de nos Villes.

Il y a de plus dans ce Volume un autre projet dont le Titre est: *Moyens faciles & simples pour faire de la Ville de Paris ou de toute autre une Ecole publique, perpétuelle & gratuite de Littérature, par le moyen des Ecriteaux qui sont aux Enseignes.*

ARTICLE LVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

On a traduit en Italien & imprimé dans cette Ville durant les années 1752 & 1753, les quatre Ouvrages ſuivants.

Maximes & Réflexions de M. Boſſuet, Evêque de Meaux ſur la Comédie.

Réflexions Chrétiennes du P. Croiſet, Jéſuite, ſur le même Sujet.

Traité de la Comédie de M. de Chantereſme. Le Traducteur de celui-ci eſt le P. Alexandre Pompée

Berti, de la Congrégation de la Mère de Dieu.

Traité sur la Comédie & autres Spectacles, par le Prince de Conti.

Dissertation sur le Culte superstitieux de Cybèle, &c. en Italien, *in*-4° p. 75. 1753.

De Vita & Rebus gestis Ven. Servi Dei Gregorii Lopesii Hispani Commentarius. In-8° p. 53. 1751. On parle de la Béatification de ce Serviteur de Dieu, qui intéresse particuliérement les Espagnols.

DE FLORENCE.

Discours sur l'Architecture, par le Sénateur Jean-Baptiste Nelli, avec sa Vie, &c. en Italien. *In*-4° p. 103. 1753.

Dissertations & Lettres sur diverses matières, en Italien. Tom.

III^e^, *in*-8° p. 144. 1753. Dans ce Volume, on a 1°. un Discours sur l'origine des Connoissances humaines, & sur leur état depuis la renaissance des Lettres. 2°. Un Systême général de ces Connoissances.

DE VENISE.

Anacréon, traduit en Vers Italiens. In-8° p. 186. 1753. On fait cas de cet Ouvrage.

Poëme Didactique sur la Soye, en trois Chants & en Italien, *avec une Dissertation sur l'origine de la Soye*. In-4° p. 208. 1752. Ce Poëme & la Dissertation sont fort estimés.

On vient de traduire en Italien, & d'imprimer dans cette Ville le X^e^ Tome de l'*Histoire des Voyages*.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Discurso II sobre las Tragedias Españolas de Don Agustin de Montiano y Luyando, &c. *Discours sur les Tragédies Espagnoles, par D. Augustin de Montiano, du Conseil de S. M. Sécrétaire de la Chambre de Grace & de Justice; Directeur perpétuel de l'Académie de l'Histoire, &c.* In-8° pp. 253. On avoit déja un Discours de M. de Montiano sur les Tragédies Espagnoles; avec une Tragédie de sa façon intitulée, *Virginie :* nous en avons parlé dans nos Mémoires de Décembre 1750*: & nous

---

* M. d'Hermilly, célébre Traducteur de Ferreras, vient de composer & de faire imprimer en deux volumes *in-12* la traduction du Discours & de la Virginie de M. de Montiano. Nous remarquerons les avantages & le goût de cet Ouvrage.

parlerons également de ce nouveau Discours, à la suite duquel on trouve aussi une Tragédie intitulée, *Athaulphe*.

DE BARCELONE.

Carta al Segnor Don Agustin de Montiano, &c. escrita por Don Jaime Doms. *Lettre de D. Jaime Doms à D. Augustin de Montiano*. In-12. pp. 99. 1753. Cette Brochure est une Critique, en Dialogues, du premier Discours de M. de Montiano & de sa *Virginie*. Nous n'avons eu que quelques moments pour la parcourir; elle nous a paru diffuse, & portant souvent à faux: ce qui prouve qu'en Espagne, comme en France, & comme par-tout, il est difficile de critiquer à propos. Il s'y rencontre un mot contre nos Mémoires de Juin 1748. Nous disions, dans l'Extrait de la Poëtique de D. Ignace de Luzan, que *c'est, à proprement parler, le*

premier Traité ſur la Poëſie qu'ait eu l'Eſpagne : éloge que le Cenſeur trouve inſultant pour la Nation Eſpagnole. Mais cet Ecrivain ne conſidère pas qu'il n'eſt queſtion là que de *Traité* général, complet, détaillé dans toutes ſes parties : ainſi M. de Luzan l'a-t-il conçu lui-même, en diſant à la tête de ſon Livre, qu'il *ouvre la route* : ce qui ne l'empêche pas de reconnoître que d'autres, avant lui, ont fait quelques obſervations ſur la Poëtique ; obſervations bornées, imparfaites, inſuffiſantes, par conſéquent incapables d'être comparées au grand Ouvrage de ce docte Eſpagnol. On peut conſulter les deux Extraits que nous en avons donnés en Mai & en Juin 1748.

ALLEMAGNE.

DE MAYENCE.

Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ, &c. *Novum D. N. J. C. Teſtamentum*

Græcum cum variantibus Lectionibus quæ demonstrant Vulgatam Latinam ipsis è Græcis N. T. Codicibus hodienum extantibus authenticam. Accedit Index Epistolarum & Evangeliorum, Spicilegium Apologeticum & Lexidion Græco-Latinum curâ & operâ P. Hermanni Goldhagen, Soc. JESU. *Editio Catholica novissima, &c.* MDCCLIII. *In-8°.* pp. 588, sans le petit Dictionnaire qui en contient 108

Nous avons déja fait mention de cet Ouvrage au mois de Septembre dernier. Il est fort utile, parce qu'il contient un bon choix des Variantes du N. T. On ne doit pas s'attendre à trouver ici tous les détails où le Docteur Mill est entré : le choix, encore une fois, fait le mérite de cet Ouvrage. L'Auteur a eu principalement en vûe de confirmer les leçons de notre Vulgate par celles du Texte Grec : dessein très-louable & très-

digne d'un Ecrivain Catholique. Outre les Mſſ. déja bien connus & cités dans d'autres Editions, on donne ici la Notice d'un bel Exemplaire mſ. qui eſt conſervé dans le Collége des Jéſuites de Molsheim en Alſace. Le P. Goldhagen a fait un bon uſage de ce Volume, quoiqu'il ne ſoit venu que fort tard à ſa connoiſſance. L'Edition au reſte qu'il publie eſt commode, ſoignée pour la correction, d'un caractère agréable, bien chiffrée, bien proportionnée aux études de ceux qui commencent à s'inſtruire dans les Lettres Grecques, & très-favorable de plus aux beſoins des Théologiens Controverſiſtes.

LORRAINE.

DE NANCY.

Jean-Jacques Hæner, Imprimeur ſur la Place, au nom de Jeſus, vient d'imprimer trois Diſſerta-

tions : La première, *ſur la Satyre: ſi elle doit être admiſe dans un État bien policé, & avec quelle précaution?* La ſeconde, *ſur la manière d'imiter les Auteurs excellents.* La troiſiéme, *ſi les femmes peuvent devenir ſçavantes, & quelle ſcience leur convient?* La Brochure eſt *in*-4° avec le Plan de chaque Differtation à côté du Texte. On a joint à ces trois Ouvrages *le Plan développé du Plaidoyer de Cicéron pour Milon*, par M. du Hamel.

FRANCE.

DE PARIS.

On diſtribue chez le ſieur Julien, Quai des Auguſtins, les Cartes ſuivantes.

1°. *Carte de France*, en 24 feuilles, grand *in*-4° *précédées d'une Carte Générale, & ſuivies de Tables Alphabétiques des principales Villes, &c.* 9 liv. en feuilles.

2°. *Nouvel Atlas Géographique*

& Militaire de la Haute & Basse Lombardie, divisé en deux parties de 25 feuilles chacune. M. d'Anville, célébre Géographe, s'est engagé à diriger la composition de cet Ouvrage. On souscrit, moyennant la somme de 6 liv. pour chaque partie.

3°. *Nouvelle Carte d'Amérique* en six feuilles, Edition de Londres, *avec un Mémoire* in-4°, par M. Green. 12 liv. Ceci doit être un Ouvrage fait avec soin, puisqu'on publie un Mémoire correspondant.

4°. *La Pensilvanie*, en quatre feuilles, dressée sur les Mémoires de l'Amirauté d'Angleterre.

5°. *Carte de toutes les Mers connues*, en deux feuilles; *avec les Variations de l'Aiguille aimantée, tirées des Observations de M. Halley, &c.*

6°. *Uranographie Britannique*,

proposée par souscription en 1748. 60 liv.

7°. *Atlas de la Chine, de la Tartarie Chinoise & du Tibet*, en 42 feuilles. 36 liv.

8°. *Grand Plan de Rome* en 12 feuilles, *avec une Table Alphabétique de 4 feuilles, un Frontispice, &c.* 48 liv.

9°. *Grand Atlas de Silésie*, en 21 feuilles. 72 liv.

10°. *Nouvelle Mappemonde en deux Hémisphères Terrestre & Maritime, avec un Mémoire Physique sur la formation primitive de la Terre, &c.* 2 liv.

11°. *Cartes des Isles Britanniques*, en deux feuilles. 3 liv.

12°. *Quatre nouvelles Cartes de M. de Lisle, de l'Académie Royale des Sciences*, contenant les découvertes faites au Nord de la Mer du Sud, tant à l'Est de la Sibérie & du Kamchatka, qu'à l'Ouest de l'Amérique Septentrionale, &c. 2 liv. 8 f.

13°. *Nouveaux Plans de Paris, de Versailles, de Marli, de l'Ecole Militaire*, par M. l'Abbé de la Grive.

14°. *Neuf Plans de Paris avec tous ses accroissements jusqu'en 1735.* 9 liv.

15°. *Carte de l'Evêché de Dijon, levée sur les lieux, &c.* 1 liv. 4 s.

16°. *Neptune Oriental*, par M. d'Après de Mannevillette, Capitaine de Vaisseaux de la Compagnie des Indes. 45 liv.

17°. *Calendrier perpétuel*, en deux parties & en une feuille & demie de papier Grand-Aigle, par M. Pajot de la Rochelle, &c. 18 l. collé sur toile & monté sur gorges & rouleaux dorés.

Nous devons avertir que la Carte de France en 24 feuilles a l'avantage de faire voir par des cercles ou portions de cercles la distance de Paris, pour chaque Ville ; & la distance aussi de cha-

que Ville l'une de l'autre. On trouve de plus chez le ſieur Julien les Plans & Deſcriptions de 110 Places de Guerre du Royaume, le tout très-proprement gravé & deſtiné à orner les bordures de la Carte de France.

L'Adoration Chrétienne dans la Dévotion du Roſaire, ou Inſtruction ſur la ſolidité & ſur les avantages de cette Dévotion, in-12. pp. 224.

» On ne ſe propoſe pas, dit » l'Auteur (M. Bellet) de parler » ici aux Sages du ſiécle. On s'a- » dreſſe au commun des Fidéles ; » à ces humbles & à ces petits auſ- » quels le Père ſe plaît à révéler » ſes ſécrets ; & l'on ſe borne à » leur tracer ou à leur applanir la » route qu'ils doivent ſuivre dans » les exercices d'une dévotion dont » ils font leurs plus chaſtes déli- » ces. « *Ce Livre eſt dédié à la Rei-*

ne, & se trouve chez Babuty, père, rue S. Jacques.

On voit une Lettre (de 31 p.) *sur nos Orateurs Chrétiens.* L'Auteur Anonyme ne manque ni d'esprit, ni de force; mais de correction dans le style, & de quelques dégrés de sagesse dans ses Critiques.

Description abrégée d'une Pendulle nouvellement placée dans le Cabinet du Roi à Versailles. *

» Cette pendule joint à un goût
» singulier de magnificence & de
» grandeur, tout ce que l'art & la
» science de concert ont pu réunir
» de plus intéressant. Elle a sept

* Nous ne faisons que transcrire ici. L'Ouvrage admirable, dont il s'agit, est muni des suffrages de tous les gens de goût, & il a été honoré de l'approbation & des bienfaits de S. M.

» pieds de hauteur ; elle marque
» les heures, minutes & secondes
» au centre du Cadran, le temps
» vrai & le temps-moyen par une
» équation simple & nouvelle; elle
» indique le jour de la semaine,
» le quantiéme du mois & le nom
» du mois : soit que le mois ait 30
» ou 31 jours, 28 ou 29 jours pour
» l'année Bissextile, les change-
» mens se font d'eux-mêmes. La
» Pendule bat les secondes, & est
» toujours de même longueur par
» le moyen d'une compensation
» enfermée dans la lentille : l'effet
» du chaud & du froid sur les mé-
» taux est même marqué sensible-
» ment, par le mouvement d'une
» aiguille que porte le pendule.
» Cette piéce est couronnée d'une
» sphère renfermée dans un globe
» de glace ; Mercure, Vénus, la
» Terre, Mars, Jupiter, Satur-
» ne, y font leurs révolutions au-
» tour du Soleil, & la Lune au-

» tour de la Terre avec une si gran-
» de précision qu'on ne peut pas
» trouver un seul dégré de diffé-
» rence entre la Sphère & les Ta-
» bles Astronomiques en plusieurs
» milliers d'années, comme on le
» peut voir dans le jugement que
» l'Académie Royale des Sciences
» a porté des calculs qui sont la
» perfection de cet Ouvrage, pag.
» 183 de son Histoire, année 1749.
» On y voit le lever & le coucher
» du Soleil & de la Lune pour tous
» les pays du monde. Les Villes
» principales sont marquées sur le
» Globe Terrestre, la Lune croît
» & décroît, les Eclipses arrivent
» réguliérement, aussi-bien que
» les stations & rétrogradations
» des Planètes : on peut même,
» en désengrénant le rouage de la
» Sphère de celui de la Pendule,
» précipiter les mouvemens & fai-
» re passer sous ses yeux les Eclip-
» ses futures, ou les Eclipses pas-

» ſées; ces dernières peuvent ſervir
» à vérifier les années des événe-
» nemens anciens, lorſque les Hi-
» ſtoriens font mention d'Eclipſes
» arrivées en même temps. Le ſieur
» Paſſemant, Ingénieur du Roi,
» au Louvre, à Paris, connu il y
» a long-temps pour les Microſco-
» pes & Téleſcopes de réflexion,
» eſt l'Auteur de ces calculs, qui
» font la perfection de ce grand
» Ouvrage qu'il a conduit & fini
» par ordre du Roi. Le deſſein de la
» boëte eſt du choix de Sa Majeſté;
» elle eſt de bronze, dorée en or
» moulu, & toute à jour, enſorte
» que tout l'Ouvrage paroît à dé-
» couvert : l'horlogerie a été exé-
» cutée par le ſieur Dauthiau, qui
» y a apporté une grande exacti-
» tude; la boëte a été deſſinée,
» modélée & exécutée par le ſieur
» Caffieri. «

Voici un grand nombre de Li-

vres nouveaux dont plusieurs reparoîtront dans nos Mémoires. *Introduction à la révolution des Pays-Bas & à l'Histoire des Provinces-Unies.* In-12. 3 vol. On trouve des Exemplaires de cet Ouvrage chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or.

Chez le même Libraire, *la Médecine d'Armée, &c. Par M. de Meyserey, ancien Médecin des Armées de S. M. &c. 3 vol. in-12.*

Abrégé de l'Anatomie du Corps humain, &c. Par M... Membre du Collége de Chirurgie de Paris, dernière Edition. In-12. Chez Guérin, &c. L'Auteur est M. Verdier, célébre Anatomiste. Il a retranché de cette Edition le *Traité des Os & des Muscles,* parce que *des raisons particulières l'ont porté à faire sur l'Anatomie de ces parties un Volume à part.*

Il s'est attaché ici à multiplier les observations qui regardent l'Anatomie & la Chirurgie, & qui lui ont paru les plus intéressantes pour les Elèves.

Bibliothèque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, &c. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, &c. Tomes XV. & XVI. *in*-12. Chez Guérin & le Mercier, rue S. Jacques.

Histoire ancienne des Francs, Tome I. in-8°, chez Chaubert, Quai des Augustins, & Claude Hérissant, rue neuve Notre-Dame.

Doutes & Observations de M. Klein, Sécrétaire de la Ville de Dantzic, sur la revûe des Animaux faite par le premier Homme, &c. Ouvrage traduit du Latin, in-8°. chez Bauche, Quai des August.

La Science des Nombres raisonnée & démontrée, &c. Par M. Brunot, Mathématicien. *In*-8°. Nouvelle Edition. La première avoit paru en 1723, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. Prix 3 liv. relié.

Chez le même Libraire : *Théologie Payenne ou Sentiments des Philosophes & des Peuples Payens les plus célébres sur Dieu, sur l'ame & sur les devoirs de l'homme. 2 Vol.* in-12. 6 l. reliés. Par M. de Burigny.

Grammaire générale & raisonnée, &c. avec plusieurs Remarques nouvelles sur la Langue Françoise. Par M. Duclos, Historiographe de France, &c. *in*-12. 1. l. 16 f. chez Prault fils l'ainé, Quai de Conti.

Traduction des Statuts des Docteurs-Régents de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris. Par Michel Bermingham, Chirur-

gien-Juré, &c. *in*-12. chez de Poilly & Piſſot, Quai de Conti.

Méthode Théorique & Pratique d'Arithmétique, d'Algebre & de Géométrie, &c. par M. Gallimard. C'eſt un *In*-16. qui a été débité ſi rapidement qu'on en donne une nouvelle Edition. Prix 8. ſ. broché. Chez Bauche, Quai des Auguſtins; Ballard, rue S. Jean de Beauvais; Saugrain, Grand-Salle du Palais.

Nouveaux Eléments d'Otontologie, contenant l'Anatomie de la Bouche, & la Pratique abrégée du Dentiſte, &c. Par M. Léclufe, Chirurgien-Dentiſte de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine, &c. *In*-12. Chez Delaguette, rue S. Jacques, &c.

Le reſte aux Journaux ſuivans.

TABLE DES ARTICLES
De Mai, 1754. I Vol.

ARTICLE XLVII. Religionis Naturalis & Moralis Philosophiæ Principia. *Les Principes de la Religion Naturelle, &c.* pag. 965

ART. XLVIII. *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce, &c.* 1000

ART. XLIX. *Histoire des Empereurs Romains, &c.* 1022

ART. L. *Dictionnaire de la Langue Bretonne, &c.* 1058

ART. LI. *Essai Historique sur les différentes situations de la France par rapport aux Finances, &c.* 1068

ART. LII. Petri Joannis Perpiniani Opera, &c. *Les Œuvres de Perpinien, &c.* 1072

ART. LIII. *Traité des Evolutions Militaires, &c.* 1082

ART. LIV. *Eloge du Roi, pronon-*

cé dans l'Académie d'Angers, &c. pag. 1104
ART. LV. *Lettre à M*** sur la Chronologie de la Génèse.* 1113
ART. LVI. *Géographie Parisienne en forme de Dictionnaire.* 1122
ART. LVII. *Nouvelles Littéraires,* 1130

ERRATA de Mars, 1754.

P. 625 l. dern. *quedam* lis. *quædam.* P. 759 l. 19. Nottice, *lis.* Notice. P. 674. en note *at* lis. *&.* P. 682. l. 7. d'artaque, *lis.* d'attaque. P. 731. l. 23. es *lis.* les.

Addition & Errata d'Avril, 1754.

En donnant l'Extrait de la Relation sur le Paraguai, traduit de l'Italien de M. Muratori, nous avons oublié d'avertir qu'on a un Extrait très-détaillé de l'Original Italien dans nos Mémoires de Nov. 1744 (p. 1931 & suiv.)

P. 925 l. 4. ὅμω *lis.* ὅμως.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Avril, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. *II Vol.*

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1754. II Vol.

A PARIS;

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 665 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. II Vol.

ARTICLE LVIII.

ESPAÑA SAGRADA THEATRO Geographico-Historico de la Iglesia de España. Origen, Divisiones, y Terminos de todas sus Provincias. Antiguedad, Traslaciones, y Estad antiguo

y presente de sus Sillas, en todos los Dominios de España, y Portugal. Con varias Dissertaciones Criticas, para illustrar la Historia Eclesiastica de España. Tom. I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. &c. Su Autor el P. M. Fr. Henrique Florez, del Orden de S. Augustin, Rector que ha sido una y otra vez del Real Colegio de Alcalà, Doctor Theologo de dicha Universidad, y Consultado à sus Cathedras de Theologia por el Supremo Consejo de Castilla, &c. *L'Espagne Sacrée ou, Théâtre Géographique & Historique de l'Eglise d'Espagne, &c. XI. Volumes* in-4°. *Par le P. Henrique Florez de l'Ordre des Augustins. A Madrid, chez Michel-François Rodriguez. Années MDCCXLVII. & suivantes, jusqu'en MDCC LIII inclusivement.*

CET Ouvrage est une Histoire Ecclésiastique d'Espagne ; Histoire qui suppose, dans les Lecteurs, de l'étude, de l'érudition, & un grand désir de connoître les Antiquités de ce vaste Royaume. Car l'Auteur ne procède point, comme nos élégants Ecrivains, par petits abrégés ; par résultats superficiels ; par caractères tracés légérement. Il donne tout, l'arbre & les fruits, c'est-à-dire, les faits & les actes, les détails & les preuves. Il ne s'épargne ni la peine de discuter, ni l'embarras de réfuter ; & toujours il se charge du soin très-délicat de choisir parmi les monumens. » J'ai reconnu, » (dit-il) les taches répandues dans » les Antiquités de notre Eglise, » parce qu'on a eu trop de respect » pour des fictions modernes. Je » me suis appliqué à l'étude des » Conciles, & des Ecrivains di-

» gnes de foi ; j'ai recherché tout
» ce qui pouvoit ſervir à former
» un Ouvrage de la plus grande
» ſolidité. Les doctes Eſpagnols n'i-
» gnorent point combien la vérité,
» de notre Hiſtoire Eccléſiaſtique,
» a été altérée par les fauſſes Dé-
» crétales des Papes ; par les Livres
» apocryphes de toute eſpéce, Con-
» ciles, fragmens, Chroniques :
» productions récentes qu'on a mi-
» ſes au nombre des richeſſes du
» premier âge.... Mais on ne preſ-
» crit point contre la vérité ; dès
» qu'elle ſe montre, il faut lui cé-
» der ; & c'eſt à elle qu'il convient
» de déshériter les enfans ſuppoſés,
» à cauſe du préjudice qu'ils cau-
» ſent aux enfans légitimes. *Pero*
» *como nunca hay preſcripcion con-*
» *tra la Verdad, de ai es, que ſiem-*
» *pre que eſta ſe deſcubra, ſe debe*
» *desheredar lo baſtardo, por el per-*
» *juicio que cauſa à lo legitimo.*
» Tel eſt le but de mon Ouvrage

» (continue le P. Florez.) Les Eglises d'Espagne sont assez illustres par elles-mêmes, sans qu'on cherche à leur donner des origines ou des filiations chimériques : *Las Iglesias de España tienen glorias tan legitimas que las hace muy notable injuria, quien las quiere hacer hijas ò madres de lo que no lo fueron.* «

On a déja XI. Volumes de cette Histoire : le premier n'est qu'une espéce de Préliminaire qu'on prendra même pour un hors-d'œuvre. Car on y trouve un Traité de la Sphère avec l'explication de tous les cercles qui composent ce globe artificiel. Delà on entre dans une Géographie Ecclésiastique, d'abord générale ; ensuite particulière & relative aux Provinces d'Espagne. Ce dernier morceau peut rentrer dans le plan de l'Ouvrage, parce qu'il est bon de reconnoître les limites & des qualités d'un pays

avant que de s'attacher aux événemens qu'il a produits.

Mais après tout le Livre du P. Florez ne commence point au premier Volume ; il ne commence pas même au ſecond, qui ne contient que des diſcuſſions de Chronologie, avec quelques monumens & quelques tables propres à fixer les Epoques antiques de l'Eſpagne, c'eſt-à-dire, les temps de ſes Conciles, de ſes Rois, avec tout ce qui concerne le Comput Eccléſiaſtique & Civil. Il ne faut pourtant pas croire que tout ceci ſoit totalement étranger au deſſein de l'Auteur ; ni que des Lecteurs intelligens puiſſent regarder avec indifférence ces longs préambules.

Il y a, par exemple, dans le ſecond Volume une controverſe fort curieuſe ſur l'Ere d'Eſpagne. On ſçait que cette Ere eſt une façon de compter, propre des anciens Eſpagnols. Par quelque motif qu'on

ne pénètre pas trop, ils comptoient leurs années, non de la venue de J. C. comme on fait aujourd'hui, mais d'une Epoque qui remontoit au moins 38 ans plus haut. Nous disons *au moins*, parce que nous avons lû des Auteurs qui marquent 52 ans; d'autres, 48; quelques-uns, 45; & le Marquis de Mondéjar, 39. C'est vis-à-vis de ce dernier que le P. Florez traite la question. L'ouvrage du Marquis a été imprimé en 1744, sous le titre d'Œuvres Chronologiques, *Obras Chronologicas*; & voici le fond de ce qu'on y avance pour prouver que l'Ere d'Espagne précède de 38 années l'Incarnation de J. C. & de 39 la Naissance de cet Homme-Dieu. Car telle est la finesse de ce sentiment. On y distingue l'Incarnation de J. C. du moment de sa Naissance; & comme J. C. est né le 25 Décembre, six jours seulement avant la fin de l'année Ju-

lienne, on remet l'époque de cette Naissance & les calculs qui en dépendent, au premier Janvier suivant.

Tout ceci pourtant n'est point trop Métaphysique : il ne faudroit que des autorités pour persuader le Lecteur. M. de Mondéjar est foible sur cet Article. Il dit que, depuis le commencement du VI^e^ siécle, on a compté les années, de l'Epoque de l'*Incarnation*; que ce n'est qu'au VIII^e^ siécle qu'on s'est servi de l'Epoque de la *Nativité*; qu'ainsi ceux qui ont écrit entre ces deux siécles, VI^e^ & VIII^e^, sont censés n'avoir connu que l'*Incarnation* pour le fondement de leur Calcul; que par cette raison S. Julien de Tolede, qui écrivoit en 686, entend le terme de l'*Incarnation*; quand il observe que l'Ere d'Espagne précede de 38 ans celle de J. C. Mais quelle conséquence ultérieure ? C'est que, comme on

ſe ſert aujourd'hui des années de la *Nativité*; s'il arrive qu'on veuille réduire à cette manière de compter tous les temps qui ont précédé le VIII^e^ ſiécle, on devra ſuppoſer l'Ere d'Eſpagne antérieure de 39 ans à celle de J. C. parce que la *Nativité* recule d'une année cette dernière Ere.

Malheureuſement il n'y a que du ſyſtême dans toute cette expoſition : le P. Florez n'y trouve rien de ſolide, & il prouve très-bien

1°. Que l'Ere de Denys le Petit, c'eſt-à-dire, la façon de compter les années depuis J.C. n'a point été reçue dans l'uſage commun d'Eſpagne, avant la fin du XII^e^ ſiécle : par conſéquent, durant près de douze ſiécles, on étoit très-éloigné, dans ces Provinces, de faire la préciſion ſubtile entre l'*Incarnation* & la *Nativité* de J. C.

2°. Qu'il eſt très-faux généralement parlant, qu'avant le VIII^e^

siécle, on n'ait point connu dans l'Eglise le Calcul qui commence à la *Nativité* de J. C. Tertullien, S. Augustin, Paul Orose, dont on cite les passages, demontrent le contraire.

3°. Qu'on ne peut pas dire non plus que, depuis Denys le Petit jusqu'au VIII[e] siécle, on n'ait jamais pris la *Nativité* de J. C. pour l'Epoque du Calcul des années. Deux textes de Victor de Tunone réfutent cette idée; & pour l'Espagne, voici une autorité sans replique: on voit, dans un Mſ. du grand Collége de S. Ildéphonse à Alcala, une Chronique où il est dit: *A Nativitate Christi usque nunc, id est usque ad Eram DC. anni DLXII.* Or, ce seul Texte résoud toute la question: car on y apprend 1°. que l'Auteur comptoit de la *Nativité* de J. C. quoiqu'il fût très-voisin de Denys le Petit, qui vivoit en 532, 2°. que, selon

ce même Auteur, on ne comptoit pour l'Ere d'Espagne, que 38 ans avant la *Nativité* de J. C. Cela est bien évident, puisque la différence de 600 qui est l'Ere, à 562 qui est l'année de J. C. égale 38.

Il y a bien d'autres discussions sçavantes sur le même point; & nous ne croyons pas qu'il soit possible de réduire à un plus profond dégré d'anéantissement l'opinion de M. de Mondéjar. Le merveilleux est que cet Auteur cite quelquefois en sa faveur des autorités qui se tournent absolument contre lui: par exemple, il nous dit que S. Julien de Tolède entend le terme de l'*Incarnation* (non celui de la *Nativité*) quand il observe que l'Ere d'Espagne précède de 38 ans celle de J. C. Mais ceci est absolument illusoire. Car S. Julien parle ainsi: *Era inventa est ante 38 annos quàm Christus nasceretur, &c.* Quelle plus grande force

peut-on imaginer dans un préjugé, que celle de fermer totalement les yeux, ensorte qu'on ne lise point, ou qu'on lise tout autrement qu'il n'y a dans les Livres ? *Confiesso*, conclut le P. Florez, *que sola la preocupacion puede obligar à decir, que solo habla S. Julian de la Era de Incarnacion*, &c.

Nous parlons beaucoup d'*Ere Espagnole* & d'*année 38*. Quelle est l'origine, quel est le principe & le fondement de ce Comput ? Le P. Florez s'explique clairement sur ce point. Il croit que le terme d'*Ere* * vient du tribut dont l'Espagne fut chargée sous la domination d'Auguste ; que cette imposition commença deux ans après le Triumvirat ; c'est-à-dire, en 716 de Rome : car les Triumvirs partagèrent l'Empire Romain en 714 : mais le Sénat n'ordonna les impôs

* *Era ab Ære*, disent les Anciens.

ſitions qu'en 715, & elles ne furent exigées qu'en 716, ce qui donne juſtement la 38e année avant J. C. Si nous rendons ſi ſimplement les idées de notre Auteur, c'eſt que lui-même les propoſe ſans détour, ſans embarras; il y ajoute ſeulement les preuves, dont le détail ne peut entrer dans un Extrait.

Le troiſiéme Volume commence à nous parler des Egliſes d'Eſpagne, & d'abord de la Prédication des Apôtres dans ces Provinces. Quelques Auteurs ont prétendu que S. Pierre avoit porté la lumière de l'Evangile en Eſpagne: c'eſt une pure fable qui n'a pour garant que Métaphraſte, perſonnage très-décrié dans l'eſprit des bons Critiques. La plûpart des anciens PP. ont tenu que l'Eſpagne avoit été honorée de la préſence de S. Paul: il eſt certain que l'Epître aux Romains manifeſte en deux

endroits le dessein que ce grand Apôtre avoit conçu par rapport à ce voyage ; mais la question est de sçavoir s'il l'a exécuté, si la multitude de ses autres occupations ne l'en a point détourné. Le P. Florez forme à ce sujet (c'est-à-dire, pour affirmer le voyage de S. Paul en Espagne) une tradition de témoignages depuis S. Clément Romain, jusqu'à ces derniers siécles. Nous croyons que, sur un fait de cette nature, toutes les autorités modernes, que celles-même qui ne se rapprochent pas des premiers siécles, prouvent peu de choses.

S. Clément dit que S. Paul a pénétré *jusqu'aux confins de l'Occident* : ce que notre Auteur, après plusieurs autres, entend de l'Espagne ; quoique M. de Tillemont croye, avec assez de raison, qu'on peut prendre ces *Confins de l'Occident* pour l'*Occident* en général. On cite pour la fin du II^e^ siécle,

ou le commencement du III^e S. Hippolyte, Martyr, qui dit, dans un Opuſcule *des douze Apôtres*, que S. Paul a prêché l'Evangile *dans l'Illyrie, dans l'Italie & dans l'Eſpagne.* Mais le P. Florez, qui fait uſage de ce texte, ne met pas même en délibération, ſi le petit Ouvrage, d'où il eſt eſt tiré, a S. Hippolyte pour Auteur : ce que la plûpart des Sçavans ſe feroient peine de reconnoître.

On eſt donc réduit à implorer les témoignages du IV^e ſiécle & des ſiécles ſuivants : ils ſont favorables au voyage de S. Paul en Eſpagne ; mais peut-être s'eſt-on trop perſuadé de la réalité de ce voyage, à cauſe du déſir que S. Paul avoit de le faire : c'eſt la penſée de M. de Tillemont, qui nous paroît pourtant un peu ſevère en ce point ; & nous aimerions aſſez qu'on ſe conformât à l'opinion de S. Cyrille, de S. Chryſoſtôme, de S. Jé-

rôme, de Théodoret, &c. qui ont cru que le grand Apôtre avoit exécuté le projet de ſon voyage. Mais après tout, nous ne donnerions ceci que comme une probabilité.

Un Hiſtorien, tel que notre Auteur, ne pouvoit pas abandonner la Prédication de S. Jacques en Eſpagne. Ce fait intéreſſe trop la Nation, il eſt trop gravé dans les cœurs pour que la Critique conſerve ici tous ſes droits. Nous ſouhaiterions, pour nous, que le voyage de S. Jacques en Eſpagne fût au point de probabilité qu'eſt celui de S. Paul dans le même pays; mais peut-être que ce déſir ne ſatisfera point encore les doctes Eſpagnols. Ainſi nous aimons mieux les renvoyer aux diſcuſſions très-étendues du P. Florez. Il paroît s'être propoſé toutes les difficultés, & avoir mis en œuvre toutes les armes défenſives. Il s'autoriſe d'un principe dont nous ſentons auſſi la

bonté : » Règle générale, dit-il : » dans les choſes où la piété des » peuples eſt appuyée de la com- » mune opinion des Ecrivains, & » de l'autorité des monuments par- » ticuliers, il n'eſt pas prudent de » s'élever contre le Public : il fau- » droit avoir pour cela des raiſons » évidentes ou ſi fortes du moins, » qu'on ne pût y oppoſer rien de » ſatisfaiſant. « *Es Regla general, que en coſas en que ſe mezcla el culto, y la piedad de los Pueblos, autorizadas con comuniſſima acceptacion de Eſcritores, y particulares Monumentos, no hay prudente opoſicion, mientras no ſe evidencie lo contrario; ò ſe mueſtren razones preponderantes que no puedan ſer dignamente deſatadas.*

L'Office Mozarabe fait mention du voyage de S. Jacques en Eſpagne; & cette preuve n'eſt pas une des plus légères, puiſque cet Office remonte à une Epoque très-an-

cienne : c'est la Liturgie des Goths, & ils ne l'avoient point inventée, ils l'avoient reçûe des premiers Chrétiens qui habitèrent l'Espagne. On peut imaginer aisément que notre Auteur insiste fort sur les qualités & sur le mérite de cet Office. Expliquons-en l'étymologie, & finissons notre Extrait.

On l'appelle, (dit-on) *Mozarabe*, comme si l'on disoit *Mixte-Arabe*, parce qu'il étoit à l'usage des Chrétiens qui se trouvèrent mêlés avec les Arabes conquérans de l'Espagne : cette Etymologie est peut-être bonne, du moins elle est commune ; & le P. Florez la préfère, ce semble, avec raison, à celle que tient M. de Marca. Ce sçavant Archevêque vouloit que *Mozarabe* ou *Muzarabe* vînt du Chef des Maures ou Musulmans, nommé *Muza*, qui en usa bien pour les Chrétiens, & qui leur accorda l'exercice libre du Christia-

niſme : il y a toute apparence, encore une fois, que ceci eſt trop tiré, & n'exprime point aſſez l'état de ces Chrétiens ; car dans ce nom il n'y auroit eu que deux termes relatifs aux vainqueurs; l'un *Muza*, l'autre, *Arabes :* Qu'eſt-ce qui indiqueroit les Eſpagnols, Sujets des Maures, & demeurés en poſſeſſion du Chriſtianiſme ?

Le P. Pagi ouvre à ce ſujet un avis qui nous plaît aſſez, & dont peut-être le P. Florez auroit dû faire mention. Les Chrétiens (dit-il) vivants avec les Maures, étoient appellés *Mozarabes* pour *Moſtarabes*, qui étoit le nom dont on qualifioit toutes perſonnes étrangères : car les Arabes qui venoient d'Iſmaël, & paſſoient en conſéquence pour *étrangers* par rapport aux autres, étoient nommés *Moſtarabes ;* le terme *Moſt* ſignifiant, ſelon Pocock, la même choſe que *Advena*, *Inſtititius*. Or,

par ſucceſſion de temps, on a dit *Mozarabes* pour *Moſtarabes*, les Eſpagnols retranchant volontiers le T de pluſieurs mots; ils diſent, par exemple, *Saragoça*, pour *Saragoſta*, &c. Voilà le ſentiment du P. Pagi (an. 714. n. VII). Nous paſſons des choſes bien curieuſes ſur ce Rit ſi ancien, ſi protégé dans ces derniers temps par le Cardinal Ximénès, & ſi renommé, parmi les Bibliophiles, à cauſe de l'extrême cherté des Livres qui le contiennent. *Nous reprendrons cette Hiſtoire au IV Volume.*

ARTICLE LIX.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE du Cardinal de Granvelle, Premier Ministre de Philippe II, Roi d'Espagne. Par un Réligieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne. 2 Tomes *In-12. A Paris, chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques. MDCCLIII.*

L'HISTOIRE de ce Livre doit nécessairement précéder celle du Cardinal de Granvelle. Ce Prélat avoit laissé en mourant un grand nombre de Mss. C'est assez le sort des successions de cette espéce, d'être oubliées ou profanées. Long-temps, les papiers du Cardinal furent regardés comme des meubles inutiles. Plusieurs habillèrent *le Poivre & la Canelle :* en-

fin, vers le milieu du dernier siécle, M. l'Abbé Boisot, de Franche-Comté, Patrie de Granvelle, se piqua de rassembler le reste de ces Monuments précieux ; & par des recherches très-laborieuses, il vint à bout d'en former une suite considérable. Bien plus, il prétendoit donner lui-même une vie détaillée du Cardinal de Granvelle, premier Ministre de Philippe II. Cet Abbé étoit capable de bien faire. Il avoit des Lettres, de l'usage du monde, de la facilité pour écrire dans notre Langue : mais il mourut (en 1694) avant que d'avoir exécuté pleinement son dessein.

Ce terme *pleinement* dont nous nous servons, dénote qu'il avoit mis la main à l'œuvre, qu'il s'étoit au moins proposé le plan & l'ordre de son Ouvrage ; & en effet, nous trouvons, dans le IV^e Tome des Mémoires de Littérature du P. Desmolets, une Lettre de l'Ab-

bé Boisot * à M. Pellisson, contenant le projet de la Vie du Cardinal de Granvelle : c'est un morceau de 140 pages *in*-12, assez bien fait pour tenir un rang parmi les bons Ouvrages de Biographie.

Or, il arrive présentement qu'un Père Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, & Réligieux de l'Abbaye de S. Vincent de Besançon, à laquelle l'Abbé Boisot a légué, en mourant, ses Mss. nous donne deux Volumes de Mémoires sur le Cardinal de Granvelle : c'est le Livre que nous annonçons. D. Prosper Lévêque (ainsi se nomme l'Auteur) dit dans son Avertissement qu'on *n'a rien imprimé* de l'Abbé Boisot, si ce n'est *quel-*

* L'éloge historique de cet Abbé est à la tête de ce même Volume (du P. Desmolets) & il contient 25 pages. L'Auteur est M. Moreau, Avocat Général en la Cour des Comptes de Besançon, mort en 1699.

ques Lettres dans le Journal des Sçavans. Il a par conſéquent ignoré l'Article contenu dans le IV^e^ Tome des Mémoires de Littérature du P. Deſmolets. Il ajoute qu'on a trouvé, dans les papiers de cet Abbé, *le projet de l'Hiſtoire du Cardinal de Granvelle ; & il ne diſſimule pas qu'il a tiré de grands ſecours de ce projet.* Peut-être cet aveu ſeroit-il encore plus formel, ſi D. Proſper Lévêque avoit connu la Lettre de l'Abbé Boiſot à M. Péliſſon. Car tout Lecteur eſt en état de remarquer que cette Lettre, contenant le *Projet*, a fourni le fond & la plûpart des détails où le P. Bénédictin eſt entré dans ſa première partie. C'eſt trop peu dire encore : il faut ajouter que les phraſes & les expreſſions ſont ſouvent les mêmes. Exemple.

Dans l'Article qui concerne Philippe II, l'Abbé Boiſot raconte le trait ſuivant : » On lui deman-

» da une fois certain Canonicat » pour un homme de mérite qui, » moyennant ce Bénéfice, offroit » de renoncer à une pension qu'il » avoit sur le Domaine. Le Roi » d'Espagne ordonna d'examiner » s'il n'y avoit point de simonie. » On ne sçauroit l'en blâmer; » mais un Prince libéral n'auroit » pas eu besoin de Casuistes. « D. Prosper Lévêque dit de son côté : *Un Seigneur de la Cour du même Prince lui demandoit un Canonicat pour un homme de mérite qui, moyennant ce Bénéfice offroit de renoncer à une pension qu'il avoit sur le Domaine. Philippe II ordonna d'examiner s'il n'y avoit point de simonie à cette proposition. Si l'on ne peut blâmer cette délicatesse, au moins on peut dire qu'un Prince plus libéral n'auroit pas eu besoin de Casuiste.*

L'Abbé Boisot parle dans son *Projet*, de plusieurs personnages célè-

bres, tels que Charles V, Philippes II, Marguerite d'Autriche, Marie Stuard, le Prince d'Orange, le Duc d'Albe, François de Vargas, Gonzalo Perez, Maximilien Morillon, Joachim Hopperus & quatre ou cinq autres. Notre Auteur fait la même choſe, ſouvent dans les mêmes termes, quoiqu'inſérant quelquefois des Additions, & ne gardant pas tout-à-fait le même ordre dans ſes Notices. Il faut laiſſer au Lecteur le ſoin de la comparaiſon; & voilà d'abord quelle eſt la première partie des Mémoires qu'on nous donne.

La ſeconde commence par une généalogie détaillée des Perrenot de Granvelle, pour faire voir qu'on a calomnié le Cardinal quand on l'a dit petit-fils d'un Maréchal ferrant. Il y a, dans la Vie de ce Prélat, un événement qui ſuffit ſeul pour le venger. Granvelle fut Chanoine de Liége; & l'on fit

pour sa réception les preuves usitées dans ce très-noble Chapitre. On démontra que son père avoit été Chancelier de Charles V ; que son grand-père prenoit la qualité de Chevalier ; que son Bisayeul étoit Capitaine de cent hommes, & que son Trisayeul avoit possédé la Charge de Juge & Châtelain d'Ornans en Franche-Comté. On ne remonte pas plus haut dans cette Généalogie, qui montre que les Granvelle doivent toute leur illustration au Cardinal prémier Ministre de Philippe II, & à son père Nicolas Perrenot, Chancelier de Charles V.

On nous donne de suite l'Histoire du Cardinal dont on fait un très-grand homme. Il est connu que ce Prélat eut part à toutes les affaires politiques de son temps : on n'ignore point que ce fut une tête capable de seconder Philippe II dans ses projets : on conçoit

aſſez que, pour devenir Evêque d'Arras, Archevêque de Malines & de Beſançon, Cardinal, Viceroi de Naples, premier Miniſtre d'Eſpagne, il falloit avoir des talents, au moins ceux qu'on eſtime dans les Cours; mais on n'étoit pas auſſi perſuadé des vertus de ce Cardinal, que ſon Hiſtoriographe paroît l'être. Comme il a eu ſous les yeux des Mémoires de toute eſpéce, concernant Granvelle & toutes les poſitions de ſa vie, il ſemble qu'on peut s'en rapporter à cet Auteur. Mais écoutons un moment le témoignage qu'il rend à ſon Héros. » Je découvre en lui un caractère complaiſant ſans flatterie; ſenſible » aux injuſtices, & les ſçachant » diſſimuler; mais les diſſimulant » ſans trahiſon; ne manquant ja» mais le premier à l'amitié, & » croyant avec peine qu'on lui » manquât à lui-même; bon, non-

» seulement par tempérament,
» mais par principes ; libéral à pro-
» pos & sans vûes particulières,
» quelquefois même pour l'hon-
» neur de son Maître ; assez rai-
» sonnable pour avoir sçû lutter
» contre l'orage tout le temps qu'il
» a pu croire que ses efforts étoient
» nécessaires au bien de l'Etat ;
» également sage pour y avoir cé-
» dé, quand il avoit vû qu'il n'é-
» toit pas assez assuré de la con-
» fiance pour faire le bien qu'il dé-
» siroit ; mais plus courageux peut-
» être pour avoir sçû embrasser le
» repos dans le temps qu'il repre-
» noit le timon des affaires avec
» plus d'agréments que jamais, &
» qu'il alloit briller d'un nouvel
» éclat, après l'espéce d'Eclipse
» qu'il avoit soufferte, & que son
» Maître enfin donnoit la preuve
» la plus convaincante qu'il étoit
» digne de l'estime publique, com-
» me de la sienne propre : car il

» n'appartient qu'à un mérite su-
» périeur de reprendre le dessus, &
» d'obliger à avoir besoin de lui.
» Peut-être un peu trop dans les
» principes du Despotisme Espa-
» gnol pour gouverner des Fla-
» mands, mais plus obligé de plaire
» à un Roi qu'à ses Sujets : & au
» fond le seul en état d'arrêter le
» torrent des factions qui rompit
» dans les Pays-Bas toutes les di-
» gues de l'obéissance & de la fidé-
» lité, si l'on n'eût pas souffert sa
» retraite par un ménagement dé-
» placé, & si l'on eût plûtôt éloigné
» ceux qui travailloient à enhardir
» l'indépendance ; que celui qui
» vouloit maintenir la soumission.
» Les exemples de sévérité qu'on
» fut contraint d'y faire, furent
» trop tardifs pour n'être pas dan-
» géreux. Il ne falloit qu'être assez
» ferme pour autoriser mieux ce
» Ministre, & tout restoit dans
» l'ordre. Peut-être aussi n'étoit-il

» pas tout-à-fait exemt d'ambi-
» tion : mais au moins il ne la sa-
» tisfaisoit point par des voyes suf-
» pectes, & l'on peut dire qu'il
» l'allioit même aux nécessités du
» Ministère. C'est ainsi qu'il pou-
» voit avoir souhaité d'être Arche-
» vêque de Malines, dans la cer-
» titude des intentions qu'il avoit
» pour les intérêts de la Religion,
» & du courage dont il étoit ca-
» pable pour présider sur les nou-
» veaux Evêques. C'est ainsi qu'il
» avoit pû désirer d'être élevé au
» Cardinalat, afin que les Seigneurs
» eussent moins de peine à lui être
» comme subordonnés, &c. » Avec
ces interprétations pleines de bé-
nignité, on diroit bien aussi que
Granvelle posséda deux Archevê-
chés & un Evêché, avec les Ab-
bayes de S. Amand, de S. Vincent
de Besançon, de Trulle, & plu-
sieurs autres Bénéfices ; afin que
ces biens Ecclésiastiques ne tom-

baſſent point en de mauvaiſes mains : mais notre ſiécle n'eſt point trop favorable à de pareilles raiſons ; & il ſçait aſſez l'Hiſtoire, pour oppoſer à Granvelle notre grand Cardinal d'Amboiſe, premier Miniſtre de Louis XII, lequel n'avoit que ſon Archevêché de Rouen, & ne laiſſoit pas de faire mille biens à ſon Egliſe & aux pauvres.

Quelle que ſoit l'idée qu'on ſe faſſe du mérite & des vertus de Granvelle, on voit, dans le morceau cité, une eſquiſſe du ſtyle de ſon Hiſtorien. Il y manque du naturel, de la légéreté & de la clarté ; mais on ſent que l'Auteur a de l'eſprit, & qu'il peut enrichir notre Littérature de quelque bon Ouvrage. Celui-ci eſt eſtimable, ſurtout par les piéces qu'il renferme (dans la troiſiéme partie) & par la connoiſſance qu'il nous donne des papiers ſur leſquels on a travaillé.

ARTICLE LX.

BAGATELLES MORALES, *&c. In*-12. *pp.* 250. A Londres, & ſe trouvent à Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques. MDCCLIV.

QUAND le ſiécle eſt tourné à la bagatelle, il faut l'inſtruire en paroiſſant ne lui dire que des riens : c'eſt-là le cas des gâteaux qu'on donne aux enfans pour les faire étudier ; ou du miel dont on frotte les bords de la coupe, pour ne pas révolter le malade.

L'Auteur dit, d'une manière très-agréable, des vérités précieuſes. Il a raſſemblé dans ſon Livre huit morceaux en cet ordre & ſous ces titres : *Le ſiécle préſent ; Découverte de la Pierre Philoſophale ; l'Année merveilleuſe ; la Magie démontrée ; Plaiſir pour le Peuple ;*

Lettre à un Grand ; Découverte de l'Isle frivole ; Lettre à une Dâme Angloise. De tous ces morceaux, il n'y a que le premier qui soit neuf : tous les autres ont paru en divers temps, & le public leur a fait beaucoup d'accueil : il seroit trivial de redire aujourd'hui ce que contient l'*Année merveilleuse*, dont il a été distribué peut-être plus de 20 mille Exemplaires ; & il en est à peu-près de même de la *Lettre à la Dame Angloise*, de l'*Isle frivole*, &c. C'étoit, il y a quelques années, la Littérature des Caffés, des Places publiques, des Promenades ; des Grands & des Petits ; de ceux qui étoient chargés de ridicules, & de ceux qui n'avoient encore appris qu'à les remarquer. Entrons dans quelque détail sur la première Piéce ; & parcourons légérement les autres.

Le Siécle présent. On le considère du côté des Lettres, du

Luxe, des Airs, de la Réligion même. L'Auteur trouve, en tout cela, matière à l'ironie, qui est toujours son genre; mais ironie fine, soutenue, variée, nuancée avec cet air d'ingénuité que si peu de gens sçavent feindre à propos.

Il est question d'abord du Siécle passé, comme d'une difficulté qu'on propose à notre ingénieux Moraliste: on lui demande *où sont ces Citoyens illustres, ces Genies en tout genre qui élevèrent la France au-dessus des autres Nations?* L'objection paroît le choquer un peu: *toujours citer nos Pères!* s'écrie-t-il; mais bientôt il fait face à tout. On lui montre les monuments qui embellissent Paris; *à qui les doit-on?* » Et moi je dis (reprend-il) » Jettez les yeux sur les plans que » nous formons: Hôtel-de-Ville » qui changera la barbarie gothi- » que en beauté Romaine; un Gre- » nier public où l'abondance &

» l'Architecture ſe donneront la
» main ; des Salles de ſpectacles
» mieux entendues & plus noble-
» ment conſtruites ; une Colona-
» de, où, à l'exemple d'Athènes,
» nous placerons les Statues de nos
» grands hommes ; ce centre de la
» Ville élargi & alligné ; ces Fontai-
» nes décorées qui verſeront leurs
» eaux dans de grands baſſins ; ces
» Quais continués qui iront cher-
» cher la Seine à l'autre extrêmité
» de Paris ; ces Ponts débarraſſés
» de maiſons ; ce Boulevard pouſſé
» au Midi pour enfermer la Ville
» dans un Jardin continu. Voilà
» ce que nous projettons depuis
» que nous occupons le Théâtre ;
» & fuſſions-nous encore le reſte du
» ſiécle à projetter, ce ne ſeroit
» pas trop pour de ſi grandes cho-
» ſes. « Le ſel de cette Critique ne
ſe ſent bien que quand on a ſuivi
le projet de nos déſirs & de nos
dées pour l'embelliſſement de Pa-

ris. Jamais on ne forma tant de projets à cet égard que depuis 12 ou 15 ans. On a distribué une multitude de plans, une foule de papiers bons & mauvais, où le plus petit Citoyen faisoit son Paris à sa façon. Il y a tout à parier que jamais Constantin ne raisonna tant sur la construction de sa Ville; mais il la bâtit en cinq ans, d'autres disent en deux, & quelques-uns en six mois: ce qui est moins de temps qu'il n'en faudroit pour lire seulement toutes nos Brochures & tous nos *Essais sur les embellissemens de Paris.*

La Littérature du Siécle dernier est bien forte; mais cela n'embarrasse point notre Auteur; & voici comme il se tire d'affaire: » Il y a plus d'esprit, plus de Let- » tres, plus d'érudition, plus de » science dans la génération où il » se trouve plus de Libraires, plus » d'Ecoles publiques, plus d'Aca-

» démies, plus de Cercles de Sça-
» vants. Or tous ces magasins d'es-
» prit ont doublé, triplé de nom-
» bre. Sous Louis XIV, il étoit
» assez ordinaire que le fils du La-
» boureur cultivât la terre; que
» celui de l'Artisan ne connût que
» ses mains: aujourd'hui ils dispu-
» tent de Religion, figurent au
» Barreau, ou prononcent aux Spe-
» ctacles: nos terres & nos Manu-
» factures en souffrent un peu:
» qu'importe? L'esprit a gagné
» l'Etat. Il a fallu donner une Aca-
» démie à chaque Province, bien-
» tôt chaque Bourgade aura la
» sienne, &c.... Autrefois on di-
» soit que l'Eloquence devoit per-
» suader & toucher, la Poësie in-
» struire & plaire: combien d'O-
» rateurs & de Poëtes n'osèrent se
» produire? ils ont vécu trop-tôt.
» Nous leur apprendrons à se cha-
» marrer de figures, de métapho-
» res, d'antithèses & d'agrémens

» de toute eſpéce, à perſuader in-
» dépendamment des raiſons, à
» plaire ſans créer des idées, &c. «
L'Auteur continue de peindre le *Siécle préſent.* Il n'oublie ni le plagiat devenu ſi commun & ſi public ; ni les Bureaux d'eſprit, où l'on décide de tout ſans avoir rien appris ; ni la ſubtilité qui règne dans les Sentimens ; ni le commerce prodigieux & ridicule de bagatelles littéraires ; ni les maximes avec leſquelles nous avons banni » une foule de préjugés qui
» tourmentoient nos Ayeux. Ils
» croyoient que la protection ne
» donnoit pas le mérite ; que pour
» être Marquis, il étoit néceſſaire
» d'avoir un Marquiſat ; qu'avant
» que de ſe galonner, il falloit
» avoir des habits ; que les dettes
» du jeu n'étoient pas les ſeules
» dettes d'honneur ; que les offres
» de ſervice devoient ſignifier quel-
» que choſe... Ils prenoient au tra-

» gique cent choſes qui nous amu-
» ſent ; la liberté réciproque dans
» le lien conjugal,... les conquê-
» tes bruyantes des hommes à
» bonnes fortunes, la profuſion
» d'un Traitant, la molleſſe d'un
» Militaire, la frivolité dans les
» grandes places, le talent d'être
» méchant avec eſprit, l'art de
» donner des ridicules, les plaiſan-
» teries ſur la Réligion, &c. «
Nous laiſſons tout cet agréable badinage, où il y a plus de bonne Morale que dans Platon & dans Ariſtote : mais le monde ira ſon train ; & depuis cinq ou ſix ans que l'Auteur a commencé cette eſpéce de Cours d'Inſtructions ironiques, le Tableau des Ridicules, & la Scène des inepties publiques n'ont peut-être fait que s'agrandir, ſe charger, & ſe diverſifier davantage.

Découverte de la Pierre Philoſophale. C'eſt l'idée ſingulière de ta-

xer les vices pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat. Le Docteur Swift avoit autrefois réjoui l'Angleterre par cette comique invention. Notre Auteur ajuſte le projet à nos manières Françoiſes, & quoiqu'il ne taxe que ſix vices, la recette ne laiſſe pas de monter à cent ſix millions quatre-vingt-neuf mille livres. Il y a dans la façon d'apprécier chaque Article de la taxe, ou de raiſonner ſur cette appréciation, un tour naïf & aimable qui diſtingue ce morceau.

L'Année merveilleuſe. Ceci eſt le chef-d'œuvre de l'Auteur. Vû la révolution faite dans les mœurs, on promettoit en 1748 que les hommes alloient devenir femmes, *& viciſſim.* C'eſt le détail des convenances citées à l'appui de la promeſſe ou prophétie, qui fait le jeu & la bonne plaiſanterie de cette piéce. Il y a un mot vers la fin que nous voulons remarquer : *S'atten-*

doit-on (dit l'Auteur) *qu'une Ville immense, en pleine guerre & en pleins impôts, s'amuseroit six mois d'un petit homme de cartes?* C'est des Pantins qu'on veut parler : Espéce de folie qui saisit en effet un grand Public *en pleine guerre & en pleins impôts.* Si la mémoire de ce petit événement passe à la postérité, on ne le croira pas plus que le systême de 1720. Mais nous doutons qu'on prenne la peine d'en décrire toutes les circonstances. En tout cas il ne faudra pas oublier, que ce *petit homme de Cartes* amusoit tous les âges & presque tous les états; qu'il se trouvoit jusques dans la tente de l'Officier, & que plus on étoit relevé en dignité, plus le *Pantin* croissoit de taille, & par conséquent de ridicule, &c.

La Magie démontrée. C'est un Rabbin qui écrit à *Ben Josué* son ami, & qui lui mande tout ce qui

se passe à Paris. Cette Ville paroît au Rabbin toute remplie de Magiciens : on conçoit que cette *Magie*, ce sont nos mœurs ; *Magie* dans la dépense des Grands; *Magie* dans la fortune des Financiers ; *Magie* dans le nom & la naissance qui sont censés donner le mérite ; *Magie* qui *persuade au peuple que l'esprit, le cœur, l'air, le langage, les connoissances, en un mot que tout dans les Grands est aussi grand que le nom ; Magie* dans le peuple qui fait payer aux Grands le double, le triple & le centuple de ce que valent les marchandises. » Un légume, par exemple, qui » vaut huit sols la mesure, lorsqu'il est bon, le rustique Magicien dit à Monseigneur qu'il » vaut cent livres dans un temps » où il est mauvais ; & on en donne » le prix. « Il y a bien d'autres *Magies* exposées dans la Lettre du Rabbin ; & toujours le voile de

l'Allégorie rend le détail curieux & amuſant.

Plaiſir pour le Peuple. Foki, Philoſophe Chinois promet des Spectacles au Peuple de Paris. Par exemple, » En ſa faveur il don-» nera à la Grêve, *les ruſes de Car-» touche*, Comédie à la mode, » où l'on pleurera ; & pour petite » piéce, il ſe fera apporter trois » mille mots très-tendres ſur des » morceaux de papier roulés en » formes de billets de Lotterie. Il » en tirera deux mille au hazard, » & ce ſera un Opéra dans le goût » d'aujourd'hui, qui ſera chanté » en Muſique Japonnoiſe. S'il s'ap-» perçoit que le peuple bâille, il » n'exécutera que le premier Acte. Quoique ce petit morceau ſoit ingénieux, comme les autres, il manque, en quelques endroits, d'un dégré de clarté : les alluſions en ſont trop ſubtiles, & les applications ne ſe préſentent pas aſſez vivement.

Lettre

Lettre à un Grand. On ſuppoſe ici un Seigneur qui n'eſt nullement infatué de ſon nom, de ſes titres, de ſes dignités; qui n'affecte rien dans ſes meubles, dans ſa table, dans ſes équipages; qui veille ſur ſes affaires domeſtiques, qui paye ſes dettes; qui n'a ni airs, ni fantaiſies; qui aime le bien public & qui travaille pour le procurer. On lui mande que tout cela eſt ridicule, qu'il faut être du bon ton; que les perſonnes de ſon rang en uſent tout autrement; & les faits particuliers rempliſſent la Lettre qui eſt excellente; témoins ces traits: » Vous vous êtes coëffé de » la qualité de Citoyen: ce titre » eſt bien commun... Effacez, ſi » vous le pouvez, les Milords de » la Finance, dépenſez plus qu'eux, » employez tous les Ouvriers & » les Marchands, que vous payerez » à loiſir: ſoyez très-grand, & » vous ſerez très-utile. *Mais* (ajou-

» tez-vous) *l'amour de la Patrie*
» *n'exige-t-il pas quelque chose de*
» *plus que de la représentation ?*
» L'amour de la Patrie, & la Pa-
» trie elle-même ! voilà de vieux
» mots, de vieilles idées des Grecs
» & des Romains qu'il faut rélé-
» guer à Bâle, à Amsterdam, ou
» à Londres, &c. «

Découverte de l'Isle frivole. On met ce voyage sur le compte de l'Amiral Anson, à cause de ses allées & de ses venues autour du monde. Si la Piéce n'étoit pas si longue, elle en seroit plus picquante. Il s'y trouve des minucies, des détails outrés, peu vraisemblables & hors de nos mœurs. Mais, dans plusieurs endroits la Critique est admirable : les Frivolites sont nos Compatriotes, des François & des Habitans de Paris ; ils sont pris dans toutes leurs attitudes de caprice, de fantaisie, de fatuité ; mais comme cette fiction

a été bien connue & bien répandue, nous la laiſſons : auſſi-bien faut-il terminer notre Extrait.

Lettre à une Dame Angloiſe. C'eſt la plus jolie choſe du monde ; & ſi nos mœurs ſe perdent jamais, elles ſe retrouveront-là, bien mieux que le bouclier d'Achille dans Homère. Nous avons fait connoître, dans le temps, cette charmante bagatelle : on peut revoir nos Mémoires de 1749 (Octobre, II Vol. p. 2261.) Et nous finiſſons ici, en diſant 1°. Que l'Auteur de ces ingénieuſes moralités eſt M. l'Abbé Coyer : tout le monde lui accorde le mérite d'avoir fondé ce genre de Littérature ; il nous le falloit dans ce ſiécle inépuiſable en ſingularités. 2°. Que la crainte de ſe répéter, de ſe copier l'empêchera peut-être de continuer ſur le même ton : il ſemble pourtant que juſqu'ici ſes portraits ont été aſſez variés : encore quel-

ques efforts : comme nous ne sommes pas au bout de nos ridicules, il est à croire que ce peintre agréable pourra trouver encore de l'emploi. 3°. Qu'il doit bien s'étudier à ne rien dire que d'exact, de précis & d'utile sur certains objets, tels, par exemple, que la Religion & les bonnes mœurs. Sur le premier de ces points, il y auroit quelques observations à faire ; mais nous ne voulons dire que ce mot, persuadés que c'en est assez pour ranimer l'attention de l'Auteur, qui ne voudroit pas s'échapper dans une matière si importante.

Ces *Bagatelles Morales*, toutes en critique sur nos façons de penser modernes, nous autorisent à dire aussi quelque chose d'un joli morceau de Poësie qui a pour objet de rappeller le Goût ou d'empêcher qu'il ne nous quitte tout-à-fait. C'est ce qui va remplir l'Article suivant.

ARTICLE LXI.

LES ADIEUX DU GOUST, Comédie en un Acte & en Vers, &c. A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

LE but de cette Piéce est de bannir le mauvais Goût & de rappeller le bon: objet si louable & si bien présenté, que nous avons crû pouvoir le saisir en faisant abstraction du lieu très-profane où l'on a débité ces bonnes leçons.

Quand les Anciens vouloient caractériser le Siécle de Fer, ils disoient qu'Astrée avoit quitté le monde; mais il y a déja tant de milliers d'années que ce départ est fait, qu'on ne songe plus ni au voyage de la Déesse, ni au chemin qu'elle a pris, ni aux compliments d'*Adieu* qu'elle reçut dans le temps.

Il eſt préſentement queſtion du *Goût :* Dieu antique & très-ſuranné par rapport aux gens & aux modes d'aujourd'hui. On ſuppoſe qu'il arrive à Paris pour *corriger les abus ;* mais Momus, qu'il rencontre déguiſé en *petit Maître*, contrequarre toutes ſes idées. Ce début eſt fort-bien.

LE GOUST.

» Mais, Momus, autrefois...

MOMUS.

» Ah! Momus autrefois!
» Cela ſent ſon Vieillard qui tombe dans l'enfance.
» Eh bien! Rappelle-moi mes antiques exploits ;
» Je ne me ſouviens plus de ma vieille exiſtence.

LE GOUST.

» Faut-il te rappeller ce tems, cet heureux tems,

» Où du ſage Boileau tu conduiſois la plume,
» Où j'aimois à te voir, défenſeur des talents
» Accabler les Cotins ſous mille traits plaiſants,
» Et répandre contre eux ton utile amertume ?
» Alors au bien public conſacré librement....

MOMUS *l'interrompant.*

» En vain contre nos mœurs ton orgueil ſe récrie :
» Quand tout eſt renverſé, raiſonner eſt folie :
» Le Goût n'eſt plus notre Elément.
» A ton rival vainqueur tu veux livrer la guerre ?
» Mais par où commencer ? dans quel cercle, en quels lieux
» Diſtiller contre lui ton fiel faſtidieux ?
» As-tu quelque réduit ? connois-tu quelque Sphère

» Où l'on écoute encor tes propos ennuyeux?
» Lui ſeul règne par-tout d'un ſuccès glorieux.
» Par-tout ſon audace eſt ſuivie
» Aidé de la vive ſaillie
» Il enchaîne les cœurs, il faſcine les yeux,
» Il eſt le charme de la vie.
» Mais toi dont la triſte manie
» Veut régler au compas les plaiſirs & & les jeux,
» Tu ne connus jamais la bonne compagnie.
» Qu'aimes tu ? La Sincérité ;
» Nous ſommes faux : mais la prudence
» Eſt mere de la fauſſeté.
» Ton uniforme vérité
» Dont tu nous vantes l'excellence,
» Valut-elle jamais cette variété
» Que jette en nos diſcours l'aimable médiſance?

« De la picquante nouveauté
» Nous ne ſuivons plus que les traces,
» Et nous aimons mieux le clinquant & ſes graces,
» Que ton inſipide beauté.
» Tu nous vantois jadis ce Palais enchanté,
» Ce ſuperbe jardin, où la belle Nature,
» Malgré l'éclat de ſa parure,
» Réunit la grandeur & la ſimplicité :
» Nous ſommes las enfin de tant de dignité;
» En vain le Nôtre, ton élève,
» Etale dans ce lieu les ſécrets de ſon art,
» Notre inconſtance nous enlève
» Et nous conduit au Boulevart.
» Là que d'objets charmants attachent notre vûe !
» Des Marais, des Moulins s'offrent de toute part :
» Des groupes de Buveurs que l'on paſſe en revûe :

» Séjour voluptueux, plaisir pur & sans fard;
» Quoique le Fantassin y crève tôt ou tard
» Et de poussière & de cohue!

On a dans ces 15 derniers vers, une Critique très-fine du mauvais goût qui fait abandonner les Tuilleries, c'est-à-dire, *le plus beau, le plus simple, & le plus sçavant Jardin de l'Univers*, pour une promenade aussi rustique & aussi incommode que le *Boulevart*. Mais le reste de la tirade est moins picquant; & vers le milieu, n'y remarque-t-on pas quelque longueur, quelque embarras, avec un vers imparfait, *Et nous aimons mieux le Clinquant & ses graces?* En général le défaut de cette jolie piéce est de manquer de nerf, de laisser appercevoir de la timidité, & de n'être pas également versifiée. Mais ces désavantages dispa-

roiſſent devant une foule de vraies beautés ; & qui pourroit ſe reſſouvenir des imperfections, ou s'en fâcher, vis-à-vis de deux Auteurs * qui n'ont que 22 ans ?

Pour perſuader au vrai Goût que ſon Rival (le faux Goût) règne ſur le Parnaſſe, Momus appelle les Muſes : elles viennent toutes l'une après l'autre, à commencer par Clio & par Erato. Chacune d'elles a traveſti ſon genre, a dénaturé ſes fonctions. La Muſe de l'Hiſtoire ne peint plus en grand, elle n'écrit ni pour les Rois ni pour la poſtérité : elle a emprunté les graces légères d'Erato ; & celle-ci, deſtinée au langage du cœur, à l'élégant badinage d'Anacréon, s'eſt fait un Jargon ſubtil, métaphyſique, quinteſſencié. Le Goût ne connoît rien à tout ce-

* MM. Patu & Portelance, qui ont travaillé cette Piéce enſemble.

la ; il donne de bons avis à ces deux Muses ; mais bien loin d'en profiter, elles se retirent en faisant la révérence, & Clio dit :

» Oh ! Le bon sens excède & donne des
vapeurs.

(Vers excellent)

Euterpe, Déesse de l'Harmonie, entre vivement & fredonne un Italien baroque : le Goût en est offensé ; Euterpe s'en apperçoit ; elle lui donne un petit morceau dans la manière de Lulli, & le Goût reprend aussitôt :

Mais c'est là du Lulli ! ma joie en est
extrême.
» A ces derniers accents, ce chant simple & vainqueur,
» On reconnoît bientôt la Musique du cœur :
» O, Muse, puissiez-vous chanter toujours de même !

Mais Momus, dont le rôle eſt de faire ſans ceſſe l'application des mœurs préſentes, s'écrie en riant :

» Tu crois donc qu'elle chante ? Oh ! le
trait eſt charmant,
» Il prend cela pour mélodie !
» Mais tu n'as donc point lû la belle
rhapſodie
» Du petit Prophète Allemand ?
» Ce n'eſt pas même Pſalmodie :
» C'eſt ſon parler tout ſimplement.

(Six vers admirables).

Tout le reſte de cette Scène roule ſur les deux Muſiques, l'Italienne & la Françoiſe. Le Goût, toujours ſage, ramène tout à la nature ; il ne veut décrier aucun genre, mais il ne ſouffre pas qu'on dégrade le nôtre ; & quand même (ajoute-t-il) on pourroit reprocher quelque choſe à Lulli,

» Quel besoin auriez-vous des travaux
d'Ausonie ?
» Ne possédez-vous plus ce moderne
Amphion,
» Ce Père de la Symphonie,
» Qui parvenu d'abord à la perfection
» Pour coup d'essai fit Aricie,
» Et qu'on vit dans Pygmalion
» Elever jusqu'aux cieux la sublime har-
monie ?

Cet éloge est aussi vrai que flatteur, mais un peu foible de Poësie. Terpsichore entre, faisant des sauts & des gambades ; Thalie & Melpomène viennent se quereller sur la préférence que toutes deux ambitionnent, & que ni l'une ni l'autre ne veut céder : ce morceau fait voir aussi la décadence du Dramatique moderne. Le Goût, témoin de la dispute, conclut par cette décision :

» Vous prouver vos erreurs par de simples paroles,
» Ce seroient propos superflus
» Toutes les deux vous êtes folles,

à Thalie. *à Melpomène.*
» Vous un peu moins, Vous un
» peu plus.

Calliope & Polymnie paroissent, mais totalement muettes, parce que le faux goût ne veut ni *Eloquence*, ni *Epopée*. Le beau, le grand est un langage qu'il n'entend plus : les attitudes muettes & les *signes* que font les deux Muses, forment un jeu de Théâtre, qui est encore relevé par les propos critiques de Momus. Mais la Scène suivante est bien plus animée.

Arrive Plutus, Intendant du faux Goût. C'est un Personnage ridicule, un Original qui se picque de protéger tous les talents manqués ; il est entouré d'une foule de

Courtisans, tous empressés à lui plaire; il reçoit leurs compliments, leurs offres de service; il leur promet des graces, puis il s'écrie :

» Ah Dieux ! toujours promettre & toujours protéger,
» Que l'on est malheureux quand on peut obliger !

(Ceci est très-bien).

Momus berne ce gros Protecteur, en lui donnant des louanges, dont ce fat ne démêle pas la malignité. Il s'applaudit même de sa finesse & de ses connoissances :

» Oui, l'on peut se flatter, sans être ridicule,
» Qu'on n'est plus lourd comme autrefois.

MOMUS *à part.*

» Comme il avale la pillule !

PLUTUS.

» De ces tons empesés qui sentent le Bourgeois
» A nos gens de Province on laisse la défroque ;
» On a pris des façons, des airs ; on est galant,
» léger, badin & persiflant.

MOMUS *à part.*

» Enfin, le Ver à Soie est sorti de sa coque.

PLUTUS *en lorgnant, apperçoit le Goût.*

» Mais que vois-je ? Quelle est cette figure-là ?
» Encor des Protégés ! O, Momus, tu m'accables.
» Que faut-il faire pour cela ?

(Endroit admirable)

LE GOUST.

» Rien : Je ne brigue point tes bienfaits
méprisables :
» On ſçaura tôt ou tard en connoître le
prix :
» Que par toi le faux Goût étende ſon
empire,
» Qu'il règne, j'y conſens : profite du
délire
» Où les travers du Siécle ont plongé
les eſprits.
» Que ce Peuple, à jamais inquiet &
frivole,
» De toute nouveauté bruyant Ado-
rateur,
» Se précipite en foule aux Temples de
l'erreur,
» Et coure avec furie encenſer ſon idole.
» Que par-tout de Bouffons, de Mimes
entêté,
» De ſes Auteurs divins profanant la
Mémoire,
» Il immole ſans honte, en ſa légèreté,
» L'*Avare* & *Polyeucte* aux farces de la
Foire.

» Qu'enfin, livré ſans ceſſe à l'ardeur
de changer,
» Dans ſes goûts, dans ſes Arts ſans ceſſe
il ſacrifie
» A l'Inſtant, au Futile, à la Superficie;
» Le règne du Clinquant doit être paſ-
ſager.
» Je quitte ce ſéjour, & n'y veux re-
paroître
» Que lorſque le François, transfuge du
vrai Beau,
» Laſſé du joug honteux de ce Tyran
nouveau,
» Pour l'honneur de ſon nom, vou-
dra me reconnoître.

Plutus, malgré cette éloquente invective, ſe livre aux Bouffons, aux Danſeurs Hétéroclites, aux Jeux & aux Arts dignes de ſa façon de penſer: ce qui forme un divertiſſement par où la Piéce finit. Elle eſt, comme nous l'avons déja inſinué, pleine de vûes utiles, agréable, variée, un peu foible

d'expreſſion & d'invention. Les Auteurs, en retenant *le Goût* chez eux, formeront de plus grandes entrepriſes : mais nous ſouhaitons qu'ils s'éloignent du Théâtre qui n'eſt point encore & qui ne ſera de longtemps une *Ecole de Vertu.*

ARTICLE LXII.

ACTA SANCTORUM Septembris... collecta, digeſta, Commentariiſque & Obſervationibus illuſtrata à Joanne Stiltingo, Conſtantino Suyskeno, Joanne Periero, è Societ. Jesu Presbyteris Theologis, Tomus IV. quo dies XII, XIII & XIV continentur, &c. *Les Actes des Saints du mois de Septembre, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Obſervations, par les PP. Jean Stilting, Conſtantin Suysken,*

& Jean Périer, Jésuites. Tome IV. qui contient les jours XII, XIII, XIV. fol. pp. 782, sans l'Epître Dédicatoire, les Tables, &c. A Anvers, chez Bernard Albert Vander Plassche, & se trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. MDCCLIII.

ON voit à la tête de ce Volume, qui est le XLII[e] de la Collection, un Bref du Pape aux Bollandistes, & une Lettre des Bollandistes au Pape. Le sujet du Bref est une espéce d'explication que le S. Père donne de quelques termes contenus dans un autre Bref qu'il avoit destiné, en 1748, à défendre le Cardinal Noris, attaqué par l'Inquisition d'Espagne. Ce Bref insinuoit qu'il y avoit des choses répréhensibles dans la grande Collection des *Acta Sanctorum*, à peu-près comme dans

d'autres Ouvrages célébres, tels que ceux de M. Boſſuet, de M. Muratori, &c. C'étoient des exemples que le Pape citoit pour conclure, que les défauts qui peuvent être reprochés à certains Livres ou Auteurs, n'autoriſent pas toujours à les condamner poſitivement; que par cette raiſon, il convenoit d'épargner la cenſure aux Ouvrages du Cardinal Noris, Ouvrages examinés pluſieurs fois à Rome & jamais flétris par le S. Siége. Ce Bref n'étoit point fait pour être rendu public; il le devint néanmoins, parce qu'on abuſa de la confiance du Pape : abus qui déplut fort à ce Pontife, & dont il ſe plaint encore dans ſon Bref aux Bollandiſtes.

Cependant le mot défavorable en apparence à ces Hagiographes, les mortifia beaucoup; ils éprouvèrent dans ce moment la peine que reſſentit auſſi l'Abbé Mura-

tori, en conſéquence de la Critique que le Pape ſembloit faire également de ſes Livres. Mais comme Benoît XIV calma les inquiétudes de ce Sçavant, en lui adreſſant un Bref rempli des plus grands témoignages d'eſtime & d'affection paternelle ; il conſola de même les Bollandiſtes, dès que leurs allarmes lui furent connues. Il leur écrivit un Bref en date du troiſiéme d'Avril 1751. C'eſt le morceau qu'on trouve à la tête du volume que nous annonçons. Cette piéce contient des choſes très-obligeantes, très-capables d'encourager des Ecrivains ; & parce qu'elle éclaircit le ſens du Bref adreſſé au grand Inquiſiteur d'Eſpagne touchant les Ouvrages de Noris *, elle mérite encore

* Obſervez néanmoins que ni l'Inquiſiteur, ni Noris ne ſont nommés dans le Bref aux Bollandiſtes.

à ce titre l'attention des Lecteurs. Il est aisé d'imaginer que les Hagiographes d'Anvers reçurent l'Ecrit du S. Père avec autant de reconnoissance que de joie : c'est ce qui paroît dans leur réponse très-respectueuse & très-détaillée, qui se trouve aussi à l'entrée de ce Tome, immédiatement après le Bref du Pape. Tels sont les Préliminaires du Volume qui va nous occuper.

Il ne contient que trois jours, XII, XIII & XIV, & les deux premiers jours ne remplissent que 140 pages. Ainsi l'on en a plus de 640 pour le XIV^e^ jour : c'est qu'il s'y trouve des objets très-considérables ; entr'autres S. Corneille, S. Cyprien, & S. Jean Chrysostôme, qui seul occupe plus de 300 pages. Nous parlerons, dans la suite, de ce magnifique Morceau. Ici nous embrassons les Actes compris dans les deux premiers jours,

ou plûtôt nous y choisissons quelques Articles principaux ou plus intéressants.

On honore à Venise un Saint Nicétas, Martyr; & il paroît même que son culte est ancien dans cette Ville; mais les Actes qui le concernent sont pleins de fables & d'inepties. Le P. Stilting n'a pas daigné les donner, quoiqu'il les ait dans deux Mss. Il se contente d'en recueillir quelques particularités qui sont hors de toute vraisemblance. On dit, par exemple; que ce Saint, né à Nicomédie, étoit fils de l'Empereur Maximien; qu'il demanda des Idoles d'or & d'argent pour en distribuer les fragmens aux pauvres; qu'ayant été appliqué à une roue armée de rasoirs, il convertit & baptisa, en cet état, cinq mille Soldats; que son père (Maximien) ne put jamais le faire mourir, & que cet Empereur lui-même perdit la vie en voulant tourmenter

ſon fils. Tout ceci ne s'accorde ni avec l'Hiſtoire de Maximien, ni avec la vraiſemblance. On a quelques détails un peu meilleurs ſur les miracles de ce Saint. Le P. Stilting en donne la relation, ſans la garantir dans toute ſon étendue.

Il fait plus de cas des Actes de S. Autonome, Evêque & Martyr en Bithynie. Ce Saint vivoit au commencement du IV^e Siécle, & mourut avant que Conſtantin poſſédât ſeul l'Empire. L'Auteur Anonyme de ſa Vie dit qu'il avoit vû le corps de ſaint Autonome, entier & ſans corruption, deux cents ans après ſon Martyre : ce qui prouve évidemment que cet Ecrivain n'eſt pas poſtérieur au VI^e Siécle, que par conſéquent il précède de beaucoup les temps de Métaphraſte, à qui néanmoins des Critiques donnent cette Hiſtoire, & la mépriſent infiniment, parce que Métaphraſte eſt un Conteur

très-décrié. Le P. Stilting met dans le plus grand jour l'erreur de M. de Tillemont en ce point, & démontre l'antiquité des Actes de S. Autonome, toujours néanmoins ſans garantie, & ſans gêner la liberté des Critiques. Il cite un mot d'Allatius qui eſt fort bien : *Quiconque* (dit cet Auteur) *trouve des Légendes Grèques ſans nom, ne manque pas de les attribuer à Métaphraſte : ce qui eſt très-ridicule & très-imprudent.* En effet, il faut examiner les choſes, & ne pas s'expoſer à des bévûes, en chargeant mal-à-propos Métaphraſte, qui n'a déja que trop de ſes propres erreurs.

S. Révérend, Prêtre & Confeſſeur, eſt honoré à Bayeux & dans quelques autres Egliſes de France ; mais ſes Actes n'ont aucune autorité. Le P. Conſtantin Suysken en fait la Critique & les rejette avec raiſon. On dit que S.

Révérend fut baptisé par S. Spire ou Exupère, premier Evêque de Bayeux, & l'on place en même temps l'Epoque de ce Baptême au premier siécle de l'Eglise; mais il est démontré que S. Spire ne gouverna ou fonda l'Eglise de Bayeux que vers la fin du IV^e^ siécle, ou au commencement du V^e^. Deux translations du corps de S. Révérend, l'une & l'autre du X^e^ siécle, sont plus certaines. La première fut faite de Noâtre en Touraine dans le Monastère de sainte Radegonde à Poitiers; la seconde, de ce Monastère en celui de saint Jean d'Angély, Diocèse de Xaintes. On croit que la meilleure partie des reliques de ce Saint a péri par la fureur des Religionnaires; on en conserve néanmoins encore des fragments dans quelques Eglises.

On n'a point d'Actes de saint *Sacerdos* ou *Serdot*, Evêque de Lyon, vers le milieu du VI^e^ siécle;

mais S. Grégoire de Tours a parlé de lui ; & l'on voit ſon nom dans les Souſcriptions du V^e Concile d'Orléans en 549. Ce Saint mourut à Paris ; ſon corps fut tranſporté à Lyon ; & il y a toute apparence que les Calviniſtes profanèrent ſon tombeau , comme tant d'autres, en 1562. L'Egliſe de Siguença en Eſpagne ſe flatte d'avoir la tête de ce ſaint Evêque ; c'eſt plûtôt celle de ſaint Serdot de Limoges : au moins eſt-il certain que ſaint Serdot de Lyon n'a jamais été Evêque de Siguença. Tous ces points ſont diſcutés par l'Auteur Hagiographe , qui eſt encore le P. Conſtantin Suysken.

La Mémoire de ſaint Guy, Confeſſeur , eſt célèbre à Anderlecht près de Bruxelles. Ses Actes , quoique ſortis de la plume d'un Anonyme , & qui ne paroît pas avoir été contemporain , méritent néanmoins quelque attention : on les

donne ici d'après un Mſ. envoyé d'Anderlecht. Les recherches du P. Jean Trentecamp, l'ont conduit à croire que S. Guy floriſſoit vers le milieu du XI^e^ ſiécle ; & que les honneurs qu'on lui rend ſont anciens. En vain déſireroit-on ſur cela des Epoques certaines : il faut ſe contenter, en pareilles matières, des à-peu-près. On conſultera le reſte de la Notice pour la tranſlation & l'élévation des Reliques du même Saint : deux objets qu'on a confondus quelquefois, & que notre Hagiographe a ſçû diſtinguer.

Le même Auteur a traité l'Article de S. Maurille, Evêque d'Angers, & honoré dans cette Egliſe le 13^e^ jour de Septembre. On a cru long-temps que Grégoire de Tours avoit écrit la vie de ce Saint; mais M. de Launoy a vivement combattu cette idée, & le P. Trentecamp ſe rend à ſes raiſons ; ſans

toutefois adopter les préventions de cet Ecrivain contre l'existence de S. René, aussi Evêque d'Angers. Ce point particulier de controverse tient à la vie de S. Maurille, parce qu'on dit que S. René, sept ans après sa mort, fut ressuscité par le saint Evêque d'Angers: miracle fort singulier & qui méritoit d'être constaté par des preuves solides. » Cependant (reprend » l'Auteur Bollandiste) quand on » accorderoit à M. de Launoy que » ce trait de la résurrection de S. » René est fabuleux, s'ensuivroit-» il que ce Saint n'a pas existé? Si » l'on nioit l'existence de tous les » Saints dont les Légendes sont » mêlées d'erreurs & de fables, » combien ne supprimeroit-on » point de personnes que l'Eglise » honore d'un culte religieux?«

Mais la question de l'existence de saint René sera traitée en son lieu, c'est-à-dire le 12 de Novembre:

Epoque encore trop éloignée de l'ouvrage préſent des Bollandiſtes, pour que nous y parvenions avec eux. C'eſt la génération ſuivante qui verra ce progrès de la grande Collection, & qui jugera s'il y a eu véritablement un S. René, Evêque d'Angers.

Ici notre Auteur s'attache à la Vie de S. Maurille, écrite par S. Magnebode, pareillement Evêque d'Angers ; & les arguments de Launoy contre cette vie ne lui paroiſſent nullement péremptoires. En combinant toutes les circonſtances & toutes les Epoques, il ſemble au P. Trentecamp qu'on peut placer la naiſſance de S. Maurille vers l'an 327 ; ſon Epiſcopat vers l'an 387 ; ſa mort à 90 ans, vers l'an 417. Par ces arrangements, il aura pu être contemporain & ami de S. Martin, comme la Légende l'aſſure à pluſieurs repriſes. Mais tout ceci n'eſt point

exempt de difficultés. Aussi n'exige-t-on point de démonstrations en ce genre : le probable suffit, & coûte souvent autant à découvrir que la certitude du premier ordre.

Le P. Jean Périer donne, sous ce jour, l'Article de S. Amat ou Amé, Abbé de Remiremont en Lorraine. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, & qui par conséquent a pu être bien instruit : c'est ce qui rend estimable ce monument. On le transcrit d'après un Mf. comparé avec l'Edition qu'avoit donné D. Mabillon dans son II^e siécle de l'ordre de S. Benoît. On ne néglige pas non plus de consulter deux autres Mff. en sorte que la Légende est à son point de perfection. L'Auteur explique préalablement tous les points de la Vie de ce saint Abbé. Il nacquit vers l'an 570; fut élevé dans le Monastère d'Agaune, ou de S. Maurice en Valais;

passa depuis à celui de Luxeu ; s'aboucha avec S. Remiré (Romaricus) pour la fondation de l'Abbaye de Habendo (ou Remiremont) en Lorraine : entreprise qui fut exécutée vers l'an 620. La mort de S. Amé tombe environ cinq ans après, & son culte a commencé presque aussitôt. Il est encore célèbre dans le Chapitre illustre des Dames qui tiennent l'Abbaye de Remiremont. L'Auteur transcrit les Hymnes & l'Oraison qui entrent dans cet Office. La Vie ou les Actes fournissent les Leçons ; & telle est à peu-près toute cette Notice, à laquelle nous faisons succéder celle d'un autre S. Amé qui terminera notre Extrait. Il faut d'abord concevoir que ce Saint est tout différent de l'Abbé de Remiremont, puisque ce dernier n'a jamais été Evêque, & que celui dont nous voulons parler ici a possédé cette dignité. Joignez à

cela les différences dans le local du culte, dans les particularités de la Vie, &c. En un mot, l'objet présent est tout autre; & il n'y a que des Ecrivains peu attentifs qui aient pû confondre ces deux Saints. Voici présentement la question.

Il s'agit de sçavoir si l'Evêque S. Amé a gouverné l'Eglise de Sens (Senonensium) ou l'Eglise de Sion en Valais (Sedunensium.) L'Auteur Hagiographe est pour la première de ces Eglises: M. l'Abbé Lebeuf, célèbre Académicien & Antiquaire, tient pour l'Eglise de Sion. Nous avons déja dit quelque chose de cette légère controverse dans nos Mémoires de Juin & de Novembre 1753. Ici nous présenterons en Abrégé les raisons de l'Ecrivain Bollandiste, & nous placerons en forme de Notes, celles de M. l'Abbé Lebeuf *, obser-

* Elles seront tirées d'un MS. que cet Académicien nous a communiqué.

vant de laiſſer la décision totale aux Lecteurs, ſuppoſé toutefois qu'il s'en trouve à qui ces matières puiſſent paroître intéreſſantes.

Il y a, ſur l'Evêque S. Amé, une eſpéce de Notice, dans la Vie de ſainte Richtrude, composée par Hucbald ou Hucbaud, Moine de S. Amand au VIII^e^ ou IX^e^ ſiécle. C'eſt conſtamment le plus ancien Auteur qui ait parlé de S. Amé, dont l'Epoque & l'Epiſcopat doivent être fixés vers la fin du VII^e^ ſiécle, lorſque Thierry III régnoit en Bourgogne & en Neuſtrie. L'ouvrage d'Hucbaud a été donné au Public par D. Mabillon, d'après un Mſ. de Marchienne : ce morceau eſt dans le II^e^ Tome des Actes des Saints de l'Ordre de S.

nous n'expliquions pas ſuffiſamment ſes penſées, il ſeroit toujours bien le maître de donner au Public tous les détails de ſon MS.

Benoît. On y lit que S. Amé a été Evêque de Sion, *Ad Epiſcopatum Urbis Sidunenſium ſublimatum fuiſſe.* Mais le ſçavant Bénédictin avertit en marge qu'il faut lire *Senonenſium* à la place de *Sidunenſium.* A la vérité, lorſqu'il compoſa, dans la ſuite, les Annales de ſon Ordre, il remit S. Amé parmi les Evêques de Sion *; conformément, dit-il, à ce que portent les *Catalogues rendus publics*, & au texte contenu dans la Légende de ſainte Richtrude, compoſée par Hucbaud.

* Le ſentiment du P. Mabillon écrivant ſes Annales en 1703 paroît devoir l'emporter ſur l'opinion qu'il avoit en 1669, lorſqu'il donnoit ſes Actes des ſaints Bénédictins. Car dans un Ouvrage poſtérieur on eſt cenſé dire les choſes avec plus de réflexion & de maturité. Il ſemble donc qu'il faut plûtôt croire ce docte Auteur quand, à la ſuite d'Hucbaud, il fait S. Amé, Evêque de Sion, que quand il corrige Hucbaud pour faire le même S. Amé, Evêque de Sens.

Mais 1°. Quels sont-ils ces Catalogues ? On trouve un S. Amé, Evêque de Sion dans une Liste d'Evêques de ce Siége, dressée par François Augustin ; dans la Prosopographie de Pantaléon ; dans la Suisse sacrée d'Henri Murer : & chacun de ces Auteurs varie pour le temps de la vie & de l'Episcopat de S. Amé. Le premier l'indique à l'année 670 ; le second dit que S. Amé florissoit vers l'an 650 ; le troisiéme, vers l'an 666 *. Cependant les Auteurs de la Gaule Chré-

* Pour que le P. Mabillon fût autorisé à citer *les Catalogues rendus publics*, il lui suffisoit, ce semble, qu'il eût trouvé S. Amé placé au nombre des Evêques de Sion par François Augustin, par Pantaleon, par Henri Murer, & par Bucelin en son Livre intitulé, *Germania Sacra*. Les temps ausquels ces Auteurs rapportent l'Episcopat de S. Amé quadrent assez avec la Notice d'Hucbaud, & ne s'éloignent pas trop du Règne de Thierry III.

tienne marquent que S. Amé, Abbé du Monastère d'Agaune ou S. Maurice, fut fait Evêque de Sion en 716 *. Riccioli pense de même, & plus récemment encore Sébastien Briguet, Chanoine de l'Eglise de Sion, conclut de deux Catalogues, apparemment mss. tirés de deux Châteaux qu'il nomme, que l'on doit fixer l'Episcopat de S. Amé à l'an 716, sur la fin du Règne de Dagobert III. **

* A l'égard des Auteurs de la Gaule Chrétienne; on peut croire qu'ils ont placé S. Amé sur le Siége de Sion vers l'an 716, pour remplir le vuide de plus de 60 ans, qui se seroit trouvé sans cela dans le Catalogue des Evêques de Sion. Mais, quoiqu'il en soit de cette autorité, il est certain que les nouveaux Continuateurs de la Gaule Chrétienne suivront Hucbaud dans la fixation du temps & du Siége de S. Amé, Evêque de Sion; & qu'ils ne reconnoîtront point ce S. Amé pour Evêque de Sens.

** Briguet a suivi le *Gallia Christiana*, & il ne dit point de quelle antiquité sont

Or, le S. Amé dont parle Hucbaud fut chaſſé de ſon Egliſe par le Roi Thierry III, qui ceſſa de régner vers la fin du VII^e ſiécle ; par conſéquent ce Saint n'eſt pas l'Evêque de Sion, nommé dans les Catalogues qu'on vient d'indiquer : ainſi ces Catalogues ne prouvent point que ce Saint ait été plûtôt Evêque de Sion que de Sens ; ils laiſſent même dans leur entier toutes les raiſons qui donnent à l'Egliſe de Sens ce S. Amé pour Evêque : une des principales, entre ces raiſons, eſt que tous les Catalogues des Evêques de Sens portent un S. Amé *. Mais en revenant à Hucbaud, on obſerve,

les Catalogues tirés de ces deux Châteaux : cette dernière condition ſeroit néanmoins néceſſaire pour balancer l'autorité d'Hucbaud ; à plus forte raiſon, pour la détruire.

* Voici une propoſition qui peut-être contredite par des faits bien poſitifs.

2°. Que le mot qui se lit dans la Légende de sainte Richtrude, *ad Episcopatum Urbis Sidunensium sublimatum fuisse*, ne force pas le Lecteur à reconnoître un saint Amé pour Evêque de Sion.

1°. Dans l'Abbaye de S. Vandrille, il y a un Catalogue des Evêques de Sens d'une Ecriture du X siécle, on n'y voit point de S. Amé (M. Lebeuf a vû ce Catalogue en 1746). 2°. On conserve dans la Bibliothèque du Vatican un second Catalogue des mêmes Evêques de Sens aussi écrit au X Siécle: & le nom d'*Amatus* ne se trouve point non plus dans ce Catalogue. On conçoit qu'en pareille matière les plus anciens monumens sont les plus estimables & les plus dignes de faire foi. Or, tous les Catalogues que l'Auteur Bollandiste peut avoir vûs, ne sont vraisemblablement que du XIII, du XIV & du XV siécle. La Chronique de S. Marien est plus ancienne, & a quelque autorité; mais elle place S. Amé, Evêque de Sens, après S. Loup mort dès l'an 628. Comment cela pourroit il s'accorder avec le Règne de Thierry III?

En effet, il est très-probable que le Mſ. de Marchienne a été corrompu dans ce terme *Sidunensium*; il y a toute apparence qu'il y avoit originairement *Senonensium* *, puisque les autres Légendaires ou Biographes, postérieurs à Hucbaud, ont mis *Senonensium* dans

* S'il y a de l'altération dans les Mſſ. il est plus à croire qu'elle se trouve dans ceux où l'on lit *Senonensium*; car il étoit naturel que des Copistes ignorans substituassent un Siége bien célèbre, tel que celui de *Sens*, à un autre plus obscur tel que celui de *Sion*. Ces Copistes rencontrant *Sidunensium* dans le Mſ. d'Hucbaud, & ne sachant quel étoit cet Evêché, qui n'est encore aujourd'hui que Suffragant de Tarentaise, auront mis à la place *Senonensium*, pour exprimer une Métropole qui leur étoit très-connue. Encore une fois cela est naturel; mais cette altération une fois faite aura passé dans les autres Mſſ. ou plûtôt dans quelques-uns d'entr'eux; car celui dont le P. Mabillon s'est servi conserve encore *Sidunensium*.

leurs Ecrits, non *Sidunensium*: preuve assez claire qu'ils avoient lû de cette façon dans l'Ouvrage d'Hucbaud, & que de leur temps on regardoit saint Amé comme ayant été Evêque de *Sens*, non de *Sion*. On cite en cet endroit d'autres MSS. de la vie de sainte Richtrude & une Légende de sainte Eusébie, fille de cette Sainte, où il est marqué positivement que S. Amé avoit été élevé sur le Siége Episcopal de Sens: on y ajoute le torrent des Auteurs qui ont eu occasion de parler des faits contenus dans la Vie de ce Saint, comme de son exil à Péronne *; de sa mort

* Ce Saint fut exilé par le Roi Thierry III. S'il a été Evêque de Sens, il faut qu'on lui trouve, sous ce même Roi, une place dans les Catalogues des Prélats qui ont gouverné cette Eglise; mais il ne s'en trouve point: tout l'espace est rempli par deux Evêques, S. Emmon & Landebert. L'Auteur Bollandiste fait

dans le Monastère de Bruel ; de la translation de ses Reliques à Douay. Tel est l'Abrégé des rai-

succéder S. Amé à Emmon mort, selon lui, en 670. Mais Odoran, Moine de Sens & le plus ancien qui parle de la mort d'Emmon, la fixe à l'an 675. (Voy. Duchesne, T. 2. p. 636.) Après Emmon, on trouve Landebert qui en 678 assista à un Concile tenu dans un lieu appellé *Morlacum*, contre un Evêque d'Embrun nommé Chramlin. (Voy. D. Mabill. *De Re Diplom.p.* 469. & D. Bouquet T. IV. p. 658. Mais ce dernier marque le Concile de *Morlacum* ou *Marlacum* à l'an 677.) Or, Landebert auroit-il été choisi pour être un des Juges de Chramlin, si lui-même avoit été intrus à la place de S. Amé ?

Il y a bien de l'apparence qu'on a confondu ce prétendu S. Amé, Evêque de Sens, avec saint Emmon ou Emme Evêque du même Siége. La ressemblance des noms a pu causer l'erreur : il faut remarquer de plus que les Ecrivains qui ont parlé d'un saint Amé, Evêque de Sens, exilé par le Roi Thierry, ne commencent qu'au XII siécle : ce qui

ſons du docte Bollandiſte. Si nous en oublions ou affoibliſſons quelques-unes, on peut recourir à l'Ouvrage même : nous croyons en avoir trop dit pour le commun de nos Lecteurs.

---

rend leur autorité très-inférieure à celle d'Hucbaud, & des anciens Catalogues de l'Egliſe de Sens.

Feu M. l'Archevêque de Sens, perſuadé par quelques-unes des raiſons qui ſe trouvent détaillées dans ces Notes, a ordonné qu'on omît ſaint Amé dans le Catalogue de ſes Prédéceſſeurs. Ce Catalogue eſt actuellement gravé en marbre dans le Sanctuaire de l'Egliſe de Sens.

ARTICLE LXIII.

***NOUVELLES OBSERVATIONS**, concernant les dernières connoissances venues de Russie, qui confirment les vûes indiquées dans les* Considérations Géographiques, &c. *sur le voisinage de l'Amérique & de l'Asie, séparées uniquement par un long détroit, & sur la grande Presqu'Isle supposée; présentées à l'Académie des Sciences.* Par Ph. Buache, *le 24 Novembre MDCCLIII.*

CECI est une espéce de Supplément ou de Complément aux *Considérations Géographiques* de M. Buache : Ouvrage dont nous avons rendu compte au mois de Novembre 1753. Ce qui engage l'Auteur à revenir sur cette

matière, c'est un Ecrit imprimé à Berlin, traduit en François de l'Original Russe, & portant pour titre: *Lettre d'un Officier de la Marine de Russie à un Seigneur de la Cour de Russie.* M. Buache condamne assez clairement, quoiqu'en termes indirects, la partie de cet Ecrit qui est trop contentieuse, qui l'est même au point de pouvoir passer pour une Satyre. Après cet avis donné en très-peu de mots, il profite du reste de l'Ouvage, pour faire voir quatre choses, que nous allons aussi indiquer. Mais d'abord nous prions le Lecteur de se rappeller les fameuses découvertes faites à l'Est de la Sibérie par les Navigateurs Russes; de songer aux Cartes de MM. de Lisle & Buache sur ces intéressants objets; de ne point oublier ce qu'on a dit pour & contre la relation de l'Amiral Espagnol de Fonte. Tous ces points

ſont traités ou annoncés du moins dans nos Mémoires : il nous ſeroit difficile de reprendre la matière dès ſon origine : nous croyons parler aux gens inſtruits.

1°. Un Article capital, dans les *Conſidérations Géographiques* de M. Buache, étoit le rapport de l'Aſie avec l'Amérique, comme voiſines l'une de l'autre & ſéparées par un long détroit, dont l'eſpace le moins large eſt ſous le Cercle Polaire. Or, ce voiſinage ſi bien marqué dans la Carte préſentée à l'Académie par notre célèbre Géographe, eſt affirmé de nouveau & confirmé dans la Lettre de l'Officier Ruſſe dont voici les termes : *Au Nord, l'Aſie doit être liée à l'Amérique par une ſuite de Montagnes & de Mers de peu de profondeur.* Cet aveu de la part d'un Ecrivain nullement prévenu en faveur de M. de Liſle, qui le premier nous a donné ces connoiſ-

ſances,

ſances, doit être d'un grand poids. On verra bientôt que cet Officier Ruſſe parle comme témoin oculaire des découvertes faites par les Navigateurs de ſa Nation ; & ce que M. Buache tranſcrit ici de la Lettre du même Officier paroîtra, dans quelques-unes de nos citations, extrêmement digne de la curioſité du Lecteur.

2°. M. Buache a eu l'avantage de bien marquer dans ſa Carte, & de bien prouver dans ſes *Conſidérations Géographiques*, l'exiſtence d'une grande preſqu'Iſle du Continent de l'Amérique, laquelle s'avance vers le Kamtchatka, ne laiſſant qu'un détroit d'aſſez petite étendue entre elle & la Tartarie ou Sibérie. Nous diſons que M. Buache a eu de l'*avantage* en ce point, parce qu'il eſt le ſeul, parmi nous, qui ait inſiſté ſur cette preſqu'Iſle, qui l'ait combinée avec toutes les connoiſſances

qu'il a pû recueillir de plusieurs Relations, Cartes, Mémoires, &c. On peut relire à ce sujet l'Article second de ses Considérations. Ici, c'est-à-dire, dans les *Nouvelles observations* dont nous donnons l'Analyse, il montre que la Lettre de l'Officier Russe lui est totalement favorable. *Rien de plus vrai* (dit ce Navigateur) *que les indices d'une terre voisine à l'orient du Kamtchatka.* Et tout de suite il fait entendre que cette terre est fort prolongée ; mais ce que le même Officier ajoute, *qu'on y a fait peu d'attention*, est contredit par la Carte & par les *Considérations* de M. Buache. Nous renvoyons le Lecteur à ces deux pièces.

3°. La Lettre Russienne fait deux Critiques sur deux objets qui touchent la Carte de M. Buache. Il s'agit 1° d'une grande terre placée dans cette Carte au Nord de

la Sibérie, & bien au-delà du Cercle Polaire. L'Officier Russe dit que probablement on n'en a fait mention que d'après les Gazettes de Pétersbourg. A quoi notre Auteur répond qu'il a été instruit de ce qui regarde cette Terre par un Ecrit ou Note de M. Kirilow, Sécrétaire du Sénat de Russie. Cet endroit est à lire, ainsi que la page 12 des *Considérations*, à laquelle M. Buache renvoye. La seconde Critique roule sur la Terre de Gama & l'Isle d'Iéso, dont l'Officier Moscovite nie l'existence. Mais on lui promet ici un Mémoire particulier qui pourra terminer les contestations nées à ce sujet. Nous osons bien prier M. Buache de ne pas trop differer l'accomplissement de sa promesse.

4°. Dans une matiére comme celle-ci, l'Amiral de Fonte ne doit point être oublié. Sa Relation éprouve des difficultés de la part du

Ruſſe, Auteur de la Lettre. Mais, reprend M. Buache, *Il n'infirme en rien la manière dont je l'ai préſentée* (cette Relation) *& après ſes aveux, je me crois encore plus fort que je n'étois, lorſque j'ai fait voir l'accord que cette Relation avoit en général avec tout ce qu'on connoiſſoit d'ailleurs, ſurtout avec les découvertes des Ruſſes.*

Notre Auteur (M. Buache) finit en obſervant que le parti qu'a pris l'Officier Ruſſe de s'inſcrire en faux contre la Relation de l'Amiral Eſpagnol, pourroit être un effet de la Politique Ruſſienne, d'autant plus que l'Auteur de la Lettre déſire qu'on donne à ces *vaſtes Régions*, à l'Eſt de la Sibérie, le nom de *Nouvelle Ruſſie*; ſans doute comme ayant été découvertes par les Ruſſes.

L'obſervation de M. Buache eſt judicieuſe. Nous avons, comme pour la confirmer, un trait pa-

reil de la Politique Angloiſe dans les Remarques publiées, l'an paſſé, par M. Green ſur ſes Cartes de l'Amérique. Ce Géographe prétend qu'aucun Eſpagnol n'a été au Nord de la Californie avant François Drake, qui en 1578 aborda au 38e Dégré de latitude, prit poſſeſſion du Pays au nom de la Reine d'Angleterre, & le nomma *Nouvelle Albion.* M. Green accuſe tout de ſuite de fauſſeté le voyage que Cabrillo fit en 1542, par ordre du Viceroi du Mexique, juſqu'au 44e dégré, comme le dit Laët, qui a donné l'abrégé de ſa Relation. C'eſt avec les mêmes vûes de Politique que M. Green révoque en doute le voyage de Fuca en 1592 & celui de l'Amiral de Fonte.

Par rapport à ce dernier, nous ferons auſſi une remarque. Le Géographe Anglois veut que, s'il y a quelque choſe de vrai dans la Rela-

tion de cet Amiral, l'entrée de la riviere de Los Reyes, soit au 53^e^ dégré de latitude, & non à 63, comme le met la Carte présentée à l'Académie en 1750 par MM. de Lisle & Buache. Cette même objection a été rebattue depuis en différens Ecrits: mais on devroit faire attention au texte de la Relation même, qui marque, dans la route de l'Amiral de Fonte, *456 lieues Nord-Nord-Ouest depuis le Cap Blanc* de la Californie, *jusqu'à la Rivière de Los Reyes:* ce nombre de lieues & le gisement du Cap Blanc par le 43^e^ dégré, semblent exiger qu'on mette la rivière de Los Reyes bien au-delà du 53^e^ dégré. Il faut revoir, dans les *Considerations* de M. Buache, comment il rend raison du Mémoire de l'Amiral de Fonte; comment il concilie les 53 dégrés, dont parle ce Mémoire, non avec la Rivière de Los Reyes, mais avec la cessation

du vent frais qui tomba, ſelon la Relation, quand l'Amiral de Fonte fut parvenu à cette latitude, &c.

Nous voulons dire préſentement quelque choſe des particularités contenues dans la Lettre de l'Officier Moſcovite. M. Buache nous donne l'Extrait de cette Lettre à la fin de ſon Mémoire; & voici les points principaux qu'on y remarque:

Les Capitaines Ruſſes, Béering & Tſchirikow, partirent le 4 Juin 1741 du Port d'Avatſcha, ſitué au Midi de Kamtchatka. Chacun d'eux commandoit un Vaiſſeau de guerre bien armé & bien muni de proviſions: ils devoient faire route enſemble pour ſe ſecourir mutuellement; & d'abord, ils entreprirent de rechercher la terre de D. Juan de Gama vers le Sud-Eſt; mais ils n'en trouvèrent aucun veſtige; & la tempête, les brouil-

lards les obligèrent de ſe ſéparer. Cependant comme leurs inſtructions étoient auſſi, & principalement même, pour la découverte de l'Amérique, ils remontèrent vers le Nord-Eſt, & chacun d'eux atteignit les côtes du Continent. L'Amiral Beering & ſon Equipage comptèrent s'être éloignés d'Avatſcha, d'environ 500 lieues de Hollande : ils naviguoient entre des Iſles, & dans des parages très-dangereux. Des Sauvages du Pays ſe préſentèrent dans de petits canots, & toutes les nuits on voyoit des feux allumés ſur la côte. On tenoit l'Amérique, mais la difficulté étoit d'y aborder & d'y faire un Etabliſſement. Comme les vivres & les gens de l'équipage diminuoient à vûe d'œil, on fut tenté d'hyverner ſur cette côte ; cependant on conclut à faire des efforts pour retourner à Avatſcha : on étoit en route, on s'avançoit

vers ce port, lorſque le 5 Novembre, on échoua dans une Iſle déſerte, qui fut appellée *Iſle Beering* du nom de l'Officier qui commandoit. Ce Capitaine voyant ſon vaiſſeau briſé, la plûpart de ſes gens morts de misère, & le ſuccès de l'entrepriſe totalement manqué, ſe laiſſa vaincre par la triſteſſe, & périt dans ce lieu ſauvage.

» Pour nous autres jeunes gens » (continue la Relation) nous » réſiſtâmes avec fermeté, & nous » mîmes en devoir de jouir encore » de la vie, & de tirer tout le parti » poſſible de notre priſon. Avant » nous l'Iſle de Beering n'avoit été » que la retraite des Bêtes Mari» nes qui y viennent reſpirer l'air, » s'accoupler & faire leurs petits. » Nous pouvions dans les commen» cemens conſidérer ces Animaux » de fort près, ſans qu'ils priſſent » l'épouvante. Ce ne fut qu'après » en avoir vû tomber pluſieurs

„ d'entr'eux à nos coups de fusil qu'ils s'enfuirent à notre approche. Nous en tuâmes un grand nombre tant pour notre nourriture que pour leurs peaux ; & ce fut par cette précieuse dépouille, que de magnifiques Castors nous dédommagèrent en quelque manière de nos souffrances. A l'approche du Printems de l'année suivante (1742 *) des débris de notre Vaisseau, nous bâtîmes une grande chaloupe couverte, fournie d'ancres & de voiles en état de soutenir la mer, s'il ne survenoit point d'orages. Dans cette Chaloupe, nous nous confiâmes à la Mer & à la Providence le 17 d'Août 1742. Après neuf jours de Navigation fort beaux & fort calmes, nous arrivâmes heureuse-

* Il y a 1741 dans l'Imprimé, mais il faut évidemment 1742.

» ment le 26 au Port d'Avatscha, » rendant graces au Tout-puiſſant » qui nous avoit ſecourus en de ſi » preſſants périls, & pénétrés d'une » reconnoiſſance que le temps n'ef- » facera pas. «

La Relation expoſe enſuite ce qui arriva au Capitaine Tſchirikow, après que la tempête l'eût ſéparé de M. Beering. » On par- » vint le 15 Juillet (1741) à la » vûe d'une terre dont le rivage » étoit défendu par des rochers eſ- » carpés. Le Capitaine, au bout de » trois jours, envoya le Pilote De- » mentiew avec dix hommes d'équi- » page pour reconnoître le pays. » Dementiew ne revint pas, ni au- » cun de ceux qu'on lui avoit aſſo- » ciés. Cet homme mérita nos lar- » mes ; il étoit d'une famille re- » commandable, jeune, bien-fait, » vertueux, expert dans ſon Art, » & zélé pour ſa Patrie. Six jours » après, M. Tſchirikow envoya

» encore quatre hommes, qui ne
» revinrent pas plus que les pre-
» miers. Tout le temps que nous
» attendîmes nos gens, nous vî-
» mes constamment une fumée
» sur le rivage. Le lendemain
» après que nos quatre hommes
» furent partis, deux Sauvages,
» dans deux différents Canots,
» vinrent de l'endroit où nos gens
» étoient abordés ; & quand ils se
» furent assez approchés pour se
» faire entendre, ils se mirent à
» crier *Agai, agai ;* puis ils s'en
» retournèrent. M. Tschirikow ne
» sçut qu'en penser. Désesperant
» de voir les siens, & n'ayant plus
» de batteaux de reste pour en-
» voyer à terre ; il se résolut le 27
» Juillet à quitter ce lieu, & à
» s'en retourner à Kamtchatka.
» Durant l'espace de 100 milles,
» il ne perdit pas la terre de vûe ;
» il lutta souvent contre les vents
» contraires, & fut inquiété par

» les brouillards.... Il eut l'appa-
» rition de 21 Canots de cuir, cha-
» cun avec un homme, mais ce fut
» tout, il ne put lier aucune con-
» versation. Le manque d'eau fraî-
» che & le scorbut lui enlevèrent
» beaucoup de monde, entr'au-
» tres, deux Lieutenants & M.
» de Lisle de la Croyère qui étoit
» sur ce Vaisseau.

Ainsi transcrivons-nous presque tout cet Extrait, qui est curieux, quoique d'un style quelquefois un peu étranger. C'est la traduction, faite en Prusse, de l'Original Russien. Le Lecteur pourra comparer les particularités qu'on raconte ici avec la Relation publiée, l'an passé, par M. de Lisle. Nous en avons aussi rendu compte en Novembre 1753.

ARTICLE LXIV.

*LETTRE A M*** SUR L'UTILITÉ de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres.* *

VOus me demandez, Monsieur, de quelle utilité peut être la connoissance de la Langue Hébraïque à un homme de Lettres. Il vous semble que cette connoissance ne regarde au plus qu'un Théologien, & qu'elle ne peut mener loin en fait d'Histoire, d'Antiquités & de tout ce qu'on appel-

* Cette Lettre est du R. P. Ollivier, Prêtre de l'Oratoire. Nous croyons faire plaisir au Public, en l'adoptant dans nos Mémoires. Nous avons du même Auteur une sçavante *Dissertation sur l'ancienne Prononciation de l'Hébreu.* Elle paroîtra dans un autre Journal.

le Littérature profane. En effet, ajoutez-vous, il ne s'agit ici que de la connoiſſance d'un ſeul Livre : le Peuple dont on y lit l'Hiſtoire, eſt un peuple reſſerré dans un petit coin de la terre, ſans commerce avec les autres Nations. On y voit peu de Guerriers, de Sçavans, de Politiques, point de fondations d'Empires, point de Colonies, très-peu de conquêtes : quel eſt donc le but de cette Etude ?

Ainſi raiſonne le préjugé, permettez-moi de vous le dire, M. ſans vous bleſſer. Ce défaut eſt plus pardonnable que celui de certaines perſonnes qui appréhendent quelquefois de voir de trop près la vérité. Je vais donc tâcher de vous montrer que ce peuple, ſi peu conſidérable en apparence, eſt la ſource de tout ; que c'eſt à ſes monumens divins, à l'Original ſacré principalement qu'il faut remonter en

dernière Analyse, pour apprendre l'origine des Peuples, des Langues, de l'Idolâtrie, de la Fable, enfin tout ce que l'Histoire a de plus ancien & de plus intéressant.

Pour commencer par l'origine des Peuples, quels paradoxes n'a-t-on pas avancés de nos jours sur cette matière, dans l'intention d'enlever cette antiquité au Peuple de Dieu ! On voit au fond quel avantage c'est pour une Religion, pour un Peuple, pour des Monumens historiques d'être les plus anciens qu'il y ait au monde. Aussi n'a-t-on rien omis pour affoiblir ces titres de vérité. (1)

On a voulu d'abord transporter cette Antiquité aux Egyptiens, & on s'est épuisé à chercher quelques monumens pour la leur con-

(1) *Id est verum quodcumque primum.* Tertul. advers. Prax.

firmer. A quoi ont abouti toutes ces recherches? A des bruits vagues dont le résultat étoit que les Egyptiens se disoient le premier Peuple de la terre; que les Dieux d'abord & ensuite les Demi-Dieux les avoient gouvernés vingt-mille ans. En étoient-ils bien persuadés eux-mêmes? Pas plus, vraisemblablement, que les Anglois le sont maintenant qu'ils descendent du Brutus des Troyens.

Après les Egyptiens sont venus les Grecs. Les Athéniens, par exemple, se vantoient d'avoir été produits au même instant que le Soleil, & d'être sortis du sol même qu'ils habitoient. Ici les fables & les absurdités se font sentir.

On se tourne maintenant du côté des Chinois. Sera-t-on plus heureux? Les Historiens Chinois avouent eux-mêmes que tous leurs Livres furent consumés environ

deux cents cinquante ans avant J. C. (2) à l'exception de ceux qui traitoient d'Agriculture, de Médecine & de Divination. Il est vrai que, peu d'années après, on tâcha de recouvrer ce qui étoit échappé à l'incendie général ; mais on ne put trouver presqu'aucun ouvrage entier, suivant le témoignage des mêmes Historiens ; & , malgré le soin qu'on prit d'en recueillir les débris, (3) un Sçavant de nos jours, Critique judicieux, nous dit que les temps historiques des Chinois remontent bien moins haut que ceux des Egyptiens & des Chaldéens.

Quelle satisfaction n'est-ce pas pour un homme de Lettres, amateur du vrai, de voir la plus sévère

---

(2) Sous l'Empereur Tsine Tchi Hoamti (Mémoires de l'Académ. des Inscript. Tom. X. pag. 181.)

(3) M. Freret. ibid. pag. 402.

critique rendre hommage à l'antiquité de nos monumens sacrés ! Mais cette satisfaction est bien plus grande, lorsqu'il peut lui-même consulter ces monumens dans leur source. Il y découvre les preuves les plus palpables de l'origine des premiers peuples ; parce que les noms des Pays & de leurs Fondateurs y sont presque toujours les mêmes, sans y être travestis comme ils le sont ordinairement dans des versions.

Ainsi dans les Ioniens, nom commun autrefois à tous les Grecs, il voit sensiblement *Javan*, fils de Japhet (4) ; dans *Céthim*, nom de plusieurs Peuples Occidentaux, il voit Céthim, fils de Javan ; dans *Mésraïm*, nom de l'Egypte chez les Orientaux, il voit Mésraïm, fils de Cham ; dans les *Chananéens*, Chanaan &c. ainsi de quantité d'au-

(4) Gén. X. 2. &c.

tres, dont les noms se sont conservés des milliers d'années, pour être un monument vivant de l'origine des premiers Peuples. Qu'on demande, disoit S. Augustin (5), aux Paysans des environs d'Hippone, ce qu'ils sont ; ils répondent *Chanani*. Ce nom (Hebr. & Phénicien) n'avoit point changé chez eux depuis près de dix-huit siécles. Il n'y a pas jusqu'à des noms de peuples encore usités parmi nous, qui ne viennent de la Langue primitive. La Grande-Bretagne en est une preuve sensible, ce nom étant composé de deux mots (Phéniciens ou Hébr.) qui signifient *Champ d'étain* (6), nom que lui donnèrent les Phéniciens : & une preuve que l'étymologie

(5) Exposit. Epist. ad Rom.

(6) On sçait le Commerce immense qu'en faisoient ces Peuples avec les Phéniciens.

n'est point arbitraire, c'est qu'elle est la même dans les Langues Grecque & Latine. On pourroit citer bien des exemples semblables.

Personne n'ignore que c'est à la lumière du Texte primitif que le sçavant Bochart a découvert l'origine de quantité de peuples dont on avoit presqu'entiérement perdu la trace. Il les a tirés comme du néant, dans son *Canaan* & dans son *Phaleg*. Il nous a fait voir des Colonies Phéniciennes en Chypre, en Cilicie; dans l'Isle de Crete, dans la plûpart des Isles Cyclades, dans la Grèce, dans l'Afrique, dans la Sicile, dans la Sardaigne, en Espagne, en Gaule, & même jusqu'aux extrêmités de la Grande-Bretagne; il nous a appris en outre plusieurs antiquités très-curieuses qui n'étoient presque plus connues, & il a convaincu le monde Littéraire que la science de nos

Originaux divins (7) s'étend presqu'aussi loin sur la Littérature profane que sur la sacrée. Aussi faut-il avouer que la plûpart de ceux qui ont été le plus avant dans cette science, poroissent avoir été les plus versés dans l'Histoire profane (8) & dans l'Antiquité.

Outre l'origine des Peuples, matière déja si intéressante par elle-même, on découvre encore dans la même source, l'origine des Langues. L'antiquité d'une Langue, comme on sçait, annonce ordinairement l'antiquité du Peuple qui la parle. Ces deux preuves se soutiennent & se prêtent du jour. Aussi a-t-on tenté quelquefois d'enlever cet avan-

---

(7) On retrouve la Langue Phénicienne dans l'Hébr.

(8) Huet, Bochart, Grotius, Possevin, Tournemine, &c.

tage à nos monumens ſacrés ; mais ces efforts n'ont ſervi qu'à mettre la vérité dans un plus beau jour : plus on a cherché, diſcuté, examiné, plus on s'eſt convaincu que la Langue Hebraïque étoit la Mère de toutes les autres. On les voit naître de ſon ſein comme le ruiſſeau de ſa ſource, on les ſuit de l'œil, on apperçoit leurs changemens, d'abord preſqu'inſenſibles, enſuite un peu plus conſidérables. L'embarras, à l'égard des plus anciennes, c'eſt de les diſtinguer quelquefois de leur origine, tant elles lui reſſemblent. Cette reſſemblance même a fait croire, à quelques Sçavans, (9) que l'Hébreu tiroit ſon origine de l'ancien Chaldéen. Mais cette prétention eſt évidemment détruite par pluſieurs noms propres

(9) Grotius in Gen. II. & in notis ad Libr. I. de Verit. Relig. Chr.

de l'Original divin, qu'on appelle significatifs, c'est-à-dire, qui font allusion à des faits, à des circonstances particulières, lesquels ne subsistent que dans la Langue Hébraïque (10). Cette preuve est si convainquante, aux yeux de quiconque est un peu au fait de la Langue, que personne ne s'est avisé de la combattre.

Ainsi les plus anciennes Langues viennent manifestement de l'Hébreu; & sans parler ici du Grec ni du Latin, où l'on trouve un si grand nombre de mots qui réclament évidemment cette origine, la plûpart des Langues vivantes, le François entr'autres, en ont quantité qui portent la même livrée. On ne croiroit peut-être pas que le mot d'*Ambassadeur* est presqu'entièrement le mê-

(10) Walton de Linguæ Hebr. antiquitate.

me dans l'Original sacré. Il n'y a pas jusqu'à certaines façons de parler usitées parmi nous, dont on ne trouve l'explication dans l'Hébreu ou dans les Langues attenantes. *Echec & Mat* (11), par exemple, au jeu d'Echecs, ne veut point dire, comme plusieurs s'imaginent, *le Roi est pris*, mais, *le Roi est mort*. Il est étonnant que le sçavant M. Freret lui-même s'y soit trompé (12). Mais laissons le petit détail pour venir à quelque chose de plus sérieux.

Un objet bien intéressant encore pour un homme de Lettres, c'est l'origine de l'Idolâtrie.

---

(11) On devroit dire proprement *Echec-Mat*, du Persan *Shah* qui veut dire *Roi*, & *Mat* mort, presqu'en toutes les Langues Orientales. (Texeira, in Hist. Reg. Pers. Lib. I. Ch. 35. pag. 190.)

(12) Mémoir. des Inscript. Tom. V. pag. 255.

On a tâché plusieurs fois de résoudre cette importante question, en faisant les plus beaux raisonnemens du monde sur la crédulité des Peuples, sur l'amour du merveilleux, la corruption du cœur, l'équivoque des symboles &c.(13): tout cela peut plaire à l'esprit; mais ce sont les faits qui l'éclairent & le fixent. Essayons d'en rapporter quelques-uns.

N'est-ce pas une chose bien remarquable, qu'on retrouve chez les Payens (les Phéniciens surtout) les mêmes noms pour désigner leurs principales Divinités, qui sont employés dans l'Original divin, pour désigner le vrai Dieu? *Adonis* étoit la principale Divinité des Phéniciens: le même nom est attribué au vrai Dieu une infinité de fois, dans l'Original sacré. *Jupiter* étoit adoré à Thèbes

(13) M. Pluche, Hist. du Ciel.

ſous le nom d'*Elien* : c'eſt auſſi le nom du vrai Dieu très-uſité dans le Texte primitif. Le ſoleil adoré chez tant de Peuples, comme la plus parfaite image de la Divinité, n'a pas non plus d'autre origine en Grec. Il eſt parlé, dans Saint Irenée (14) & dans Saint Epiphane, de pluſieurs Sectes, qui mettoient à la tête de leurs grandes Divinités celles qu'ils appelloient *Iaho*. Or, c'eſt le nom le plus grand, le plus ſaint & le plus ſpécialement attribué à Dieu dans l'Original divin. Un Auteur Payen & très-digne de foi (15) met au rang des grandes, des principales Divinités, celles qu'il appelle *Eloeim*. C'eſt encore un nom employé mille fois dans le Texte primitif pour ſignifier le vrai Dieu.

---

(14) Iren. Lib. 1 cap. 34.
(15) Sanchoniaton chez Euſèbe.

Or, ſans prendre tant de circuits, comme on fait ordinairement, ne ſemble-t-il pas qu'on touche ici au doigt la véritable origine de l'Idolâtrie ? N'eſt-il pas viſible à quiconque réfléchit un peu ſur ces faits, que les premiers Idolâtres ne firent d'abord que tranſporter les noms du vrai Dieu à des Etres que leur imagination ou leurs paſſions y avoient ſubſtitués ? Aaron lui-même, quand il eût fait le Veau d'or à la prière des Iſraelites, ne leur dit-il pas : *Voilà le Dieu qui vous a retiré de l'Egypte* (16), tranſportant ainſi au veau d'or le nom du vrai Dieu ? D'ailleurs s'il s'agit de raiſonner, y a-t-il rien de plus aiſé à concevoir, qu'un peuple groſſier, charnel, eſclave des ſens, ſubſtitue à l'idée d'un Dieu ſpirituel, celle

(16) Il me ſemble que c'eſt ainſi qu'il faut traduire.

d'un Dieu matériel, bien plus aisé pour lui à se figurer ? La plus grande tentation que les Israëlites eussent à essuyer, de la part de leurs voisins, n'étoit-ce pas le reproche que ceux-ci leur faisoient de ne pouvoir montrer leur Dieu ? Il est donc clair que la Langue Hébraïque fournit au moins des ouvertures pour découvrir l'origine de l'Idolâtrie, matière peut-être plus importante qu'on ne pense, à cause des conséquences que je n'explique point ici, & qu'on entrevoit assez. Mais la Langue primitive donne encore des facilités pour trouver le nœud de certaines fables où l'on ne voit sans cela qu'un tissu d'extravagances & d'absurdités.

Y a-t-il rien de plus étonnant, par exemple, que la Fable des Argonautes ? Tout y est prodige. Jason, dans le dessein d'enlever la Toison d'or de la Colchide, fait

construire un vaisseau tel qu'on n'en a jamais vû. On donne à ce vaisseau un nom extraordinaire : avec cela, c'est un vaisseau qui parle. Je passe les aventures du voyage. Arrivés, ils trouvent que la Toison d'or est gardée par des Taureaux qui ont des pieds d'airain. Un Dragon furieux veille encore à la garde de ce précieux dépôt. Malgré tous ces obstacles, Jason enléve le trésor, aidé de Médée, fille du Roi de Colchos, à qui il avoit sçu plaire, & avec qui il s'enfuit.

Tout le merveilleux de cette Histoire s'évanouit à l'aide d'une certaine connoissance de la Langue Hébraïque, la même au fond que la Langue Phénicienne, en laquelle cette Histoire étoit racontée.

A la faveur de cette lumière, le vaisseau Argo n'est autre chose qu'un *Vaisseau long*. Outre la si-

gnification du mot, quantité d'Historiens nous apprennent que ce fut le premier vaisseau long qu'on eût vû. Ce vaisseau parle : ceci n'est fondé que sur l'équivoque du mot qui signifie *Vaisseau* & *parler*. La Toison d'or, c'est un *riche Trésor* : le même mot signifie les deux. Les Taureaux qui gardoient le Trésor, c'étoit de *bons murs* : le mot Phénicien signifie *mur* & *Taureau*. Il est parlé de *Dragon* & *d'airain* : le même mot veut dire tout cela ; & en outre de bons outils avec lesquels le voleur aura sans doute percé les murs, ou bien encore une fausse clef avec laquelle il aura ouvert les portes d'airain, comme le rapporte un Historien (17).

Il y a quantité d'autres méprises semblables occasionnées par des équivoques de la Langue pri-

(17) Diodor. Liv. 4.

mitive entendue à demi par des gens grossiers. Europe, par exemple, est portée à travers les Mers sur un Taureau. Le même mot veut dire encore *Vaisseau* & *Taureau*. Il est parlé d'un fameux Temple de Rhodes, consacré à Jupiter Atabyrien, où il y avoit des *Taureaux d'airain* qui mugissoient quand il devoit arriver quelque malheur. Les deux mots Phéniciens ou Hébreux, veulent dire aussi *Chef des Augures*. Un oracle ordonne à Cadmus de suivre un Bœuf, & de bâtir une Ville où le Bœuf s'arrêtera. Le mot qui signifie *Bœuf* veut dire aussi un *Guide*, un *Conducteur*.

Toutes ces méprises sont d'autant plus vraisemblables que tout porte à croire que la plûpart des Histoires de ces premiers tems, étoient écrites en Phénicien. En effet les Phéniciens étoient, par leur commerce, le lien de toutes les

Nations. Eux ſeuls, ſi vous en exceptez peut-être (18) les Egyptiens, avoient l'eſprit cultivé & l'uſage des Lettres. Ainſi, il n'eſt pas ſurprenant que les Peuples avec qui ils commerçoient, priſſent plaiſir à entendre narrer des gens ingénieux, polis & qui venoient de loin; qu'ils s'informaſſent avec avidité de ce qu'ils avoient vû ou appris dans leurs navigations; qu'ils les priaſſent même de temps en temps de leur laiſſer par écrit quelques-unes de leurs Hiſtoires, qu'ils tâchoient enſuite de déchiffrer comme ils pouvoient: il n'y a rien, dis-je, de ſurprenant dans tout ceci, & encore moins dans

(18) Je dis peut-être: car une Littérature preſque toute myſtérieuſe & ſymbolique, concentrée en grande partie dans des Prêtres intéreſſés à entretenir l'ignorance & la ſuperſtition du Peuple, ne pouvoit naturellement s'étendre bien loin.

leurs fréquentes méprises, à l'égard d'une Langue qu'ils ne pouvoient apprendre méthodiquement, & qui d'ailleurs est plus susceptible d'équivoques qu'aucune autre pour des gens peu au fait.

Je m'apperçois, Monsieur, que ma Lettre est un peu longue, & vous vous en êtes sans doute apperçu avant moi. Cependant, combien reste-t-il de choses à dire! car enfin vous sçavez qu'un homme de Lettres se pique aussi d'éloquence & de poesie: & quels modéles n'en trouve-t-on pas dans l'Ecriture, sur-tout dans l'Original divin! Je suis heureux d'être obligé de finir: je succomberois si j'entreprenois de vous en donner une idée; parce que cette idée, malgré tous mes soins, se trouveroit au-dessous de celle que vous en avez. Je suis encore obligé d'omettre l'article de la Chrono-

logie, branche si considérable de la Littérature: heureusement vous sçavez aussi l'avantage qu'a l'original divin, de ce côté-là, sur tout ce qui nous reste de monumens anciens. Vous sçavez encore que des Ecrivains entêtés d'Antiquités profanes, & même des esprits forts, des esprits hardis & sçavans à la fois (19), ont été obligés, en mille circonstances, de revenir à cette Chronologie, & de lui rendre ainsi l'hommage le plus solemnel & le moins équivoque.

Je suis, &c.

(19) Le Chevalier Marsham.

ARTICLE LXV.

INSTITUTIONS MILITAIRES pour la Cavalerie & les Dragons. Par M. de la Porterie, Meſtre de Camp de Dragons, Major du Régiment, Meſtre-de-Camp-Général des Dragons. Vol. *in*-8° pp. 439. *A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin & Louis-François Delatour, &c. MDCCLIII.*

NOUS ne manquons pas d'excellens ouvrages ſur les grandes opérations de la guerre & ſur la diſcipline militaire; & même en ce genre nos richeſſes augmentent tous les jours: beaucoup de nos Officiers Généraux étudient à fond leur métier; ils en ſçavent l'hiſtoire & la théorie autant que l'exercice & la pratique.

D'ailleurs les exploits ſinguliers, les campagnes mémorables ont preſque toujours eu des Ecrivains habiles, qui dans la relation fidéle des événemens, n'ont pas oublié le détail des manœuvres. Souvent les Héros des ſiécles belliqueux, ont été les Hiſtoriens de leurs victoires; leurs Mémoires ſont des Ecoles où ces grands Maîtres donnent des leçons comme des exemples; on y apprend leur métier autant que leurs actions. Ce ſont-là peut-être les ſeuls Auteurs qui ſe font les hiſtoriens de leurs travaux, plutôt pour le progrès de leur art que pour la gloire de leur nom; ils parlent de leurs échecs avec tant de ſimplicité, & de leurs ſuccès avec tant de modeſtie, qu'on les croiroit déſintéreſſés, & indifférens à tout ce qu'ils en rapportent: leur ame a trop de nobleſſe pour manquer de ſincérité, & trop de droiture pour déguiſer la vérité;

aussi sont-ils les témoins qu'on récuse le moins dans leur propre cause.

Mais pour revenir à ce zéle d'écrire sur la guerre, nous voyons qu'il est plus que jamais allumé parmi nos Officiers : les dernières Campagnes qu'ils ont faites avec tant d'honneur, ont fourni à leurs observations une ample matière ; la paix leur donne le loisir d'y réfléchir : ces réflexions, dans quelques-uns, se changent en études profondes, & le fruit de ces méditations, nous le recueillons dans les ouvrages qu'ils publient sans cesse. Pour peu qu'une si louable émulation soit durable, les Livres écrits pour la perfection de l'Art Militaire, pourront bien-tôt former, dans nos Bibliothèques, une suite assez nombreuse pour figurer avec les autres Facultés ; & la France aura, parmi ses guerriers, autant d'emules des Xeno-

phons & des Césars, qu'elle a parmi ses Historiens, de rivaux de Thucydide & de Tite-Live.

Mais, encore une fois, & comme l'observe M. de la Porterie, tous ces Mémoires que nous laissent nos sçavans Militaires; toutes ces pratiques qu'il nous enseignent, ne roulent que sur les grandes opérations de la Guerre, & sur la discipline de nos Armées. On y apprend plutôt à commander de nombreuses Troupes, à tracer un Camp, à règler des marches, à dresser un plan de bataille, qu'à choisir un Soldat & qu'à l'élever. L'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons, a senti nos besoins dans cette partie, qui, pour être moins relevée, n'en est pas moins essentielle. Comme il sert dans la Cavalerie, c'est pour elle qu'il s'intéresse : les fonctions dont il est chargé, sont des titres incontestables de la con-

ſidération qu'il s'eſt acquiſe, & de la capacité qui le rend ſi digne de ſon grade : le Livre qu'il publie en ſera un monument durable. On y reconnoit un zéle plein d'ardeur & d'intelligence pour la perfection du ſervice ; & ce génie d'inſtructions & de détails, qui, en s'occupant des plus grands objets, ne laiſſe aucun des moindres échapper à ſes attentions, cet eſprit de détail, dont le mérite eſt ſi précieux dans un Major, ſe montre à toutes les pages de ces *Inſtitutions Militaires*.

Dans l'état & dans le ſervice de notre Cavalerie, il n'y a que certains points généraux, dont la forme ſoit commune & invariable ; tout le reſte eſt livré à une eſpéce de routine qui, dans tous les corps, n'eſt ni uniforme, ni conſtante : chaque Régiment a ſa tradition, chaque Compagnie a ſes uſages arbitraires : on a beau

faire des Réglemens, & porter des Ordonnances, la force & l'esprit de la plûpart de ces Loix se plient au gré des Colonels & des Capitaines : dans l'entretien & dans l'éducation des Cavaliers & des Dragons, on ne déroge jamais aux intentions & aux volontés de ces Officiers. Mais sur quoi sont-elles reglées ces intentions, & ces volontés? Est-ce toujours sur le zéle du meilleur service? L'intérêt de l'Officier n'est-il jamais distingué du bien de sa troupe? Ne cherche-t-on point à grossir le revenu qu'on en tire, aux dépens de l'entretien qu'on lui doit? L'indolence ou la négligence d'un Capitaine, son caprice ou sa dureté, n'influent-ils pas quelquefois sur ses devoirs & par conséquent sur l'état de sa Compagnie?

Quel remede pourroit-on opposer à des injustices ou à des re-

lâchemens si préjudiciables au service du Roi ? Il ne faut pas se flatter d'en imaginer aucun qui retranche tous les abus : mais parmi ceux dont on peut se promettre un heureux effet, un succès étendu, nous ne croyons pas qu'on puisse propóser rien de meilleur, rien de mieux assorti à tous les besoins que ces *Institutions Militaires* de M. de la Porterie. Qu'on parcoure seulement les XII. Chapitres, qui font la division de l'ouvrage, on verra jusqu'où l'Auteur a porté ses soins & ses observations.

Dans le premier Chapitre, il s'agit de la personne du Cavalier & du Dragon ; & de leur habillement. D'abord on leur inspire de l'estime pour leur profession, on y lie la fortune & la gloire de leur nation, & on leur fait sentir que, si leur condition est *laborieuse & austère*, leur cœur doit être *animé*

par la gloire, soutenu par des distinctions & des priviléges, & encouragé par les récompenses qu'ils ont droit d'espérer de leurs services & de leur sagesse. Vegèce ne donne pas aux Soldats Romains, une moindre idée de leur profession : la force de l'Empire & la gloire du nom Romain dépendent (dit-il) du choix qu'on en fait, *in primâ delectorum examinatione consistunt :* leur emploi n'est pas peu important ; on ne doit pas en charger tout le monde indifféremment, *nec leve putetur hoc officium, aut passim quibuscumque mandandum.* Est-ce à une jeunesse sans mœurs & sans sentiment, qu'on doit confier la garde de nos Provinces, & le sort de nos armes ? N'est-ce pas l'honneur qui fait les bons Soldats ? *Honestas enim idoneum Militem reddit.*

Les XV. Articles de ce premier Chapitre roulent sur les qualités

du Cavalier & du Dragon, sur la propreté de ces Troupes, sur les manières qui leur sont propres, sur toutes les parties de leur habillement, sur la forme qu'elles doivent avoir; tout est déterminé selon les Ordonnances, ou selon la plus grande commodité du service, quand les Réglemens n'y ont pas pourvû. C'est-là l'esprit de toutes ces Institutions : une science & une expérience consommée des Loix & des usages Militaires, ont dicté à M. de la Porterie toutes les leçons & toutes les observations que sa plume trace à notre Cavalerie.

Dans le second Chapitre, il s'agit de l'*Armement* des Cavaliers & des Dragons, tel qu'il est réglé par les Ordonnances. » La » qualité, la forme, les propor- » tions des armes, leur destina- » tion à différentes espéces de » service, la manière de les por-

» ter avec plus ou moins de com-
» modités, sont (dit M. de la
» Porterie) des choses aussi essen-
» tielles que l'adresse à se servir
» de ces armes. « Aussi n'y a-t-il aucune sorte d'armes propres à ces Troupes, aucune partie dans ces armes, sur laquelle on ne trouve ici des instructions exactes & précises. L'Auteur ne s'est pas contenté d'apprendre aux troupes qu'il instruit, à se servir utilement des armes à feu; il leur a dressé *une formule d'instruction par demandes & par réponses.* L'ordre, la clarté, la simplicité, la briéveté rendent cette espéce de *Rudiment* Militaire aussi aisé à comprendre & à retenir, que le demande la portée de ceux qui doivent l'enseigner ou l'apprendre. Ce petit exercice de mémoire fait passer naturellement & à peu de frais dans l'ame des troupes, l'esprit de leurs fonctions; en mê-

me temps que les autres exercices plient leurs corps au méchanisme de tous les mouvemens, & de toutes les opérations qu'ils ne sçauroient exécuter avec trop de régularité & d'harmonie.

Le troisiéme Chapitre traite de *la Connoissance du Cheval, d'après M. Bourgelat, Auteur de l'Hippiatrique.* Dans les 14 Articles qui composent ce Chapitre, M. de la P. embrasse tout ce qui regarde le choix, l'achat, le soin, l'entretien, le gouvernement des Chevaux : il regarde comme un abus considérable cette permission, ou plûtôt, comme il l'observe, ce droit qu'en bien des Régimens, ont les plus anciens Cavaliers & Dragons, de choisir des chevaux à chaque remonte. » Ils s'imaginent » (dit M. de la P.) qu'un nouveau » cheval est toujours meilleur que » celui qu'ils ont. Ils y sont sou- » vent trompés ; mais cela ne les

» corrige point, & l'uſage ſubſiſte
» malgré les ſuites fâcheuſes qu'il
» entraîne. «

Quand les qualités & le naturel d'un Cheval ſont mal-aſſortis avec le caractère & la conduite du Cavalier, au lieu de ſe dreſſer & de ſe former entre les mains de ſon Maître, le Cheval ſe gâte & devient vicieux. Selon notre Auteur, » on préviendroit la perte de
» beaucoup de chevaux par une
» diſtribution réfléchie, où le natu-
» rel des animaux & le caractère
» des Cavaliers & Dragons fuſſent
» combinés enſemble, & pour
» ainſi-dire, tempérés l'un par
» l'autre; de ſorte qu'on ne mît
» pas le feu avec le feu, comme
» il arrive ſouvent, en faiſant les
» diſtributions au hazard & à la
» fantaiſie des Cavaliers & des
» Dragons. Ainſi on donnera à un
» homme ſujet à l'humeur, au ca-
» price, & emporté juſqu'à être

» brutal, un cheval d'un naturel » doux & sage ; à un homme jeune » & étourdi, un cheval dur & pa- » resseux ; à un homme sage, in- » telligent, pacifique & sans hu- » meur, un jeune cheval, inquiet » & ardent ; à un homme qui sçait » monter à cheval, il faut lui don- » ner des chevaux de remonte à » former. « Il y a dans ce Chapitre un Article bien curieux, il est trop long pour le transcrire, & trop serré pour l'abreger, c'est celui où M. de la P. enseigne la *manière* d'accoutumer les chevaux au feu, aux drapeaux & aux étendarts. Nous renvoyons nos Lecteurs au Livre même : dans cette Méthode, ou plûtôt dans son Auteur, ils admireront une intelligence industrieuse, attentive, prudente, & par-là infailliblement sûre du succès.

La *Selle* & ses dépendances fournissent 34 Articles au IV^{e} Chapitre.

pitre. Outre la description de chacune des parties qui entrent dans le corps d'une selle, description où l'Auteur explique tout dans le plus grand détail, il donne des règles certaines pour approprier à chaque cheval, la selle qu'on lui destine, par exemple, *à un cheval bas du devant, une selle plus haute du devant, &c.* On se récrie fort ici contre l'usage où sont les Cavaliers & Dragons, quand ils changent de chevaux, de garder la selle & la bride des chevaux qu'ils quittent : il en résulte des inconvéniens qui font ranger cet usage au nombre des abus à réformer.

Le Chapitre V. *s'étend aux Brides, Bridons, Licous, leurs dépendances, & tout ce qui termine l'équipement des chevaux du Cavalier & du Dragon.* Dans le VI^e^, M. de la P.. enseigne la *manière d'ordonner la bride, de brider & de débrider le cheval.* On sçait que

parmi les chevaux, les uns ont la bouche trop ſenſible, les autres trop foible, quelques-uns l'ont trop forte, d'autres l'ont trop péſante : il y a même des bouches trop ou trop peu fendues. M. de la P. eſt entré ſur tout cela dans des détails très-inſtructifs & très-intéreſſans, il n'a pas oublié les chevaux qui s'*arment* & qui s'encapuchonnent. Le mors ſurtout & la gourmette de chaque bride doivent être relatifs au défaut du cheval qui doit la porter, & la main qui le gouverne doit régler ſon action, & ſes mouvemens ſur les mêmes principes, afin que tout concoure à corriger le défaut de l'animal.

Le Chapitre VII^e préſente deux objets fort importans. Le premier eſt la manière d'inſtruire les Cavaliers & Dragons de recrue à monter à cheval ; & le ſecond eſt la manière de former les che-

vaux de remonte. On ſçait combien importe à un Cavalier l'uſage & l'habitude de ſe ſervir à propos des aides & des éperons pour demander au cheval & en obtenir les mouvemens qu'il faut donner, & pour en diriger l'exécution. Si on n'emploie qu'à contre-temps ces moyens ſi judicieuſement preſcrits pour manier avec art un cheval, & le mouvoir ſelon ſa nature, on le tourmente, on le rend ramingue & rétif : de-là dans les exercices, toutes ſortes de mouvemens faux & contraires à la régularité ; & qui, comme l'a obſervé M. de la P. *cauſent des déſordres dangereux dans une action.*

Après avoir traité dans le Chapitre VIII[e] *de la charge du Cheval, de la façon de faire monter, une troupe à cheval, & de quelques autres détails de même genre*, qui ne ſont ſuſceptibles d'aucun Extrait, M. de la P. paſſe à l'inſtruction

des Officiers ; il consacre tout son IXe Chapitre à écrire leur habillement, leur armement, & l'harnachement de leurs chevaux : les détails ne sont pas ici plus épargnés qu'aux simples Cavaliers. Dans ces sages leçons, tout tend à établir entre les Officiers & leurs troupes, une uniformité, qui, quoique proportionnée à la distinction des grades, qu'elle doit toujours marquer & sauver, donne à tout le corps, dans son air & dans ses opérations, un accord & une unité, dont l'effet, à l'œil & même dans l'action, doit être merveilleux.

Au Xe Chapitre commence l'instruction des Dragons à pied ; on ne leur laisse, non plus qu'aux autres, rien à ignorer de tout ce qui regarde l'habit & les armes qui leur conviennent le mieux. Dans le Chapitre XIe, on revient encore à l'*habillement* & à l'*armement* de toutes ces troupes ; mais on

n'y revient que pour leur recommander la propreté, qui n'est pas peu essentielle à leur armure & à tout leur équipage. Les Romains avoient fort à cœur cette propreté dans leurs Soldats; ils les forçoient à nettoyer & à fourbir souvent leurs cuirasses, leurs casques & leurs lances, *frequenter tergere & curare*, persuadés que l'éclat des armes imposoit beaucoup à l'ennemi, *Plurimùm enim terroris hostibus armorum splendor importat.* Quelle idée (demande Végece) peut-on avoir de la bravoure d'un Soldat, dont l'indolence & l'incurie se manifestent par la crasse & la rouille qui salit ses armes, *Quis credat militem bellicosum, cujus dissimulatione situ ac rubigine arma fœdantur?*

Le XII^e^ Chapitre traite des *crimes & des délits militaires*; il est tiré mot à mot du Code de Briquet, Edition de 1747. Pour rendre sen-

sible même aux yeux, tous les détails qu'on trouve dans ces Institutions Militaires, on y a joint XI Planches très-proprement gravées; elles représentent fidellement toutes les piéces qui entrent dans l'armure & dans l'équipage des Cavaliers & des Dragons.

Comme M. de la P. nous communique bien des idées nouvelles, il y a des esprits que ces projets de réforme pourroient prévenir contre son Ouvrage. On tient toujours aux anciennes Méthodes, jusqu'à ce que le souvenir, ou du moins l'usage en soit perdu. Sans ces pratiques modernes, dira-t-on, notre Cavalerie a toujours été bonne, quand elle a été bien entretenue & bien disciplinée. Mais 1°. les réformes & les innovations qu'on propose, ne tendent qu'à procurer à cette Cavalerie, un meilleur entretien, un armement plus commode, un exercice plus

régulier, & par conséquent un meilleur état & une meilleure discipline. Comment nos anciennes Institutions Militaires ont-elles acquis la perfection qu'on ne peut leur disputer, si ce n'est par des changemens & des réformes introduites à mesure qu'on en a découvert le besoin & l'avantage? 2°. La plûpart des nouveautés qu'on rencontre dans ces Institutions Militaires, ont été essayées, approuvées & même établies avec succès. Après quatre ans de Majorité dans son Régiment, M. de la P. ayant reconnu qu'il y avoit des défauts essentiels dans la construction des harnois, tenta d'abord quelques changemens dans les différentes parties de l'équippement & de l'harnachement, sous l'autorité de M. le Duc de Chevreuse, dont la valeur, les talens & le zèle pour le bien du service sont connus & respectés dans tout le Militaire. En-

suite notre infatigable Major apprit lui-même aux Dragons le nom & l'usage de toutes les différentes parties de leur armement & des harnois de leurs chevaux ; & leur donna ces formules d'instructions qu'il avoit dressées. Le profit en fut bientôt sensible : MM. les Inspecteurs furent si contents de ces changemens qu'ils en demandèrent à l'Auteur, des modèles pour la Cavalerie. M. le C. d'Argenson voulut les voir lui-même : il en fut si charmé qu'il les présenta au Roi. En conséquence, il fut ordonné qu'il en seroit envoyé à tous les Régimens pour qu'ils s'y conformassent. Les modèles étoient toujours accompagnés de Mémoires instructifs. Des succès si flatteurs donnèrent au zèle de M. de la P. plus d'ardeur, & à ses vûes plus d'étendue : de-là un surcroît de travail qui multiplia les changemens & perfectionna les formes ;

des modèles, il fallut en même temps corriger & augmenter les instructions.

Pour faire toutes ces améliorations avec plus de sûreté, l'Auteur consulta des gens éclairés, & surtout d'illustres Militaires. Dans sa Préface, il déclare que leurs lumières lui ont été d'un grand secours, & il leur en témoigne une vive reconnoissance. Voilà comment s'est formé & exécuté le plan de ces Institutions Militaires : l'Histoire de leur composition nous garantit l'excellence de leur mérite. Tous les devoirs des Officiers & des Soldats y sont si parfaitement développés que ces Institutions pourront devenir le *Code Militaire* de notre Cavalerie & de nos Dragons.

ARTICLE LXVI.

ÉLÉMENS DE MÉTAPHYSIQUE, tirés de l'Expérience, ou Lettres à un Matérialiste sur la nature de l'Ame. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége... (Vol. *in*-12. 453. pp. 1753, *Suite de l'Article XLIV, au mois d'Avril MDCCLIV.*

S'ENTENDRE soi-même, n'est pas une petite affaire en Métaphysique : quelle adresse & quel dégré de clarté ne faudra-t-il donc point, pour se faire entendre à des hommes dont l'intelligence ne s'éléve presque jamais au-dessus des sens ! En voulant les rappeller à eux-mêmes on s'expose à leurs reproches ou à leurs railleries.

Quoique notre ame soit, sans

contredit, ce qui nous touche de plus près, ne diroit-on pas que c'eſt en même temps l'objet le plus éloigné de la ſphère de nos connoiſſances, l'objet qui nous paroît le plus indifférent ? C'eſt, par un chemin de fleurs qu'on veut parvenir à la connoître. Auſſi de nos jours, ſi en écrivant ſur les choſes les plus ſérieuſes, on n'allie le talent rare d'amuſer, au talent plus rare encore de placer les vérités dans le plus beau point de vûe, qu'on ne s'attende pas à de grands ſuccès. Nous invitons cependant nos Lecteurs à reprendre avec nous la trace de l'Obſervateur Métaphyſicien; mais nous ne leur promettons que le plaiſir très-délicat qui revient à un génie ſolide, de l'acquiſition d'une vérité pure, abſtraite, & abſolument étrangere aux ſens. Ils doivent encore nous ſçavoir gré ſi nous ne les égarons point dans

les détours de ce labyrinthe intellectuel, si embarrassé pour l'esprit le moins distrait & le plus pénétrant.

C'est toujours l'expérience qui dirige l'Auteur dans ses observations. Il s'est mis à l'épreuve : & d'une étude réfléchie sur son être, il a sçu tirer des phénomênes intérieurs, des vérités de fait, des théorêmes de conscience, des propositions sensibles. Comme on lui avoit objecté » que nous ne » connoissons aucune substance, » & qu'ainsi on ne devoit point » se hâter de prononcer, avec tant » d'assurance, que le sujet de nos » facultés intellectuelles soit im- » matériel «, il commence sa Lettre onziéme, par réfuter cette opinion singulière : » Si c'est-là (dit-il) une de ces objections formida- » bles dont vous me menaciez, il » y a quelque temps, vous me per- » mettrez d'attendre les autres fort

» tranquillement. Dabord met-
» tons à part l'autorité de s'*Gra-*
» *vesande*, *&c.* « Effectivement on lui opposoit ce Philosophe comme prétendant qu'il n'existoit point de substance ; & telle est la conduite des défenseurs modernes du matérialisme : on en voit très-peu se déclarer les Chefs & les Apôtres de l'impiété ; ils n'enseignent point, ils ne sont que Disciples. Ils pensent rarement, ils réfléchissent médiocrement ; mais, en revanche, ils sont forts quand ils décident d'après autrui. Deux ou trois prétendus sages, dont le nom & les livres leur sont à peine connus, voilà les oracles sur l'autorité desquels ils se reposent froidement : aussi, lorsqu'on les attaque, tout leur art consiste à se défendre par les noms qu'ils ont soin de citer, ou quelquefois par des paroles vagues & indéterminées.

Il existe des substances. Car,

outre qu'on ne se dissimule point à soi-même l'existence de son ame, c'est-à-dire, d'un sujet invariable & parfaitement indépendant des diverses modifications qui l'agitent successivement ; outre que ces modifications, suivant M. Descartes, seroient pour nous des ténébres, si nous ne connoissions la substance à laquelle elles appartiennent, on sçait que s'Gravesande lui-même a donné une définition de la substance, par conséquent qu'il en a eu l'idée : *Et qu'est-ce qu'une idée sans modéles, sinon un tableau, qui ne représente rien ?*

On déploye ensuite le riche fond de connoissances que l'homme puise dans son sens intime. On extrait de la nature de l'ame quatre propriétés universelles, la sensibilité, l'intelligence, la volonté, la mémoire. On en spécifie exactement les principaux caractères.

On s'arrête avec complaisance sur les effets surprenans de l'intelligence humaine. » Veut-elle entrer » dans la carrière des sciences? elle » n'est point effrayée de ce loin- » tain prodigieux que les Mathé- » matiques lui laissent entrevoir » dans les vastes routes de l'infini.

» Les conquêtes des Newton, » des Léibnitz, dans ces régions » sublimes, les riches découvertes » de la Physique dans l'empire de » la nature, toutes lui deviennent » aussi propres qu'à ceux qui les » ont faites. Mesurer le cours des » astres; analyser les traits déliés » de la lumiére; assujettir à la ri- » gueur du calcul jusqu'aux nuan- » ces des couleurs; discerner dans » l'harmonie ces rapports numéri- » ques dont l'oreille est si agréable- » ment flattée; estimer le poids de » l'air; étendre des forces presque » nulles à des effets prodigieux; fai- » re servir les vents contre leur di-

» tection même ; vaincre l'affe-
» ctation des eaux à conserver le
» niveau ; faire des foudres artifi-
» ciels aussi redoutables que le
» tonnerre ; séparer les principes
» des Corps, les réunir ensuite
» pour faire revivre les mêmes
» substances, ou les combiner ;
» pour former en quelque sorte
» de nouveaux êtres : ce sont les
» avantages & les ressources que
» l'homme trouve toujours dans
» son intelligence «.

Il seroit difficile de parcourir le vaste champ de la Métaphysique, sans rencontrer dans quelques-unes de ses routes, le célébre Mallebranche. L'Auteur ne le combat point sans l'avoir lû ; bien différent en ce point de quelques prétendus Philosophes, qui se mettent d'abord *à plaisanter sur la brillante imagination* d'un homme qu'ils seroient trop heureux de pouvoir même entendre. Un au-

tre écueil auſſi dangereux que le premier, ſeroit d'adorer avec une opiniâtreté ſuperſtitieuſe, tous les principes, toute la doctrine du P. Mallebranche. Par exemple, la raiſon ne permet pas qu'on adopte ſon ſentiment ſur la *non-idée* de l'âme. » En effet (peut-on dire au » P. Mallebranche) j'avoue que » vous ne voyez point votre ame » en Dieu ; mais vous m'avouez » auſſi que vous l'appercevez par » la conſcience *: or, de ce que » vous l'appercevez par la con- » ſcience, on conclut que vous en » avez l'idée. Peut-on ſentir exiſter » chez ſoi un Etre d'une nature fixe » & déterminée, & connu comme » tel, ſans que cette connoiſſance, » jointe au ſentiment, ne procure » une idée quelconque de l'ame ? « Si le P. Mallebranche inſiſte, s'il

* Rech. de la Vérité, Liv. III. Eſprit pur, Chap. VII. n. 4.

soutient qu'en consultant l'idée de son esprit, on ne découvre point les modifications dont il est susceptible, comme il arrive dans le corps dont l'idée nous découvre les modes dont il est capable; on lui démontre que, si nous ignorons, par exemple, quelle espéce de douleur on éprouve, lorsque certaines humeurs causent dans les articulations d'un doigt du pied, ou une enflûre, ou une inflammation; nous n'ignorons point que cette douleur est contenue dans l'idée générale de notre sensibilité : nouveau dégré de connoissance qui suffiroit pour conduire à la perception de l'ame.

Mais si le P. Mallebranche, revenant à la charge, objecte qu'*on ne découvre point, de simple vûe, si la douleur ou la couleur appartiennent à l'ame*; on lui demande simplement si nous n'avons point l'idée d'une figure, d'un triangle,

parce qu'au premier coup d'œil, nous n'en pouvons appercevoir toutes les propriétés. De plus, en se rendant docile à la voix du sens intime, on conçoit, comme on l'a déja remarqué, qu'il n'y a qu'une substance spirituelle en état de sentir à la fois, le chatouillement, la douleur, le chaud & le froid; qui puisse, au même moment, s'affliger, délibérer, choisir; autrement il y auroit six ou sept individus dans un seul. On conçoit tout cela, & cette conception qu'est elle autre chose qu'une idée?

La fameuse question des distinctions formelles, réelles, virtuelles, &c. devoit naturellement trouver place dans un Ouvrage de Métaphysique. L'Auteur ne fait que l'effleurer: il débrouille les differentes opinions, mais il ne se déclare en faveur d'aucune. Sans être ni Scotiste, ni Thomiste, il se contente de prouver au P. Mal-

lebranche que *les idées des attributs en Dieu sont très-distinctes, & que cette distinction n'est point en Dieu.* Il n'est question, à ce qu'il paroît, que d'Attributs absolus; la Controverse des Attributs relatifs mériteroit un examen particulier, qu'on n'embrasse point dans cet Ouvrage.

Cependant le sens intime d'où l'on tire l'idée de l'ame, ne sçauroit être si lumineux que plusieurs ombres ne dérobent une partie de sa clarté. C'est un tableau mélangé de *brillant* & d'*obscur*; c'est un Soleil apperçu à travers les nuages. Ici l'on compte jusqu'à sept espéces d'ombres dont l'ame est enveloppée; & qui l'empêchent de se connoître aussi parfaitement qu'elle le feroit, si elle étoit dégagée du corps. Dans cet Article le P. Mallebranche est encore réfuté, sur ce qu'il prétend que nous n'avons la certitude de l'existence des

Corps que par la foi. Le systême incroyable de l'Evêque de Cloane *, M. Berkeley, & les Monades du célebre M. de Leibnitz partagent le reste de cette treiziéme Lettre. On démontre au premier qu'il n'a nié l'impossibilité de la matière, que parce que, » dans le cours de son plaisant Dia» logue, il confond habituelle» ment la perception qui est dans » nous, avec l'objet qui n'est pas » nous ; la vision avec la chose vûe. Voici, au jugement de notre Auteur, quelle fut la source & l'occasion des Monades. » Probable» ment il découvrit (M. de Leib» nitz) que l'ame a autant de per» ceptions différentes, qu'un objet » présente de points d'optique. » J'ai nommé ces perceptions des » points de vision. Il les vit comme

* On lit *Sloane* dans cette Lettre : c'est une faute.

» il devoit les voir, sans dimen-
» sions. Il crut que leur ensemble
» formoit l'image de l'étendue ;
» cette fausse conséquence se pré-
» sentoit assez naturellement : il
» conclud que l'image de l'éten-
» due étant composée d'élémens
» très-simples, l'étendue représen-
» tée étoit aussi formée d'êtres très-
» simples, qu'il appelle des Mona-
» des : chaque Monade (selon M.
» de Leibnitz) est une substance ;
» mais, de bonne foi, quelle es-
» péce de substance seroit-ce que
» des Etres qu'on ne pourroit di-
» stinguer de nos Modalités par
» aucune différence ? Le fond in-
» variable d'un Etre pourroit-il
» être absolument semblable à la
» façon d'exister mobile d'une au-
» tre substance toute différente ? «
Par quelle voie sçaurons-nous
donc qu'il existe des corps ? Nous
le sçavons par des révélations na-
turelles. Il suffit pour cela, & il est

très-vraisemblable que l'Etre Souverain, par le choix libre duquel toute créature existe, se soit lui-même volontairement engagé à nous apprendre l'existence des différentes portions de matières, leurs situations fixes ou successives, leurs rapports, &c.

Nous ne pouvons suivre l'Auteur, dans tous les raisonnemens qu'il employe, pour réfuter l'espace & le vuide chimérique de MM. s'Gravesande & Newton. Pour l'un, l'espace est le Créateur ou l'Immensité divine; pour l'autre, c'est un Etre créé. Observons seulement, 1° que » le vuide-substan- » ce de M. Newton étoit une con- » jecture de sa part qu'il proposoit » modestement; mais ceux qui se » passionnent pour un grand Maî- » tre, recueillent avec le plus de » soin les demi-tons qu'il ne pro- » nonce qu'avec timidité; ils n'at- » tribuent sa retenue qu'à des

» égards qui gênent sa liberté de » penser, & ils croyent qu'il est de » leur générosité de soutenir hau- » tement ce qu'à peine il osa faire » entendre. « 2°. Que du systême de M. Newton, sur l'espace, il résulteroit un amas de conséquences injurieuses à la Divinité ; qu'il faudroit distinguer en Dieu des momens & des temps, comme on y distingue les lieux ; que l'Etre immuable à qui tout est présent seroit assujetti à la mobilité de ce qui se passe ; qu'il ne seroit nulle part immense, puisque son étendue seroit limitée dans chacun des points de l'univers. 3°. Qu'enfin MM. s'Gravesande & Newton ne sont que les Disciples de Locke, dont ils développent l'idée assez obscure sur la nature de l'espace.

Après une distinction aussi marquée entre le corps & une substance libre, spirituelle, & intelligente, le Matérialiste n'est plus à temps

temps de faire valoir les conséquences tirées de l'idée singulière de M. Locke sur la possibilité de la perception de la matière. Quelques-uns de nos Philosophes modernes ressemblent assez à cet ancien Philosophe qui tomba dans un puits, en s'occupant à spéculer les Astres : tandis qu'ils examinent la Toute-puissance de Dieu, & qu'ils s'efforcent de deviner s'il ne lui auroit point plû d'attacher la pensée à la matière, ils tombent lourdement dans un abîme d'erreurs & de contradictions monstrueuses. Quoi de plus inconséquent que d'admettre que, parce que Dieu peut tout, il peut réunir dans une même substance deux propriétés absolument incompatibles, l'intelligence & l'étendue! Dieu peut tout, il peut donc faire un cercle tel que son diamètre pût soutenir le tiers de la circonférence, comme le rayon en soutient la

ſixiéme partie : conſéquence abſurde & abſolument inſoutenable. Quand bien même on ſimplifieroit la queſtion, & que, pour mettre les partiſans de Locke plus à leur aiſe, on leur accorderoit que l'ame, (ſelon eux, matière) ſeroit un compoſé de molécules inétendues, un cube formé de huit ſimples Monades ; quand on gratifieroit ce cube du ſens intime de ſon exiſtence, il s'enſuivroit toujours une énorme contradiction : c'eſt que dans une matière qui ſe ſentiroit exiſter, rien ne ſe ſentiroit matière ; par conſéquent l'ame ſeroit un être qui renfermeroit en ſoi & qui en excluëroit le ſens intime : ce ſeroit donner pour terme à la volonté divine le néant ; donc il eſt impoſſible que la matière ſente ſon exiſtence : donc il eſt démontré qu'elle ne peut penſer, parce que toute penſée renferme le ſens de l'exiſtence dans

l'Etre qui penſe. Tout cet endroit que nous abrégeons trop, mérite d'être lû dans l'Ouvrage même : nous oſons dire qu'on ne peut rien ajouter à l'évidence de ce morceau.

L'Auteur borne ſa dix-ſeptiéme Lettre à un Mémoire ſur l'origine du Matérialiſme : parmi les ſources de cette pernicieuſe erreur, il en eſt de naturelles & de générales, telles que l'habitude contractée dès l'enfance de confondre le ſentiment de l'exiſtence de l'ame avec celui de la co-exiſtence des corps ; la coutume où l'on eſt, d'attribuer aux différentes parties de la machine, les ſenſations agréables ou fâcheuſes ; la lenteur de la raiſon, qui ſe laiſſe ſi ſouvent prévenir par la liberté, &c. Il en eſt auſſi de perſonnelles, de fondées ſur l'éducation, ſur les paſſions, ſur la facilité à ſe laiſſer ſéduire, &c. On craint de troubler ſon repos, & l'on met tout ſon être où

l'on trouve toute ſa félicité. On s'engage dans des ſociétés, où il ne ſe fait qu'un emploi continuel de l'imagination & des ſens : on s'habitue, avec le Géométre & l'Algébriſte, à regarder l'étendue comme indépendante de la matière ; & on matérialiſe l'ame, en ſpiritualiſant les corps. On ſe laiſſe emporter au feu d'une imagination ardente, ſans laquelle on n'oſe plus marcher : enfin, on veut ſuivre le goût de la mode, & rafiner ſur les opinions comme ſur les habits. » Cicéron croyoit qu'il n'ap-
» partenoit qu'à des eſprits ſupé-
» rieurs, d'atteindre juſqu'à la di-
» ſtinction de l'ame & du corps :
» parmi nous, il eſt du bon air de
» les confondre. Le Matérialiſme
» eſt l'affiche du bel eſprit. Du
» temps de ce grand homme, oſer
» s'élever au-deſſus du Peuple aveu-
» gle & groſſier, c'étoit le plus
» grand effort de génie. Aujour-

» d'hui que le Peuple est instruit de
» bonne heure de la spiritualité de
» l'ame, & qu'elle est devenue une
» créance commune, c'est une for-
» ce d'esprit de n'en rien croire.
» J'admire la méprise de l'amour-
» propre : car si nos beaux esprits
» sont flattés de l'intervalle qu'ils
» mettent entr'eux & le Vulgaire
» Chrétien, le sont-ils beaucoup
» de se ranger si près du Sauvage
» le plus stupide ? « L'immortalité
de l'ame trouvoit naturellement sa
place après la spiritualité. L'Au-
teur traite d'une manière neuve
cet Article essentiel. Six principes,
également simples & lumineux,
sont la base des preuves qu'il em-
ploie avec autant de justesse que
de sagacité. Il détruit cette fausse
raison *que les occasions d'opérer sur
l'ame manquent au Créateur après
la mort.* Car 1°. nos organes ne
sont que des occasions arbitraires
de nos sensations, & rien ne peut

empêcher que Dieu n'agiſſe immédiatement & ſans occaſion ſur notre ame. 2°. Les bonnes ou mauvaiſes actions que l'homme a faites pendant ſa vie, ſont des occaſions, non pas arbitraires, mais néceſſaires, ſur leſquelles le Créateur décide de notre état après la mort. Heureux l'eſprit qui ne ſe rebutera point à la lecture d'un pareil Ouvrage; plus heureux celui qui ſçaura en profiter, pour revenir de ſes égaremens, ou pour s'affermir de plus en plus dans les vrais principes!

ARTICLE LXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Estampes de la Grande Galerie de Versailles.

QUAND nous rendîmes compte, au mois de Décembre dernier, des Gravures de la Grande Galerie de Versailles, nous aurions voulu pouvoir dire ce mot du Corrège, *Anch' io sono Pittore.* C'est que pour parler dignement d'une si grande entreprise, il auroit fallu que l'Ecrivain fût à l'unisson de l'Artiste ; que la description insérée dans le Journal,

pût égaler, en ſon genre, l'éclat & le prix des Eſtampes.

L'Auteur (M. Maſſé) méritoit d'autant mieux d'être préconiſé que, durant 30 années, il avoit négligé de faire annoncer ſon travail : exemple de réſerve & de modeſtie très-rare dans un ſiécle qui aime l'appareil, & dans des circonſtances où la fortune ſe trouve auſſi intéreſſée que la réputation.

Si l'Article de nos Mémoires étoit fort inférieur au mérite de cette belle Collection, au moins nous flattons-nous d'avoir mis du zèle dans notre Diſcours, & nous ſçavons que l'Etranger, chez qui nos Mémoires ont pénétré, a ſçu faire cas de nos manières de penſer ſur ce qui concerne les actions héroïques dont M. Le Brun a rempli ſon Ouvrage.

Il eſt queſtion de ces coups de force & de domination ſi multipliés & ſi répandus dans les Ta-

bleaux de la grande Galerie ; de cette gloire si éblouissante dont LouisXIV, & ses armes, & ses Soldats, & ses Coursiers sont toujours environnés : monuments de grandeur pour le Monarque, &, si l'on prenoit mal les choses, d'humiliation pour nos voisins. Mais ce seroit s'abuser étrangement que de saisir ce point de vûe.

Nous avons dit, ce qui est vrai, que nous ne serions ni picqués, ni surpris si les peuples qui nous environnent se ressouvenoient aussi de nos revers, pour orner les Palais de leurs Princes ; que nous verrions, sans ressentiment, nos Guerriers dans ces attitudes poëtiques où le génie du Peintre place des vaincus au moment de leur défaite ; que, de nous-mêmes, nous sçaurions réduire les idées de nos vainqueurs au désir d'enrichir les Arts, & que nous n'aurions garde de les étendre à des préten-

tions d'orgueil ou d'insulte. Encore une fois les Etrangers sages & judicieux, qui ont lû ces réflexions, dans nos Mémoires, les ont approuvées. Ils ont connu que les intentions du François ne sont point sinistres; & que, s'il passe pour mêler quelques dégrés de confiance dans ce qui intéresse son Pays, il ne veut cependant point blesser les autres Nations; qu'il entend raison sur les événemens, & qu'il ne tient point trop aux formalités.

Nous avons voulu répéter ceci par le zèle que nous avons pour la vérité, & aussi pour faire estimer le bon esprit de nos Voisins. Mais qu'est-il arrivé depuis que la Collection des Estampes de la grande Galerie est publique? D'abord M. Massé a reçu de Sa Majesté les témoignages de la plus généreuse protection. Outre les bienfaits, dont elle avoit daigné gratifier cet

Artiſte, dès que ſon Ouvrage eut été fini, de nouvelles libéralités * ont manifeſté de plus en plus combien le Roi étoit content des Gravures de ſa Galerie.

On n'oubliera point, dans l'Hiſtoire de ce Monarque, les ſentimens qu'il a pour les Arts ; & l'accueil qu'il fait, en particulier, à l'Ouvrage de M. Maſſé formera une époque diſtinguée dans le récit des merveilles de ce Règne. Une entrepriſe de trente ans, dont un grand Roi ſent tout le prix, & qu'il récompenſe deux fois, auroit fait naître chez les Anciens des éloges que le Marbre & le Bronze auroient tranſmis à la Poſtérité. Ce ſera l'affaire de nos gens de Lettres, d'imaginer quelque choſe de comparable à l'Antique, & de l'exécuter avec autant de goût & de force.

---

* 1200 liv. de penſion.

La gloire des Gravures de la Galerie a volé dans les Pays Etrangers. M. Massé en a reçu des complimens si flatteurs qu'il faut encore, pour l'honneur des Arts, conserver ces témoignages. Ceux qui sont venus de Dannemark méritent toute sorte de considération. M. le Baron de Bernstorf ayant présenté l'exemplaire de la Galerie à Sa Majesté Danoise; ce Prince l'a honoré de ses éloges, & a voulu qu'on envoyât de sa part à M. Massé trois Médailles d'or, dont la première a, de diamètre, deux pouces dix lignes, & pèse 10 onces, 2 gros $\frac{1}{2}$, 12 grains: c'est une des plus grandes & des plus belles qu'on ait frappées depuis long-temps. La seconde a deux pouces de diamètre: la troisiéme un pouce sept lignes; le poids à proportion. Le tout a été donné avec des graces & des manières qui relèvent encore infiniment le bienfait.

La Suéde a marqué auſſi des empreſſements pour cette belle Collection d'Eſtampes. M. le Comte de Teſſin a été un des premiers qui s'en ſont procuré des Exemplaires. *Permettez-moi*, écrivoit ce Seigneur à M. Maſſé, *de m'en remettre à votre choix pour la beauté des Epreuves*. Cette confiance, qui prouve la probité de l'un & de l'autre, multiplie les ſoins du Poſſeſſeur des Planches. Quand il eſt queſtion de diſtribuer les Eſtampes, il ſe rend auſſi difficile ſur la qualité des Piéces, que s'il vouloit les acquérir lui-même. Ainſi Phidias, quoique bien inſtruit de ſes propres talents, redoutoit l'œil du Public, l'idée qu'on avoit de ſes Ouvrages, & l'empreſſement qu'on témoignoit pour les placer dans les Temples & dans les Palais.

La Hollande & l'Angleterre ont pareillement recherché l'œuvre admirable de la grande Galerie : &

nos François n'ont point renouvellé à son égard le trait si fameux des Rhodiens qui méprisoient les Tableaux de Protogène, parce que cet Artiste étoit leur Compatriote : *Sordebat ille suis* (dit Pline) *ut plerumque domestica.*

L'exemple du Souverain a influé sur la Nation : Paris & les Provinces ont voulu jouir d'un travail de 30 ans. On ne l'a pas payé cinq cents talents comme Apelle paya les Ouvrages du Peintre que nous venons de nommer. Mais quand on a passé presque toute sa vie sur un objet pareil ; quand on a couru cent fois le risque de ne pas réussir, on ne prétend plus que le prix égale la peine: on se contente de la gloire, & l'on se félicite de n'avoir pas détruit totalement sa propre fortune & celle de ses amis.

Éléments du Commerce. Première

& seconde Partie, 2 *vol.* in-12. A Leyde, & se trouve à Paris, chez Briasson, David l'aîné, Le Breton, & Durand, &c. MDCCLIV.

Eléments de Chymie Théorique, par M. Macquer, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Vol. *in-*12. Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques. C'est une nouvelle Edition. Nous avons témoigné dans nos Mémoires de Mai 1753, l'estime que mérite cet Ouvrage.

Poësies Sacrées de M. le F..., divisées en quatre Livres. Nouvelle Edition, in-12. Chez Chaubert, Quai des Augustins, &c. Il étoit nécessaire de redonner ce Livre au Public, qui estime beaucoup l'Ouvrage & l'Auteur. On avoit d'ailleurs les autres Productions Littéraires de M. le Franc, en petit Volume, il falloit donner à ses Poësies Sacrées la même parure, afin

d'avoir une suite complette, uniforme, & faisant le même plaisir au coup d'œil. Cette petite Edition est correcte & agréable.

Le même Libraire & Claude Hérissant fils, rue neuve-Notre-Dame, publient le *Prospectus d'une Nouvelle Traduction de l'Historien Joseph faite sur le Grec, avec des Notes Critiques & Historiques pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré; l'expliquer dans ceux où il paroît obscur; fixer les temps & les circonstances de quelques évènemens qui ne sont pas assez développés; éclaircir les sentimens de l'Auteur & en donner une juste idée.* Par le R. P. Gillet, Chanoine Régulier de S. Augustin, Congrégation de France; Bibliothécaire de l'Abbaye de Ste Génevieve. 4 *Vol.* in-4° *par Souscription*. L'Ouvrage entier, en papier ordinaire, coûtera 36 liv.

dont 15 liv. seront payées en souscrivant, 15 autres liv. en recevant les trois premiers Vol. à la fin de Juillet 1755, & 6 liv. en recevant le dernier Volume à la fin de Décembre 1755. Le grand papier coûtera aux Souscripteurs 60 liv. & l'on ne sera admis à souscrire que jusqu'à la fin de Décembre 1754 : après quoi on demandera 52 liv. pour le papier ordinaire, & 96 liv. pour le grand papier.

Après ce détail Typographique, nous pouvons bien dire un mot de la bonté de ce Joseph dont l'Auteur publia le *Prospectus* en 1747. On peut revoir nos Mémoires de Novembre (même année). Il est certain que le R. P. Gillet étoit très-sçavant dans la Langue Grèque ; qu'il s'est donné des soins infinis pour son Ouvrage ; qu'il s'est proposé toutes les difficultés; & qu'il y a toute apparence que

cette entreprise fera beaucoup d'honneur à son goût & à ses lumières. On peut s'assurer d'ailleurs qu'on n'avoit point encore le *Joseph* aussi parfait qu'il se présente ici. Celui de M. Arnaud d'Andilly a mérité les observations critiques du nouveau Traducteur, on peut revoir le *Prospectus* de 1747. Si nous parvenons à voir cette belle Edition, nous en rendrons compte dans le plus grand détail : car il y a long-temps que nous l'attendons avec impatience.

Montalant & Claude Hérissant, rue neuve-Notre-Dame, publient un Avis sur la *Traduction Françoise du Commentaire de Charles du Moulin sur le Titre Premier des Fiefs, & le Titre second des Censives de l'ancienne Coutume de Paris, augmentée de la Nouvelle Coutume, & enrichie de la Jurisprudence actuelle sur les points où elle*

lissère des décisions de l'Auteur, avec des Notes & des Eclaircissemens. Traité complet des Fiefs & des Censives. 2 Vol. *in-fol.* par souscription dont les conditions seront proposées incessamment.

C'est un Avocat au Parlement qui forme cette entreprise ; apparemment celui dont nous avons vû quelques Mémoires, & qui nous parla de son projet sur du Moulin, il y a plus de deux ans. Nous rappellons cette Anecdote pour dire que, si c'est le même Jurisconsulte, on sera content de l'exécution : car il possédoit intimement cette matière, il s'en occupoit sans cesse, & il nous paroissoit avoir beaucoup d'esprit. Ce qui engage à donner ainsi le Traité de du Moulin, c'est 1°. son utilité bien reconnue des Sçavants : 2°. sa difficulté quant au style Latin, & à la Méthode de l'Auteur : 3°. le changement qui s'est fait

Or, le S. Amé dont parle Hucbaud fut chassé de son Eglise par le Roi Thierry III, qui cessa de régner vers la fin du VII^e^ siécle ; par conséquent ce Saint n'est pas l'Evêque de Sion, nommé dans les Catalogues qu'on vient d'indiquer : ainsi ces Catalogues ne prouvent point que ce Saint ait été plûtôt Evêque de Sion que de Sens ; ils laissent même dans leur entier toutes les raisons qui donnent à l'Eglise de Sens ce S. Amé pour Evêque : une des principales, entre ces raisons, est que tous les Catalogues des Evêques de Sens portent un S. Amé *. Mais en revenant à Hucbaud, on observe,

---

les Catalogues tirés de ces deux Châteaux : cette dernière condition seroit néanmoins nécessaire pour balancer l'autorité d'Hucbaud ; à plus forte raison, pour la détruire.

* Voici une proposition qui peut-être contredite par des faits bien positifs.

Le Livre qu'on appelloit *Novus Apparatus Græco-Latinus ex Isocrate, Demosthene, &c.* étoit épuisé. Or, c'est ce Vol. *in*-4° très-gros & très-chargé d'édition que le sieur Barbou vient de réimprimer fort correctement & avec des Additions. Comme il n'y a point de Préface, nous ne pourions dire sur le champ & au juste en quoi ces additions consistent : nous conseillons à l'Editeur de nous en instruire par quelque détail préliminaire.

Ce Lexique étoit très nécessaire pour les Colléges où l'on compose encore de Latin en Grec. Nous conseillerions fort à M. Barbou de donner un Dictionnaire du même Format *Grec & François*, c'est-à-dire, pour rendre le Grec en notre Langue. Il faudroit un habile homme pour conduire l'Ouvrage ; mais Paris possede encore des Hellenistes, & nous sommes comme certains que le Public se-

roit beaucoup d'accueil à ce Livre.

Vocabulaire Universel, Latin-François, contenant les mots de la Latinité des différens Siécles, à l'exception de ceux qui sont analogues à la Langue Françoise; avec un Vocabulaire François-Latin des mots qui sont le plus d'usage dans la Langue Latine. A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, &c. *in*-8°. Ce Vocabulaire peut être utile à tout le monde, vû son étendue; il a singuliérement le mérite de pouvoir aider les Artistes, les Chirurgiens, Pharmaciens, Botanistes, &c. Il est fort bien exécuté & très-correct. Le prix est de 4 l. 10 s. relié.

On trouve chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, des Exemplaires de l'*Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Marseille sur l'Incrédulité*, Ouvrage annoncé dans nos Mémoires de cette Année. (Février, II Vol.)

TABLE

DES ARTICLES

De Mai, 1754. II Vol.

ARticle LVIII. España Sagrada, &c. L'Espagne Sacrée, *Théâtre Géographique & Historique de l'Eglise d'Espagne, &c.* pag. 1157

Art. LIX. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Granvelle, &c.* 1177

Art. LX. *Bagatelles Morales.* 1189

Art. LXI. *Les Adieux du Goût.* 1205

Art. LXII. Acta Sanctorum Septembris, &c. *Tome IV. des Actes des Saints pour le mois de Septembre, &c.* 1220

ART. LXIII. *Nouvelles Observations... sur le Voisinage de l'Amérique & de l'Asie, &c.* p. 1246

ART. LXIV. *Lettre sur l'utilité de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres, &c.* 1262

ART. LXV. *Institutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons, &c.* 1284

ART. LXVI. *Elémens de Métaphysique, &c.* 1306

ART. XLVII. *Nouvelles Littéraires.* 1327

ERRATA

de Mai, I Vol. 1754.

P. 1130, l. pénult. *Chanteresme*, lis. *Chanteresne*.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 25 Avril, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1754.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1754.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 666 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1754.

ARTICLE LXVIII.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS de Littérature & de Morale. Par M. l'Abbé Trublet, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Archidiacre & Chanoine de S. Malo.

Cinquiéme Edition corrigée & augmentée. 2 *Vol.* in-12. avec un troisiéme qui n'avoit point encore paru. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. MDCCLIV.

SI l'on demande pourquoi & comment M. l'Abbé Trublet multiplie les Volumes de ses Essais, voici ce que nous répondons, d'après l'avertissement du 3e Tome : c'est que l'Auteur *a beaucoup médité ses pensées* ; que *les mêmes se sont présentées à son esprit en divers temps*, & qu'il lui est venu *différents tours pour les exprimer.* Cependant il manque un mot à cette réponse : il faut ajouter que ces pensées, dans la tête d'un homme de beaucoup d'esprit, sont extrêmement fécondes, & qu'il lui est presque aussi impossible de les épuiser, que de n'en pas voir les divers rapports. Qui se seroit at-

tendu, par exemple, qu'après avoir donné, dans son second Volume, deux longs Chapitres sur l'*Esprit*, M. l'Abbé Trublet reviendroit encore à cette matière dans le troisiéme, & qu'il la traiteroit durant le cours de 125 pages? Mais qui ne seroit fâché que ce morceau eût été supprimé ou accourci?

Il y auroit cent choses à remarquer dans les divers points de vûe où l'on place ici l'*Esprit*. Tantôt on le considère du côté de la *Littérature*, tantôt du côté de la *Morale*: ce qui remplit parfaitement le Titre du Livre. Mais comment arrive-t-il que la partie *Morale* nous affecte singulièrement? Pourquoi les réflexions philosophiques sur l'*Esprit*, & même sur ses défauts, sur ses abus, sur ses dangers, sur sa *sotise*, s'il est permis de parler ainsi, ont-elles quelque chose qui pique & qui intéresse? Peut-être que la réponse à cette question de-

vroit faire encore la matière d'un Paragraphe dans un IV^e^ Volume de notre Auteur. Nous eſtimons, pour nous, que c'eſt l'amour propre qui fait agréer qu'on diſe bien les vérités à l'*Eſprit* & à ceux qui le poſsèdent. Comme on eſt humilié par cette eſpéce de parure dont le propre eſt de briller & d'éblouir ; quel plaiſir de recevoir des mains d'un Philoſophe le voile qui tempère cet éclat ! Mais écoutons notre ſage Moraliſte.

» Il y a trop de paſſions parmi » les hommes, pour qu'il convienne qu'il y ait beaucoup d'eſprit ; » & la vertu y étant auſſi rare, il » ſeroit pernicieux que l'Eſprit y » fût plus commun. «

» Ce ſeroit aux gens d'eſprit à » être jaloux des ſots ; ou pour » parler plus juſte, à leur porter » envie ; car ils éprouvent tous les » jours que ceux-ci ſont plus heu» reux qu'eux. « Sur quoi l'on cite

Montagne, qui disoit : *J'ai vû en mon temps cent Artisans, cent Laboureurs plus heureux que des Recteurs de l'Université.*

Le malheur pourtant est qu'il manque toujours une sorte de franchise & de cordialité dans les Critiques qu'on fait de l'Esprit. » Des » gens d'esprit ont écrit contre » l'Esprit, comme quelques Philo- » sophes riches contre les richesses. » Les uns & les autres ont même » démontré ce qu'ils en ont dit : » cependant en étoient-ils bien per- » suadés ? « A l'égard des Sots qui censurent l'Esprit, ils font ce que Montagne disoit de la Grandeur, *puisque nous ne la pouvons ateindre, vengeons-nous à en médire.*

M. l'Abbé Trublet place, vers la fin de son Chapitre sur l'Esprit, un morceau qui mérite toute sorte de considérations. » En tout temps » & en tout pays les grands hom- » mes, les hommes d'un mérite

» diſtingué dans leur état & dans
» leur profeſſion, ont toujours été
» très-rares ; les raiſons générales
» en ſont aſſez connues. Mais ils
» pourront bien devenir plus rares
» encore de jour en jour parmi
» nous, par une raiſon qui, quoi-
» qu'aſſez générale auſſi, eſt peut-
» être plus particulière à notre Na-
» tion & à notre ſiécle ; je veux
» dire la rareté de l'application,
» de l'amour du travail, de la
» ſcience de ſon métier. On peut
» ſçavoir ſon métier, & ne le ſça-
» voir pas faire ; mais on ne ſçau-
» roit le bien faire, du moins le
» bien faire conſtamment, ſans le
» bien ſçavoir. Or rien n'eſt plus
» rare maintenant, en tout état
» & profeſſion, que de bien ſça-
» voir ſon métier. On ne ſçait que
» ce qu'on a étudié, que ce à quoi
» on s'eſt appliqué ; mais on n'é-
» tudie point, on ne s'applique
» point ; on eſt trop diſſipé, trop

» répandu, trop amoureux du plai-
» ſir ou de la Bagatelle. Si quel-
» ques-uns s'appliquent & travail-
» lent, ce ne ſont guères que les
» hommes médiocres, &c. « Li-
ſez toute la ſuite, & convenez que
voilà des vérités très-bien dites.

L'Auteur qui fait quelquefois des portraits, pourroit nous en tracer deux, comme pour terminer avec éclat ce bel endroit de ſon Ouvrage. Le premier de ces portraits ſeroit celui de quelqu'un des grands hommes, des hommes de mérite du dernier ſiécle; ou même, en général, il pourroit nous peindre la vie commune & ordinaire de ces perſonnages illuſtres. On verroit dans ce Tableau, non des hommes *aimables*, tels qu'on les conçoit aujourd'hui, mais des hommes attachés à leurs devoirs, peu répandus, peu curieux de faire des connoiſſances, réduits la plûpart à une fortune

médiocre, parce qu'elle étoit proportionnée à leurs désirs; plus zélés pour les intérêts de la Patrie que pour se procurer à eux-mêmes des avantages ou des plaisirs : amis essentiels, efficaces, mais plus jaloux de l'amitié même que des agrémens qu'elle entraîne : Esprits attentifs, laborieux, solides, toujours prêts à combattre les difficultés & à les vaincre. Que ne verroit-on point dans un tel portrait ? La simplicité, la frugalité, la raison, la Religion, les vrais principes du sçavoir, les règles antiques de la conduite, &c.

L'autre Tableau seroit pour les mœurs d'aujourd'hui : mais nous nous appercevons que notre Auteur en trace déja l'ébauche dans ce même Chapitre. » L'homme » aimable (dit-il) se borne à l'être, » & ne travaille point à se rendre » un homme estimable. Il est hom» me aimable sans travail & sans

» peine. Il le devient tous les jours
» davantage ; le plaisir est son maî-
» tre ; les plaisirs sont ses leçons :
» on devient aimable avec des
» gens qui le sont, en faisant con-
» tinuellement des choses agréa-
» bles ; mais on ne devient estima-
» ble qu'en faisant des choses pé-
» nibles, dégoutantes même, &c. «
Avec un coup d'œil sur l'état actuel de nos grandes Villes, de nos Sociétés, de notre Littérature, de tout ce qui nous environne, on acheveroit bien vîte cette Peinture, & elle seroit très-ressemblante.

M. L'Abbé Trublet parle du *Génie*, toujours selon sa manière, disant beaucoup en peu de mots, & donnant à penser aux Lecteurs qui veulent pénétrer le fin des choses. » On a dit que les hommes
» de génie étoient dans l'empire
» des Lettres, ce que sont les Hé-
» ros dans l'Etat politique. C'est

» assurément dire beaucoup de bien » des hommes de génie ; mais c'est » aussi en insinuer un peu de mal. « Telle est la décision de l'Auteur. Approfondissez la ; vous verrez que, comme les Héros ont ordinairement de grands travers, aussi les hommes de génie ne sont pas toujours exempts d'imperfections très-visibles. Vous verrez que l'Héroïsme & le Génie sont tout propres, l'un & l'autre, à faire paroître des taches qui ne seroient pas apperçûes dans des Sujets médiocres. Vous verrez que souvent le Héros n'est point tranquille, & l'homme de génie point heureux ; que l'un trouble la paix des hommes, & l'autre fait son tourment à lui-même, &c.

Il paroît que notre Auteur ne parle du *Génie* que relativement aux Lettres : ce qui renferme le Sujet dans des bornes ; & il falloit que cela fût ainsi, parce qu'autrement

la matière auroit été immenſe ; le Génie pouvant influer dans tout. *C'eſt le Génie qui produit les beautés :* on pourroit, ce ſemble, ajouter *les grandes, les ſublimes beautés ;* les beautés neuves, créées, pour ainſi dire, tout exprès, & ſorties du cahos des penſées pour embellir, à point nommé, l'ouvrage qui eſt ſur le métier. *L'art & le goût ne font qu'éviter les défauts & perfectionner les beautés.* Nous dirions encore, que l'art & le goût produiſent quelques beautés du ſecond ordre. La raiſon des deux modifications que nous venons d'inſinuer, c'eſt qu'il y a des Ouvrages où il ſe trouve certaines beautés, quoique les Auteurs de ces Ouvrages n'ayent point de génie ; mais ſeulement de l'eſprit, de l'art, du travail & du goût. Nous eſtimons que le Génie eſt très-rare, & que l'Empire Littéraire ne laiſſe pas de ſe maintenir

quelque temps ſans ouvrages de Génie. Mais comme nous pouvons nous tromper, tout eſt dit de notre part ſans affirmation & ſans conſéquence.

Il y a tant de choſes, dans le Chapitre de M. l'Abbé Trublet ſur le *Génie*, qu'une Académie, pendant un ſiécle, pourroit y puiſer les ſujets de ſes diſcours & de ſes diſſertations. Par exemple, on nous dit ici que l'*eſprit peut nuire au génie comme à la vertu.* Voilà une Sentence à expliquer d'abord, enſuite à prouver. Eſt-il vrai en effet que, dans le même homme, *l'Eſprit puiſſe nuire au Génie*; & quand le Génie paroît; quand il veut agir en chef; l'eſprit, l'imagination, tout n'eſt-il pas dans le ſilence, ou ne ſeconde-t-il pas les deſſeins du Génie? Il y a pourtant certains points de vûe où la propoſition de M. l'Abbé T. peut être placée, & ſe vérifier, en tout ou en partie:

c'eſt juſtement ce qui donneroit lieu aux recherches & aux attentions d'un Orateur Académique. Il en eſt de même des deux propoſitions ſuivantes :

Le Génie, proprement dit, conſiſte peut-être plus dans la manière de rendre une penſée, que dans la penſée même. On peut demander ſi cela ne reſſerre pas trop la ſphère du Génie ? Si Corneille, par exemple, dans les coups de Génie, qui diſtinguent ſes belles piéces, n'excelle pas encore plus par les penſées que par la manière de les rendre ? &c.

Le Génie donne plus de réputation, & l'Eſprit plus de conſidération. On peut déſirer le développement de cette penſée : la borne-t-on au temps préſent ; l'étend-t-on à la poſtérité ? Il ſemble que dans la poſtérité, *réputation* & *conſidération* ſont bien la même choſe ; quoi-

que du vivant de l'Auteur, ce ſoient deux choſes fort-differentes, &c.

Le Chapitre du *Goût* eſt excellent, parce que l'Auteur parle de ce qu'il connoît bien : il differencie d'abord le jugement d'avec le goût : » Le jugement a pour objet » le vrai & le faux, & les dégrés de » probabilité. Le goût a pour ob- » jet l'agréable & le déſagréable, » le beau & le laid, & leurs dé- » grés. Ainſi le goût proprement » dit, eſt le jugement à l'égard » des choſes d'agrémens. « Il examine enſuite ſi le goût philoſophique eſt cauſe de la décadence du bon goût ; & il obſerve que le *goût philoſophique* peut nuire à l'Eloquence, à la Poeſie, à tous les Arts qui dépendent de l'imagination ; mais qu'il n'eſt pas contraire au goût en général : car enfin *le goût vient ſurtout du jugement, dont l'Eſprit Philoſophi-*

que est la perfection.... le goût Philosophique est sévère : le croira-t-on ami des faux ornemens, de l'affectation des pointes, des antithèses multipliées, du brillant hors de propos, du désir excessif & insensé d'être agréable, & de mettre de l'esprit par-tout ? On croiroit plûtôt que le goût philosophique iroit à proscrire tous les ornemens, *à ne vouloir que l'exacte & simple raison.* Tout cet endroit est fort-bien, & le reste du Chapitre n'énonce presque que du vrai : ce qui, à notre avis, est un grand éloge dans un ouvrage où tout est pensé.

Il y a, dans ce Volume, une suite sur le *Bonheur* : matière déja traitée ou ébauchée dans le premier tome : *le bonheur*, (dit M. l'Abbé Trublet) *seroit plus du ressort de la Médecine que de la Morale ; s'il y avoit une Médecine.* On disputera sur cette pro-

position ; les uns diront qu'il existe *une Médecine ;* les autres que *le bonheur* ne peut être *du ressort* de cet art. Enfin il s'en trouvera qui rapprocheront ce mot de l'Auteur: *Le bonheur est la fin & le but de la sagesse ;* & qui demanderont si *la Médecine* peut produire *la sagesse*, ou si *la Médecine* & *la sagesse* sont la même chose ? Mais il y auroit aussi des réponses ingénieuses à donner sur tout ceci ; & l'Auteur les trouveroit mieux que personne. Voici un très-bel endroit :

» Il y a des Livres qui traitent
» du bonheur, comme il y en a
» qui traitent de la guerre. Je vou-
» drois aussi des histoires d'hom-
» mes heureux, comme il y a des
» histoires de grands Guerriers.
» On s'instruit mieux de l'art
» de la guerre dans ces histoires
» de Guerriers, que dans des
» traités méthodiques & raison-

» nés. On s'instruiroit mieux aussi » sur le bonheur dans les histoi- » res des hommes heureux, que » dans les plus beaux livres de » morale, sur-tout si ces histoi- » res étoient faites par eux-mê- » mes, si c'étoient leurs Mémoi- » res. « Ne peut-on pas croire que ces livres seroient en bien petit nombre & bien courts, ou qu'ils contiendroient bien des mensonges ? L'histoire des Heureux, même dès ce monde, même de l'aveu des Mondains, c'est l'histoire des amis de Dieu, des vrais Chrétiens : cherchez tant qu'il vous plaira, vous n'en trouverez point d'autres. Notre Auteur ne dit-il pas, *le Chrétien, persuadé que Dieu fait tout pour son bien, remercie des maux mêmes : de-là son bonheur ?* Manque-t-il quelque chose à la félicité de celui qui regarde les *maux mêmes* comme un *bien ?*

Juin, 1754.

Le déſir, l'eſpérance & la jouiſſance occupent ici 50 pages qui ne ſont guères que la ſuite ou le ſupplément du Traité ou Chapitre *ſur le Bonheur*. Un joli morceau ſur les Lotteries, fait bien voir la ſotiſe des hommes dans leurs eſpérances. Une réflexion bien juſte eſt celle-ci : *On remet à vivre heureuſement*, *comme on remet à vivre chrétiennement :* c'eſt-à-dire, qu'on dit ſans ceſſe, *je me repoſerai*, *& je me convertirai :* paroles qui marquent qu'on veut être heureux, & qu'on ne veut pas ſe perdre ; mais paroles ſouvent très-inutiles : on projette toujours, & l'on ceſſe de vivre, avant que d'exécuter.

Dans l'article du *Plaiſir*, beaucoup de vérités, celle-ci entr'autres : » Les hommes cherchent » plûtôt le plaiſir que le bonheur, » & ſacrifient ſouvent leur bon» heur à leur plaiſir. . . . .

» Les plaiſirs de l'âge mûr, valent » bien ceux de la jeuneſſe : parce » qu'ils ſont moins vifs, ils ſont » plus doux. . . . . . . Ce qui n'eſt » pas un plaiſir pour les Grands, » en eſt un pour les Petits. De » même ce qui n'eſt pas une pei- » ne pour les Petits, en eſt une » pour les Grands. Ainſi ils ont à- » peu-près autant de plaiſirs les » uns que les autres ; mais les » Petits ont moins de peine, ſur- » tout d'eſprit & de cœur. »

On relevera peut-être ce qui ſuit : » La Morale Epicurienne » eſt d'accord avec la Morale » Chrétienne ſur la modération » dans l'uſage des plaiſirs. Cette » modération que la Religion ſé- » vère commande, la Philoſo- » phie la plus voluptueuſe la con- » ſeille. « On dira que la Morale Chrétienne porte le précepte de la modération dans l'uſage des plaiſirs, juſqu'à ne pas permettre

que le cœur s'y attache ; au lieu que la Morale d'Epicure lâche totalement la bride aux penchants du cœur. On remarquera d'ailleurs que l'Evangile ne commande pas seulement la modération dans l'usage des plaisirs, qu'il en condamne plusieurs, quant à l'espèce même ; au lieu qu'en ceci la Doctrine Epicurienne ne connoît point de restriction, & n'apprend qu'à éviter les excès, afin de conserver aux plaisirs, leur durée & leur vivacité. Voici cependant ce que l'Auteur a voulu dire, c'est que si, dans la Philosophie qu'on estime la plus licentieuse, il y a des règles & des bornes par rapport aux plaisirs, il ne faut pas s'étonner qu'à cet égard une Religion, aussi sainte que le Christianisme, impose des Loix sévères, & condamne hautement tous les excès.

Il n'y a point de plaisirs plus parfaits

parfaits que ceux qu'un homme de Lettres goûte dans l'étude & dans la composition. Il faudroit peut-être ſuppoſer que cet *homme de Lettres* n'eſt point Philoſophe ou qu'il l'eſt peu. Quand la Philoſophie, nous entendons la bonne, qui n'eſt autre que l'exercice de la raiſon, dévoile à l'homme de Lettres le vuide, les abus même de la compoſition & de l'étude ; ce qu'on appelle, *plaiſirs du cabinet*, perd bientôt ſa vivacité & ſa douceur. Combien plus cette perte eſt-elle prompte & aſſurée, ſi cet *homme de Lettres* eſt un vrai Chrétien !

L'Auteur traite *de la Gayeté & de la Mélancholie*, ce qui n'eſt pas le moindre objet du Livre, non plus que de toute la ſcience Philoſophique. Nous ne tranſcrirons que ce morceau : » Les mélan-» choliques n'aiment pas plus la » grande gayeté dans les Livres,

» dans les objets inanimés, dans
» les lieux, dans les couleurs
» &c. que dans les personnes. Ils
» aiment mieux les bois que les
» prairies ou les jardins, les cou-
» leurs sombres que les gayes. Ils
» préférent la Tragédie à la Co-
» médie, si ce n'est celle de ca-
» ractère, & qui est un peu sé-
» rieuse; celle qui tient de la far-
» ce, leur déplaît extrêmement,
» & en général ils sont difficiles
» en plaisanteries, lors même
» qu'ils ont peu d'esprit. Il y a
» pourtant des jours où ils riront
» d'une farce à gorge déployée;
» mais ils le payent bien ensuite;
» ils ont presque regret d'avoir ri,
» quelquefois ils en ont honte.
» D'ailleurs la joie excessive ne
» leur vaut rien; ils n'en sont en-
» suite que plus mélancholiques.
» Dans la Tragédie, ils préférent
» Corneille à Racine. . . . . . Ils
» ne comprennent pas qu'on puis-

» se balancer entre la Phèdre de
» ce dernier, & aucune autre de
» ses Piéces, &c. «

Il y a mille autres traits à recueillir dans ce Chapitre, & un bon nombre dans le suivant, intitulé, *du Stile* : c'est celui qui termine le Volume.

L'Auteur y parle très-bien des différences entre la *pensée* & le *stile*; entre le *stile précis* & le *stile concis*; il donne des avis sensés sur ce qui fait l'obscurité du *stile*; sur le *stile*, tel qu'il doit être pour rendre les Ouvrages dignes de la postérité, &c. Nous ne citerons rien, de peur d'être exposés à citer beaucoup : il est temps de finir. Si nous ne donnons pas une idée particulière du goût de cet ouvrage; c'est-à-dire, du ton qui y regne, & de la façon dont M. l'Abbé Trublet l'a composé, c'est que nous avons déja expliqué ce point dans nos

Mémoires : on peut voir ceux de Novembre 1749. Au reste, pour bien apprécier ces trois Tomes, il ne faut que rappeller ce mot de Montagne, parlant de Sénèque & de Plutarque : *Leur instruction est la cresme de la Philosophie, présentée d'une simple façon & pertinente.*

ARTICLE LXIX.

ACTA SANCTORUM Septembris, &c. *Les Actes des Saints de Septembre recueillis, mis en ordre, enrichis de notes & d'observations, par les PP. Stilting, Suysken, Périer, Jésuites, &c. Tom. IV, qui renferme les jours XII, XIII & XIV.* A Anvers, chez Bernard Albert Vander Plassche ; & se trouve à Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

Suite de l'Article LXII. au II Vol. de Mai, MDCCLIV.

NOUS AVONS déja observé que le XIV[e] jour de Septembre occupoit plus de 640 pages dans ce Volume des Bollandistes. On y trouve les Vies du Pape S. Corneille, de S. Cyprien, de S. Chrysostôme *; avec quelques autres Articles moins considérables; mais qui ont aussi de l'étendue, entr'autres, ceux de S. Materne, Evêque de Cologne au IV[e] siécle; & de sainte Notburge, vierge dans le Tyrol au XIV[e]. On conçoit que S. Corneille, S. Cyprien, & S. Chrysostôme doivent attirer ici toute notre attention.

---

* On met sa vie en ce jour, parce que c'est celui de sa mort. L'Eglise célebre sa Fête le XXVII Janvier : jour auquel on solemnise chez les Grecs la Translation de son corps.

S. CORNEILLE.

Les *Actes* de ce saint Pape n'ont pas beaucoup d'autorité ; & l'Auteur Hagiographe, qui est le P. Constantin Suysken, a été obligé de dresser sa Notice sur de meilleurs monumens, entr'autres, sur les Lettres réciproques de S. Cyprien & de S. Corneille. Ce dernier étoit né à Rome, & fut élevé au Pontificat, après S. Fabien en 251 : époque bien discutée & bien prouvée par le Bollandiste. Il rend en même-temps raison de la longue vacance du S. Siége : car S. Fabien étoit mort dès le mois de Janvier 250, & l'Eglise fut sans Chef visible près de 17 mois. C'est que la persécution de Dèce faisoit couler des flots de sang, répandoit la terreur dans les Eglises, & empêchoit le Clergé de Rome de se donner un Pasteur. *L'Empereur Dèce* (dit S.

Cyprien) *auroit appris plus tranquillement l'installation d'un Rival sur le Thrône de l'Empire, que l'élection d'un Evêque dans Rome.* Cependant une révolte née en Macédoine obligea ce Persécuteur à quitter sa Capitale ; & le Clergé prit l'occasion de son absence pour élire S. Corneille.

Il faut que l'ambition soit quelque chose de bien aveugle. Dans des temps tels que ceux-là, lorsque les Dignités Ecclésiastiques n'étoient qu'un engagement à toutes les espéces de Martyre, un Prêtre de Rome, personnage lâche & décrié pour la foiblesse qu'il avoit fait paroître durant la persécution, s'avisa d'envahir le Thrône Apostolique. Novatien, c'est le nom de cet Usurpateur, donna le premier un exemple qui devint très-funeste à l'Eglise Romaine : il fut le chef & le modèle des Antipapes. On discute ici le temps de

ſon intruſion, ſes intrigues avec Novat, ſes tentatives pour faire illuſion à S. Cyprien : tentatives inutiles, & qui ne ſervirent même qu'à manifeſter de plus en plus l'injuſtice de ſes procédés. Cet événement donna lieu à des Conciles qui furent tenus à Rome & à Carthage. Mais bientôt S. Corneille, en vrai Paſteur, donna ſa vie pour ſon troupeau ; il périt dans la perſécution de Gallus, après plus d'un an de Pontificat ; ſon corps fut apporté en France ſous le Règne de Charles-le-Chauve, & ce précieux dépôt eſt conſervé dans l'Abbaye de Compiegne, ſi connue ſous le nom de S. Corneille. On a pourtant quelques reliques de ce ſaint Pape en Allemagne & en Flandres.

L'Auteur Hagiographe explique toutes ces particularités, & il n'oublie pas de critiquer divers Auteurs qui ſe ſont trompés ſur cer-

tains faits rélatifs à la vie de S. Corneille : voici, par exemple, une méprise de M. de Tillemont. S. Corneille, écrivant à Fabien d'Antioche (la Lettre est dans Eusèbe) lui expose le caractère & la vie de Novatien. Cet homme, en danger de mort, avoit été baptisé dans son lit, *Si cependant* (ajoute le saint Pape) *on peut dire qu'un tel homme ait reçû le Baptême* : ce qui signifie qu'on pouvoit bien douter que Novatien eût apporté les dispositions nécessaires à la grace de ce Sacrement. Or, M. de Tillemont fait dire à S. Corneille que Novatien avoit reçu le Baptême dans son lit ; *si l'on peut appeller cela un Baptême* : ce qui pourroit persuader qu'à Rome on ne regardoit pas le Baptême des Cliniques comme un Baptême parfait : opinion totalement fausse & nullement exprimée dans la Lettre de S. Corneille. Cet exemple pour.

ra donner une idée avantageuſe des Critiques du ſçavant Hagiographe.

S. CYPRIEN.

Cet Article remplit plus de 150 pages *in-fol.* à deux colonnes; & c'eſt encore l'ouvrage du P. Conſtantin Suysken. La vie de S. Cyprien a été écrite par S. Ponce ou Poncius ſon Diacre & compagnon fidéle de ſon exil. Le Bollandiſte obſerve que M. de Tillemont s'eſt comme oublié en diſant que *l'Egliſe, pour reconnoître le ſervice que Ponce lui a rendu, l'honore au nombre des Saints.* Cette façon de parler eſt en effet ſurprenante; & nous aimons mieux l'éloge que le même M. de Tillemont recueille des Martyrologes anciens & modernes, ſçavoir, *que Ponce glorifiant toujours le Seigneur dans ſes ſouffrances, il mérita de recevoir de lui la gloire & la couronne de vie.*

C'eſt néanmoins une œuvre digne des plus ſincères éloges que la compoſition d'une Hiſtoire comme celle de S. Cyprien. D'autres l'ont écrite après Poncius, & parmi les Modernes il s'eſt trouvé de bons & de médiocres Auteurs qui ſe ſont exercés ſur le même ſujet. Le P. Suysken a profité de ces divers Ouvrages; mais il ne s'eſt pas cru diſpenſé d'examiner lui-même tous les monumens authentiques, ſurtout les Ouvrages de S. Cyprien. Ce grand homme étoit né dans le Paganiſme, & fit profeſſion, dans ſa jeuneſſe, des exercices de l'éloquence profane. Mais ayant été converti par le Prêtre Cæcilius, il ſe livra tout entier à l'étude de la Religion & aux œuvres de piété. Bientôt il entra dans le Clergé, fut ordonné Prêtre, puis ordonné Evêque de Carthage en 248 ou 249.

Alors l'Egliſe étoit en paix ſous

l'empire des deux Philippes : mais les fidéles se relâchoient de leur ferveur primitive. S. Cyprien détaille les abus : l'esprit d'intérêt s'emparoit des particuliers ; les Prêtres se rendoient coupables de négligence, de lâcheté, d'avarice ; les hommes donnoient dans le luxe, les femmes dans la frivolité des parures : on se permettoit des alliances avec les Infidéles ; on ne se faisoit nul scrupule d'employer les serments, & même les parjures, de répandre le poison de la médisance, de mépriser les Pasteurs, &c. Dieu (ajoute S. Cyprien) voulut éprouver son peuple, & le feu de la persécution se ralluma sous Déce.

L'Edit fatal ayant été publié dans Carthage, les Gentils demandèrent le sang de Cyprien ; ils voulurent l'exposer aux lions dans l'Amphithéâtre ; mais le S. Evêque, conformément au conseil de

l'Evangile, évita les pourſuites de ſes ennemis, afin d'être plus utile à ſon peuple. C'eſt en effet du lieu de ſa retraite qu'il publia pluſieurs Ouvrages ; les uns pour exhorter & encourager les Confeſſeurs de J. C. les autres pour maintenir la ſévérité de ſaints Canons contre les lâches & les Apoſtats. Enfin, la fureur des Tyrans ſe rallentit ; mais l'Egliſe de Carthage tomba dans de nouveaux troubles. Le ſchiſme de Féliciſſime ſe forma ; la peſte ravagea cette Capitale ; les Barbares enlevèrent un grand nombre de Chrétiens, &c. S. Cyprien ſignala ſa charité, ſon zèle, ſa grande capacité dans toutes ces épreuves.

Vint enſuite la controverſe fâcheuſe du Baptême des Héretiques ; & le démêlé du S. Docteur avec le Pape S. Etienne. Le P. Suysken diſcute tout ce point d'Hiſtoire ; il fait voir que S. Cyprien & les au-

tres Evêques d'Afrique regardèrent toujours cette question comme une affaire de pure Discipline; & que le Pape S. Etienne ne passa jamais au-delà des menaces de l'excommunication. A ce sujet l'Auteur réfute très-au-long & très-bien le sentiment de M. de Tillemont; puis il examine si S. Cyprien s'est rétracté; & des textes de S. Augustin, de S. Jérôme, & du Vénérable Bede, il conclut très-à-propos, contre M. de Launoy, que cette rétractation est un point, sinon démontré, au moins beaucoup plus probable que l'opinion contraire.

Enfin, comme du temps de S. Augustin, on doutoit que S. Cyprien eût poussé si loin la dispute du Baptême des Hérétiques; comme le S. Docteur lui-même (S. Augustin) avoit des soupçons à cet égard: soupçons qu'il manifeste en deux ou trois endroits de ses

Ouvrages ; le P. Conſtantin Suyſken n'oublie pas ce trait particulier dont un Controverſiſte & un Critique de profeſſion tireroient toutefois plus d'avantage, parce que leur objet particulier ſeroit d'apprécier au juſte la force & la valeur des divers Ecrits qu'on croit avoir été publiés par S. Cyprien durant le fort des diſputes. Nous croyons qu'une excellente Diſſertation qui ſe trouve dans nos Mémoires de Décembre 1724, a répandu des lumières ſur ce point, & qu'on peut la conſulter, ainſi que l'Extrait qui fut donné en Janvier 1718, de la vie de S. Cyprien, par Dom Gervaiſe, ancien Abbé de la Trappe.

Le reſte de la notice qui concerne S. Cyprien, roule ſur les dernières actions de ſa vie, ſur ſon Martyre en 257. ſur ſon culte très-ancien & très-célébre ; ſur les diverſes tranſlations de ſon

corps, dont la dernière fut faite à Compiegne, sous l'Empereur Charles-le-Chauve. Nous renvoyons à tous les détails qui satisferont des Lecteurs curieux de connoître l'Antiquité Ecclésiastiques, & de joindre leur édification particulière à cette utile & louable connoissance.

S. JEAN CHRYSOSTOSME.

Nous avons une vie de ce S. Docteur, écrite par l'Evêque Palladius, son ami & son défenseur. Cette ancienne histoire, jointe aux faits & aux époques que fournissent les ouvrages de S. Chrysostôme, dirige ici l'Auteur Hagiographe, qui est le P. Jean Stilting. Le morceau qu'il nous donne, quoique très-long & très-détaillé, a dû paroître un des plus satisfaisans & des plus agréables à composer. Le S. Evêque, dont on écrit la vie, intéresse par la beau-

té de son caractère, par l'étendue de son génie, par l'éminence de ses vertus, par l'abondance, la clarté & l'onction de ses ouvrages. C'est un trésor précieux pour l'Eglise, que la mémoire, les exemples, & la doctrine de ce grand homme. Si les simples fidèles n'en jouissent pas autant qu'il seroit à souhaiter, c'est peut-être là faute de ceux qui sont chargés d'instruire, c'est sur-tout une négligence de la part des Ecrivains qui entreprennent de nous donner des Livres de piété. Qu'il nous soit permis a ce sujet de faire quelques réflexions qui ne s'écartent point trop du travail & des vûes du docte Bollandiste, Auteur de la vie de S. Chrysostôme.

Notre siécle ne manque pas plus de Livres spirituels que d'ouvrages profanes. Mais combien, parmi les premiers, sont stériles, foibles, obscurs! Quelles con-

noissances y trouve-t-on sur le dogme & sur la morale ; quelle force dans la manière de concevoir les choses ; quelle douceur dans la façon de les énoncer ? Peut-on croire que les Auteurs ayent été animés d'une foi vive, que le zéle ait dirigé leur plume, qu'ils ayent éprouvé dans leur intérieur les sentimens qu'ils s'efforcent de persuader ? Comment ne remarquerions-nous pas, dans plusieurs de ces Livres, une foule de conceptions usées, triviales, sans énergie, souvent même sans vérité ? Quel cas ferions-nous d'une multitude de méthodes arbitraires, frivoles, impratiquables ? Quel respect témoignerions-nous pour des lieux communs, tantôt oratoires, ce qui n'est point le genre de ces sortes de compositions ; tantôt bas, rempants, monotones : ce qui laisse l'ame dans sa tiédeur & dans sa misère ?

Or ces défauts viennent en grande partie du peu de ſoin qu'on prend d'étudier les SS. PP. avant que d'écrire ſur la piété Chrétienne. Ces hommes admirables, nos maîtres & nos modèles, ont puiſé la ſcience dans les ſaints Livres, & ils l'ont communiquée à leurs peuples avec une abondance d'idées, avec une force de diſcours qui fait bien autant l'éloge de leur cœur que de leur eſprit. Il faudroit nous rendre encore ces ſentimens, nous rappeller cette ſainte Antiquité, nous la remettre ſous les yeux.

Saint Chryſoſtôme, par exemple, qui eſt ici notre objet, pourroit fournir ſeul, toutes ſortes d'inſtructions : entre les mains de quelqu'un qui auroit le don d'intelligence & le goût de la Religion, il deviendroit une ſource féconde de lectures infiniment touchantes. Ce n'eſt pas au reſte des

Traductions que nous croitions nécessaires ; elles existent, du moins en partie, & elles n'ont point réussi : peu de fidélité, trop de prolixité rendent ces sortes de versions inutiles aux personnes de piété. C'est le véritable *esprit* de S. Chrysostome, qu'on peut désirer : esprit qui se manifesteroit, soit en rendant compte de ses principes & de ses maximes ; soit en traitant les choses de la Religion selon sa manière ; soit en proposant ce S. Docteur pour modèle dans les diverses épreuves où un Chrétien peut se trouver ; soit enfin, & ceci nous paroît l'objet capital, en portant, dans les compositions de ce genre, quelque étincelle de cette foi vive & puissante qui fait le caractère particulier de S. Chrysostôme, &c.

Mais ç'en est assez sur des projets qui probablement ne seront

point exécutés. Nous rentrons sans effort dans l'ouvrage du P. Bollandiste. Il considère toutes les vertus du S. Patriarche ; vertus relatives aux diverses époques de sa vie ; à son état de simple fidèle ; à ses emplois dans le saint Ministère ; à ses travaux & à ses disgraces dans l'Episcopat. Le P. Stilting n'omet rien de ce qui peut faire connoître le grand homme dont il présente le portrait. On a, dans cette Analyse, les dates de tous les ouvrages du S. Docteur, c'est-à-dire, de tant d'excellentes homélies qu'il prononça dans Antioche & dans Constantinople ; de tant de commentaires qu'il composa sur les Livres Saints ; de tant de Lettres qu'il écrivit, sur-tout durant son exil ; de tant d'ouvrages ou traités particuliers que diverses occasions de piété & de charité firent naître. . . . .

S. Chryſoſtôme eut pour maître d'éloquence Libanius; mais il ne prit de lui ni l'obſcurité ni l'affectation. On ſent que l'étude des Saintes Lettres mit dans cette belle ame, un naturel & une clarté d'idées que le Rhéteur Payen ne connut jamais. *S. Chryſoſtôme* (dit le P. Stilting) *fut un grand Orateur, non-ſeulement parce que ſon éloquence étoit vive & abondante; mais principalement parce qu'il l'emporta ſur tout le monde par la netteté & la facilité du ſtile.* Ce Saint fut ſublime quand il voulut l'être; mais jamais il ne ſe livra aux idées fauſſes, ni aux images giganteſques: ſur quoi nous dirons une eſpèce d'Anecdote, qui ſera peut-être plus l'éloge de notre ſimplicité que de notre goût: mais le plaiſir d'être détrompé nous fait recueillir ce trait avec une ſorte de complaiſance. Nous

avions oui citer, comme une très-belle chose, ce mot prétendu de S. Chrysostome : *Hérodias danse encore & demande la tête de Jean.* Ce mot, disoit-on, étoit une invective contre l'Impératrice Eudoxia, femme vaine & impérieuse qui traitoit le S. Evêque en ennemi, qui demandoit sa mort, parce qu'il ne pouvoit souffrir qu'on dansât autour de la Statue de cette Princesse : ce mot, encore une fois, passoit pour être d'une force & d'une énergie incomparable, il étoit loué par beaucoup d'Auteurs ; & d'après toutes ces autorités, il ne nous venoit pas en pensée de croire que ce fût une fausseté, tant pour la proposition même que pour l'attribution qu'on en faisoit à S. Chrysostôme. Nous ne sçavions pourtant, après avoir bien cherché dans les œuvres véritables de ce Pere, en quel endroit ce mot

pouvoit & devoit se trouver. Or, le P. Stilting nous apprend très-bien que Socrate & Sozomène sont les garants de cette invective, & qu'elle ne se rencontre que dans les Œuvres apocryphes du S. Docteur. » Ajoutez, *continue le* » *Bollandiste*, que ces mots *Hé-* » *rodias danse encore & demande* » *la tête de Jean*, sont indignes » d'un homme aussi doux & aussi » prudent que l'étoit S. Chrysos- » tôme ; d'un homme d'ailleurs » qui devoit sçavoir, par le texte » même de l'Evangile, qu'Hé- » rodias n'avoit point dansé (de- » vant Hérode,) & que cette » danse étoit uniquement sur le » compte de sa fille. «

La mauvaise querelle que Théophile d'Alexandrie fit à notre Saint Patriarche est décrite ici selon toutes ses circonstances. Il faut bien de la modération pour ménager des ennemis aussi injustes & aussi passionnés

paſſionnés que le furent ceux de S. Chryſoſtôme : ennemis à qui la poſtérité fait juſtice à ſon tour. On n'oubliera jamais, dans les faſtes du monde, qu'un des plus grands hommes de l'Orient, fut accablé par la calomnie ; qu'il perdit, avec le premier Siége de l'Egliſe Grècque, ſon repos & ſa liberté ; qu'il reçut les plus grands outrages, en ſe rendant au lieu de ſon exil ; qu'on ne lui permit pas même de s'arrêter au terme ; qu'il fut obligé d'errer dans la Cappadoce & dans l'Arménie ; & qu'enfin, au bout de trois années d'une misère extrême, il mourut près de Comane dans le Pont. Cependant notre Hagiographe s'obſerve dans le recit de cette cataſtrophe : *Je ne veux pas* (dit-il) *imiter ceux qui ſe ſont déchaînés contre les perſécuteurs de S. Chryſoſtôme : J'aime mieux examiner toutes choſes avec une mo-*

dération tellement ménagée, que l'innocence du Saint paroisse dans tout son jour, & que la mémoire de ses ennemis soit respectée autant qu'il sera possible.

En vain tâcherions-nous de suivre le P. Stilting dans tous les détails de son Analyse. On y trouve tout ce qu'on peut désirer sur l'important objet qu'il se propose. Il donne à la fin une Chronologie relative à S. Chrysostôme : ce Saint naquit, selon lui, vers l'an 344, fut baptisé en 369, ordonné Diacre vers 381, Prêtre en 386, Evêque de Constantinople en 398, chassé de son Eglise pour la première fois en 403, chassé & exilé en 404, jusqu'en 407. année de sa mort.

Le P. Stilting fait usage de la version latine qu'on voit dans l'Edition du P. de Montfaucon : c'est un désavantage que d'être obligé de recourir à ces Tradu-

ctions, la plûpart sans force & sans fidélité ; mais l'Auteur a consulté le Grec quand il a été nécessaire : ce qui ne dispense pas les bons Lecteurs de chercher S. Chrysostôme chez lui-même; c'est-à-dire dans ses Œuvres non mêlangées de latin barbare, ou de françois insipide.

ARTICLE LXX.

REMARQUES SUR LES AVANTAGES & les Désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats. Traduction de l'Anglois du Chevalier Jean Nickolls (in-12. *pp.* 408.) A Leyde; & se trouve à Paris, chez les FF. Estienne, rue S. Jacques. *Suite de l'Article*

XLVIII, au I Vol. de Mai, MDCCLIV.

IL DOIT être ici queſtion du Commerce de la Grande-Bretagne : matière traitée dans l'eſpace de 333 pages, & ornée de détails qui marquent que l'Auteur connoît bien ſa Nation. Comme il ſe trouve, dans ce grand morceau, quelques principes généraux qui peuvent convenir à tous les Pays, nous nous attacherons par préférence à ces Articles ; & dans le nombre de ceux qui concernent uniquement la Grande-Brétagne, nous démêlerons certains points qui peuvent ſervir à l'inſtruction publique. Il ne faut pas s'étonner, au reſte, que nous faſſions tant d'accueil à ces objets : parmi le grand nombre de Livres qui enrichiſſent tous les jours la République des Lettres, ceux qui peuvent contribuer au bonheur des hom-

mes & à la gloire de la Patrie, nous intéreſſent particuliérement; & nous voudrions réunir autant de lumières que nous avons de bonne volonté, pour rendre à ces Ouvrages, & à ceux qui les compoſent, tout le tribut d'eſtime qui leur eſt dû.

La Grande-Bretagne a beaucoup d'avantages pour le Commerce. Son exiſtence ſolitaire & iſolée l'affranchit des dépendances diverſes qu'impoſe le voiſinage des autres Etats: ſon étendue eſt heureuſement proportionnée à toutes les opérations que ſuppoſe & qu'exige la Marine: ſes productions en bleds, en laines, en beſtiaux, en mines, ſont abondantes: l'induſtrie de ſes Habitants s'exerce, avec autant de conſtance que de ſuccès, à la culture des terres & aux travaux des Manufactures.

Il faut conſidérer, avec ſoin,

la Politique Angloise par rapport aux bleds. Long-temps cette Nation *s'est trouvée au-dessous de ses besoins, & obligée d'acheter des bleds étrangers ; mais depuis qu'elle en a fait un objet de Commerce, sa culture a tellement augmenté qu'une bonne récolte peut la nourrir cinq ans, & qu'elle est en état maintenant de porter de ses bleds aux Nations qui en manquent.*

Par des Tarifs exacts, on voit que l'Anglois, depuis 1746 jusqu'en 1750 inclusivement, c'est-à-dire, durant cinq années, a transporté de ses bleds pour plus de sept millions de livres sterlings ; que la France seule, dans les trois années 1748, 1749, 1750, a tiré de ces grains pour 455000 liv. sterl. ce qui fait près de dix millions cinq cents mille livres tournois ; & que par une conséquence nécessaire, notre Nation s'est appauvrie d'autant vis-à-vis de l'Angleterre, qui

a gagné près de dix millions cinq cents mille livres ſur nous.

Mais par quelle manœuvre cette fière Rivale a-t-elle pû s'attirer ainſi nos richeſſes ? & comment un pays beaucoup plus borné que le nôtre, s'eſt-il trouvé en état de nous fournir des bleds, tandis que nous étions dans la diſette ? *L'Angleterre* (répond l'Auteur) *eſt redevable de ſon abondance à cet Acte ſi ſage qui inſtitua en 1689 une gratification pour l'exportation des grains ſur Vaiſſeaux Anglois*, c'eſt-à-dire, par exemple, que quand le quartier de froment (faiſant environ 24 boiſſeaux de Paris) n'excède pas le prix de 2 liv. ſterlings & 8 shelings, on donne à celui qui fait l'exportation, ſur Vaiſſeaux Anglois, cinq shelings (environ 3 l. 10 ſ. de France) par quartier ; & ainſi des autres eſpèces de grains à proportion. Or, cette libéralité encourageant le Commerce, ani-

me aussi la culture ; & c'est un fait que, depuis 1689, l'Angleterre a gagné des sommes immenses par ce moyen ; que le prix des bleds destinés à son usage, bien loin de hausser par l'exportation, s'est tenu à un taux plus bas qu'il n'étoit communément avant l'acte de 1689 ; qu'enfin le bon-marché, effet naturel de l'affluence des Exportateurs, est devenu une tentation dangereuse pour les Nations voisines, qui ont tiré des bleds d'Angleterre. Car voici ce qui arrive quand on ne raisonne point : il vient des bleds à bon compte de chez l'Etranger ; on les acquiert sans défiance, sans peine ; & l'on néglige aussitôt la culture de ses propres terres : tentation, encore une fois, très-dangereuse pour ces Acheteurs indolens, & très - lucrative pour l'Anglois laborieux. » Les » avantages, (dit l'Auteur) que » la culture de nos terres a reçus

» de cette gratification, ne se peu-
» vent nier. La face de l'Angle-
» terre en a été changée. Des Com-
» munes ou incultes, ou mal culti-
» vées, des pâturages arides ou dé-
» serts, sont devenus, au moyen
» des hayes dont on les a fermés
» & séparés, des champs fertiles
» & des prez très riches. Ces cinq
» shelings de gratification par
» quartier, ont été employés par
» le Laboureur au défrichement,
» à l'amélioration des terres : c'est
» cette gratification qui a été le
» véritable maître de l'Angleter-
» re, &c. « On ne peut exprimer,
au reste, combien le zele de l'Agri-
culture augmente les richesses d'un
Etat. Ce zele est infiniment favo-
rable à la propagation des hom-
mes & des bestiaux ; il accroît le
nombre des Ouvriers en tout gen-
re, les Classes de Matelots, de Pê-
cheurs, &c. *La culture est le plus
grand des biens, & les Loix qui*

la protègent & l'augmentent, sont les plus sages des Loix.

L'Auteur estime que la Grande-Bretagne a, dans la forme de son Gouvernement, des avantages très-distingués, tant pour l'Agriculture, que pour le Commerce. En effet, la constitution de l'Etat est telle que toute la Nation veille sur les projets utiles à la culture, à la population, à l'emploi des hommes; sur les résultats d'exportation & d'importation, qu'il est à propos de comparer chaque année; sur l'harmonie & le concert qu'il faut maintenir entre la Marine Militaire & la Marine marchande, &c. Mais l'Auteur se plaint beaucoup en même temps de ce qu'on appelle, en Angleterre, *la Corruption:* c'est l'adresse qu'ont les Ministres & les Emissaires de la Cour, de faire *acheter des voix dans les élections, & des suffrages dans le Parlement;* en sorte que

les volontés de toute la Nation se réduisent à la volonté d'un seul. Ces pratiques déplaisent fort à notre Anglois ; il ne peut soutenir long-temps la vûe d'un objet si désagréable ; & il aime mieux considérer les effets du Gouvernement de son Isle sur le génie de la Nation ; c'est-à-dire, la force de ce Gouvernement pour diriger les esprits vers le bien public.

Ce qu'il détaille, à ce sujet, est plûtôt une instruction, un plan de conduite, qu'un Tableau actuel de l'Angleterre : on y mêle quelques traits de Patriotisme qui ont distingué certains personnages : par exemple, » Lady Salton a fait » présent à l'Ecosse des premières » connoissances sur la fabrication » des Toiles & sur le blanchiment: » connoissances qu'elle alla cher- » cher elle-même en Flandres & en » Hollande. Elle eut le crédit d'en- » gager les Dames à se parer, dans

» les grandes Aſſemblées, des pre-
» miers mouchoirs & manchettes
» de Manufacture Ecoſſoiſe; exem-
» ple imité depuis par notre Socié-
» té d'*Anti-Gallicans* de Londres,
» dont le premier vœu eſt de ne
» ſe ſervir pour habillement, d'au-
» cun ouvrage de Fabrique Fran-
» çoiſe. «

Mais ce qu'il y a de plus intéreſſant, dans ce morceau, c'eſt l'idée d'une Société qui ſeroit uniquement occupée des moyens de perfectionner la culture & le commerce. Voici quelques-unes des vûes qu'indique l'Auteur à ce ſujet. Cette Compagnie choiſiroit, pour ſon ſiége principal & ordinaire, le voiſinage de quelque terrein inégal, c'eſt-à-dire, contenant, dans une étendue médiocre, pluſieurs terres de différentes natures. On feroit des eſſais de toutes eſpéces ſur ces terreins; on appelleroit un nombre de

Laboureurs des divers cantons du Royaume. Ces hommes accoutumés aux exercices de l'Agriculture, deviendroient Philosophes en conversant avec les Membres de la Société ; & les Philosophes, avec eux, pourroient apprendre à être Laboureurs, & à en former d'autres.

La Société s'occuperoit aussi de la connoissance des bestiaux, de leurs différentes espèces, des moyens de les élever, de les traiter dans leurs maladies, d'augmenter leur propagation, &c. Des membres de cette Compagnie se répandroient, chaque année, dans les Provinces pour en faire l'histoire naturelle ; c'est-à-dire, pour examiner les terres & l'emploi qu'on en fait ; pour juger des lieux où il seroit à propos de planter des forêts, d'établir des canaux navigables, de fouiller des Mines, &c. Sur le rapport de ces

Commiſſaires, on propoſeroit des prix, qui auroient toujours pour objet de tirer un plus grand produit des terres cultivées, & de mettre en valeur les terreins incultes, ſablonneux, marécageux, &c. Et tel eſt à-peu-près le plan de ce qui regarde l'*Agriculture*, premier objet de la Société Œconomique, dont parle l'Auteur.

Cette même Compagnie devroit admettre, parmi ſes Membres, des hommes qui réuniſſent entre-eux les connoiſſances-pratiques non-ſeulement du Commerce de la Nation, mais auſſi du Commerce des Etrangers; par conſéquent il ſeroit néceſſaire d'adopter des Entrepreneurs de Manufactures, des Navigateurs, des Marchands qui auroient vécu & commercé dans les Pays Etrangers. Par la même raiſon, il faudroit faire voyager des jeunes gens qui ſeroient chargés de pren-

dre des inſtructions, dans les autres Etats, ſur le Commerce qui s'y fait, ſur ſes moyens, & ſur ſon étendue; ſur l'emploi des hommes & ſur leur induſtrie; ſur les revenus publics, les taxes, leurs objets & leurs effets; ſur le génie & les mœurs des Habitans, &c. Il n'y a pas de doute que ces Eléves, de retour dans leur patrie, ne puſſent devenir des Membres fort-précieux à la Société, & très-capables de donner de la vigueur & de l'éclat à toutes les parties du Commerce.

Les vûes de cette Académie s'étendroient également au progrès de la conſommation dans les diverſes eſpèces de Manufactures. On donne ici un exemple. L'Angleterre abonde en laines, & il ſemble qu'elle en évite la conſommation. » Nous ne connoiſſons » preſque point (dit l'Auteur) » l'uſage des tapiſſeries; nous

» couchons sur un seul matelas
» de plume ; nos lits, nos ri-
» deaux sont de toile ; nos fem-
» mes, pour le plus grand nom-
» bre, sont vêtues de toile, la
» plûpart des Indes ou autres de
» Fabrique étrangère. En Fran-
» ce, au contraire, où les laines
» sont rares & chères, il y a des
» Manufactures de tapisseries de
» laine en grand nombre : la lai-
» ne s'employe dans les tours de
» lit, les matelas, les siéges,
» les rideaux, & les femmes, au
» moins du commun, en sont
» habillées : le luxe & la légéreté
» des draps fait user à un Fran-
» çois, six habits de drap contre
» quatre qu'usera un Anglois ;
» &c. « A ce sujet l'Auteur loue
l'entreprise de *Peter Parisot*, qui a
établi nouvellement à trois milles
de Londres deux Manufactures de
tapisseries de laines, l'une d'après
celle des Gobelins, l'autre d'après

celle de Chaillot, près de Paris. Ce *Peter Parisot* eſt le fameux Père Norbert, qui auroit mieux fait de demeurer en France, occupé des exercices de ſon Cloître, que de s'expatrier pour établir des Manufactures chez nos voiſins Proteſtans.

La plûpart des Peuples de l'Europe regardent les Anglois comme de grands Maîtres dans la ſcience du Commerce : mais notre Auteur, qui voit tout d'un œil inſtruit & tranquile, ne diſſimule point les abus qui regnent parmi ſes Compatriotes. Il condamne, par exemple, la multitude de Priviléges excluſifs dont jouiſſent les Marchands, les Artiſans, les Fabriquants, &c. la longueur des apprentiſſages ; le luxe qu'étalent certaines Communautés d'Artiſans ou Commerçans, &c. Tout ce morceau eſt à lire, & à retenir ; combien

plus devroit-il être l'ame & le mobile d'une ſage pratique !

Un Chapitre très-important dans ce Volume, eſt celui qui contient des *Réflexions ſur la Population ; ſur l'emploi des hommes ; ſur les Pauvres ; ſur les Mariages ; ſur la Naturaliſation.* C'eſt encore une eſpéce de Devis général qu'imagine l'Auteur dans ces diverſes parties de l'Adminiſtration publique : nous ne pouvons recueillir tout ce qu'il propoſe d'intéreſſant : bornons-nous à quelques-unes de ſes idées. Sur l'emploi des hommes, par exemple, il forme trois claſſes ; la première des Propriétaires de terres, des Laboureurs, des Manufacturiers & des Commerçans. Nul abus à craindre dans la multitude & dans les forces de ceux qui compoſeroient cette claſſe ; le travail, l'induſtrie, l'activité, en

font le caractère particulier. Que de choses l'Auteur rassemble pour la protection, la liberté, l'aisance de ces précieux citoyens !

La seconde classe comprend le Clergé, les Troupes de terre & de mer, & les Gens de Loi. Ces hommes sont nécessaires ; mais la Société est intéressée à n'en conserver que le nombre proportionné au service & aux besoins de l'Etat : c'est-à-dire, qu'elle doit *se procurer l'exercice des Loix divines & humaines, & sa sûreté, aux moindres frais qu'il est possible.*

La troisiéme classe est composée des Rentiers, des gens sans profession, & des Mendians. Les premiers sont ordinairement des *Sujets inutiles dont la paresse met un impôt sur l'industrie d'autrui.* Sous le titre de *Gens sans profession*, on entend, 1°. » Les » Agioteurs, Entremetteurs, Sol-

» liciteurs de procès, & autres » gens vivants d'induſtrie, c'eſt-» à-dire, exerçant leur induſtrie, » non à produire dans l'Etat une » nouvelle richeſſe, mais à faire » paſſer à eux-mêmes la richeſſe » des autres. 2°. La multitude » d'hommes que le luxe des ri-» ches, plûtôt que leurs beſoins, » entretiennent oiſifs au ſervice, » plûtôt de leur vanité que de » leurs perſonnes. 3°. Tant de » Maîtres & de ſuppôts des Arts » les moins utiles, bien mieux » payés que ceux des Arts néceſ-» ſaires. 4°. Tant d'Ecrivains fri-» voles, que l'impoſſibilité d'en-» trer en apprentiſſage, ou le » mépris d'une profeſſion mécha-» nique, a voués au métier de » faire des Livres. «

L'Article des Mendians eſt diſcuté avec le plus grand ſoin. Nous apprenons par ce détail que, malgré les plus ſages Loix, la multi-

tude des Hôpitaux, les aumônes continuelles & très-abondantes, *il n'est peut-être pas de pays où il y ait autant de Pauvres qu'en Angleterre.* On conçoit que le zéle de l'Auteur s'anime sur un tel sujet; qu'il cherche les causes du désordre; qu'il indique les remèdes, & qu'il fournit des moyens. Quantité de réflexions, contenues dans ce Paragraphe, pourroient s'appliquer à tous les pays du monde. En voici une qu'on trouvera bien forte: *Il ne doit point y avoir de Pauvres honteux dans une Nation où ce n'est pour personne une honte de travailler.* Heureuse Nation que celle-là, si elle existe quelque part! Mais en Angleterre, comme partout ailleurs, le préjugé de la naissance, le prétexte de l'éducation, le respect humain en un mot, n'empêche-t-il pas bien des personnes d'exercer certains Arts qu'on

estime avilissants ? La vanité n'engourdit-elle pas les talens & l'industrie ? Ne se cache-t-on pas quand on est déchû d'un état supérieur ? & n'appréhende-t-on pas de faire appercevoir des besoins réels, quand il seroit nécessaire de vaincre l'amour propre pour les manifester ? Quoiqu'il en soit, retenons, comme une précieuse vérité, la pensée de l'Auteur : véritablement *il ne doit point y avoir de Pauvres honteux dans une Nation où ce n'est pour personne une honte de travailler.* Platon avoit appris d'Hésiode qu'*aucune espèce de travail n'est honteuse* *. C'est tout le fond de ce qu'on nous dit ici ; mais ces sortes de maximes si lumineuses sont dans les Livres, & notre vanité est dans nous-mêmes : achevons

* Voy. Platon, *in Charmide*.

L'Auteur sur l'Article des Mariages, semble autoriser les Mariages clandestins : ce qui ne seroit conforme ni aux Loix de la Religion, ni à celles de l'honnêteté publique. Mais il s'éléve, avec raison, contre la trop grande délicatesse des Parens, contre leur luxe, contre leur avarice : motifs déraisonnables, qui font *perdre à l'Etat les années précieuses & trop bornées de la fécondité des femmes.*

Il désigne, comme autant d'obstacles à la population, le désordre des mœurs, sur-tout dans la Capitale ; la multitude des Rentiers-viagers, des Valets, des Pauvres ; &c. la misère, l'excès des richesses, le luxe & la mollesse des Villes, &c.

Le détail des remèdes n'est pas moins circonstancié, non plus que tout ce qui regarde la naturalisation : Article très-bien fait,

& auquel nous renvoyons. Enfin tout le Volume est terminé par un Chapitre, *sur les Richesses de Circulation, sur les Dettes publiques, & sur les Taxes.* Rien de plus sagement pensé, & de mieux exposé, sur-tout ce préambule : » Il y a cent projets pour rendre » l'Etat riche & puissant contre » un seul dont l'objet soit de faire » jouir chaque particulier de la » richesse & de la Puissance de » l'Etat....... Gloire, Grandeur, » Puissance de la Nation ; que » ces mots sont vains & vuides » de sens, auprès de ceux de li- » berté, aisance & bonheur des » particuliers ! Mais plûtôt, est- » il donc un autre moyen de » rendre une Nation riche & » puissante, que de faire parti- » ciper chacun de ses Membres » aux richesses de l'Etat, par une » distribution sagement propor- » tionnée, &c? « Ce Chapitre discute

discute si particulièrement les intérêts de l'Angleterre, qu'il ne peut guères convenir qu'à ce Royaume. Nous finissons avec le sentiment de la plus juste admiration sur le grand nombre de belles & magnifiques choses que contient cet Ouvrage : on le donne comme une Traduction de l'Anglois ; mais il y a toute apparence que M. Dangeul, Maître des Comptes, qui en est le Traducteur, y a beaucoup mis du sien : nous l'en félicitons très-sincèrement.

ARTICLE LXXI.

LES OLYMPIQUES DE PINDARE, traduites en François, avec des Remarques Historiques. Vol. in-12. *d'environ 350 pag.* A Paris, chez Guérin & de Delatour, Briasson, *Juin*, 1754.

Durand, Desaint & Saillant: & à Lyon, chez de la Roche. MDCCLIV.

AU MOIS de Mai 1751, nous publiâmes, dans ces Mémoires, la Traduction Françoise d'une Ode de Pindare (la 12^e du premier Livre) laquelle nous avoit été envoyée de Rouen, par un Anonyme. Cet Auteur, encouragé sans doute par le succès de sa tentative, & picqué de plus par les sollicitations d'un ami connoisseur, s'est déterminé à donner la traduction de tout le premier Livre de Pindare, c'est-à-dire, de toutes les Odes Olympiques qui sont au nombre de XIV. C'est encore un Essai: mais si le Public en est content, les trois autres Livres suivront de près; car tout l'Ouvrage est consommé depuis longtemps.

Nous ignorons totalement quel

eſt l'homme de Lettres qui tente ainſi nos goûts, & qui entreprend de ranimer, dans notre Littérature, les étincelles de l'Enthouſiaſme poëtique. Il faut lui ſçavoir gré de ſes efforts qui ne ſont pas médiocres. Pindare n'eſt point un de ces Auteurs avec qui l'on ſe joue. Quand on l'a lû dix fois, on l'étudie encore : quand on eſt fait à ſon ſtyle, il reſte à ſe familiariſer avec ſes penſées : quand on peut ſuivre le fil de ſon diſcours, on ne doit pourtant pas ſe flatter d'en connoître toute l'étendue. C'eſt une terre à découvertes ; un pays plein de tréſors qu'il faut ſçavoir déterrer, apprécier, & conſerver.

L'Auteur (ou Traducteur) s'annonce par un Diſcours ſur Pindare : morceau deſtiné à faire connoître le caractère de ce grand Poëte. Les objections bonnes ou mauvaiſes qu'on a formées contre

lui ; les reproches d'obſcurité, de verbiage, d'enthouſiaſme mal réglé, de penſées hyperboliques & giganteſques ; rien, en un mot, de tout ce que les Modernes ont dit, pour ſe diſpenſer de lire ou d'eſtimer Pindare, n'eſt oublié par notre Anonyme. Il évite, dans l'Apologie de ſon Auteur, cet excès de vénération que les gens de Lettres ont ſi ſouvent pour l'objet de leurs études & de leurs veilles : il raiſonne par principes ; il défend par des exemples ; il perſuade enfin le Lecteur, & il l'engageroit à ne pas ſe refuſer la lecture du plus grand Poëte Lyrique qui fut jamais, ſi cette lecture devoit n'être accompagnée d'aucun travail. Mais la traduction, dont on donne l'eſquiſſe dans ce Volume, abrège beaucoup la peine : & ce ſera notre affaire, dans le moment, d'en relever le mérite & l'utilité.

Après ce Discours, où l'Auteur parle toujours à M. de Ville son ami, & Membre des deux Académies de Lyon, on trouve l'*Histoire des Jeux Olympiques*. C'est comme un résultat de tout ce qu'on a écrit de mieux sur ces exercices si renommés dans la Grèce. Leur antiquité, leurs diverses formes, leurs rapports avec la Religion, les loix qu'on y observoit, la disposition des lieux où l'on s'assembloit, les prix qu'on distribuoit aux Vainqueurs; tous les caractères, toutes les circonstances, tous les avantages de ces Jeux sont décrits par notre nouveau Traducteur, qui avertit que son *Histoire des Jeux Olympiques renferme des connoissances qu'il est indispensable de se procurer d'abord.* Sans autre détail, nous adoptons cette pensée; & de suite nous passons à la Traduction des Odes, qui est la partie essentielle de l'Ouvrage.

Chaque Ode est précédée d'un Argument ou Sommaire qui expose le sujet de la piéce ; elle est suivie de quelques Remarques Historiques dont le but est d'expliquer les points de Mythologie ou d'Histoire si fréquens & si difficiles dans Pindare. Nous ne dissimulons pas que, sans désirer un Commentaire aussi prolixe que le sont plusieurs Notes de M. l'Abbé Massieu sur quelques Odes de Pindare qu'il a traduites, nous aurions vû très-volontiers un nombre d'observations uniquement destinées à rendre raison des difficultés du Texte, & du parti qu'on prend dans la Traduction. Pindare, en effet, n'est point comme une multitude d'autres Ecrivains, qui n'ont eu qu'une pensée, qu'une intention, laquelle se manifeste au coup d'œil. Ce Poëte, plein de grandes images, expose souvent le Lecteur à une sorte de perplexité sur le sens

principal qu'on peut ou qu'on doit ſuppoſer dans ſes Odes ; & voilà les doutes qu'un judicieux Interpréte devroit entreprendre de lever. Les Scholiaſtes Grecs & les Commentateurs Latins ont déja rendu de bons ſervices en ce genre ; pourquoi l'Auteur d'une Verſion Françoiſe nous priveroit-il du même avantage ? Nous faiſons, au reſte, cette obſervation, ſans préjudice de ce que notre Traducteur peut penſer de mieux : mais il ſemble toujours qu'il eſt à propos de lui ſuggérer ce point de perfection, parce que l'Ouvrage qu'il publie n'eſt encore qu'un Eſſai.

Il n'y auroit peut-être pas de folie littéraire comparable à celle de quelqu'un qui s'aviſeroit de traduire Pindare en notre Langue ſur les Verſions Latines qu'on a de ce Poëte. Ce ſoupçon ne nous vient point en penſée, vis-à-vis de ce qu'on nous donne aujourd'hui.

Ainsi, dans l'examen que nous devons en faire, il faut recourir au Texte Original & comparer.

La première Ode est comme le champ de bataille où l'on s'est bien battu pour & contre la gloire de Pindare. Le début * a paru un galimathias aux Censeurs de ce grand Poëte; & une chose merveilleuse à ses Partisans. Ecoutons le nouveau Traducteur.

---

* Ἄριστον μὲν ὕδωρ, ὁ δὲ
χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ
ἅτε διαπρέπει νυ-
κτὶ, μεγάνορος ἔξοχα πλούτου·
εἰ δ' ἄεθλα γαρύεν
ἔλδεαι, φίλον ἦτορ,
μηκέθ' ἁλίου σκόπει
ἄλλο θαλπνότερον
ἐν ἁμέρᾳ φαεινὸν ἄστρον
ἐρήμας δι' αἰθέρος,
μηδ' ὀλυμπίας ἀγῶνα
φέρτερον αὐδάσομεν·

» Le plus excellent des éléments » eſt l'eau ſans doute ; & tel qu'un » feu étincelant dans l'ombre de la » nuit, l'or éclate entre les richeſ- » ſes ſuperbes : Mais, ô mon eſ- » prit ! ſi tu veux chanter des com- » bats, ne va point en plein jour » chercher dans le Ciel déſert, » d'aſtre auſſi lumineux que le So- » leil ; nous n'en célébrerons point » de plus fameux que les combats » d'Olympie, &c. «

Comme on a dans le Recueil de l'Académie Royale des Belles-Let- tres ; cette première Ode, avec la ſeconde & quelques autres, tra- duites par M. l'Abbé Maſſieu, nous entendrons auſſi cet habile hom- me : puis nous formerons le ré- ſultat.

» L'eau eſt le plus excellent des » éléments ; & l'or eſt entre les ſu- » perbes richeſſes, ce qu'un feu » brillant eſt parmi les ombres de » la nuit. Mais, ô mon eſprit ! ſi

» tu veux chanter les combats, ne
» va point en plein jour, chercher
» dans les vastes déserts du Ciel,
» un astre plus lumineux que le
» Soleil; & ne crois pas que, pour
» sujet de nos vers, nous puissions
» choisir des Jeux plus illustres que
» ceux d'Olympie, &c. (Mém.
de l'Académie, T. VI. p. 285.)

Laquelle de ces deux traductions est préférable? 1°. Il semble que celle de M. Massieu l'emporte pour la légéreté du style & pour l'élégance de l'expression. 2°. Immédiatement après la comparaison du Soleil, l'Académicien place très-à-propos une liaison pour joindre sans effort les *Jeux d'Olympie* avec les *Combats* dont il est parlé plus haut. Le nouveau Traducteur n'a pas eu la même attention; aussi son discours est-il décousu; & il ne satisfait point au petit mot μηδ' qui est le nœud de la Strophe. 3°. Quoique cet Anonyme soit litté-

ral, il lui échappe néanmoins quelques termes qui l'écartent du Texte : par exemple, ces deux mots, *ſans doute*, ſont inutiles & nullement conformes au Grec : cette expreſſion *auſſi lumineux* devroit être changée en *plus lumineux ;* le Texte l'exige, & ſur-tout ce qui eſt dit plus bas, qu'il n'y a point de combats *plus fameux que ceux d'Olympie :* car il faut que l'Analogie ſoit entière.

Voici un autre endroit de la même Ode, dans la Strophe où le Poëte commence à parler de Pélops, fils de Tantale. *

---

* Τοῦ μεγαθενὴς
ἐράσσατο γαιάοχος Ποσειδῶν,
ἐπεὶ νιν καθαροῦ λέβητος ἔξελε
Κλωθώ, ἐλέφαντι φαίδιμον
ὦμον κεκαδμένον.

NOUVELLE TRADUCTION.

» Pélops que le Dieu puissant, » dont les flots embrassent la terre, » aima éperdument, après que » Clotho l'eut retiré de la chaudiè- » re fatale, & qu'il reparut avec » une épaule d'yvoire. «

Traduction de M. l'Abbé Massieu.

» Pélops fut aimé du Dieu puis- » sant, dont l'humide empire em- » brasse la terre, après que la Par- » que l'eut retiré du vase funeste; » & l'eut rendu à la vie resplen- » dissant d'une épaule d'yvoire. «

Il est difficile de dire laquelle des deux versions l'emporte sur l'autre. Dans la première on n'approuve pas le terme de *Chaudière*; & dans la seconde, *resplendissant d'une épaule d'yvoire* ne paroît pas trop-bien : mais, dans celle-ci surtout, il n'étoit point nécessaire

d'appeller *funeste* le *vase* d'où Pélops fut retiré par Clotho. Ce vase étoit *pur*, selon Pindare, parce que les Dieux y ayant rassemblé les membres de Pélops, ce jeune Prince en sortit plein de vie. Il semble que M. Massieu a confondu le *vase* d'où Clotho retira Pélops, avec celui où Tantale avoit fait cuire son fils : c'est ce dernier *vase* qui étoit *funeste*. Notre nouveau Traducteur dit Chaudière *fatale* : ce mot de *fatale* n'est pas si mal que *funeste*, mais il n'exprime pas non plus le καθαροῦ de Pindare.

Peu de lignes après, nous ne sçavons encore si les deux Traducteurs ont saisi le vrai sens du Texte. *

NOUVELLE TRADUCTION.

» Il convient à l'homme de ne

---

* Ἔστι δ' ἀνδρὶ φάμεν ἐοικὸς ἀμφὶ δαιμόνων καλά· μείων γὰρ αἰτία.

» ſuppoſer, dans les puiſſances cé-
» leſtes, que des paſſions louables :
» la faute en eſt moins grande. «

Traduction de M. l'Abbé Maſſieu.

» Que ſi un Mortel oſe parler
» des Dieux, ſa langue ne doit
» rien ſe permettre qui ne tourne
» à leur gloire : la faute en eſt
» moins grande. «

D'abord nous pourrions aſſurer que Pindare ne dit point ce que le premier Traducteur lui fait dire ; il n'eſt point queſtion de *ſuppoſer des paſſions* aux Dieux. Enſuite nous ne penſons pas que Pindare inſinue la condition qu'exprime M. Maſſieu : *ſi un Mortel oſe parler des Dieux*. Il n'y a jamais eu de défenſe à cet égard : c'eſt même une choſe louable de parler des Dieux ; mais il faut en bien parler. Ce qui a pu embaraſſer nos deux Interprétes, c'eſt le μείων γὰρ αἰτία de Pindare ; & nous

voyons en effet beaucoup de tours & de détours dans les Scholiastes Grecs & dans les Commentateurs Latins, pour rendre ces mots d'une manière au moins supportable : tout ceci, au reste, pour n'avoir pas pris soin de lier toute la Strophe. Car voilà, ce semble, la vraie pensée de Pindare. *On raconte* (dit-il) *bien des choses merveilleuses, ... & la Poësie, avec ses charmes, rend tout croyable ; mais le temps dévoile tout. Au moins faudroit-il, quand on parle des Dieux, ne raconter que des choses qui leur fissent honneur : par ce moyen, la faute, toujours inséparable de la fiction & du mensonge, seroit plus excusable.* Nous prions ceux qui s'intéressent à ces détails, de rappeller ici le Texte Grec : on verra qu'il mène entiérement aux idées que nous exposons ; & que de cette manière il n'y a ni changement à faire, ni

détour à prendre dans la leçon de Pindare.

Nous hazarderions beaucoup d'autres remarques sur cette première Ode & sur les deux Versions, si notre objet étoit de donner aussi une Traduction de Pindare : nous n'ajoutons que deux ou trois mots touchant le nouveau Traducteur. 1°. Il s'abbaisse quelquefois trop, pour être littéral, comme quand il dit du Coursier de Hiéron, qu'il portoit son maître aux pieds de la Victoire, *en montrant des flancs qui n'avoient pas été pressés de l'éperon.* M. Massieu dit beaucoup mieux, *ce généreux Coursier, sans être picqué de l'éperon, voloit sur les bords de l'Alphèe, &c.* 2°. Quelquefois il se glisse (dans la nouvelle Traduction) des termes impropres ; comme celui de *devoirs,* pour indiquer le *service* d'un Echanson ; il faut dire *fonctions ;*

cette phrase, lorsqu'un *coton léger* ombrageoit son menton, n'est pas aussi-bien que celle-ci, lorsqu'un *tendre duvet* commençoit à lui ombrager le menton : &c. de même encore, *il roula dans son esprit les nôces, &c.* on dit mieux, *Il forma le projet d'un hymen,* ou quelque chose de semblable, &c.

Nous passons à la IV^e^ Ode & à la V^e^ qui ont aussi été traduites pat M. l'Abbé Sallier. (Voyez T. X. de l'Académie des Belles-Lettres p. 348.) Voici le début de la IV^e^ dans la Traduction qu'on vient de nous donner : *

» Vous qui lancez la foudre infatigable, puissant Jupiter ! Vos

---

* Ἐλατὴρ ὑπέρτατε βροντᾶς
ἀκαμαντόποδος
Ζεῦ (τεαὶ γὰρ ὧραι
ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς
ἑλισσόμεναί μ' ἔπεμψαν,
ὑψηλοτάτων μάρτυρ' ἀέθλων, &c.

» heures révolues me ramènent ici
» avec les ſons variés de ma lyre,
» pour être le témoin de ces com-
» bats renommés, &c. «

Cette Traduction eſt extrêmement ſerrée: on aimera peut-être mieux celle de M. l'Abbé Sallier qui développe davantage.

» Dieu ſuprème qui faites par-
» tir du haut des Cieux & voler
» dans les airs vos tonnerres, com-
» me des Courſiers infatigables;
» les Heures, ces Déeſſes ſoumiſes
» à vos ordres, & chargées du ſoin
» d'amener ſucceſſivement les ſai-
» ſons, en renouvellant aujour-
» d'hui les fameux ſpectacles de
» Piſe qui vous ſont dédiés, m'en-
» voyent à vous, Grand Jupiter,
» ma lyre à la main, pour célé-
» brer par des chants mêlés à ſes
» accords, la magnificence de ces
» Jeux, & la gloire d'un ami qui
» vient d'y remporter le prix de la
» courſe des chevaux.

Quoique ceci ſoit bien, nous oſons produire une explication qui paroît donner de l'éclat à un mot de Pindare. Si l'on diſoit, *Grand Jupiter, vos heures qui roulent ſous ma lyre, &c.* ne rendroit-on pas magnifiquement ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς ἑλισσόμεναι? Au contraire ces expreſſions, *Les heures révolues me ramènent avec les ſons de ma lyre,* ne répandent-elles pas de la langueur & du froid ſur cette première Strophe? Mais d'ailleurs, quoi de plus littéral que le ſens dont nous oſons faire uſage? Il ne faut rien tranſpoſer, rien ſuppléer; tout marche de ſuite, & Pindare fait ſimplement entendre que *les heures s'écoulent ſous ſa lyre*; c'eſt-à-dire, qu'un Poëte, comme lui, ne compte les heures que par ſes chants: ce qui fait une image très-vraie & très-noble. Au reſte, nous nous en rapportons aux Connoiſ-

sieurs. Reprenons la nouvelle Traduction. *

» Fils de Saturne, qui habitez » le Mont-Etna, fardeau brûlant » de Typhon aux cent têtes, re» gardez favorablement cet hym» ne de la victoire d'Olympie. Lu» mière éternelle des plus sublimes » vertus, elle est venue sur le char » de Psaumis, qui, couronné de l'oli» vier de Pise, ne s'occupe qu'à » rétablir la gloire de Camarine. «

---

* ἀλλ' ὦ Κρόνου παῖ, ὃς Αἴτναν ἔχεις,
ἶπον ἠνεμόεσσαν ἑκατογ-
-κέφαλα Τυφῶνος ὀβρίμου
οὐλυμπιονίκαν
δέξαι Χαρίτων ἕκα-
-τι τόνδε κῶμον
χρονιώτατον φάος εὐρυ-
-σθενέων ἀρετᾶν·
Ψαύμιος γὰρ ἥκει
ὀχέων, &c.

1°. Pourquoi *fardeau brûlant ;* tandis que le Grec indique une montagne élevée, *exposée aux vents ?* 2°. Pourquoi ne pas dire que cet hymne étoit *en actions de graces ?* 3°. Pourquoi faire entendre que la *lumière des vertus est venue sur le char de Psaumis*, tandis que le Poëte parle de l'*Hymne* même ? C'est en effet une très-belle idée que celle de placer l'hymne de Pindare sur le Char même du Vainqueur ; au lieu que cette *lumière éternelle des vertus* ne fait presque aucun sens.

M. l'Abbé Sallier a ici de grands avantages : » Recevez donc fils de » Saturne qui, sur l'Etna, théâtre » de votre victoire, triomphez du » superbe Typhon à cent têtes, » écrasé de votre foudre & gémis- » sant sous le poids de cette Mon- » tagne célebre ; recevez cet hym- » ne qui vous est offert en actions » de graces, & qui doit répandre

» ſur le mérite un éclat immortel.
» Il vient monté ſur le Char mê-
» me de Pſaumis, &c.

Nous ne voulons dire qu'un mot de la V[e] Ode qui nous a paru bien traduite par l'Auteur Anonyme : il y a pourtant un endroit où nous croyons que le ſens du Poëte lui échappe. Pindare célèbre encore Pſaumis dans cette Ode ; il parle encore de la gloire que ce Vainqueur des Jeux Olympiques répandoit ſur Camarine ſa Patrie. Or, comme cette Ville étoit proche du fleuve Hipparis ſur lequel on voituroit du bois pour les édifices publics de Camarine, le Poëte indique auſſi cette circonſtance. Liſez le Texte en marge. *

---

* ὦ πολι-
-άοχε Παλλὰς ἀεί-
-δει μὲν ἄλσος ἁγνὸν
τὸ τεὸν, ποταμόν τε Ὤανον, ἐγ-
χωρίαν τε λίμναν.

L'Anonyme traduit de cette manière : » O Pallas, conserva-» trice des Villes ! Il célèbre votre » bois sacré, le Fleuve Oanus, le » Marais de Camarine, ces Ca-» naux vénérables par lesquels » l'Hipparis porte le tribut de ses » eaux à une Colonie nombreuse, » & consolide tout à la fois par son » limon cette haute forêt de mai-» sons stables, d'où sort au grand » jour ce peuple d'habitans. «

On conçoit, ce semble, qu'un fleuve, sur lequel on jette du bois de charpente, qui sert à bâtir les maisons d'une Ville placée dans ce

καὶ σεμνοὺς ὀχετούς, Ἵπ-
-παρις οἶσιν ἄρδει στρατὸν,
κολλᾷ τε σταδί-
-ων θαλάμων ταχέως
ὑψίγυιον ἄλσος,
ἀπ' ἀμηχανίας ἄγων ἐς φάος
τόνδε δᾶμον ἀστῶν.

Voisinage, peut être regardé en style Poetique, comme l'Auteur & le Fabricateur de ces maisons; & voilà ce que Pindare dit de l'Hipparis : mais il ne nous parle point de ce *limon* prétendu qui *consolide cette forêt de maisons stables*. Quelques Interprètes ont cru que l'Hipparis rouloit un limon qui servoit aux habitans de Camarine à faire de la brique : passe encore pour cette explication, quoique peu fondée dans le Grec; mais certainement celle de notre nouveau Traducteur est purement arbitraire, Ajoutons qu'il ne rend pas toute la pensée de Pindare, en particulier, ces mots ἀπ' ἀμηχανίας; qui ont un fort beau sens: car le Poëte veut dire que le Fleuve Hipparis, par le bois qu'il fournit aux Habitans de Camarine, les délivre de bien des peines; qu'il les met en état de bâtir une grande quantité de belles mai-

sons,

ſons, & de figurer dans la Sicile.

M. l'Abbé Sallier s'exprime ainſi: » Minerve, Déeſſe tutélaire de Ca- » marine.... Pſaumis fait retentir » du bruit des chants d'allégreſſe » & le bois ſacré où l'on vous » adore, & les rives de l'Oane, & » le lac qui baigne la contrée, & » ces utiles & larges canaux par » où le fleuve Hipparis, portant à » tout un peuple la richeſſe & » l'abondance, va leur verſer tout » ce qui ſert à élever en un mo- » ment dans les airs une forêt de » ſuperbes & ſolides édifices. Que » ne doit-on pas à ce Pſaumis? Il » a tiré ſes Citoyens de l'inaction » & de l'obſcurité; il a répandu » ſur eux l'éclat de la gloire qui » l'environne. «

Cette verſion, quoiqu'un peu prolixe, eſt cependant beaucoup meilleure que la précédente: mais terminons ici nos parallèles, & citons une piéce entière de notre

nouveau Traducteur, afin d'en juger absolument, & sans comparaison avec les Essais des autres Traducteurs. Nous choisissons l'Ode XI[e], parce qu'elle est assez courte. *

---

* Ἔστιν ἀνθρώποις ἀνέμων ὅτε πλεῖστα
χρῆσις: ἔστιν δ' οὐρανίων ὑδάτων
ὀμβρίων, παίδων νεφέλας.
εἰ καὶ σὺν πόνῳ τις εὖ πράσσοι, μελιγάρυες ὕμνοι
ὑστέρων ἀρχαὶ λόγων τέλλεται,
καὶ πιστὸν ὅρκιον μεγάλαις ἀρεταῖς.
Ἀφθόνατος δ' αἶνος Ὀλυμπιονίκαις
οὗτος ἄγκειται· Τὰ μὲν ἀμετέρα
γλῶσσα Ποιμαίνειν ἐθέλει·
ἐκ Θεοῦ δ' ἀνὴρ σοφαῖς ἀνθεῖ ἐσαεὶ πραπίδεσσιν
Ἴσθι νῦν, Ἀρχεστράτου παῖ, τεᾶς
Ἀγησίδαμε πυγμαχίας ἕνεκεν,
Κόσμον ἐπὶ στεφάνῳ χρυσέας ἐλαίας
ἀδυμελῆ κελαδήσω, τῶν Ἐπι-
ζεφυρίων Λοκρῶν γενεὰν ἀλέγων,

» Tantôt les hommes ont un » grand besoin des vents, tantôt » de ces eaux du Ciel, filles de la » Nuë. Mais si quelqu'un a réussi » dans une entreprise difficile, nos » Hymnes deviennent le sujet » agréable des entretiens à venir, » & le gage fidéle de ses hautes » vertus. «

» Cette louange, qui n'a rien à » craindre de l'envie, est réservée » aux vainqueurs Olympiques, & » ma langue veut le publier. C'est » de Jupiter que l'homme reçoit » l'éclat d'une vertu constante. » Sçachez donc, fils d'Archestrate,

---

ἔνθα συγκωμάξατ'· ἐγγυάσομαι
μή μιν, ὦ Μοῖσαι, φυγόξενον στρατὸν,
μηδ' ἀπείρατον καλῶν,
ἀκρόσοφον δὲ καὶ αἰχματὰν ἀφίξεσθαι.
τὸ γὰρ
ἐμφυὲς, οὔτ' αἴθων ἀλώπηξ,
οὔτ' ἐρίβρομοι λέοντες
διαλλάξαιντο ἦθος.

» ô Agésidame, que soigneux de » plaire à la Nation des Locriens, » je chanterai en faveur de votre » Pugilat cet Hymne, l'ornement » mélodieux de la belle couronne » d'olivier que vous avez rem- » portée. «

» Muses, formez ici des danses: » je suis garant que vous ne vien- » drez point chez une Nation qui » chasse ses hôtes, ou qui ignore » les belles choses : vous viendrez » chez un peuple sage & guerrier; » s'il est vrai que le Renard rusé » & le Lion rugissant ne changent » jamais les mœurs qu'ils tiennent » de la nature. «

Cette traduction n'est point mal; mais on pourroit y désirer plus de feu, plus de noblesse, plus de clarté même en quelques endroits : par exemple,

De ces Eaux du Ciel, filles de la Nuë : pourquoi *ces eaux*, & non en général *les eaux ?*

C'est de Jupiter que l'homme reçoit l'éclat d'une vertu constante. Le Texte Grec n'est pas aussi isolé qu'on le représente ici. Pindare a voulu dire qu'il auroit la protection de Jupiter, pour chanter la victoire d'Olympie. Il est vrai que cette espéce de Sentence peut se rapporter aussi à l'Athlète vainqueur ; mais encore une fois, & de quelque manière qu'on exprime la liaison, il en faut une ; sans quoi la Strophe est décousue.

S'il est vrai que le Renard rusé, &c. Point de condition dans le Grec. Pindare entend que la sagesse & la valeur sont naturelles aux Locriens, de même que la finesse l'est au Renard, & la force aux Lions.

Voilà bien des critiques que nous n'aurions point faites, si l'Ouvrage étoit moins important & plus imparfait. Nous assurons que l'Auteur s'est donné beaucoup de

ſoins ; qu'il a ſouvent réuſſi ; que ſa tentative eſt très-louable ; & que nous déſirons de tout notre cœur la ſuite de l'Ouvrage.

ARTICLE LXXII.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'ODONTOLOGIE, contenant l'Anatomie de la Bouche ; ou la Deſcription de toutes les parties qui la compoſent, & de leur uſage ; & la Pratique abrégée du Dentiſte avec pluſieurs Obſervations. Par M. Lécluſe Chirurgien Dentiſte de S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar, Chirurgien-Dentiſte, Penſionnaire de la Ville de Nancy, & reçû à S. Côme. *In*-12. pp. 270 environ. *A Paris, chez Delaguette, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

L'Auteur de ce Livre a vingt années d'expérience, & dans la dernière guerre de Flandres *plus de 80000 bouches lui ont passé par les mains :* ce qui prouve que nos Militaires ne tombent pas dans l'inconvénient de tant de Citoyens dont *la bouche est en désordre*, ainsi qu'on s'en plaint en plusieurs endroits de cet Ouvrage.

M. Lécluse nous donne trois Traités. Le premier a pour titre, *Anatomie de la Bouche.* C'est un morceau purement didactique sur les Os, les Muscles, les Artères, les Veines, les Nerfs, en un mot, toutes les parties du visage qui ont quelque rapport aux dents. Il faut s'attendre, dans ce détail, à une nomenclature toute de la profession ; par conséquent destinée aux Elèves, & nullement aux Lecteurs qui ne veulent pas être Dentistes. Nous ne doutons pas que si M. Lé-

cluſe avoit voulu donner plus d'étendue à ſon Livre, il ne l'eût orné de pluſieurs obſervations curieuſes. Il nous dit, par exemple, que, dans certains Sujets, quelques dents ne viennent que *dans un âge avancé ;* ſur quoi nous nous reſſouvenons d'avoir lû dans la nouvelle Edition de Palfin * publiée par M. Petit le Médecin, qu'on a vû une Dame *à laquelle il pouſſa vingt nouvelles dents* vers l'âge de 70 ans ; & qu'un homme, âgé de 84 ans, acquit *quatre dents, deux inciſives & deux canines.* Ce

---

* Cette Edition a paru en 1753. Nous l'avons annoncée & elle auroit mérité d'être analyſée dans des Extraits fort étendus ; tant on y trouve de choſes utiles & bien expliquées. La multitude des autres Livres nous a empêchés de ſatisfaire notre goût à l'égard de celui-ci : ce ſont deux *in*-8° qui *ſe trouvent chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys-d'or.*

dernier fait est aussi dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, &c.

Le second Traité de M. Léclufe est intitulé : *Pratique abrégée du Chirurgien-Dentiste* ; & l'on y voit la manière de nettoyer, d'arranger, de conserver & de guérir les dents. Nous croyons que l'Auteur est, comme les bons Maîtres, dans le principe de n'arracher qu'à la dernière extrémité ; qu'il tente jusques-là divers moyens pour calmer les douleurs ou pour les dissiper totalement ; qu'enfin, après avoir long-temps ravagé & dépeuplé les *bouches* du Genre-humain, comme font tous les Praticiens qui commencent, il a tiré de son expérience une méthode moins destructive. Il semble que les leçons qu'on donne ici vont à a conservation & au rétablissement : nous y remarquons de plus, 1°. Des observations très-fines sur la naif-

ſance & les qualités des dents de lait. 2°. Des recherches fort étendues ſur les diverſes maladies des dents. 3°. Des explications relatives aux Inſtruments dont ſe ſert le Chirurgien-Dentiſte. 4°. Des Critiques de l'*Odontotechnie* de M. Mouton : ce ſont trois ou quatre Articles, la plûpart d'aſſez petite conſéquence, ſur leſquels M. Lécluſe ne s'accorde pas avec l'Auteur que nous venons de nommer.

Le troiſiéme Traité eſt pour enſeigner *la Méthode de remédier aux douleurs & aux accidents qui précèdent & accompagnent la ſortie des premières dents des enfans.* Ce morceau, plus facile & moins ſec que les deux précédents, roule ſur des objets de conſéquence. Tant d'enfants périſſent dans la dentition qu'il eſt bien du devoir des Parents, & des Nourrices, de ſçavoir ſe conduire en pareil cas. M. Lécluſe explique ici beaucoup de choſes;

& recommande son Elixir & ses autres remèdes, Ingrédiens, Instruments, &c. Il faut voir tout dans le Livre même, qui a eu ses Approbations en Lorraine & à Paris.

ARTICLE LXXIII.

RÉTABLISSEMENT DES MANUFACTURES & du Commerce d'Espagne; Ouvrage divisé en deux parties : la première, qui considère principalement les Manufactures d'Espagne : la seconde, qui traite de son Commerce Maritime. Traduit de l'Espagnol de Dom Bernardo de Vlloa, Gentilhomme de la Bouche de S. M. Catholique, Alcade-Mayor de Séville, &c. Dédié à Philippe V, & publié à Madrid en 1740. Imprimé à Amsterdam, & se trouvé

à Paris, chez les Frères Estienne, rue S. Jacques. *In*-12. près de 400 pages.

CE LIVRE, qui est très-bon, & qu'on a eu raison de traduire ne nous occupera pourtant pas longtemps, 1°. Parce qu'il est déja fort connu, 2°. Parce que les détails qu'il contient n'intéressent bien particuliérement que l'Espagne. L'Auteur, D. Bernardo de Vlloa, doit-être un Citoyen zélé pour sa Patrie, & bien instruit des moyens de la rendre florissante.

Il représente d'abord au naturel l'état de foiblesse & d'indigence où l'acquisition du nouveau monde a plongé l'Espagne. Cette conquête, qui devoit lui donner tant d'avantages sur les autres Nations, n'a servi, en quelque sorte, qu'à la tromper sur la nature des véritables richesses

d'un Empire. On s'imagina que depuis qu'on avoit des mines d'or & d'argent, avec des pays immenſes, il ne falloit plus travailler ; que les Manufactures étoient inutiles ; qu'on auroit tous les Peuples à ſon ſervice & dans ſa dépendance, en leur faiſant eſpérer quelques légères parties des tréſors de l'Amérique.

Mais qu'eſt-il arrivé ? L'inaction & la molleſſe, bien loin de diminuer les beſoins, n'ont fait que les augmenter. On a donné ſon or & ſon argent aux Nations voiſines pour les denrées de néceſſité & de luxe. Les matières premières de l'Eſpagne ; c'eſt-à-dire, les productions de ſon crû, ont paſſé ailleurs, pour y recevoir la main d'œuvre, & l'on a racheté bien cher ces mêmes Marchandiſes fabriquées par l'Etranger. Le défaut de commerce a dépeuplé l'Eſpagne & l'Amérique.

Ces vastes contrées ont été réduites à un état de langueur, tandis que d'autres Puissances bien plus bornées ont acquis des forces très-supérieures.

Tout ceci a été l'objet des réflexions de D. Bernardo de Vlloa ; & en conséquence il raisonne sur deux points de la dernière importance. Le premier est le *rétablissement des Manufactures en Espagne*. C'est par-là qu'on doit commencer, parce que, sans ce plan d'Œconomie & de Politique, les Nations voisines ruineront toujours l'Espagnol en lui portant les marchandises dont il aura besoin, & en ne recevant de lui que de l'or & de l'argent, ou des matières premières qu'on sçaura bien lui revendre au quadruple. Il y a des obstacles dans le retablissement des Manufactures ; mais le point capital est de les bien connoître, & de ne point les con-

fondre avec des embarras imaginaires. Trop de droits, de douanes, de péages ; trop de difficulté dans les routes & dans les rivières ; trop peu de police dans les auberges publiques ; trop de cherté dans les vivres ; c'est à quoi l'Auteur réduit tous les obstacles qui peuvent empêcher le rétablissement des Manufactures. Il suggère des remèdes faciles & bien entendus : c'est beaucoup assurément, que dans une décadence si générale des Fabriques d'un grand Royaume, quelqu'un voye la source du mal, découvre les ruines, apprenne au Public les moyens de faire mieux. Seroit-il possible après cela que les passions des hommes, ou les intérêts de quelques Particuliers empêchassent une Nation entière d'entrer dans une route au bout de laquelle l'opulence

& la gloire se trouvent infailliblement ?

Le second Article, qui attire l'attention de D. Bernardo Vlloa, est le Commerce maritime de l'Espagne avec les Nations étrangères & en Amérique. Cette partie de l'Ouvrage se rapporte encore aux Manufactures ; car le Commerce de mer est singulièrement nécessaire pour l'exportation des Marchandises ; c'est-à-dire, pour favoriser & augmenter ce qu'on appelle le *Commerce actif* d'une Nation : Commerce qui est le nerf de l'Etat, & dont le fondement ne peut-être que dans les Manufactures ; en y comprenant aussi les productions de la terre, qui est la première & la plus féconde source de toutes les richesses.

L'Espagne a des avantages infinis pour le Commerce maritime.

La mer l'environne presque de toutes parts ; elle a des Colonies immenses, en Asie & en Amérique ; elle posséde mille denrées précieuses, des vins, des laines, des soyes, &c. Ses Habitans ne manquent ni d'industrie, ni de constance quand de grands motifs les touchent : il n'est donc question que de vouloir & de commencer. L'Auteur met sous les yeux du Lecteur toutes les parties du Commerce maritime où l'Espagnol s'est relâché : Il laisse infester ses côtes par les Corsaires de Barbarie ; il néglige les pêcheries, & permet trop aisément l'usage des poissons étrangers ; il n'équipe pas assez de Vaisseaux pour ses importations & exportations ; c'est trop souvent l'Etranger qui embarque pour l'Espagnol, & qui se fait payer par conséquent le Fret, la Commission, sans compter les retours

dont il profite, &c. D. Bernardo dévoile & corrige tous ces abus.

Le Commerce de l'Eſpagne avec les Philippines & avec l'Amérique l'occupe enſuite ; & plusieurs Chapitres de l'Ouvrage roulent ſur ces deux grands objets. Il s'y trouve des détails hiſtoriques, qui expoſent l'état de l'ancien Commerce & les cauſes de ſa décadence. Mais la partie eſſentielle eſt toujours ce que dit l'Auteur pour redreſſer les idées défectueuſes, & abolir les mauvaiſes pratiques. Il examine, vers la fin de ſon Livre, les cauſes du dépeuplement de l'Amérique & de l'Eſpagne. Celles qu'on a voulu faire valoir quelquefois, ne touchent point D. Bernado : il croit que ce dépeuplement vient de la décadence des Manufactures, de la ceſſation du travail, du progrès de l'oiſiveté dans ces vaſtes Provinces. En effet il eſt bien connu que partout où les

Arts ſont en vigueur, le nombre des Habitans ſe multiplie. Le travail attire les hommes, à peu-près comme la vertu les gagne : c'eſt que l'un & l'autre eſt une belle choſe, & que le bon ordre, la paix, l'abondance, les forces publiques & particulières en dependent.

ARTICLE LXXIV.

DE APOSTOLICA ECCLESIÆ GALLICANÆ Origine Diſſertatio, in quâ probatur Apoſtolos, & nominatim ſanctum Philippum Evangelium in Galliis prædicaſſe. Auctore Joan. Bapt. Bullet, Sacræ Facultatis in Univerſitate Biſuntina Primario Profeſſore Regio ac Decano. *Diſſertation ſur l'Origine Apoſtolique de l'Egliſe des Gaules, &c.* In-12. *pp.* 134. A Beſançon, chez Daclin. MDCCLII.

Juin, 1754.

LE SUJET qu'on traite ici a occupé beaucoup de Sçavans. On a récherché les origines de nos Egliſes : on a écrit, ſur ce point, des Livres & des Diſſertations : on a fait voir, dans la queſtion préſente, comme dans toutes les matières problématiques, que tous les eſprits ne ſont pas faits de la même manière ; que les uns ſont ſenſibles à certaines preuves qui ne touchent point les autres ; & que tandis qu'un Ecrivain ſe flatte d'avoir déduit une démonſtration, il ſe trouve des Lecteurs qui ne trouvent, dans tout ce qu'il dit, que de la conjecture & du ſyſtême.

Voici un Auteur eſtimable qui raſſemble dans un petit Volume, toutes les raiſons favorables à l'opinion qu'il a embraſſée. Il avance deux propoſitions: la première, *que les Apôtres ont prêché l'Evangile*

dans les Gaules. Observons qu'il s'agit d'une Prédication personnelle ; d'une Prédication dont les Apôtres, Disciples primitifs & principaux de J. C. doivent avoir été les Auteurs & les Chefs. Car si M. Bullet prétendoit simplement que des hommes Apostoliques, des Prédicateurs envoyés immédiatement par les Apôtres ont annoncé l'Evangile dans nos Provinces ; il n'y auroit point à disputer. Quoique les Eglises des Gaules n'ayent pris une forme constante & durable que vers le milieu du III^e^ siécle ; on ne peut cependant douter, que dès la naissance de l'Eglise, la lumière de la foi n'ait éclairé quelques-unes de ces Contrées. C'est ce que les Evêques du Concile de Tours en 567 marquoient dans une de leurs Lettres à sainte Radegonde. Notre Auteur cite ce passage qui est beau, & dont une infinité d'autres Ecri-

vains ont fait ufage pour montrer l'origine de notre converfion à la foi.

Il eft donc queftion du tranfport réel & perfonnel des Apôtres, ou de quelqu'un d'entre eux, dans les Gaules. M. Bullet employe deux argumens pour le prouver: Argument général fondé fur ce que les Livres Saints du Nouveau Teftament, & les plus anciens Pères parlent de la prédication des Apôtres chez tous les Peuples, & dans toutes les Contrées de la terre. Mais il eft vifible que ces autorités ne doivent pas s'entendre de chaque pays en particulier. Outre les Régions, non connues pour lors, où les Apôtres n'ont point pénétré; combien parmi celles qu'on connoiffoit, n'ont pû jouir de la préfence réelle & perfonnelle de ces SS. Difciples de J. C.! Peut-on prouver, par exemple, qu'aucun d'eux ait paffé

dans la Germanie, dans les Royaume du Nord, dans une très-grande partie de l'Afrique, &c. ? Il est certain que la voix des Apôtres a rempli tout le monde en ce sens. 1°. Qu'ils ont annoncé J. C. aux Juifs, aux Romains, aux Grecs, aux Barbares. 2°. Qu'ils ont envoyé leurs Disciples dans les lieux où ils n'ont pas pénétré. 3°. Que ces Disciples, imbus de leur doctrine, ont établi de proche en proche des Eglises & fondé des Chrétientés. Il n'est ni possible ni nécessaire de prouver que les Apôtres se sont transportés en personne chez toutes les Nations, & qu'ils ont instruit chacune d'elles.

Comme l'*Argument général* de notre Auteur seroit foible s'il étoit seul, on le trouve appuyé d'*Argumens particuliers*, dont le premier est tiré de Théodoret, qui dit (Lib. 8. de Curatione affectionum Græcanicarum) que les Apô-

tres, durant leur vie, ſe tranſportoient tantôt dans une Contrée, tantôt dans une autre : *Modò ad hos, modò ad illos populos accedebant ;* qu'ils parloient tantôt aux Romains, tantôt aux Eſpagnols, tantôt aux Celtes : *Nunc Romanos, nunc Hiſpanos, Celtaſve alloquebantur.* Donc, conclut M. Bullet, ils ont prêché dans les Gaules. Cette concluſion ne peut être légitime qu'en ſuppoſant deux choſes ; la première, que le mot de *Celtes* ſignifie uniquement les Habitans de la Gaule, & même de la Gaule Tranſalpine (par rapport aux Romains) or, l'on ſçait que cette denomination étoit très-étendue ; qu'on la donnoit à pluſieurs Peuples, & preſque à tous ceux de l'Europe, notamment à ceux de la Gaule Ciſalpine ou du Piémont & de la Lombardie d'aujourd'hui. On peut voir l'Hiſtoire des Celtes par M. Pelloutier. La ſeconde choſe

chose qu'il faudroit supposer, c'est que le passage de Théodoret où les Romains, les Espagnols & les Celtes sont nommés, indique une instruction donnée par les Apôtres chez ces mêmes Peuples ; c'est-à-dire, en visitant leurs contrées, en parcourant leur pays : ce qui n'est pas d'une évidence absolue. Car on peut croire que, selon Théodoret, les Apôtres faisoient deux choses ; qu'ils se transportoient en divers pays, c'est la première, & qu'ils instruisoient, sans se transporter, les particuliers des diverses Nations qui se rencontroient à Rome ou ailleurs : *Nunc Romanos, nunc verò Hispanos, nunc Celtas alloquebantur* : au moins n'est-il point démontré que tel ne puisse pas être le sens de Théodoret qu'il faudroit lire de suite pour bien juger de notre pensée. *

* On peut bien ajouter que l'autorité

Les autres *argumens particuliers* de notre Auteur, sont encore moins pressants que celui qu'on vient de voir. On lit, par exemple, dans les Actes de S. Saturnin, qu'après l'Ascension de J. C. la lumière de l'Evangile commença d'éclairer l'Occident, & que la prédication des Apôtres brilla dans nos Provinces de la Gaule, *In regionibus nostris Apostolorum prædicatio coruscavit.* Mais on conçoit aisément que ces termes *Apostolorum prædicatio* peuvent s'entendre de la Doctrine des Apôtres, de leur prédication manifestée par leurs premiers Disciples. On iroit trop loin, si l'on ne vouloit recon-

---

de Théodoret dans un point, comme celui ci, n'est nullement infaillible. Il parle là non en Historien, mais en Orateur; par conséquent on peut supposer que son discours n'a pas toute la précision qui seroit nécessaire pour former une preuve solide.

noître dans ce Texte qu'une prédication personnelle des Apôtres; qu'une prédication qui eût *brillé* dans nos Provinces, en vertu de la présence réelle & effective de ces Fondateurs du Christianisme.

Si cette Instruction Apostolique avoit eu lieu parmi nous, on seroit tenté de l'attribuer plutôt à S. Paul qu'à tout autre, parce qu'on prouve assez bien que ce grand Apôtre a fait le voyage d'Espagne. Car, dans l'hypothèse de ce voyage, on se persuade volontiers qu'il auroit pris sa route par la Gaule, & que portant toujours avec lui la grande lumière de l'Evangile, il en auroit répandu quelques rayons sur nos ancêtres: honneur qui releveroit infiniment la gloire de l'Eglise Gallicane. Mais ceci n'est point le sentiment de M. Bullet.

Il avance sa seconde proposition qui est, que l'*Apôtre S. Philippe a prêché l'Evangile dans*

les Gaules ; & tout le reste du Livre est employé tant à déduire les preuves, qu'à résoudre les objections. Nous reconnoissons avec plaisir que l'Auteur n'oublie aucun des moyens qui paroissent appuyer sa Thèse ; il nous semble même enchérir sur les raisons déja mises en œuvre par M. de Marca en faveur du même systême. On peut voir la Lettre de ce Prélat à M. de Valois dans l'Edition que celui-ci a donnée de l'Histoire d'Eusèbe.

Voici, par exemple, une preuve que n'a point connu M. de Marca. C'est celle qu'on tire d'une Hymne de S. Jacques contenue dans le Bréviaire Mozarabe. On y trouve tous les lieux où les Apôtres ont prêché ; & les Gaules y sont données à S. Philippe, *Philippus Gallias*. On apperçoit encore ici deux suppositions ; la première, que ce terme *Gallias* signi-

fie nos *Gaules* ; mais peut-être signifie-t-il la *Galatie*, qu'onappelloit aussi quelquefois *Gallia*. La seconde, que cette Hymne du Bréviaire Mozarabe est au moins du V^e^ siécle ; or les meilleurs Critiques Espagnols, entr'autres le docte P. Florez qui vient de donner l'Histoire Ecclésiastique de sa Nation ; attribuent cette Hymne à S. Isidore qui florissoit au VII^e^ siécle.

Ce qui trompe un peu notre Auteur dans ce point particulier de Critique, c'est que la Liturgie Mozarabe étant très-ancienne & même antérieure au V^e^ siécle, il a cru que les Hymnes du Bréviaire Mozarabe sont de la même Epoque : ce qui ne peut être prouvé ; & l'on sçait effectivement que, dans le rit de l'Eglise, les Hymnes ont toujours été postérieures à la Liturgie, c'est-à-dire, à la Messe, & au chant des Pseaumes. Au reste,

quand nous citons le P. Florez ſur l'Hymne de S. Jacques, & quand nous adoptons ſon ſentiment, on ne peut nous accuſer de diminuer le mérite & l'antiquité de cette Hymne. Car il eſt très-peu d'Auteurs qui lui donnent autant de faveur & d'autorité que ce nouvel Hiſtorien des Egliſes d'Eſpagne.

Une autre preuve de l'Apoſtolat de ſaint Philippe dans les Gaules eſt priſe du Livre de ſaint Iſidore de Séville intitulé, *De ortu & obitu Patrum.* Ce Saint dit poſitivement, *Philippus Gallis prædicat Chriſtum, &c.* Il faut avouer que M. Bullet raiſonne ſur ce Texte, & ſur tout ce qui l'accompagne, avec une ſagacité admirable. Il prétend 1°. que le terme *Gallis* ne ſignifie point les *Galates.* Cependant nous avons dans S. Iſidore, *Liv. 9. des Etymologies*, & encore ailleurs, ce mot bien re-

marquable, *Galatæ Galli esse noscuntur.* Il observe 2°. que ces Peuples appellés *Galli* étoient, selon S. Isidore, des Barbares voisins de la Mer : ce qui ne convient point aux Galates, mais aux Gaulois. Mais il semble qu'on peut croire que le passage de S. Isidore indique deux objets, deux peuples ; les Galates, & les Barbares voisins de la Mer. M. Bullet tâche d'infirmer cette explication ; c'est au Lecteur à juger de sa réponse. Encore une fois cet Auteur défend ici tout de son mieux ; & l'on ne peut que louer ses efforts. Voici pourtant une observation qui paroit raisonnable.

Quand S. Isidore, qui écrivoit au VII^e siécle, auroit reconnu l'Apostolat de S. Philippe dans les Gaules, en seroit-ce assez pour établir incontestablement ce point d'Histoire ; le VII^e siécle n'est-il pas trop éloigné de la Naissance de l'Eglise ?

Cet Argument infirme aussi les témoignages qu'on produit de S. Julien de Tolède, de Fréculphe de Lisieux, d'Adon de Vienne, &c. En fait d'Antiquités, on désire que les Contemporains aient parlé, surtout quand il ne subsiste d'ailleurs aucuns vestiges, aucuns monuments de tradition non écrite en faveur de ces Antiquités. Ici l'Auteur replique qu'il ne subsiste non plus en Espagne aucune trace de la prédication de S. Paul dans ce vaste Royaume ; qu'on n'y trouve aucune Eglise qui le reconnoisse pour son Fondateur. Mais 1°. On sçait que ce grand Apôtre avoit formé le projet de passer en Espagne : c'est lui-même qui le dit & qui le répéte dans son Epître aux Romains. 2°. Tous ou presque tous les anciens PP. ont reconnu ce voyage. 3°. Le P. Florez, déja cité dans cet Extrait, assure que les Eglises de Tortose & de Tarra-

gone conſervent une Tradition immémoriale de la venue de S. Paul en Eſpagne. Celle de Tortoſe regarde ſon premier Evêque, S. Ruf, comme établi par l'Apôtre dans ce Siége. Celle de Tarragone fait mention, dans ſes Offices, de S. Paul de Narbonne, comme ayant accompagné l'Apôtre ſaint Paul quand il paſſa en Eſpagne, &c.

Quant à nos Provinces de la Gaule, bien loin qu'aucun Auteur voiſin des temps Apoſtoliques diſe qu'elles ont reçû l'Evangile par le miniſtère de l'Apôtre S. Philippe; nous trouvons au contraire que Sévère Sulpice, Auteur du IV^e^ ſiécle, & S. Grégoire de Tours, Auteur du VI^e^, placent les origines de nos Egliſes long-temps après le premier ſiécle du Chriſtianiſme. M. Bullet ſe charge encore de ſatisfaire à cette difficulté: ce qu'il dit pourroit ſuffire, ſi d'ailleurs

la vérité de sa Thèse étoit appuyée sur de bonnes preuves. Nous croyons qu'on peut désirer quelque chose de plus en ce genre ; mais non quelque chose de mieux quant à la manière de traiter une cause aussi problématique & aussi foible que celle-ci.

Nous observons, en finissant, que, dans un endroit de cette Dissertation, l'Auteur fait trop valoir une inscription trouvée, dit-on, en Espagne, & faisant mention du Christianisme persécuté, dans ces Provinces, sous l'empire de Néron. Ce monument peut avoir existé ; mais le P. Florez nous assure que personne ne l'a vû ; qu'il l'a cherché inutilement ; & qu'on n'en a que la mémoire dans les Livres : reste à sçavoir si c'en est assez pour faire une preuve digne de persuader.

Le style de cet Ouvrage est conforme à celui de l'Ecole ; c'est-à-

dire, selon la Méthode Syllogistique : ce qui n'est pas un désavantage pour les Elèves de Théologie. Nous répétons que ce morceau est bien travaillé, qu'il nous a intéressés, que l'Auteur n'a point manqué à sa matière, mais que la Matière n'a pû suffire à l'Auteur.

ARTICLE LXXV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences. Année MDCCXLVIII, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Régistres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. pp. 132. *pour l'Histoire, & 624 pour les Mémoires. MDCCLII.*

NOUS RENDRONS d'abord compte des Mémoires dans l'ordre où ce Volume nous les pré-

ſente. Le premier eſt de M. du Hamel: il porte le caractère de toutes les inventions de ce ſçavant Académicien, c'eſt-à-dire, qu'il eſt marqué au coin d'un génie inſpiré par le zèle du bien public. Aujourd'hui c'eſt la plus noble charité qui l'anime: ſoulager la misère des pauvres malades, en voilà l'objet: rendre leurs Hôpitaux plus ſains & plus commodes, en voilà le projet.

On connoît aſſez les mauvaiſes qualités de l'air répandu dans les Salles de nos Hôpitaux. C'eſt une eſpéce de contagion, produite par l'haleine des malades, par leurs évacuations, par leurs ſueurs, par leur tranſpiration, &c. Le mélange & le mouvement de ces matières ſi promptes d'elles-mêmes à fermenter, mettent dans l'air une chaleur & une odeur capables de faire des impreſſions très-funeſtes. Les perſonnes ſaines

& robuſtes, qu'on choiſit pour le ſervice des Hôpitaux, ne tardent guères à en éprouver la malignité. Si cette infection de l'air eſt ſi malfaiſante pour des gens très-bien conſtitués, ne doit-elle pas être meurtrière pour des corps languiſſans, pour des malades en danger ? &c.

Le remède qu'a imaginé M. du Hamel contre un venin ſi commun & ſi dangereux, eſt fondé ſur les meilleures obſervations. Ce qu'il y a de plus volatil, dans les exhalaiſons qui rempliſſent les Salles d'un Hôtel-Dieu, eſt la ſource principale de l'infection. Ces eſprits empeſtés tendent toujours à s'élever, & s'élèvent en effet ſuivant leur dégré de volatilité. De-là vient que vers le plafond d'une Salle de malades, l'odeur eſt plus inſupportable qu'en bas. S'il arrivoit donc que les croiſées du bâtiment fuſſent plus près du plafond

que des lits où sont couchés les malades; en ouvrant ces fenêtres, on donneroit une plus prompte issue à la partie la plus subtile & la plus maligne de ces exhalaisons: par conséquent il seroit à souhaiter, que, dans la construction des Hôpitaux, on eût égard à cette observation: mais il ne faut pas s'attendre qu'on réforme sur ce plan ceux qui sont construits autrement; ces dépenses ne s'accordent guères avec l'œconomie de l'administration. Le zèle de l'humanité s'arrête bien en deçà des bornes que franchit tous les jours le faste & le luxe: aujourd'hui les profusions de la vanité sont trop excessives, pour que les fonds de la charité ne soient pas fort étroits.

Quoiqu'il en soit, M. du Hamel offre à nos Hôpitaux un supplément plus avantageux & moins dispendieux que ne seroit cette réforme: apprenons-en de lui-même

la nature, la forme & la fabrique.
» On fera (nous dit-il) à un des
» bouts de la Salle, ou aux deux,
» si elle est considérable, une gran-
» de hotte pyramidale, comme
» celle d'une cheminée de cuisine,
» avec du plâtre ou de la brique,
» suivant l'usage des lieux; mais
» il faudra que la partie la plus
» évasée de la hotte soit au niveau
» du plafond, & que la pyramide
» tronquée de la hotte, soit dans
» le grenier qui est au-dessus de la
» Salle: cette partie de la pyrami-
» de tronquée sera surmontée d'un
» tuyau de cheminée qui s'élévera
» au-dessus du comble du bâti-
» ment, & qui aura 3 ou 4 fois
» autant d'étendue qu'un tuyau de
» cheminée ordinaire..... Les va-
» peurs seront déterminées par
» leur légéreté à aller se rendre à
» la hotte, & il s'établira dans le
» tuyau montant un courant de
» vapeurs. «

Juin, 1754.

Le même Académicien a encore trouvé le moyen d'augmenter le courant d'air dans le tuyau, & *d'en faire une pompe qui renouvellera promptement l'air des Salles*, en établissant dans la hotte même, & *sur des potences de fer un petit poële qu'on allumera par l'autre côté de la muraille, qui fera, pour ainsi dire, le contre-cœur de la ventouse ; & le tuyau pour la décharge de la fumée du poële enfilera celui qui est destiné à la décharge des vapeurs.*

M. du Hamel croit qu'il faudroit allumer plus souvent le poële de la ventouse en Eté qu'en Hyver, parce que l'air est alors plus léger, & par conséquent plus près d'être en équilibre avec les vapeurs qu'il ne l'est en hyver, étant plus pesant dans cette saison froide. Ce feu au lieu d'échauffer la Salle, la rafraîchira, puisqu'il entrera dans la Salle autant d'air nouveau qu'il

s'en échappera d'infecté par la ventouse. Si on craint que cet air nouveau n'incommode les malades pendant les grands froids, M. du H. conseille d'établir dans les Salles, quelques poeles dans le goût des cheminées de M. Gauger pour échauffer l'air nouveau & le rendre salubre.

Dans la cale des vaisseaux, l'infection est presqu'égale à celle des Hôpitaux. Une incommodité si semblable exige un remède analogue. M. du H. renouvelle ici ses attentions.

Pour rendre aux Navires le même service qu'aux Hôpitaux, il nous apprend qu'il suffit de ménager sous l'âtre de la cuisine du Capitaine & de l'équipage, un coffre vuide qui communique à la cale par un tuyau descendant, & au-dessus du pont par un tuyau montant pratiqué dans l'épaisseur de la cloison, & qui aboutira au-

dessus du Gaillard. Cette méchanique, comme la précédente, formera une pompe qui aspirera continuellement l'air de la cale. On trouve à la fin de ce Mémoire, une planche qui fait mieux entendre la chose que toutes les descriptions plus étendues qu'on pourroit en donner.

De la mesure des diamètres des plus grandes Planètes : description d'un nouvel instrument qu'on peut nommer Héliomètre, *propre à les déterminer, &c.* par M. Bouguer.

Pour mesurer le diamètre de ces Astres, les Astronomes ont eu à surmonter bien des difficultés. Ces Astres sont des corps en mouvement; leur rapidité les dérobe aux opérations du Micromètre, lesquelles demandent des objets en repos. Les lunettes dont on se sert pour les observer, étant toujours du genre des microscopes, augmentent autant l'espace qui expri-

me la vîtesse de l'astre, qu'elles en grossissent le volume; c'est là un autre inconvénient qui nuit à plusieurs observations.

De plus il faut que le champ de la lunette soit assez grand pour contenir le diamètre qu'on veut mésurer : si la lunette est seulement de dix pieds, elle amplifie trop le volume de l'astre, son champ n'en sçauroit égaler la grandeur. D'ailleurs la marche de la Planète que l'instrument précipite autant qu'il allonge l'étendue de son diamètre, ne l'aisse pas à l'œil la commodité de voir ensemble les deux extrêmités de ce diamètre, ni par conséquent le moyen de le mesurer. Avec le Micromètre on est cependant parvenu à mesurer exactement le diamètre vertical de l'astre, moyennant deux fils tendus parallellement à sa marche : pendant son passage on tourne une vis qui écarte le fil mobile de ce-

lui qui eſt fixe, autant qu'il le faut pour que les deux bords du diſque ſe confondent avec ces deux fils. Alors l'intervalle des deux fils donne la grandeur du diamètre.

Mais cet expédient ne ſert qu'à meſurer le diamètre vertical : quand on a tenté de meſurer l'horiſontal, le Micromètre n'a été d'aucune reſſource : on a donc imaginé de nouveaux moyens, ils dépendent d'un concours de cauſes dont on ne peut guères s'aſſurer. Il faut que le commencement & la fin du paſſage de la Planète concoure avec le battement d'une pendule, & que l'œil ſaiſiſſe avec préciſion le moment de ce concours. Ces rencontres heureuſes ſont ſi rares qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a quelquefois tant de différence entre les obſervations des plus ſçavans Aſtronomes. En joignant à toutes ces cauſes d'illuſions, les autres ſuppoſitions

gratuites sur la Sphéricité & sur la figure des Astres, on trouvera de nouvelles sources d'erreurs. Depuis l'usage, non-seulement des grandes lunettes, mais même du Micromètre, n'a-t-on pas été plusieurs années avant que d'appercevoir l'inégalité des deux axes de Jupiter, quoiqu'elle soit très-considérable, étant d'environ $\frac{1}{12}$.

L'expédient qu'on a imaginé pour mésurer le diamètre horisontal, a été de juger de sa grandeur par le temps que l'astre met à passer par le méridien, ou par un cercle horaire. Pour avoir ce temps, on a compté les secondes que dure ce passage sur un fil qui est situé au foyer de la lunette, afin que les bords du disque paroissent mieux terminés. Les Kepler, les Huguens, les Auzout & les Picard, n'ont pas été plus loin, & leur gloire n'est pas petite d'être arrivés à ce terme,

les uns partant du point où les autres étoient restés.

M. Bouguer, si digne de remplacer tous ces grands hommes, entreprend de faire de nouveaux progrès dans la route qu'ils lui ont tracée. » Au lieu d'un fil vertical » il n'y a (dit-il) qu'à en mettre » deux, ou, si l'on veut, trois qui » soient parallèles, & on pourra par » le secours du Micromètre, & par » la connoissance qu'on a de la dé-» clinaison de l'astre, faire ensorte » que chaque intervalle soit égal » à l'espace que l'astre, ou son ima-» ge parcourt pendant une secon-» de. Ces intervalles seront assez » grands, si la lunette a au moins » 25 ou 30 pieds de longueur.

Pour peu qu'on réfléchisse sur cette pratique, on doit concevoir qu'elle donne de grandes facilités pour s'assurer beaucoup mieux du concours des causes, dont nous avons parlé. Au commencement

de l'obſervation, il faut ſurtout *remarquer en quel endroit d'un des intervales des fils, ſe trouve le premier bord du Soleil, lorſque ſe fait le battement de la pendule.* A la fin, il faut examiner avec la même attention, » en quel endroit de l'un » ou de l'autre intervalle, ſe trou- » ve le ſecond bord du diſque, lorſ- » que la dernière ſeconde ſe fait » entendre. Si ce dernier batte- » ment & le premier s'étoient faits, » lorſque l'un & l'autre bords par- » venoient dans le même point; » il eſt clair que le diamètre de » l'aſtre auroit mis un nombre » exact de ſecondes à paſſer par le » méridien; mais ſi les deux points » ſont différens, on ſçaura par l'eſ- » pace qu'il y aura entr'eux, la » petite fraction de ſeconde qui eſt » à ajouter ou à ſouſtraire.

En prenant les plus grandes lunettes, même de 60 ou de 80 pieds de longueur, on augmente en

quelque ſorte la durée du paſſage, du moins on en rend les parties plus ſenſibles, puiſque les intervalles du réticule qui repréſente les ſecondes de temps, deviennent plus grands, à meſure que la lunette eſt plus longue. Mais par cette méthode, on ne méſure que les diamètres horiſontaux. M. B. nous en donne une autre bien plus étendue, puiſqu'aucun des diamètres ne lui échappe : l'inſtrument que ce ſçavant Aſtronome a inventé pour cette pratique, il l'appelle *Héliomètre*, ou *Aſtromètre* ; en voici la conſtruction. On prend deux objectifs dont les deux foyers ſont égaux & très-longs : on les place à côté l'un de l'autre, & on les combine avec un ſeul oculaire. Ce ſont proprement deux lunettes réduites à une ſeule par en bas: cette extrêmité ſera munie d'un Micromètre au foyer. Il eſt à propos qu'un des objectifs ſoit mobile ;

bile ; en le renfermant dans un chaſſis retenu entre deux couliſſes, & en y appliquant une vis, on le rendra mobile comme les autres Micromètres. M. B. conſeille encore de les incliner l'un à l'autre. Venons maintenant à l'uſage de cet Aſtromètre.

Quand on l'aura dirigé vers le Soleil, il ſe formera au foyer deux images, à cauſe des deux verres qui feront l'effet d'un verre à facettes. Le bas de la lunette n'étant pas aſſez gros, pour que chaque image ſoit entière, on n'aura que deux eſpéces de ſegmens : ce ſeront deux portions de diſque à côté l'une de l'autre qu'on verra comme deux croiſſans adoſſés, & dont les parties voiſines repréſenteront les deux bords oppoſés de l'aſtre. Ainſi on aura ſous les yeux les deux extrêmités du même diamètre malgré l'éloignement & l'augmentation de tout le diſque : on

les rendra même aussi voisines l'une de l'autre qu'on le voudra, en changeant la distance des deux objectifs. S'ils sont fixes, & que les deux images se touchent, elles se sépareront, ou avanceront l'une sur l'autre, à mesure que le Soleil, selon les saisons, perdra ou gagnera de sa grandeur apparente, en s'éloignant ou en s'approchant de nous. Dans ces deux cas, *il ne s'agira que de mésurer avec le Micromètre la distance des deux bords des deux disques*, ou sans se servir du Micromètre d'en bas, on examinera avec celui d'en haut combien il faut faire avancer l'objectif mobile vers le fixe, ou l'en éloigner, pour que les deux croissans adossés viennent se toucher.

Pour peu qu'on soit initié dans l'Astronomie-pratique, on voit tout d'un coup qu'un pareil instrument assujettit également tous les diamètres de l'Astre aux opérations

de l'Obſervateur, & que plus ſes lunettes ſeront longues, plus ſes meſures ſeront exactes. En rendant mobiles les deux objectifs, en muniſſant les Micromètres, qui les feront mouvoir, de vis plus longues, en appliquant chaque objectif ſur une platine différente, & les faiſant gliſſer l'une ſur l'autre; en imaginant une infinité d'autres diſpoſitions, M. B. fait voir qu'on peut étendre de plus en plus l'uſage de ſon Aſtromètre. Il faut que ſon zèle pour le progrès de l'Aſtronomie-pratique, ſoit bien pur & bien noble; il ne ſe hâte de publier les Eſſais qu'il a faits de ſon Héliomètre, que pour inviter les Aſtronomes à l'éprouver & à le perfectionner; il ne craint pas de les mettre en état de lui dérober une partie de la gloire qu'il pouvoit s'aſſurer à leur inſçu, en marchant ſeul dans une voie qui leur étoit inconnue. Dans ſon Mémoire, il

n'a pas oublié les attentions qu'il faut avoir pour ſe précautionner contre les illuſions optiques. Nous ne pouvons entrer dans tous ces détails curieux & utiles: on trouvera peut-être que nous ne nous ſommes que trop arrêtés ſur une matière qui n'intéreſſe pas beaucoup de nos Lecteurs ; mais, après tout, l'importance de cette nouveauté justifie la complaiſance qui nous y attache, & le regret que nous avons de n'en pas dire davantage.

Le ſecond Mémoire de M. Macquer *ſur l'Arſénic*, contient une de ces manipulations chymiques, qui ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait : tous ces procédés ont été dirigés avec une adreſſe ſçavante, & une ſagacité exquiſe ; ils ſont ici narrés & décrits avec une exactitude & une netteté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Nous ne doutons pas que tout ce Mémoire ne charme les Connoiſſeurs, &

ne les intéreſſe ſurtout par le nouveau Sel *Arſenico - ammoniacal*, dont on trouvera ici les principales propriétés.

L'Eclipſe du Soleil du 25 Juillet 1748, a été obſervée à Compiegne par M. de Thury ; à l'Obſervatoire Royal de Paris, par MM. de Fouchy, Caſſini & Maraldi ; en Ecoſſe par M. Monnier le fils ; au Palais du Luxembourg, par M. de Liſle : l'Eclipſe de Lune du 8 Août 1748, a été obſervée par MM. Maraldi, Bouguer, de Fouchy & de Thury : la Comète de 1748, par M. Maraldi. Sur toutes ces obſervations nous renvoyons aux Mémoires & à l'Hiſtoire de l'Académie.

Recherches ſur les cauſes du bouillonnement des liquides, par M. l'Abbé Nollet. Pour peu qu'une cauſe paroiſſe influer dans un Phénomène, ſuffire à ſes beſoins, & ſe prêter à toutes ſes apparences,

les droits de cette cause sur cet effet semblent si naturels, qu'on n'est guères tenté de lui en disputer la production. Quand il se présente un principe si prochain, une explication si plausible ; on ne songe pas même à s'en défier, à moins qu'on ne soit de ces Philosophes bisarres, dont le systême & le caractère sont trop analogues pour ne pas fronder les opinions communes. Cependant il arrive assez souvent que ces causes ont plus de vraisemblance que de vérité ; mais il faut des siécles entiers avant qu'il s'élève aucun doute qui trouble la sécurité générale, & l'empire de l'erreur : ce n'est qu'à des Physiciens aussi exercés dans la pratique que versés dans la théorie, qu'il peut naître quelque soupçon contraire à l'opinion universelle ; encore ne s'y prêtent-ils qu'avec une sorte de timidité & de répugnance. Mais enfin ce soup-

çon légitime revient ſi conſtamment qu'il s'enracine juſqu'à ce que la raiſon & l'expérience l'aient ou diſſipé, ou vérifié ; & malgré qu'on en ait, il faut en venir à un examen méthodique & raiſonné.

Telle a été pendant long-temps la ſituation de M. l'Abbé Nollet ſur les cauſes du *bouillonnement des liquides* : il ſçavoit ce qu'on dit communément, pour en rendre raiſon, » que l'ebullition d'une » liqueur expoſée au feu vient de » l'air qui s'en dégage ; que cet air » dilaté par la même chaleur qu'ou» vre les pores de la matière liqué» fiée, s'enfle en forme de groſſes » bulles qui diviſent la maſſe, qui » la ſoulèvent par ſecouſſes, qui en » troublent la tranſparence, & qui » finiſſent par aller crever à la ſur» face. «

Cette opinion a d'abord été combattue dans l'eſprit de M. l'Abbé Nollet par des obſervations qu'il

eſt aſſez étonnant qu'on n'ait pas faites avant ce célèbre Académicien. 1°. Une matière qui bout, de l'eau, par exemple, continue de bouillir jusqu'à ſon entière évaporation, ſi on ne ceſſe pas d'entretenir le dégré de chaleur néceſſaire pour cet effet : or, peut-on ſuppoſer qu'il y ait dans cette eau aſſez d'air pour fournir à toutes ces groſſes bulles que l'on voit s'élever & crever pendant tout le temps qu'il faut pour la diſſiper en vapeurs ? 2°. Comment ſe peut-il faire que l'eau purgée d'air autant qu'il eſt poſſible, ne bouille ni plus tard, ni moins fort qu'une eau à laquelle on n'a rien ôté de ce fluide ?

Ces réflexions fondées ſur des expériences ſi communes, ont réveillé l'attention, l'induſtrie, & la ſagacité de M. L. N. Dans ſon Mémoire, il rend compte de ſes procédés ; & toutes ſes fines prati-

ques y ſont expoſées avec une clarté & une élégance ſingulière. Le réſultat de ces heureuſes recherches eſt que, dans l'ébullition des liquides, l'air, cet élément ſi ſenſible au feu, ſi prompt à ſe dilater, quand la chaleur l'atteint, ne cauſe, en ſe raréfiant, & en s'échappant avec les bulles qu'il ſoulève & diſſipe en vapeurs, que les premiers bouillonnemens, qui ſont bientôt ſuſpendus juſqu'à ce qu'une plus longue ou plus vive chaleur reſuſcite l'ébullition interrompue. Voilà d'abord une erreur de moins dans la Phyſique; la ſouſtraction qu'il en faut faire diminuera étrangement le nombre des phénomènes attribués au reſſort de l'air ou à ſa dilatation. Il n'appartient qu'aux grands Phyſiciens d'eſtimer toute la valeur & toute l'étendue de cette découverte: elle leur préſente une vérité qui paroît auſſi-bien conſtatée qu'elle eſt nou-

velle : c'est que l'ébullition des liqueurs s'opère par de petites portions de leur masse qui se convertissent en vapeurs, s'élèvent à la surface du liquide, y éclatent, & en crevant, élancent & dispersent leur débris sous la forme d'une poussière très-déliée.

Mais quel est le fluide, qui, au défaut de l'air, pénètre la liqueur bouillante, en dilate des portions détachées, & s'en fait des enveloppes, qu'il brise au sortir du liquide ? Est-ce le fluide igneé ? Ce simple élément suffit-il à des effets si sensibles ? Pour les opérer n'emprunte-t-il point le secours de quelque matière étrangère dont il se charge ? L'air, ou du moins, comme l'insinue M. L. N. l'*air le plus subtil de l'atmosphère, en supposant les parties de ce fluide plus fines les unes que les autres*, ne pourroit-il point revendiquer un effet, dont l'air le plus grossier a

été si long-temps dans une possession aussi injuste que tranquille? Voilà encore bien de l'espace que notre Académicien laisse libre à la Physique conjecturale.

Dans ce Volume ; on trouve encore un autre Mémoire du même Auteur : c'est la suite de ses *éclairsissemens sur plusieurs faits concernant l'Electricité.* Les effets dont il s'agit dans ce 4[e] Mémoire, sont ceux que la vertu électrique opère sur des corps organisés. L'Auteur s'étant convaincu par des expériences dont on ne peut douter après un tel garant, que l'*Electricité accélère toujours les écoulemens qui se font goutte à goutte par des tubes capillaires*, & que cette accélération est d'autant plus grande que le canal est plus petit, croit que, quand l'orifice par où l'eau s'écoule, est d'une certaine dimension, la vertu électrique, loin d'accélérer, retarde sensiblement l'é-

coulement : ce ſont là deux phénomènes à concilier; les Phyſiciens électriſans ne manqueront pas d'eſſayer ſur eux leurs talents & leurs ſyſtêmes.

L'accélération des écoulemens dans les tubes capillaires, a fait ſoupçonner à M. L. N. que la vertu électrique pourroit bien auſſi accélérer la végétation & l'accroiſſement des plantes: l'Eſſai a juſtifié le ſoupçon de cet habile Phyſicien. Son ſuccès a étendu ſes vûes, & les a tournées vers les animaux. L'Analogie des deux règnes lui promettoit que ce qui dans l'un accéléroit la végétation, pourroit dans l'autre augmenter la tranſpiration: l'expérience, priſe auſſitôt pour arbitre, a confirmé la conjecture; on l'a vérifiée ſur pluſieurs ſortes d'animaux, & enfin ſur des hommes. Ce qu'il y a de fort commode, c'eſt que, pour leur procurer cet excès de tranſpiration, il

n'eſt pas néceſſaire de les expoſer immédiatement à l'action du fluide électrique; il ſuffit de les placer dans le voiſinage des corps qu'on électriſe, la tranſpiration n'en ſera que plus abondante.

Quant aux végétaux, M. L. N. ne penſe pas que l'électriſation puiſſe aller juſqu'à multiplier les forêts & groſſir les moiſſons; mais au-deſſous de ces grands objets, il en eſt d'autres (dit-il) qui ne ſont indignes ni de la Phyſique, ni d'une curioſité raiſonnable.

Quoique l'Auteur n'ait vu cette électriſation opérer ſur les hommes que de bons effets, il laiſſe cependant aux Médecins le ſoin de l'appliquer aux malades qu'elle pourroit ſoulager, & il leur enſeigne le moyen d'en régler & d'en tempérer, à leur gré, la doſe: ajoutons que c'eſt encore à eux de prendre garde que l'Electricité ne ſoit moins efficace ſur l'humeur

vicieuſe que ſur les autres liqueurs; car alors ſon activité augmenteroit peut-être la force du mal, en épuiſant celle du malade. Dans le Mémoire de l'Académicien, tous ces effets de l'Electricité, relativement aux ſujets différents & aux temps qu'ils y ont été expoſés, ſont calculés & comparés avec toute l'exactitude dont ces matières ſont ſuſceptibles.

ARTICLE LXXVI.

AMUSEMENTS PHILOSOPHIQUES & Littéraires de deux Amis. (*In*-12. pp. 186.) A Paris, chez Prault l'aîné, Quai de Conti. MDCCLIV.

CE Livre eſt un mêlange de Vers & de Proſe; deux genres auſſi familiers à ces *deux Amis*, Auteurs de l'Ouvrage, que toutes

les eſpéces de combats le ſont aux Braves. On débute par une Epître au célèbre Rouſſeau de Génève : c'eſt, ſi l'on veut, une plainte, une ſemonce ; mais tempérée par tous les égards de la politeſſe & de l'amitié. Depuis que ce Philoſophe, ennemi de nos Arts & de notre Muſique, occupe la ſcène de la Littérature ; il ne s'étoit point vû critiqué, réfuté, grondé d'un ton ſi doux, ſi inſinuant, ſi flatteur même & ſi honorable : on lui dit, par exemple, ces beaux vers :

Ton bon Patron, le vertueux Socrate
Se cachoit-il à ſa Patrie ingrate?
Non : raſſemblant ſes Diſciples heureux,
Il les inſtruit en riant avec eux.
A leur raiſon n'expoſe ſes Myſtères ;
Que lorſqu'à fonds il voit leurs caractères ;
Avec bonté fait raiſonner Criton,
Et juſqu'aux cieux s'élève avec Platon :

Par sa douceur il touche, il persuade ;
Forme, paîtrit l'ame d'Alcibiade :
Il fit chérir l'honneur, la bonne foi.
Pourquoi R.... lorsqu'il revit en toi,
Qu'à son secours la Sagesse t'appelle,
Ne pas en tout imiter ton modèle ?
Tout homme est né pour la Société,
Tu lui dois tout, jusqu'à ta probité, &c.

Cette Epître nous paroît finir un peu brusquement : on ne fait point ce reproche aux Ouvrages qui ennuyent.

Lettre à un jeune homme qui entre dans le monde. Point de leçons plus difficiles à donner, & souvent plus inutiles que celles-ci. Un jeune homme de qualité, qui entre dans le monde, est presque toujours comme le petit-Maître d'Horace, *Monitoribus asper* ; sans compter les deux mauvaises qualités de *sublimis, cupidusque*, dont l'une est la *fierté*, & l'autre est

l'*amour du plaiſir.* Il eſt vrai que celui qui parle dans cette Lettre a de grands droits pour perſuader : tout le rend éloquent ; la naiſſance, la valeur, l'eſprit, l'uſage du monde, les graces du corps, & au-deſſus de tout, la franchiſe & la cordialité. Mais Phaëton eut pour père & pour maître, le Dieu même du jour, & il n'en fut pas moins un étourdi & un fou.

A la ſuite d'un prélude très-inſinuant, l'Auteur expoſe ſon deſſein. » Mon intention (dit-il) n'eſt » pas de vous prêcher une ſageſſe » trop auſtère ; je n'exige de vous » que les vertus morales: les vertus » chrétiennes ſeroient encore plus » à déſirer, puiſqu'elles ſeules peu- » vent faire le parfait honnête » homme ; mais je me ſuis propo- » ſé de ne vous parler que des paſ- » ſions que vous devez réformer, » & des vertus que vous devez ac- » quérir. « On entend ici certai-

nes *paſſions* & certaines *vertus* ; car s'il s'agiſſoit de la totalité en ce genre, ou même de quelques *paſſions* ſouvent trop chéries, de quelques vertus ſouvent très-difficiles, l'Auteur ſçait parfaitement que le concours du Chriſtianiſme ſeroit tout-à-fait néceſſaire.

» Ces paſſions ſe réduiſent donc » à l'amour effréné du plaiſir, au » déſir de paroître avoir plus d'eſ- » prit que les autres; à la fierté, à » l'orgueil, au dédain, à la mé- » chanceté, & à l'ambition. Les » vertus auſquelles vous devez » vous appliquer, ſont la ſincéri- » té, la douceur, la politeſſe, l'a- » mour de l'étude, l'émulation ou » l'amour de la véritable gloire, « On a dans cette énumération tout le plan de la Lettre : elle inſiſte ſur chaque choſe, c'eſt-à-dire, ſur chaque *paſſion*, ſur chaque *vertu*. C'eſt un Code de Morale pour le jeune homme qui ſe lance dans le

monde. Nous citons l'Article de l'Emulation : » celui qui a de l'ému-
» lation, aime la gloire, sans être
» injuste avec ses rivaux : il applau-
» dit à leur élévation ; fussent-ils
» même ses ennemis : il leur ser-
» viroit de dégré pour monter aux
» honneurs qu'ils ont mérités. Il
» n'est ni jaloux ni envieux ; il ne
» voit que l'intérêt du peuple &
» de son Roi ; il oublie le sien ;
» l'amour de la gloire lui élève
» l'ame, sans égarer sa raison.
» Dans tous les états, dans toutes
» les occasions, l'émulation, ainsi
» que la vertu, demeure inébran-
» lable, elle ne se laisse point abat-
» tre par les disgraces : si elles sont
» méritées, elle cherche à réparer
» les fautes dont elles sont la puni-
» tion ; si elles sont injustes, elle
» se console avec elle-même ; elle
» ne se couvre point d'un masque
» hypocrite ; elle ne se sert point
» de tous ses avantages, lorsqu'ils

» peuvent être nuisibles à quel-
» qu'un, &c. L'homme du monde, qui pense & qui écrit ainsi, doit être très-aimable & très-digne d'avoir des Disciples : mais le monde même est un Maître perfide & plein de contradictions ; il admire tant de belles maximes, & il les détruit par ses exemples ; il condamne l'ambition, & il la fomente ; il loue l'Emulation, & il presse ses Elèves de ne pas se renfermer dans les bornes de ce vertueux sentiment. Tel est le monde, bien connu de notre Auteur : *C'est*, dit-il, *un tyran qui ne vous impose des loix bisarres, qu'afin d'être plus en droit de vous déchirer.*

Lettre sur la différence du grand Homme & du Héros. Dans l'étendue de 20 pages, on discute les caractères de l'un & de l'autre : on borne *le titre de Héros à celui qui porte au plus haut dégré les talents militaires, & qui possède toutes les*

vertus guerrières. On appelle *grand Homme* celui *qui réunit en sa personne toutes les vertus morales, surtout la qualité de Citoyen : Vertu d'autant plus admirable qu'elle est peu connue*. On préfère, avec raison, le grand Homme au Héros. On fait remarquer que, si le même personnage est Héros & grand Homme, il intéressera plus par la seconde qualité que par la première. » Titus réunissoit les qualités » du Héros & du grand Homme ; » cependant pourquoi Titus est-il » plus connu par sa clémence, & » par ses bienfaits que par ses Vi- » ctoires ? On aime, pour ainsi » dire, à oublier qu'il a été un Hé- » ros pour se souvenir seulement » qu'il a été un grand Homme : » c'est que les qualités du cœur doi- » vent toujours l'emporter sur les » présens de la fortune & de la » nature : c'est que la gloire qu'on

Or, le S. Amé dont parle Hucbaud fut chassé de son Eglise par le Roi Thierry III ; qui cessa de régner vers la fin du VII[e] siécle ; par conséquent ce Saint n'est pas l'Evêque de Sion, nommé dans les Catalogues qu'on vient d'indiquer : ainsi ces Catalogues ne prouvent point que ce Saint ait été plûtôt Evêque de Sion que de Sens ; ils laissent même dans leur entier toutes les raisons qui donnent à l'Eglise de Sens ce S. Amé pour Evêque : une des principales, entre ces raisons, est que tous les Catalogues des Evêques de Sens portent un S. Amé *. Mais en revenant à Hucbaud, on observe,

---

les Catalogues tirés de ces deux Châteaux : cette dernière condition seroit néanmoins nécessaire pour balancer l'autorité d'Hucbaud ; à plus forte raison, pour la détruire.

* Voici une proposition qui peut-être contredite par des faits bien positifs.

Mais toi, pour qui l'erreur, la plus accréditée,
..... ne fut jamais qu'une erreur déteſtée,
Tu ſçais que, ſans vertus, il n'eſt point de *Héros* :
Tu trouves en toi ſeul le prix de tes travaux.
C'eſt aſſez : tu m'appris qu'un encens ridicule
Bleſſe qui le reçoit, avilit qui le brûle;
Qu'un heureux préjugé ne fait point le bonheur,
Et que la Vertu ſeule eſt le ſolide honneur.

Voilà bien, ce ſemble, le *grand Homme* identifié avec le *Héros*; mais peut-être n'eſt-ce qu'un cas particulier, qu'une exception de la règle, à cauſe du mérite de celui que le Poëte avoit en vûe dans cette ...ème Epître *ſur l'Honneur & ſur la Vertu.*

Juin, 1754.

L'*Emulation* reparoît encore, dans un petit mélange de vers & de Prose, où l'on combat fort les ambitieux, les jaloux, pour exalter ces ames nobles qui ne sont sensibles qu'aux touches de l'Emulation : on donne ainsi une esquisse des forfaits de l'Envie.

Carthage, Rome en vain veut t'imposer sa loi,
Annibal te défend, & les Dieux sont pour toi.
Crains, non les ennemis qui menacent sa vie,
Mais ceux que dans tes murs lui suscite l'envie.
Paul Emile à dompter, les Alpes à franchir,
Lui coûtent moins d'efforts qu'un jaloux à fléchir;
Et l'Envie obstinée à perdre ce grand homme,
Plus que les Scipions, est le vengeur de Rome.

Nous

Nous passons deux piéces, l'une en Vers & en Prose; l'autre toute en Vers *Sur le Plaisir :* matière plus délicate à traiter, que la borne des Jeux Olympiques n'étoit difficile à éviter. Nos Auteurs se picquent de sagesse, condamnent les excès, répandent des maximes. D'autres examineront si, dans cet endroit & dans quelques autres, tout est dit, & a pû se dire par des Philosophes du monde, avec la plus grande & la plus sévère précision.

Réflexions sur la Pastorale. On a beaucoup écrit sur ce genre; & les *deux Amis* paroissent très-instruits de tous les Ouvrages où la matière est traitée avec quelque attention. Ils se plaignent du peu de faveur que cette Poësie conserve parmi nous; ils croyent que » le François ne peut s'accommo- » der d'un genre qui n'admet que » des sentimens doux & tranquil-

» les, que des idées simples & naï-
» ves ; dont les Acteurs doivent
» être vrais, amis de la candeur,
» justes, sans passions tumultueu-
» ses.... dont l'expression doit être
» naturelle sans art, élégante sans
» affectation, noble sans trop s'éle-
» ver, & modeste sans ramper ;
» dont les images ne doivent être
» prises que des objets champêtres
» qui environnent les Acteurs, ou
» tout au plus dans la nature sim-
» ple que l'Art ne défigure point.«
Cependant nous eûmes autrefois du goût pour la Pastorale : ce qui prouve apparemment, & nos *deux Amis* le reconnoissent, que les mœurs de nos Pères étoient préférables à celles du siécle présent.

On ajoute ici des observations réfléchies sur l'antiquité de ces jeux champêtres ; sur les Poëtes qui s'y sont distingués ; sur les différences entre l'Eglogue & l'Idyle. Ce morceau est singuliérement

bien traité. » La Scène & les Acteurs » sont à-peu-près les mêmes ; mais » chacun de ces genres a des règles » qui lui sont propres. L'Eglogue » est Epique, Dramatique ou Mixte ; l'Idyle est toujours Epique : » c'est le Poëte ou quelque Divinité, ou quelque Etre Moral ou » Physique qui raconte. L'une » (l'Eglogue) n'est qu'un tissu de » sentimens exprimés avec délicatesse...... l'autre (l'Idyle) est » tantôt allégorique & renferme, » sous des images champêtres, quelque trait de morale : tantôt plus » élevée, mais sans abandonner le » caractère pastoral, elle remonte » à l'origine des choses, dépeint » avec élégance les merveilles de » la Nature, décrit des fêtes, raconte des événemens, & lit dans » l'avenir : en un mot, elle ne diffère des autres genres de Poësie » que par son étendue & par son » expression, qui ne doit être ni

» trop figurée, ni trop naïve ; mais
» plus hardie que celle de l'Eglo-
» gue, &c. «

Pour autoriser leurs préceptes de l'éclat des exemples, les *deux Amis* donnent six Idyles & deux Eglogues : c'est, avec deux autres Pieces de Poesie, ce qui termine le Volume. Il est annoncé par une Préface qui se borne à ces deux lignes : *La vertu & l'amitié nous ont guidés dans ces écrits. Lecteur, jugez-nous d'après nos Maîtres.* Tel auroit pû être le début de deux Spartiates qui auroient eu, pour exécuter l'Ouvrage, l'aménité, la douceur & le goût de deux Athéniens.

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

POEME *qui a remporté le prix de l'Académie de Pau en l'année 1753.* Par M. Lemière. Chez le Prieur, rue S. Jacques. Ce Poëte, déja couronné à Paris, ne livrera nulle part ses talents à la flatterie, à la souplesse, aux artifices : il fait ici l'*éloge de la sincérité* ; & l'on entrevoit qu'il se peint lui-même dans ses vers. Une petite Dédicace qu'il met en Frontispice sera même regardée comme un exercice de cette précieuse *sincérité* qui est l'objet de ses louan-

ges. Nous ne citerons que ce bel endroit du Corps de l'Ouvrage.

Oui, sur nos premiers ans, Sincérité, tu règnes,
L'homme, dès qu'il est né, marche sous tes enseignes,
Son berceau semble un temple à ta gloire érigé :
Qu'on m'amène un enfant; qu'il soit interrogé,
Son cœur n'hésite point, il vole sur sa bouche,
Chaque réponse est simple, & nous charme & nous touche;
Son maintien, son air seul peint l'ingénuité;
Avant qu'il la prononce, il dit la vérité:
Précieuse Vertu, fille de l'Innocence,
O toi qu'on abandonne au sortir de l'enfance,
Lorsque des passions, trop promptes à germer,
Le feu séditieux commence à s'allumer,

Es-tu le don d'un âge, & le rebut des
autres ?
Non, tes loix en tout temps peuvent
être les nôtres.
On voit des Mortels vrais te ſuivre
avec ardeur,
Cœurs purs, hommes par l'âge, enfans
par la candeur.

Catalogue des Livres & Eſtampes de Feu M. de la Haye, Fermier Général. Par G. Martin. A Paris, chez le même Libraire, rue S. Jacques. MDCCLIV. (Prix 4 l. broché) On voit toujours avec plaiſir les Catalogues de Livres faits par M. Martin, parce qu'on y ſent toujours la main du meilleur Bibliographe que nous ayions. Celui-ci eſt précédé d'un *Avis* qui contient en abrégé l'éloge de feu M. de la Haye. Il a été 35 ans Fermier Général, & dans cette place que les richeſſes rendent ſi

redoutable à la Vertu, ce bon Citoyen *n'a cessé de donner des preuves de son intelligence, de sa probité, de son désintéressement & de son zèle pour la Patrie.* Il étoit *très-humain, très-compatissant pour les malheureux & toujours prêt à soulager leurs besoins. Quels secours n'ont pas reçu de lui, pendant sa vie & même après sa mort, les Hôpitaux dont il étoit Administrateur!* &c. Sans doute que ces sentimens lui étoient inspirés par la Religion: cette *administration* des Hôpitaux en est la marque ou la preuve.

Le Catalogue de ses Livres présente 3820 Articles pour toutes les Classes ou divisions prises ensemble. Sous chacune il y a beaucoup de Livres choisis: les plus abondantes sont la Jurisprudence, les Sciences & Arts, les Belles-Lettres & l'Histoire. Le Moderne y domine plus que l'Antique, & la Littérature légère en

quelques endroits, plus que l'érudition. Mais, à tout prendre, ceci eſt un beau Cabinet, & nous ne doutons pas qu'il ne picque la curioſité des hommes de Lettres.

Bibliothèque annuelle & univerſelle, T. III & IV. contenant le Catalogue des Livres imprimés en Europe pendant l'année 1750, rangés par ordre de matières, avec une Table des Auteurs. 2 *vol.* in-12. Chez le Mercier, rue S. Jacques, &c. C'eſt la ſuite d'un Ouvrage commencé en 1751 pour l'année 1748. Il n'y a eu que deux Volumes pour 1748 & 1749. on en donne deux pour la ſeule année 1750; & c'eſt apparemment le ſyſtême qu'on gardera toujours dans la ſuite: Or, le goût de cette entrepriſe eſt de remettre ſous les yeux des Lecteurs la ſomme de tous les Livres qui ont été imprimés en Europe durant douze

mois. On peut revoir dans nos Mémoires de Mai II Vol. 1751. ce que nous avons dit du I Volume. Le mérite de cette Littérature est l'exactitude & l'étendue des détails. Il semble qu'on n'a point mal commencé, & que le Public souhaite qu'on continue sur le même plan. Il échappe quelques fautes à l'Auteur ou Editeur. A l'ouverture du Livre nous en remarquons deux. 1°. On dit qu'une Lettre imprimée dans nos Mémoires de Mars 1751, a pour objet de *justifier le P. Brumoy* contre une Dissertation de M. de Voltaire : point du tout ; cette Lettre est pour relever deux méprises contenues dans ladite Dissertation, indépendamment de ce qu'a dit ou pensé le P. Brumoy. 2°. En annonçant la nouvelle Edition des Œuvres du P. Perpinien, on appelle deux fois cet Auteur *Valentini* ; confondant le nom de sa Pa-

trie qui étoit *Valence* en Eſpagne, avec ſon nom propre : *Les Ouvrages du P. Valentini*, dit-on, &c. & il faut dire, *les Ouvrages du P. Perpinien de Valence*, *&c.* Nous ne ſçavons auſſi s'il eſt à propos de donner en certains endroits des notices extrêmement diffuſes. Par exemple, celle des *Acta Sanctorum*, IIe & IIIe Vol. de Septembre, contient 24 pages, parce qu'on y fait entrer toute la nomenclature des Saints compris dans ces deux Volumes. Encore une fois cela eſt bien long, bien ſec & peu intéreſſant. Il ſeroit mieux d'indiquer ſimplement les matières & le goût particulier de l'Ouvrage.

Hiſtoire de la Ville & de tout le Diocèſe de Paris, *&c.* Trois vol. *in*-12. (Il en reſte pluſieurs autres à donner.) Par M. l'Abbé Lebœuf, de l'Académie Royale des Inſcrip-

tions & Belles-Lettres. *Chez Prault père, Quai de Gêvres.* MDCCLIV.

Exposition de la Théorie & de la Pratique de la Musique, suivant les nouvelles decouvertes. Par M. de Bethizy. *In*-8°. pp. 296 sans les Exemples gravés à la fin du Volume. *Chez Lambert, rue de la Comédie.* *MDCCLIV.*

Mœurs & Coutumes des Romains. Par M. Bridault, Maître de Pension. 2 vol. *in*-12. *Chez le Mercier, rue S. Jacques.* MDCCLIV.

Panégyrique de sainte Elizabeth, Princesse de Thuringe, &c. Par M. l'Abbé le Cousturier, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, & Prédicateur du Roi. *Chez Claude Hérissant, rue-neuve Notre-Dame, &c.* (Nous en parlerons plus au long en Juillet.)

Mémoires pour servir à l'Histoire de la République des Provinces-Unies & des Pays-Bas, &c. Par Aubry du Mouriez, donnés avec des Notes, par Amelot de la Houssaye, &c. 2 vol. in 12. A Londres, &. se trouve à Paris, chez Charles Robustel, Quai des Augustins, &c.

Le même Libraire vient de publier une nouvelle Edition des *Poësies de Martial*, en deux volumes: c'est le texte pur, sans notes, sans Commentaire, sans retranchements: Edition par conséquent qui ne peut être confiée à la Jeunesse, sans exposer ses mœurs. L'Editeur a prétendu donner une suite à ce qu'on appelle *les Coute-liers*. Le caractère est beau, & le prix est de 6 liv.

Géométrie Elémentaire & Pratique de feu M. Sauveur, &c. 1er *Juin*, 1754.

vûe, corrigée & augmentée par M. le Blond, Maître des Mathématiques des Enfans de France, &c. In-4°. Chez Rollin, Quai des Augustins, &c.

Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célèbres tant anciennes que modernes, &c. Par M. Duport du Tertre, 3 vol. *in*-12. Chez Duchesne, rue S. Jacques. MDCCLIV

Lettre sur l'Electricité. Par le R. P. J. B. Beccaria, Professeur de Physique en l'Université Royale de Turin, adressée à M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Traduite de l'Italien, par M. de Lor. *Chez Ganeau, rue S. Severin, &c.*

Aphorismes de Chirurgie d'Herman Boerhaave, commentés par M. Van-Swieten, traduits de Latin

en François. Tom. III. IV. V. In-12. Chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c.

Bibliothèque Historique & Critique du Poitou, contenant les Vies des Sçavants de cette Province, &c. Par M. Dreux du Radier, Avocat au Parlement. 5 volumes *in*-12. *Chez Ganeau, rue S. Severin, &c.*

Pneumato-Pathologie, ou *Traité des Maladies venteuses, traduit du Latin de M. Combalusier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c.* Par M. J. Docteur en Médecine, & Professeur Royal. 2 vol. *in*-12. 5 liv. reliés. *Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c.*

Le même Libraire imprime actuellement le second Volume de la Conchyologie (Ouvrage bien connu) sous le titre d'*Oryctologie*.

Juin, 1754.

ou *Traité des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux & autres Fossiles.* Cet Ouvrage est divisé en trois parties : la première contient une Analyse ou Notice critique des meilleurs Auteurs qui ont traité de la Conchyologie & de la Lithologie. On trouve ensuite une nouvelle Méthode Latine & Françoise de diviser tous les Fossiles, suivant leurs qualités naturelles & extérieures, &c.

La seconde partie traite de tous les Fossiles naturels à la terre.

La troisiéme comprend ceux qui lui sont étrangers, avec la Traduction Françoise du Livre intitulé : *Enumerationis Fossilium quæ in omnibus Galliæ Provinciis reperiuntur Tentamina* (Ouvrage annoncé dans nos Mémoires de Novembre 1751.) Il est augmenté de plus de moitié.

Ce second Volume de la Conchyologie sera, comme le premier,

en grand papier, *in*-4°. avec 26 Planches qui repréſentent les plus beaux morceaux que l'Hiſtoire Naturelle a pu fournir, ſans y employer de coquilles qui ſe trouvent au nombre de 500 dans le premier Tome.

L'Auteur eſt toujours M. d'Argenville des Académies Royales de Montpellier & de Londres, &c.

Hiſtoire Moderne des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c. pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin. 2 vol. *in*-12. Chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.

Eſſai ſur les troubles actuels de Perſe & de Géorgie. In-12. Chez les mêmes Libraires.

Diſſertations ſur l'Incompatibilité de l'Attraction & de ſes différen-

tes Loix, avec les Phénomènes; & sur les Tuyaux Capillaires. Par le P. Gerdil, Barnabite, Professeur de Philosophie Morale en la Royale Université de Turin, &c. Vol. *in*-12. *Chez les mêmes Libraires.*

Histoire des Empereurs Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crévier, Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais, Tomes IX & X. Chez les mêmes Libraires.

Histoire du Traité de Paix de Nimègue, &c. 2 vol. in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques.

Opuscules sur la Langue Françoise par divers Académiciens, in-12. Chez Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue S. Jacques, &c.

Traité d'Ostéologie. Par M. Bertin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, quatre Tomes *in*-12. *Chez Vincent, rue S. Severin, &c.*

Idée de la Poësie Angloise, ou *Traductions des meilleurs Poëtes Anglois, &c.* Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie Royale de Rouen. Tomes V. & VI. *in*-12. Chez Briasson, rue S. Jacques, &c.

Biblia Hebraïca, cum Notis Criticis & Versione Latinâ ad Notas Criticas factâ, &c. Auctore Carolo-Francisco Houbigant, Oratorii Jesu Sacerdote. *Bible Hébraïque avec des Notes Critiques & une Version Latine. 4 Vol.* in-fol. Chez Briasson & Durand, &c.

Ce grand Ouvrage & la plûpart des autres Livres que nous venons

d'annoncer, fourniront des Articles à nos Mémoires : on nous communique aussi quelques Littératures manuscrites qui feront plaisir à nos Lecteurs ; entr'autres une fort bonne explication du mot *Sabbat second-premier*, employé par S. Luc.

Nous prions ceux qui s'intéressent à nos Mémoires, comme Auteurs, Libraires, ou Lecteurs, de nous permettre des délais, à cause de la multitude prodigieuse de Livres qui ont paru depuis trois mois.

» M. l'Abbé d'Olivet, l'un des » 40 de l'Académie Françoise, » ayant été averti que, dans le Di- » ctionnaire de Trévoux (Edition » de 1752) au mot *Suicide*, on » lit ces termes, *M. l'Abbé d'Oli-* » *vet loue Caton de s'être donné la* » *mort, il prétend que Dieu lui* » *en fit naître un légitime sujet* ; » nous a priés de faire sçavoir qu'il

» ne comprend pas comment on
» a pu lui prêter une pareille abſur-
» dité. Il eſt bien vrai que Cicéron,
» dans ſa première Tuſculane, qui
» a été traduite par M. l'Abbé
» d'Olivet, a dit quelque choſe
» d'approchant. Mais depuis quand
» ſeroit-il permis de mettre indi-
» ſtinctement toutes les penſées
» d'un Auteur, & ſurtout d'un
» Payen, ſur le compte de ſon
» Traducteur? «

Cette plainte eſt légitime, & prouve, comme pluſieurs autres exemples, que, dans le Dictionnaire de Trévoux, on admet ſouvent, ſans choix & ſans conſidération, tout ce qui ſe préſente. Ce n'eſt pas une Critique que nous faiſons de cet Ouvrage; c'eſt un Avis utile que nous donnons aux Editeurs,

M. l'Abbé d'Olivet a publié depuis peu un excellent Traité *ſur les Participes paſſifs.*

Juin, 1754.

Briasson continue de distribuer la *Table Générale du Journal des Sçavans*. Nous avons vû, en dernier lieu, le Tome III qui comprend une partie des lettres C & D. L'usage nous apprend de plus en plus que cette Table est bien faite & qu'elle facilite extrêmement le service qu'on veut tirer de la grande Collection du Journal des Sçavans, qui compte actuellement 90 années d'existence.

TABLE
DES ARTICLES
De Juin, 1754.

ARTICLE LXVIII. *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale, &c.* pag. 1349

ART. LXIX. Acta Sanctorum, &c. *Les Actes des Saints de Septembre*, Suite de l'Art. LXII. au II Vol. de Mai, *&c.* 1372

ART. LXX. *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce, &c.* Suite de l'Art. XLVIII. au I Vol. de Mai. 1395

ART. LXXI. *Les Olympiques de Pindare, traduites en François, &c.* 1417

ART. LXXII. *Nouveaux Elémens, d'Odontologie, &c.* 1446

ART. LXXIII. *Rétablissement des Manufactures, &c.* pag. 1451
ART. LXXIV. De Apostolicâ Ecclesiæ Gallicanæ Origine, &c. *Dissertation sur l'Origine Apostolique de l'Eglise des Gaules, &c.* 1459
ART. LXXV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* 1475
ART. LXXVI. *Amusemens Littéraires, &c.* 1502
ART. LXXVII. *Nouvelles Littéraires.* 1517

ERRATA

De Mai, II Vol. 1754.

P. 1192. l. pénult. projet, *lis.* progrès. Ibid. l. dernière dées, *lis.* idées. p. 1209. l. pén. l'ou, *lis.* l'on.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Mai, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4965